APR 1 1922

29e Année. N° 5. 1er Mars 1922.

GENERAL LIBRARY
APR 1 1922
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
François de Curel. . .	*Historique de « l'Ame en folie ». — II*	5
Richard Grelling . . .	*Le Mystère du 30 Juillet 1914*	29
Maurice Genevoix. . .	*Rémi des Rauches.* — I	70
Général Mangin. . . .	*Réponse à M. Painlevé*	105
Colette	*Sur l'Album de la Vagabonde*.	137
Aral Wester Wemyss .	*La Marine et la Conférence de Washington*. . .	143
Cl. Chivas-Baron . . .	*Mi-Lan* (fin).	157
Wladimir d'Ormesson.	*La Question de Tanger*	181
Paul Souday.	Le Théâtre : *Le Tricentenaire de Molière*. . . .	195
J. Dessaint	La Vie économique : *La Houille blanche et son avenir*.	202
Louis Laloy.	La Musique : *Don Juan*.	208
André Chaumeix . . .	La Politique : *Où en est le problème des Réparations*.	215

Copyright 1921 *Revue de Paris*

PRIX DE LA LIVRAISON : **3 fr. 50**

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1922

LIVRES NOUVEAUX

UN MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

par **Léon Brunschvicg**, de l'Institut.

Une des grandes leçons de la guerre est la nécessité démontrée de réformer l'enseignement public en lui donnant une base plus large, en l'adaptant au rôle éminent qu'elle est appelée à jouer dans la renaissance du pays après l'horrible tourmente de 1914-1918, en l'affranchissant surtout du joug des traditions périmées et de la bureaucratie immobilisée dans ses gestes hiératiques. A ce sujet, une ardente polémique s'est élevée et aucune question n'a soulevé de plus généreuses disputes. L'exposé, lumineux et condensé, que M. Brunschvicg publie dans la collection des « Problèmes d'aujourd'hui » met en évidence toutes les données essentielles du problème et conclut à l'institution d'un ministère de l'*Éducation nationale*, qui, tout en ménageant nos finances, réunirait les services concourant sous diverses étiquettes à armer les générations nouvelles pour les luttes de la vie et de la pensée. L'auteur voudrait substituer à un particularisme stérile la préparation directe de l'avenir, la formation d'hommes libres dans les multiples voies qui sollicitent leur activité. Ce programme, hardi et hautement pratique, mérite d'être examiné avec attention par tous.

LES ARDENNES ET LEURS ÉCRIVAINS

par **Jean-Marie Carré**.

Michelet et Taine, Verlaine et Rimbaud, ne sont pas tous fils d'Ardennais, mais ils le sont, en un sens profond, des Ardennes. C'est ce qui ressort du livre élégant et informé de M. J.-M. Carré. Ardennais lui-même, il a su discerner, dans ces âmes complexes, la note familière, l'inspiration de son pays. Souhaitons que se multiplient de pareilles monographies provinciales. Michelet, né, grandi, séjournant à Paris, et puisant aux Ardennes sa sève la meilleure, n'est-il point un cas rare et recommandable de décentralisation?

LE MAROC

par **Augustin Bernard**.

La réédition de cet ouvrage déjà classique était attendue du public. Les chapitres sur la pacification, l'organisation, l'outillage, la mise en valeur du Maroc sont entièrement nouveaux. M. Bernard, professeur à la Sorbonne, a aussi tracé un tableau complet de l'œuvre entreprise depuis dix ans par le maréchal Lyautey et ses collaborateurs.

LA BATAILLE DU JUTLAND VUE DU « DERFFLINGER »

par **Georg von Hase**.

L'auteur, capitaine de corvette de la marine allemande, commandait, pendant la bataille du Jutland, toute l'artillerie du grand croiseur de bataille *Derfflinger*, huit pièces de 30 cm. 5 et quatorze de 15 mm. 7. Frappé par la difficulté, si souvent constatée, de reconstituer exactement les phases d'une action de guerre, Hase avait organisé dans les différents postes de commandement de l'artillerie un service d'enregistrement et de contrôle qui semble avoir merveilleusement fonctionné. Ce sont ces notes, et les souvenirs de ce qu'il vit par le périscope du blockhaus avant d'artillerie, qui lui permettent d'écrire un récit précis et vivant des diverses phases de la bataille. On ne lira pas sans émotion le tableau de la destruction de la *Queen Mary* et de l'*Invincible*, deux grands croiseurs anglais accablés à 15000 mètres, par le tir du *Derfflinger* et du *Lützow*. Ces pages, écrites par un officier passionné de son métier et grand admirateur de ses adversaires, comportent de précieux renseignements techniques, et complètent les récits déjà publiés de la grande bataille navale de la guerre. Des photographies et des croquis illustrent le texte et permettent de comprendre les détails d'installation matérielle et les évolutions des navires aux prises.

LA NOUVELLE ÉDUCATION FRANÇAISE

par **Joseph Wilbois**.

Ce livre vient à point, au moment où tous les esprits sont convaincus de la nécessité d'une refonte de notre système d'éducation, et où pourtant aucun plan rationnel n'arrive à prendre corps. L'auteur, faisant table rase du passé, traite de ce sujet capital en sociologue et en psychologue. On lira particulièrement avec fruit les chapitres relatifs aux besoins de la société présente, et aux résultats acquis des travaux de l'école psychologique moderne, par lesquels l'ancienne pédagogie se trouve profondément modifiée.

LE MIRACLE FRANÇAIS EN ASIE

par **Charles Regismanset**.

Publié au seuil de l'année 1922 et à l'occasion de la participation de l'Indochine à l'exposition coloniale de Marseille, cet ouvrage a pour objet de faire connaître l'Indochine par tous ceux qui ignorent encore l'œuvre qu'y a accompli la France. L'exposé complet de cette œuvre magnifique est la réfutation la plus convaincante du mot d'Onésime Reclus : « Lâchons l'Asie, prenons l'Afrique. »

HISTORIQUE

DE « L'AME EN FOLIE[1] »

Trois tribus principales, cerfs, chevreuils et sangliers se partageaient donc la forêt, chacune possédant son caractère national bien tranché, et il est temps de dire dans quel esprit je les observais.

Dès mes années de collège, au souvenir des scènes de la vie animale qui m'avaient frappé dès ma plus tendre enfance, je suis allé de moi-même vers des idées dont nos maîtres nous préservaient soigneusement et qui étaient en train de renouveler, aux regards de l'humanité, l'aspect de l'univers. Lorsque plus tard j'ai retrouvé ces mêmes idées sous forme de doctrines nettement définies, j'ai pu les saluer comme de vieilles amies. Quelle part de vérité me révélaient-elles? Cela importe peu à la clarté de mon récit. La question n'est pas de savoir si j'avais raison de les accueillir : je les accueillais. J'étais un évolutionniste convaincu.

On voit tout de suite quelle sorte d'intérêt je portais aux grands mammifères que je poursuivais. Leurs ancêtres avaient été cousins des miens avant de se laisser dépasser par eux, mes cerfs étaient encore ce qu'étaient les cerfs il y a des centaines de milliers d'années. En les contemplant je me pla-

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 février 1922.

1er Mars 1922.

407392

çais au point de départ, en rentrant en moi-même je voyais le point d'arrivée. Ces rapprochements me distrayaient pendant mes longues promenades. Je comparais les nations humaines dont les millions d'âmes n'en forment, pour ainsi dire, qu'une seule, à mes humbles troupeaux forestiers. Je découvrais en ces derniers l'ébauche de nos formidables associations. Lorsque huit ou dix chevrettes m'engueulent en chœur, ne manifestent-elles pas, à l'état naissant, l'unité spirituelle qui englobe les âmes innombrables d'un même pays? Si quelques valeureux ragots se rangent en bataille pour charger mes chiens, ne m'offrent-ils pas le spectacle d'un de ces combats de sauvages que décrivent les explorateurs? Il m'est impossible d'approfondir quelque peu une idée si je ne le fais pas la plume à la main, c'est pourquoi je me mis à développer par écrit mes rêveries qui ne tardèrent pas à couvrir assez de pages pour constituer un honnête volume que je n'avais pas la moindre intention de publier. Il était pour moi l'équivalent de mon jeu de patience, que j'empoigne aux heures mortes, pour échapper à l'ennui. Ce volume, dans mes conversations avec moi-même, avait pris un nom. Je l'appelais *le Pont des soupirs*, excellent titre pour une comédie qui mettrait en scène les candidatures académiques, et dont le dernier acte se passerait sur le Pont des Arts pendant le vote, mais qui n'indique pas à première vue en quoi il s'appliquait à ma philosophie. Cependant, si l'on considère qu'il s'agissait de faire franchir à l'instinct de sociabilité l'abîme qui sépare les animaux de l'homme, on ne sera pas surpris qu'un pont ait été nécessaire. Quant aux soupirs, il va de soi qu'un pèlerinage de cette envergure en ait coûté beaucoup, et je concède qu'en les énumérant j'en omettais quelques-uns.

Je risque, en confessant une tentative aussi manifestement insensée, de me couvrir de ridicule. Je poursuis cependant avec l'espoir d'obtenir la sympathie que l'on accorde à la fourmi qui transporte une mie de pain cinq fois plus lourde qu'elle.

Remarquons d'abord que mon travail ne tenait aucun compte des républiques d'insectes trop parfaitement organisées pour ne pas réduire l'individu à l'état de machine assujettie à

perpétuité au même effort. Le contraste entre l'ingéniosité collective et la stupidité personnelle que nous observons dans la ruche, pose des problèmes qui ne se rattachent pas directement à celui qui m'occupait. J'envisageais uniquement les sociétés de mammifères où chaque individu doit repousser les empiétements de ses congénères, ce qui établit entre eux et lui des rapports dont l'incertitude favorise le développement de chaque sujet et tend à son perfectionnement. Je complétais ce que m'avaient appris les bêtes du voisinage par les récits de voyageurs et de naturalistes dont ma bibliothèque était abondamment pourvue et qui me renseignaient sur les faunes exotiques. Moi-même, dans ma jeunesse, j'avais souvent parcouru les Pyrénées et les Asturies à la poursuite des ours et des isards, grimpé les sierras espagnoles derrière les bouquetins. Je pouvais donc puiser dans une riche provision de documents et de souvenirs.

Dès les premières pages je m'exposais à une erreur aussi énorme que celle qui consisterait à se croire capable d'expliquer la formation des montagnes pour avoir observé l'opération d'une taupe faisant jaillir du sol sa colline en miniature. Des analogies ne constituent pas des preuves.

Le malentendu provenait de ce qu'il est extrêmement difficile à un homme, même averti comme je le suis, de dépouiller sa mentalité spécifique pour adopter celle des animaux dont il prétend interpréter les actes. Qu'on en juge par un exemple.

Mes roquets attaquent une troupe d'une douzaine de sangliers qui sont tirés par les chasseurs et se dispersent dans toutes les directions : un par-ci, deux par-là, trois au nord, deux au midi, etc. Tous les chiens se rallient sur un des animaux qui va faire tête à plusieurs kilomètres du point de départ, dans un taillis où se trouvaient déjà deux ou trois fuyards qui semblaient l'attendre. Peu à peu, des quatre points cardinaux affluent les frères éparpillés, si bien qu'au bout d'un quart d'heure de résistance aux chiens la troupe entière est reconstituée et qu'un des chasseurs peut s'écrier, avec toutes les apparences de raison : « Les sangliers s'étaient donné rendez-vous!... » Eh bien il se trompe... La rencontre s'est opérée sans préméditation et sous l'empire de cet instinct de réunion que, dès leur plus jeune âge, les marcassins pos-

sèdent. Chaque animal a d'abord filé dans la direction que l'épouvante lui avait fait prendre, puis, remis de son émotion, il s'est promené de fourré en fourré, décrivant ainsi une courbe plus ou moins sinueuse qui, tendant à se fermer, devait forcément rencontrer la trace d'un ou plusieurs fuyards. C'est ce qui est arrivé. Il a suivi cette trace qui, elle-même, décrivait une courbe destinée à en recouper d'autres. Le sanglier poursuivi par les chiens agissait pareillement et rejoignait bientôt plusieurs de ses camarades. Le petit groupe ainsi formé devenait un centre où venait aboutir l'écheveau d'abord embrouillé des pistes peu à peu réduites à une seule. Mon compagnon avait eu tort d'attribuer à ces animaux une combinaison purement humaine. Il n'y avait pas eu convention préalable, mais simplement obéissance à un instinct.

Ce qui compliquait horriblement ma tâche, c'est que les animaux n'obéissent pas au seul instinct et que, dans bien des cas, leurs actions sont gouvernées par une véritable intelligence. Comment s'y reconnaître?

A mon avis, une des manifestations les plus indéniables de l'esprit des bêtes réside dans ce que j'appellerai leur autodressage.

On sait que le dressage consiste à obtenir d'un animal qu'il exécute un acte aussitôt qu'il perçoit un certain signal donné par geste, bruit ou contact. Pour y parvenir tantôt par persuasion, tantôt et surtout par violence, on lui fait répéter ce mouvement précédé du signal jusqu'à ce que pour lui signal et mouvement soient si parfaitement associés qu'il ne puisse pas percevoir l'un, sans exécuter immédiatement l'autre. Le dressage est parfait lorsque l'acte demandé est devenu complètement réflexe.

Il est presque superflu d'ajouter qu'un bon dresseur est un véritable artiste, habile à saisir du premier coup le caractère d'un animal et doué d'une inépuisable patience, car il faut souvent des mois pour venir à bout de l'obstination d'une brute.

Eh bien les chasseurs, souvent en un seul jour, sans y prendre la moindre peine, et sans même en avoir conscience opèrent sur les bêtes sauvages de merveilleux dressages. Pourquoi?... Parce qu'elles sont intelligentes et font leur éducation

non pas pour nous, mais contre nous. Voilà l'auto-dressage.

De grand matin, devant ma maison, une dizaine de cerfs, tous coiffés de leurs bois, depuis le mince daguet [1] jusqu'à un énorme quatorze cors, songent à rentrer dans la forêt. Ils en sont éloignés de cent cinquante pas. Vont-ils aller droit à elle? Nullement. Ils n'ont pas le vent de cette lisière si rapprochée, et qui leur dit que je ne suis pas là, derrière le premier buisson, prêt à leur envoyer une balle. Et les voilà qui, contre toute attente, se dirigent vers une lisière plus lointaine qu'ils aborderont à bon vent. Malgré cette garantie, ils ne s'y précipiteront pas en écervelés. A trente mètres de la bordure suspecte ils stationneront longtemps, humant l'air. Décidément ils se risquent et avancent doucement, s'arrêtant tous les cinq ou six pas, attentifs aux moindres bruits. Enfin, dans l'idée que, tout de même, on ne peut pas savoir... les plus forts exigent que les plus faibles passent les premiers... Ils essuieront le feu, tant pis pour eux! Et l'on assiste à ce spectacle étrange : à grands coups de cornes dans le derrière les six cors chassent devant eux les daguets, les huit chassent les six, les dix font passer les huit, les douze cèdent le pas aux dix, et le quatorze ferme majestueusement la marche.

Ce cérémonial qu'un dresseur de cirque n'obtiendrait d'un groupe de chevaux qu'après plusieurs mois de travail assidu, à peine s'il a fallu deux coups de carabine pour le faire adopter par cette troupe de cerfs, car je m'arrange pour chasser à tour de rôle tous les cerfs de la forêt, et comme ils sont nombreux ils ne subissent que rarement l'épreuve du feu.

J'ai fait des semis de glands que j'étais dans l'obligation de protéger contre la dent des sangliers qui ne leur laissaient pas le temps de germer. Entourer d'un grillage de vastes étendues de terrain était fort dispendieux et j'avais imaginé une clôture plus économique. Elle consistait à garnir chacun des côtés de la pièce ensemencée d'un fil de fer maintenu à vingt centimètres du sol et aboutissant à la détente d'une sorte de pistolet grossier chargé d'une cartouche à poudre de gros calibre et fixé à un piquet.

1. Jeune cerf qui, à l'âge de 15 mois, arbore ses premiers bois qui sont de simples dagues sans andouillers.

Le premier soir la réussite fut complète. Vers neuf heures éclatèrent deux formidables détonations. Le lendemain matin je lisais sur la terre finement hersée le récit de l'événement. Un gros sanglier, arrivant au trot, avait heurté un fil et fait partir le détonateur correspondant. Fou d'épouvante il avait traversé par bonds énormes le semis et heurté le fil de la face opposée, d'où seconde explosion. — Cette fois, disions-nous, le moyen radical est trouvé! Encore une ou deux frayeurs pareilles et les sangliers n'y reviendront plus!... Hélas! Au bout de huit jours ils y revenaient en troupes, abordant le semis à bon vent, et certains, grâce à leur odorat, qu'aucun homme ne veillait sur lui, ils apprenaient que le choc de leurs pattes et non la main d'un chasseur provoquait ce tapage d'ailleurs inoffensif, et rien ne les empêcha plus de ruiner mon reboisement.

On verra plus loin comment mon chien Mylord apprit à rapporter par orgueil, ce qui le plaçait, par rapport aux bêtes sauvages, à un niveau tout à fait supérieur.

Il ne tiendrait qu'à moi de multiplier à l'infini des exemples de dressages ultra-rapides, et de montrer les animaux tirant parti d'expériences d'une forme trop nouvelle pour que l'instinct ait eu le temps de se modifier à leur contact. Il s'agit bien de dressages dans lesquels le dompteur, loin d'imposer sa volonté, suscite un plan d'opposition, lequel exige de l'animal la compréhension totale d'un péril et l'invention d'une parade. L'instinct n'est d'ailleurs pas autre chose que de l'auto-dressage devenu héréditaire, et cela, rien n'est plus facile que de le prouver. Il y a cinquante ans, les fusils ne tuaient qu'à trente pas et les perdreaux se levaient sous le nez du chasseur. A présent, nos fusils tuent à quatre-vingts pas, et les perdreaux partent à cent mètres, dès le jour de l'ouverture, alors qu'ils n'ont jamais entendu siffler le plomb. Leurs parents ont appris à quelle distance l'ennemi pouvait les atteindre et ont glissé dans l'œuf cette notion tutélaire. Je ne serais pas en peine de citer beaucoup d'autres faits du même genre.

Un acte instinctif n'est donc qu'un acte intellectuel devenu réflexe. Intelligence et instinct sont deux sœurs jumelles inséparables, la première consciente et volontaire, la seconde

aveuglément obéissante, la première sujette aux caprices et aux impulsions, la seconde fidèle et sûre, mais arriérée. Malgré ces différences de caractères les deux jumelles se ressemblent tellement qu'on ne sait jamais précisément laquelle des deux on rencontre. Cela a lieu surtout dans les cas où l'animal apparaît comme *trop intelligent* et il faut bien alors revenir à l'instinct. Ainsi telle bête cernée par les traqueurs, houspillée par les chiens, et servant de cible à une grêle de balles, prendra, avec la rapidité de l'éclair, le parti qui aura le plus de chances de lui sauver la vie. Dans ce tumulte où l'homme le plus avisé perdrait à délibérer des secondes précieuses, la brute renseignée par des sens plus déliés que les nôtres discerne sans effort la trouée libératrice. Comment ne pas rester perplexe devant ce mélange de compréhension à éclipses et de stupidité guidée par l'instinct? Allez donc raisonner sur des apparences aussi fuyantes!

A côté de ce casse-cou d'interprétation, un autre péril se dessinait. Qu'on dérange un moellon d'une très vieille construction et tout l'édifice croulera. C'est un peu ce qui m'arrivait pour avoir touché aux fondations de la bâtisse humaine. Je voyais subitement les murs les plus solides se couvrir de lézardes. Cela me fit comprendre qu'il était imprudent de confronter des ensembles avant d'avoir comparé les valeurs de leurs parties composantes. Du coup le problème se déplaçait et consistait pour le moment à rechercher ce que la bête renfermait déjà d'humanité et ce que l'homme conservait encore de bestialité. Il me parut que la méthode la plus apte à me conduire au but était de décomposer la mentalité animale et la mentalité humaine en quelques grandes divisions intéressant la sociabilité et d'étudier par quelles voies, sur ces points spéciaux, l'animal aboutissait à l'homme. L'amour s'imposait comme la première étape de ce nouveau plan, et je me mis à suivre le précieux filon.

Le départ fut superbe. Au son des clameurs du rut bestial je m'élançais vers notre amour à nous. Aucun obstacle ne semblait devoir me gêner. Au physique la filiation est évidente, au moral... N'avais-je pas assisté à nos meilleurs vaudevilles repris par mes cerfs?... Ma façon de procéder

était simple. Je me reportais à l'époque où notre espèce a fait son apparition. Je prenais l'homme pendant le mois qu'à l'exemple des autres animaux, ses prédécesseurs, il consacrait aux soins de la reproduction, et il ne me restait plus, en apparence, qu'à enchâsser quelques perles et diamants dans une monture un peu fruste pour me retrouver moi-même. C'est alors que dans la belle ordonnance de mes déductions se produisit une catastrophe. Tout bonnement mon primitif se mettait à penser, il apprenait à remonter des effets aux causes et s'apercevait que la sagesse est de rompre la connexion de deux phénomènes dont le second, conséquence du premier, n'apporte que douleurs et soucis. De ce raisonnement sortait un bouleversement prodigieux de nos fonctions reproductrices. Les anciens se plaisaient à féliciter l'homme de ce que, seul parmi les êtres vivants, il possédait une femelle accueillante en toute saison, mais ils ne voyaient dans cette aubaine qu'un présent des Dieux. C'est un méfait de l'âme qui restreint le nombre des naissances et contre lequel se défend l'espèce, en rendant quotidiennes les occasions d'avoir des enfants, ce qui est justement combler les vœux de l'âme qui ne visait qu'à multiplier des plaisirs trop parcimonieusement dosés.

Souvent l'espèce réagit avec plus de succès contre l'intervention humaine. Ainsi dans une région, où, pendant des années, on avait tué beaucoup de cerfs sans détruire un nombre équivalent de femelles, j'ai constaté que dix biches tuées le même jour dans la même forêt, portaient neuf fœtus mâles contre seulement un fœtus femelle. L'espèce réussissait à rétablir une proportion qui n'avait pas été respectée.

Je ne pouvais pas étudier l'évolution de l'amour sans aborder celle de la morale puisque c'est surtout contre les débordements des passions amoureuses que nos religions, nos philosophies et nos lois multiplient les barrières. Une question se posait : les animaux sont-ils capables de faire une distinction entre le bien et le mal? A cela je répondais : oui, jusqu'à un certain point. Cette conviction n'était pas fondée sur ce que mon chien, après avoir commis une faute, revenait vers moi l'oreille basse et la queue entre les jambes.

La prévision d'une raclée à recevoir justifiait amplement sa contrition. Voici une histoire de chien qui met en jeu des sentiments plus élevés.

Mylord était un braque allemand de grande taille, âgé d'un an et remarquablement doué : excellent nez, arrêt irréprochable. Un seul point faible : il se refusait obstinément à rapporter. Non seulement il ne saisissait pas le gibier, parce que le chatouillement de la plume ou du poil sur son palais lui était odieux, mais il ne prenait ni un bâton, ni une pelote. Il était absolument réfractaire et j'avais renoncé à le faire obéir. Chassant en plaine avec lui, je tire un lièvre qui se sauve à toutes jambes. Certain de l'avoir touché, je permets à Mylord de le poursuivre. Ils dépassent tous deux le sommet d'une colline et disparaissent. Au bout de dix minutes Mylord revient au galop portant correctement le lièvre par le milieu du corps. Il fallait voir quel orgueil démesuré trahissait son attitude. La satisfaction d'avoir bien agi brillait dans son regard, se manifestait par mille courbettes et trémoussements joyeux. Ce qui avait dirigé toute sa conduite, c'était un noble orgueil. Il s'était emparé du lièvre hors de ma vue et avait tenu à me remettre un témoignage de son exploit. En route il s'était souvenu des leçons de rapport qu'on lui avait en vain données, et, à la fierté d'avoir pris son gibier, s'était jointe celle d'exécuter une corvée méritoire. J'en eus la preuve, car à partir de ce jour il rapporta sans se faire prier et en perfection.

On m'objectera que Mylord, très attaché à son maître, agissait pour obtenir ses louanges et pas le moins du monde en observance d'une règle de conduite applicable à tous les chiens. Cela est vrai. Je n'en pense pas moins que son aventure permet de supposer que la notion du bien et du mal se différenciait assez nettement au fond de son entendement.

J'admettais cependant que mon opinion sur ce point était contestable, mais il me paraissait hors de doute que si les animaux, considérés en tant qu'individus, sont peut-être privés de discernement moral, en revanche leurs sociétés sont étroitement soumises à des règles strictes.

C'est en première ligne la loi du plus fort qui domine tout sans caractère odieux, car elle est une condition du

bon entretien de l'espèce. A côté d'elle l'accomplissement du rut se révèle comme un devoir sacré envers la race; il ne comporte aucun caprice de sentiment et les journées qui lui appartiennent sont jalousement proportionnées aux exigences de la reproduction. Vient ensuite pour chaque animal la double obligation de protéger sa vie par une vigilance toujours en éveil et de la soutenir par une abondante nutrition. Enfin les soins des mères pour les petits, leur allaitement, leur éducation et souvent la mission de les aider à franchir sans dommages les intempéries du premier hiver [1]. Voilà des commandements certains, dont l'ensemble répond parfaitement à la définition d'une morale, laquelle doit être une règle de conduite fixe. Les animaux ont donc une morale rude, brève et fidèlement observée, ce qui est fait pour nous surprendre, nous autres hommes, qui avons inventé mille morales et ne les pratiquons petitement qu'à condition de les croire dictées par une voix divine. J'en arrivais à penser que la morale humaine est bien moins une règle de conduite, que l'expression d'un malaise, celui d'une intelligence orgueilleuse logée dans un corps qui, par ses origines et son organisation, appartient en entier à l'animalité. En même temps m'apparaissait la vérité profonde qui se cache sous la légende du péché originel. Au milieu de la cohue disciplinée des bêtes, l'homme apportait le pouvoir de découvrir le pourquoi des choses et d'influer sur les causes pour mieux jouir des effets. Son pauvre petit savoir prétendait modifier l'ordre admirable que des milliers de siècles avaient consacré. Et il y parvenait!... Le crime était consommé... Entre l'esprit et la bête s'allumait une guerre qui se poursuit encore en chacun de nous avec des essais de médiation opérés par le sentiment qui doit presque tout à l'esprit, mais penche plutôt vers la bête. Un obscur souvenir de l'époque où nos ancêtres ne connaissaient que la morale des bêtes, transparaît dans notre langage, lorsque

1. On a écrit des livres sur l'entr'aide animale. Sans prétendre la nier, je pense qu'elle n'a jamais un caractère obligatoire et n'a rien à voir avec la morale. J'ai toujours vu que l'animal n'était bienfaiteur que dans un but égoïste. Ainsi le singe est friand des insectes dont il débarrasse un autre singe, et il les croque à belles dents.

nous nommons « folle du logis » notre imagination. Que cette expression peint merveilleusement toute âme que possède l'amour et qu'elle est plus juste que cette autre dont nous nous servons pour exprimer l'état d'un animal tourmenté par l'instinct de la reproduction! Il est en folie, disons-nous. Mais l'homme trahit tout ce qui lui est cher, renie tout ce qui lui est sacré, court à toutes les perditions, parce qu'il orne des plus absurdes fantasmagories une créature que la plupart du temps les intérêts bien entendus de l'espèce, sans parler des siens propres, lui interdisent d'aimer. Décidément, lequel de l'homme ou de la bête est atteint de folie?

Le Pont des soupirs n'était cependant pas un réquisitoire sans merci contre les déportements de l'âme. D'ailleurs le fait même que j'avais, grâce à mon âme, le plaisir de disserter sur ses inconséquences, était de nature à calmer mon indignation et à me donner l'opinion qu'elle était bonne à quelque chose, surtout quand elle n'aimait pas. Au surplus, en poussant plus loin l'examen de notre passion par excellence, n'est-ce pas un phénomène surprenant que ce cortège de scrupules, de délicatesses, de remords dont elle entoure des manifestations que la nature avait voulues simplement brutales? Quelques jours après la représentation de *l'Ame en folie*, une personne très éminente me disait : « Désormais c'est une question réglée : après une pièce pareille, on ne parlera plus de liberté humaine. Vous avez montré que sous chacun de nos actes prédomine l'influence d'un ancêtre quelquefois infiniment lointain. Cet acte nous est donc impérieusement commandé. » J'écoutais ce discours, en me félicitant d'avoir précisément établi le contraire. Au rut des bêtes, simple attraction d'un sexe vers l'autre, non moins obligatoire que l'affinité chimique, j'avais opposé la passion humaine, aux préférences parfois peu judicieuses, mais capable de choisir, de persévérer, de se refréner. A ses transports, à ses dégoûts, à ses hésitations, à ses victoires nous devons probablement ce don magnifique : la liberté. Liberté relative, mais combien supérieure au vouloir insignifiant de l'animal. Lorsque Blanche a le courage de révéler à son mari la tentation qui l'oppresse, elle commet un acte qui n'a pas de précédent chez nos ancêtres animaux, un acte purement

humain; et qu'une créature d'une espèce quelconque obéisse à une impulsion dont il soit impossible de remonter le cours à travers les âges, c'est là un événement extraordinaire dans l'histoire de l'évolution des êtres vivants. Je sais bien que Blanche, au moyen de sa raison, peut comparer son attachement pour son mari à son emballement physique pour Michel et que de cette comparaison dérive sa détermination. Je suppose que sa raison est sans doute un magnifique épanouissement de l'entendement animal et que, par conséquent, tout ce qui se rapporte à cette raison se rattache plus ou moins directement à d'humbles ancêtres. Je reste tout de même rêveur devant un acte tellement neuf que hors de l'humanité il ne se rattache à rien. Blanche, au milieu des sollicitations que lui envoient des milliers d'ancêtres, subit précisément celle qui n'a d'ascendants que parmi les hommes, elle se décide, non pas dans une indépendance absolue, mais avec un sentiment de liberté causé par l'orgueil d'un triomphe sur ses propres instincts, qui ne se rencontre chez aucun mammifère d'une autre espèce. Qu'on ne m'oppose pas mon chien Mylord se résolvant par fierté à un acte dont il ne se souciait guère. Mon chien suivait son plaisir qui était de me faire admirer sa prouesse, tandis que Blanche n'escompte pas la moindre récompense. A côté du lièvre pris par Mylord, placez une chienne en veine de galanterie et vous verrez si Mylord se souviendra de son maître. Mais dans les bras de Michel, si Michel daignait presser sur son cœur l'inflammable Blanche, celle-ci mêlerait à son ravissement les terreurs du remords et formerait le projet d'aller tout avouer à son Justin. Voilà où mène d'avoir une âme!

Je notais aussi que plus un animal acquiert d'intelligence, moins l'amour occupe de place dans sa vie. Dans beaucoup d'espèces d'insectes, la bestiole à l'état parfait n'est même plus capable de manger. Elle revêt sa parure de noces pour aimer et, aussitôt après, mourir. Les reptiles, les oiseaux et la plupart des quadrupèdes ne vivent que pour se nourrir et se reproduire. Tout animal qui devient capable d'accepter une autre occupation et de fournir un travail atteint déjà un degré assez élevé d'intelligence. C'est ce que

nous constatons chez nos serviteurs animaux, le chien par exemple. La même règle s'applique, toutes proportions gardées, à l'homme. Plus celui-ci est stupide et mieux il appartient tout entier à l'amour. L'intelligence, parce qu'elle développe la personnalité, nous interdit le don trop absolu de nous-mêmes. La grande intelligence, lorsqu'elle est amoureuse, sauvegarde sa personnalité en lui imposant une tâche intellectuelle. Les belles phrases ne lui coûtent guère et se donner en parole ne mène pas loin. L'amour est pour l'être supérieur un exercice spirituel du plus excellent effet; pour la personne aimée, c'est du vent. Mais que nous voilà donc loin de la bête qui se donne de la façon la plus éperdue, la plus brutale et la plus passagère!

J'en étais là du *Pont des soupirs* lorsqu'une tuile me tomba sur la tête. J'avais vu l'intelligence humaine transformer un acte très simple, dont le but était la reproduction de l'espèce, en entreprise de luxure assaisonnée de transports lyriques et d'imaginations délirantes. Mais l'espèce, comment allait-elle réagir aux incertitudes de l'hôtesse inattendue? Traversait-elle une crise d'évolution semblable à celles qu'ont dû subir les autres espèces de mammifères avant de s'arrêter aux formes définitives que nous observons? Notre race, dernière venue de toutes, ne pérégrine-t-elle pas à son tour vers la stabilité parfaite? L'amour qui choisit nous dotera-t-il de libertés nouvelles, l'amour charmeur reculera-t-il les bornes du génie, l'amour orgueilleux fixera-t-il enfin notre moralité? Bref, l'héritage des grandeurs de l'âme ira-t-il aux générations futures avant celui de sa folie? Que de problèmes sous l'accumulation desquels je succombais! J'avais beau rêver au son des murmures de la forêt, l'oiseau qui chantait sur ma tête, loin de me révéler, comme à Siegfried, les grands mystères, se faisait un malin plaisir de dénoncer aux biches le traître embusqué. Lorsqu'il faut creuser un puits trop profond pour atteindre la vérité, je perds patience et sors du trou. Un beau matin d'automne j'alimentai mon feu avec les paperasses que j'avais noircies et, ma foi! comme il me fallait un dédommagement, je m'amusai à lire ce que les savants avaient écrit sur le même sujet.

Avec moi tout finit, non par des chansons, mais par une pièce. *L'Ame en folie* met en scène cet écroulement du *Pont des soupirs* qui m'a puni d'un dévouement trop absolu aux idées d'évolution. Puni mais non corrigé, comme on a pu s'en rendre compte dans une séance mémorable. Il s'agit de ma réception à l'Académie française. Les intimes d'Hervieu ont compris que je lui reprochais d'avoir prêché l'amour dans le mariage. Telle n'était nullement ma pensée. Mais j'en voulais à mon illustre prédécesseur qui voyait si bien que l'amour filial est un sentiment de date récente, un sentiment acquis par l'humanité, oui, je lui en voulais de ne s'être pas douté que tous nos autres sentiments, y compris « le vrai, l'invincible amour, c'est-à-dire un état de noblesse dans lequel l'âme parle plus haut que les appétits », sont venus se superposer à de grossiers instincts et tiennent de cette origine suspecte une constitution débile, sur laquelle il serait imprudent de faire grand fond. Le sentiment filial dont il excusait la fragilité dans une œuvre magnifique est implanté dans notre nature par des racines bien plus solides que la tendresse impérissable qu'il prétendait nous imposer. Le jeune animal suit pendant des mois sa mère. Pendant combien de minutes a-t-elle conservé son mâle?

Moi qui ne suis qu'auteur dramatique, je témoignais à Hervieu mon ressentiment de ce qu'il n'était pas philosophe avec une fougue digne de M. Riolle.

Intéresser un public de théâtre à la reconstitution d'une déconfiture intellectuelle était une entreprise presque désespérée. J'ai donné à Riolle une compagne, vivante illustration des rêveries de son époux. Son âme en folie se précipite vers ce qui séduirait n'importe quelle femelle animale, et recule devant des délicatesses de conscience que la bête ne connaît pas. Folie de biche et attachement de femme se combattent en elle jusqu'à ce que triomphe l'attachement. Pour m'obliger à être clair, je l'ai imaginée très simple d'esprit, non dénuée de sens pratique, et, d'un bout à l'autre de la pièce, je la rends attentive aux tergiversations de son Justin. Ce qu'elle comprend doit être à la portée d'un spectateur ordinaire. Elle meurt dans un accès de délire pendant lequel sa mémoire évoque tout ce qui l'a

frappée depuis la veille, sous forme d'une conversation avec le squelette qui est lui-même le symbole, longuement commenté par le curé et Justin, des incohérences dont elle a été l'héroïque victime. Il est amusant de constater que bien des critiques, égarés par le mot « Messaline! » qui termine la pièce, affirment que Blanche meurt en proie à des visions d'une monstrueuse perversité, alors qu'ils ont assisté au cauchemar de son agonie sans perdre un mot des pensées pieuses qui l'ont occupée jusqu'à son dernier soupir.

En 1913 j'étais sorti de ma longue inaction littéraire pour écrire *la Danse devant le miroir*, qui rencontra un accueil que je n'espérais guère pour un drame aussi concentré. *La Nouvelle Idole* fut représentée à la Comédie-Française le 26 juin 1914 avec un succès qui lui présageait les honneurs du répertoire. Tout chaud de ces aventures, j'ai composé la première version de *l'Ame en folie* pendant le mois de juillet 1914 au château de Coin-sur-Seille dont il a été souvent question dans mes préfaces. Je m'étais installé pour travailler devant une fenêtre du rez-de-chaussée donnant sur une vaste terrasse qui domine le parc et les prairies au travers desquelles, dans sa gaine de roseaux, serpente une vaseuse rivière, la Seille, qui va se jeter à trois lieues de là dans la Moselle, sous les remparts de Metz. Je n'avais qu'à lever les yeux pour assister à la résurrection de mon enfance, qui a été heureuse dans ce doux paysage. Je voyais ma grand'mère du côté maternel, que nous nommions « la petite grand'mère » à cause de sa taille mignonne, se promenant le long des allées, escortée de son abbé, un abbé d'*Il ne faut jurer de rien* par certains côtés domestiques, mais instruit, philosophe et lettré. Elle avait supporté de cruelles épreuves, la petite grand'mère. Restée veuve de bonne heure, elle avait successivement vu mourir une fillette de douze ans, puis un fils et une fille d'une vingtaine d'années enlevés le même jour par la fièvre typhoïde, alors que ma mère, désormais son unique enfant et récemment mariée, suivait son mari, lieutenant de cavalerie, dans de lointaines garnisons. C'est donc pour y ensevelir une vie brisée que ma grand'mère s'était retirée du monde, gardant auprès d'elle,

comme aumônier, l'ancien précepteur de son fils. Elle était infiniment spirituelle et gaie, de cette gaîté qui est parfois le dernier refuge de ceux qui n'ont plus rien à perdre. Je l'aimais beaucoup, et à force de l'entendre célébrer nos grands classiques, Molière en particulier, qu'elle adorait, j'ai acquis, dès l'enfance, le goût de la littérature. Hélas! j'ai peur qu'elle ne se soit reproché son imprudence, le jour où je lui ai confié que je travaillais à une comédie. Très pieuse et admiratrice de Bossuet, encore plus que de Molière, elle avait pour le théâtre une sainte horreur. Le chagrin de me voir embrasser une carrière réprouvée par les Pères de l'Église lui a d'ailleurs été épargné. Elle est morte à l'époque où je m'épuisais en vaines tentatives pour faire accepter par un directeur de scène subventionnée *la Figurante* ou *l'Amour brode.*

Pendant que je débrouillais le premier acte de *l'Ame en folie*, il m'arriva d'occuper une heure de récréation à fureter dans un secrétaire encombré de vieilles paperasses. Une lettre d'une écriture enfantine me tomba sous les yeux. Elle venait de Pau et voici ce que je lus :

Ma chère grand'mère,

Je vous ai écrit cette petite lettre en cachette de papa et de maman et j'ai chippé le papier avec lequel je vous écris. J'ai appris il y a deux ou trois jours que papa doit partir le 18 *ou le* 20 *mars pour Metz et je vous demande de lui écrire (sans dire que c'est moi qui l'ai demandé) s'il veut m'émener (*sic*) avec lui à Coin. Je suis sûr que si vous le demandez il le voudra. Gardez surtout le plus grand secret sur ce que je vous ai dit.*

Votre respectueux petit-fils,

F. de Curel.

Monsieur l'Abbé,

Prenez-moi encore cette année pour me faire travailler, je vous promets de mieux travailler cette année.

L'abbé fut miséricordieux pour le repentir de ce gamin de six ans et la petite grand'mère exécuta ponctuellement mes instructions. Mon vœu fut exaucé et je passai l'été à Coin-sur-Seille. Il est à croire que le petit François, en dépit de ses

belles promesses, eut quelques défaillances; en tout cas il avait la mauvaise habitude, que l'âge ne lui a pas fait perdre, de maudire l'effort intellectuel. « Ah! disait-il à sa grand'mère qui cherchait à l'intéresser aux églogues de Virgile, ah! que les petits gardeurs d'oies ont de la chance! Que je voudrais, comme eux, passer mes journées à regarder mes bêtes arrachant l'herbe brin à brin!... »

Fatiguée de mes doléances et résolue à m'administrer une leçon décisive, un beau lundi, ma grand'mère répondit :

— Eh bien, si pendant toute cette semaine monsieur l'abbé est parfaitement satisfait de ton travail, dimanche prochain, après la messe, on te donnera un troupeau d'oies à garder.

Si durant toute mon existence j'étais resté ce que je fus jusqu'à la fin de la semaine je serais devenu un tout autre homme et probablement pas auteur dramatique. Le dimanche suivant, après la messe, le vertueux enfant, armé d'une baguette au bout de laquelle flottait ce qu'en Lorraine nous nommons une frapouille, partait en chassant devant lui un troupeau d'oies babillardes.

— Avant une heure nous le verrons revenir guéri des oies pour toute sa vie!... — disait la grand'mère à l'abbé.

Elle se trompait. Le vertueux enfant ne rentra que le soir, enchanté de sa journée, et comme le lendemain matin, sa houlette à la main, il rassemblait ses volatiles pour les emmener aux champs, on coupa court à la plaisanterie. Ce fut une vocation manquée, mais les oies n'y ont rien perdu!

Lorsque, détournant les yeux de la page sur laquelle s'allongeait le dialogue de *l'Ame en folie*, je promenais mon regard sur la tranquille vallée de la Seille, ce ne sont pas uniquement des scènes du passé qui se dressaient devant moi. Sur ma table, à côté de mon dictionnaire, reposait ma lorgnette de chasse, et je m'en servais pour observer ce qui bougeait dans le paysage.

La vue qui s'offrait à moi n'était plus tout à fait celle de mon époque pastorale. Le chemin de fer de Metz à Château-Salins traverse maintenant les prairies, et sur une colline en face du château, à la place d'un petit bois où autrefois, le soir, on entendait hurler les loups, nos ennemis ont établi un des forts avancés de Metz. Eh bien, vers le 10 juillet,

c'est-à-dire cinq jours après celui où l'on assure que fut décidée la guerre dans un conseil tenu à Berlin, ma lorgnette braquée sur l'intérieur du fort y surprit une agitation insolite. Je suis malheureusement assez vieux pour avoir assisté à l'armement des fortifications de Metz quand éclata la guerre de 70 et ce que j'observai dans le fort de Verny me rappelait tout à fait le branle-bas d'autrefois, si bien que je me demandais si l'on ne projetait pas des manœuvres de forteresse, rien dans la situation extérieure ne dénonçant le péril d'une guerre imminente.

Le lendemain du jour où j'avais remarqué ces belliqueux préparatifs, j'étais en train d'écrire, lorsqu'on vint me prévenir que trois officiers allemands demandaient la permission de visiter le parc. Cela ne pouvait se refuser. Je donnai ordre de les laisser entrer et, pour le cas où ils viendraient sur la terrasse, tout en laissant ma fenêtre ouverte, je fermai les persiennes devant ma table de travail. Deux minutes après, les trois officiers arrivaient accompagnés d'un garde-chasse qu'ils avaient rencontré sur leur chemin. Ils allèrent droit à la balustrade d'où l'on dominait la vallée et immédiatement braquèrent leurs lorgnettes sur le fort, puis ils échangèrent des regards significatifs :

— On voit absolument tout!

— Tout!

Alors l'un d'eux s'adressant au garde :

— Est-ce que votre monsieur reçoit beaucoup de monde?

— Non. Il vient ici pour travailler et ne voit personne.

— Fait-il de la photographie?

— Non.

— Vous en êtes bien sûr?

— Absolument.

— Il n'y a pas de chambre noire dans le château?

— Non, aucune.

Après ce dialogue qui avait lieu en allemand et que je comprenais fort bien, les officiers se retirèrent sans avoir accordé la moindre attention au parc qu'ils avaient demandé à visiter.

Lorsque, quelques jours après, survint l'ultimatum à la Serbie, je n'eus aucune peine à prévoir que la catastrophe d'une guerre européenne était inévitable et pris mes dispo-

sitions en conséquence. Je quittai la Lorraine trois jours avant la déclaration de guerre, emportant mes trois actes de *l'Ame en folie*, que j'avais mis sur pied en un mois. En gagnant la frontière je constatai que les bois étaient remplis de troupes allemandes; au premier douanier français que je rencontrai je demandai si, de son côté, on voyait beaucoup de soldats...

— Des soldats?... Pourquoi?... On dit que c'est arrangé.

L'Ame en folie qui sortait de Lorraine dans un coin de ma valise au milieu des uhlans qui cavalcadaient jusqu'à cent mètres de la gare française d'Igney-Avricourt, n'est pas exactement la pièce que l'on connaît. Selon ma coutume j'ai recommencé plusieurs fois mon œuvre. Cependant la version primitive, celle qui a été écrite à Coin-sur-Seille pendant le dernier mois de paix, était capable d'intéresser, puisque mon ami Lucien Descaves, auquel je l'avais lue dès l'hiver de 1914-1915, en garda bon souvenir. Lorsque pendant l'été de 1919 la Coopérative des Auteurs fut fondée, il en fit un si chaleureux éloge que mes confrères de la Coopérative m'écrivirent pour la demander et, comme je montrais peu d'empressement à livrer une pièce que je jugeais trop philosophique pour la scène, ils me députèrent le bouillant Darzens, directeur du Théâtre des Arts, avec mission de s'emparer du manuscrit de gré ou de force. Il n'eut pas besoin d'employer la force. Je me trouvais alors à Lucerne et fus si touché de ce qu'il avait affronté les interminables formalités du passeport et fait un si long voyage pour obtenir un objet qui me paraissait de si peu de valeur, que je le lui remis séance tenante.

A peine de retour à Paris j'infligeai une lecture de mon œuvre à Antoine dont j'étais curieux de surprendre la première impression et dont les conseils en matière d'interprétation sont pour moi des oracles. L'opinion à laquelle j'attachais tant d'importance fut nettement favorable. Pendant que je lisais la grande scène du second acte, je voyais le visage de mon ami se contracter comme s'il subissait une horrible opération, ce qui est chez lui le symptôme d'un violent enthousiasme, et à la fin de ladite scène il s'écria que « cela aurait au moins le succès de *la Nouvelle Idole* ».

Antoine me rendit le très grand service de m'indiquer Grétillat pour le personnage de Justin; quant à celui de Blanche

Riolle, c'est moi qui ai eu l'idée de le distribuer à Mady Berry dont j'avais discerné le talent dans le rôle de la mère Amélie, que lui avait confié M. Durec lorsqu'il organisa une tournée de propagande qui comprenait *la Fille sauvage* parmi les œuvres représentées. Antoine me rendit un autre service inappréciable, celui de compléter notre mise en scène pendant les dernières répétitions et de donner à mes interprètes les indications suprêmes, si bien que la pièce fut offerte au public dans les meilleures conditions. Le succès de la répétition générale dépassa les prévisions les plus optimistes et l'impression du premier jour non seulement se maintint, mais alla même en s'accentuant devant les spectateurs ordinaires.

La presse fut à peu près unanime à crier au chef-d'œuvre. Cependant, malgré l'universelle bienveillance, il ne se dégageait pas de l'ensemble des articles une compréhension très nette. Bon nombre d'entre eux prétendaient que *l'Ame en folie* exposait les théories du Darwinisme. Riolle leur donne un démenti formel en spécifiant (acte II, scène II, *Th. C.*, p. 306) que l'on abuse de son idée en réclamant d'elle autre chose qu'une explication du maintien des belles espèces. Il ne s'agit donc pas de leurs variations dont s'occupe le Darwinisme. Je mettais un évolutionniste trop libre d'esprit pour s'inféoder à aucune théorie dogmatique en présence de faits qu'il confrontait avec sa croyance. C'est ce que ne font pas les beaux parleurs de salons qui trouvent tout simple que « l'homme descende du singe », sans avoir jamais pris la peine d'examiner à quoi conduit une pareille affirmation. Quand *l'Ame en folie* n'aurait d'autre mérite que celui d'avoir obligé les gens à réfléchir un instant sur ce que l'on affirme sans cesse, je ne me repentirais pas de l'avoir écrite.

Ce qui contribuait à embarrasser beaucoup de critiques, c'était leur prodigieuse ignorance des choses de la nature. Je les entraînais parmi les habitants d'un monde qui leur semblait étrangement nouveau. Si je donne une extension inusitée à cette préface, c'est précisément pour mettre les personnes qui liront ma pièce dans l'atmosphère où celle-ci a été créée. Les bûcherons d'ici comprendraient certainement mieux *l'Ame en folie* que la moyenne du public de Paris, à en juger par les propos qui s'échangeaient pendant

les entr'actes. Mais si la foule qui se pressait au Théâtre des Arts se sentait un peu dépaysée, en revanche elle subissait profondément l'ascendant de la pièce, parce que personne n'échappe à l'amour dans ses manifestations les plus concrètes. Des spectateurs venaient, il est vrai, attirés par la curiosité malsaine d'entendre appeler les choses par leur nom sans hypocrisie ni fausse pudeur, mais ils étaient loin de former une majorité, à en juger par l'extrême attention que tout le monde prêtait aux passages les plus philosophiques.

Comme le remarquait M. Bidou dans un article consacré à mon œuvre, aux yeux de ces gens qui suivaient avec tant de bonne volonté ce drame de la destinée humaine, c'est l'humanité entière qui s'agitait sous les humbles espèces de madame Riolle. Et il ajoutait : « Les spectateurs, solidaires des acteurs, assistent au déroulement commun de leur sort; la majesté des lois ennoblit l'œuvre et ces mystères communiquent une terreur sacrée. »

J'avais, en composant ma pièce, commis une faute de réalisation, c'était de faire apparaître le squelette à la fin du dernier acte. Lorsque Blanche Riolle restait seule dans l'atelier, le public prévenu s'attendait à un miracle, et, les yeux braqués sur l'endroit où l'événement devait se produire, perdait le fil des idées. L'incohérence de la personnalité humaine que symbolise mon squelette restait parfaitement incomprise quoique très nettement exprimée. On voulait voir ressusciter le mort sans le moindre souci de ce qu'il dirait. Dès les premières représentations je me suis aperçu de ma bévue et je projetais d'y remédier en supprimant purement et simplement l'apparition, mais on m'a détourné de le faire pour l'excellente raison que lorsqu'une pièce réussit admirablement il faut se garder d'y toucher. Pendant l'été, mes interprètes organisèrent une tournée de *l'Ame en folie* et, sur mon conseil, sans modifier une phrase de la pièce, changèrent la mise en scène. Le squelette revenait, mais n'apparaissait plus. On était bien forcé de l'écouter puisqu'on n'entendait plus que sa voix. Cette voix, Antoine avait trouvé un moyen admirable de la préserver du ridicule. En effet, bien que nous n'ayons pas souvent occasion de converser avec les trépassés, nous avons des idées très arrê-

tées sur les sons qu'ils émettent et nous nous sentons disposés à rire, lorsqu'on nous donne pour une voix d'outre-tombe celle d'un gaillard robuste et bien portant. Il fallait absolument inventer quelque chose. Antoine imagina le chuchotement. Le squelette chuchotait ce qu'il avait à dire, c'était mystérieux et terrifiant. Jamais on ne remarqua dans l'auditoire la moindre tendance à l'hilarité. La difficulté était que, pour exhaler un chuchotement capable de parvenir jusqu'aux points les plus reculés de la salle, il fallait des poumons d'une puissance exceptionnelle. Parmi les hommes que nous avions à notre disposition, Grétillat était seul à posséder la robuste soufflerie que nous cherchions et il voulut bien ajouter au rôle épuisant de Riolle l'énergique susurrement du mort.

L'Ame en folie a été un très gros succès d'argent pendant environ cent trente représentations et sa carrière était loin d'être terminée lorsque mes confrères de la Coopérative, impatients d'être joués à leur tour, trouvèrent bon d'y mettre un terme. Ils étaient dans leur droit d'après nos règlements, mais la pauvre Coopérative, qui ne rencontrait pas tous les jours l'aubaine d'une œuvre rémunératrice, n'eut pas à se féliciter d'avoir dédaigné les bénéfices que lui réservait encore la mienne, car elle succomba quelques mois après et ce fut la *Comédie du Génie* qui lui porta le dernier coup.

Pendant l'hiver de 1920 la popularité de *l'Ame en folie* fut extrême. Sur les affiches du Music-Hall tout était à la folie. Comme je m'étonnais de cette vogue intense et lui cherchais des causes profondes, Antoine me l'expliquait d'un mot : « Il y a des pièces heureuses; *l'Ame en folie* en est une, voilà tout!... »

La pièce heureuse mit l'auteur en vogue. On me jouait partout : *la Fille sauvage* au Vaudeville, bien que représentée dans des conditions trop hâtives, justifiait la peine que je m'étais donnée de la refaire, en intéressant de nombreux spectateurs. Une reprise du *Repas du lion* obtenait un vif succès au Théâtre-Français où la *Nouvelle Idole* poursuivait sa carrière, et les journaux constataient que Paris s'offrait décidément le luxe d'une saison Curel.

Aussitôt qu'il n'y eut plus le moindre doute sur ce fait extravagant, *l'Ame en folie* cessa, comme par enchantement, de mériter les compliments qui pleuvaient sur elle quelques semaines auparavant.

D'abord, rien de ce que racontait Riolle n'était nouveau, déclaraient de rigides censeurs habitués à célébrer comme d'heureuses trouvailles les démêlés d'un gendre avec sa belle-mère, ou les perplexités d'un mari exclu du lit conjugal. Ce blâme s'accompagnait d'ailleurs de commentaires, qui trahissaient la plus noire ignorance des questions soi-disant rebattues.

Quelle invraisemblance dans le caractère de Blanche! Où a-t-on jamais vu qu'une femme se soit éprise en quelques instants d'un beau garçon? s'exclamaient des naturels de Montmartre, le joyeux pays de la passade et du béguin.

Dans l'avant-propos du second volume des œuvres de Brehm, où ce naturaliste examine les caractères généraux des mammifères, on lit ceci à propos du rut :

> Les animaux les plus lâches d'ordinaire deviennent courageux à ce moment. Le lièvre entre en lutte avec ses semblables et montre relativement le courage du lion. Le cerf timide devient téméraire et dangereux à l'homme lui-même, le taureau est furieux; les carnassiers, par contre, sont plus doux qu'à l'ordinaire.

Cette dernière affirmation est contredite par tous les explorateurs et chasseurs qui ont observé les animaux féroces et par Brehm lui-même dans les chapitres qu'il consacre spécialement au lion, au tigre, etc., et où il constate que ces animaux livrent des combats souvent mortels pour l'un des adversaires. Chacun peut s'assurer que les chiens, qui sont des carnassiers, ne font pas assaut d'amabilité sur les talons d'une chienne en folie; et les loups, comme il m'a été donné de le constater, se déchirent à belles dents. Les chats, qui sont des tigres en miniature, les chats, dans nos greniers et nos jardins, se massacrent pour les beaux yeux des chattes. Un soir, le long d'un sentier forestier, j'ai assisté au combat de deux hérissons. Protégés par leurs épaisses cuirasses, ils ne pouvaient se mordre qu'aux jambes et rien n'était plus drôle que les contorsions auxquelles ils se livraient pour y parvenir. J'ai tué un gros sanglier qui avait tout

un flanc ouvert, et entre deux de ses côtes mises à nu, j'ai trouvé, pareille à une pointe d'épée brisée, la longue défense d'un rival. Mais à quoi bon multiplier les exemples? il faudrait descendre jusqu'à la loge du concierge, où deux serins se disputent à grands coups de bec les faveurs de la serine, reine de la volière.

Cependant, on prenait à la lettre la première affirmation de Brehm et, sans pousser plus avant la lecture, on annonçait péremptoirement que les raisonnements de Riolle ne tenaient pas debout, sous prétexte que les combats de mâles n'existaient que chez les cerfs et que l'amour des autres animaux, y compris les lions, se passait en douceur. Comment ne pas rire en se représentant le lion regardant d'un œil paterne un rival caressant sa lionne? J'avais ri du même rire, vers ma dixième année, en écoutant un vieux curé de campagne expliquer à ma grand'mère que les lions et les tigres du Paradis terrestre étaient pacifiques, parce qu'avant le péché originel, le mal n'existait pas. Les animaux féroces ne tuaient pas : ils broutaient l'herbe!

Il y a quelques semaines, passant par Bâle, je visitais le beau jardin zoologique de cette ville lorsque je me suis trouvé en présence d'un lion et d'une lionne. Ne pas mettre à profit une gracieuseté aussi visible de la Providence, eût été de ma part une inqualifiable ingratitude. Je m'approchai donc aussi près que possible de la cage nuptiale. Mon insistante attention fit entrer le lion dans une crise de rage folle et à maintes reprises il manifesta sa jalousie en se précipitant vers moi, les griffes tendues à travers les barreaux de sa cage et avec des hurlements terribles. Pensez un peu si j'eusse été lion!

La rage inoffensive de cet animal contre un individu d'une autre espèce que la sienne était un amusant symbole des attaques dont on me donnait la comédie. Mon éducation d'auteur dramatique s'achevait sur une leçon où le plus grondé n'était pas le plus vexé.

FRANÇOIS DE CUREL,
de l'Académie française.

Ketzing, 29 août 1921.

LE

MYSTÈRE DU 30 JUILLET 1914[1]

Les pages que nous donnons ici sont empruntées à un grand ouvrage que M. Richard Grelling, auteur de ces deux livres qui ont eu tant de retentissement : *J'accuse* et *le Crime*, compte publier prochainement. C'est par là qu'il terminera la série de ses œuvres accusatrices, qui ont fait le tour du monde, et ont contribué, étant écrites par un Allemand, à dessiller les yeux de la plupart de ses compatriotes sur la question de la responsabilité de la guerre mondiale.

L'affaire du *Lokal Anzeiger*, qui est exposée ici, semble avoir eu plus d'importance qu'on ne l'avait cru jusqu'à ce jour. On ne peut se tenir de comparer cette significative machination à l'incident de la dépêche d'Ems.

Un des épisodes les plus sombres de l'histoire de ces sombres jours qui ont précédé la catastrophe mondiale est ce qu'on a depuis appelé « l'affaire du *Lokal Anzeiger* » du 30 juillet 1914, la publication d'un tirage spécial de ce journal, sa vente dans les rues de Berlin, ce jour-là, après midi. Ce journal annonçait la mobilisation générale des forces de guerre allemandes au monde entier. Cette nouvelle fut démentie par le ministre, M. Von Jagow, dans un message téléphonique adressé aux ambassadeurs de Russie et de France, par le *Lokal Anzeiger* lui-même et par le ministère de la Guerre.

1. Tous droits réservés par l'auteur, spécialement le droit de traduction. Copyright 1922 by Richard Grelling.

En étudiant cette question dans plusieurs passages de mes ouvrages avec les développements nécessaires, je lui ai accordé la signification symptomatique qu'elle méritait, mais, malgré tout, j'ai mis en garde contre l'attribution d'une importance exagérée à cette histoire de journaux, en ce qui concerne la décision de la Russie quant à une mobilisation générale. « Ce qui a entraîné la mobilisation générale russe, écrivais-je dans *le Crime*[1], c'est l'attitude diplomatique et militaire de l'Allemagne et de l'Autriche, dans son ensemble, non pas une simple nouvelle de journaux. » Et ailleurs[2] : « La mobilisation russe est, en fait, l'œuvre de l'Allemagne, cependant ce n'est point une manœuvre de presse accessoire mais bien l'ensemble de l'attitude diplomatique et militaire de l'Allemagne et de l'Autriche pendant ces jours critiques, qui a forcé la Russie, comme à une mesure de sécurité, à la mobilisation générale du 31 juillet. » Je n'accordais ainsi que peu d'importance à l'annonce de mobilisation allemande du 30 juillet.

Mais lorsque fut connu le recueil de documents officiels allemands de 1919, je dus reviser mon opinion. Des notes de Bethmann-Hollweg à Pétersbourg et à Londres qui l'accusaient lui-même[3], du rapport que Lerchenfeld envoya à Munich[4], il fallut conclure que la nouvelle du 30 juillet n'avait sans doute pas exercé l'influence décisive sur la décision russe, mais cependant avait joué un rôle bien plus considérable qu'on ne pouvait le croire d'après les sources que l'on possédait auparavant. Bethmann lui-même avait considéré l'histoire de ce tirage spécial comme assez importante pour s'y référer dans la conclusion de son ultimatum envoyé à Saint-Pétersbourg, conclusion qui fut ensuite supprimée dans les livres blancs. Bethmann, dans son exposé sur l'ultimatum adressé à Lichnowsky, a même écrit : « Je ne crois pas impossible que la mobilisation russe provienne des bruits qui couraient hier ici sur une prétendue mobilisation allemande, bruits absolument faux et démentis

1. I. 452, éd. allem.
2. III. 155, éd. allem.
3. *Documents allemands sur les Origines de la guerre*, D., 488-490.
4. Doc. allds, IV, page 149.

aussitôt officiellement, mais qui furent annoncés comme des réalités à Saint-Pétersbourg. » Enfin, le ministre de Bavière à Berlin, Lerchenfeld, avait écrit au comte Hertling, ministre-président en Bavière, le 31 juillet : « D'après ce qu'on m'a dit aux Affaires étrangères, ce qui a mis toute l'affaire en branle, c'est que l'ambassadeur de Russie, Swerbejew, a annoncé à Saint-Pétersbourg les fausses nouvelles du *Lokal Anzeiger* sans s'assurer de leur vérité. On admet que le démenti qu'il envoya après son message fut insuffisant parce que l'ambassadeur ne voulut pas reconnaître nettement sa faute. »

Ces véritables aveux donnèrent à l'affaire une tournure toute nouvelle. La discussion entre Grey et Bethmann (octobre et novembre 1916) apparut sous un jour différent, et l'on fut porté à donner raison au ministre anglais : il présentait l'ordre de mobilisation russe comme la suite et l'effet de la nouvelle d'une mobilisation allemande, et voyait, dans le lancement de cette nouvelle, une manœuvre raffinée de provocation, une habile tentative pour rejeter la faute sur le voisin. Bethmann, dans son fameux discours du 9 novembre 1916, se défendit contre l'accusation, en prétendant que le message où l'ambassadeur de Russie annonçait l'ordre de mobilisation allemande fut suivi aussitôt par deux télégrammes de démenti et que « les trois télégrammes avaient dû arriver à Saint-Pétersbourg presque en même temps ». La fausse nouvelle aurait donc déjà été rectifiée avant que le gouvernement russe ait donné, de son côté, l'ordre de mobilisation.

Contre l'exposé de Bethmann se firent entendre dès lors de violentes protestations. En Allemagne notamment, Kurt Eisner dans la *Voix du peuple* de Chemnitz, s'appuyant sur des autorités dignes de toute confiance, révéla, sur l'acheminement des télégrammes de l'ambassadeur, des détails qui devaient rendre vraisemblable la thèse de Grey. Citons encore, comme témoin à charge, le journaliste Markow qui, en juillet 1914, représentait à Berlin l'agence télégraphique russe. Celui-ci, dès l'apparition du tirage spécial, téléphona à l'ambassade de Russie la nouvelle de la mobilisation allemande. Puis, en même temps que l'ambassadeur télé-

graphiait à Sazonow, il envoya la nouvelle à son agence. Les deux télégrammes furent acheminés sans retard. Mais lorsque ensuite le démenti du ministère des Affaires étrangères allemand arriva, et que l'ambassadeur et le correspondant à la fois voulurent le transmettre à Saint-Pétersbourg, le bureau télégraphique de Berlin imagina des empêchements de toutes sortes. Loin d'être acheminés aussi rapidement que la première nouvelle, les télégrammes de démenti durent subir un retard de plusieurs heures, par ordre. Ils parvinrent à Saint-Pétersbourg trop tard pour arrêter l'ordre de mobilisation russe : cet ordre n'avait été lancé que pour répondre à l'annonce de la mobilisation allemande [1].

Ainsi deux versions s'affrontaient, diamétralement opposées : celle de Bethmann, d'après qui nouvelle et démenti étaient arrivés presque simultanément à Pétersbourg, et celle d'Eisner-Markow, selon laquelle un intervalle de plusieurs heures s'écoula entre l'une et l'autre. Naturellement, personne en Allemagne ne se préoccupa d'examiner le récit de Bethmann-Hollweg à la lumière de l'exposé auquel j'ai donné, dans mon livre, la plus grande publicité. Ce n'est que l'article récent de M. Semenow, dans *l'Éclair*, qui donna au comte Montgelas l'occasion de défendre son protégé Bethmann, même au delà de la tombe [2].

Où en est la question? Le message de l'Ambassadeur de Russie a-t-il eu un effet sur la décision russe? A-t-il pu l'avoir d'après la suite chronologique des événements? Comme dans toutes les discussions qui touchent à la question des responsabilités, il s'agit d'abord de déterminer nettement le débat. La question est double. Il faut étudier d'abord le lancement de la nouvelle de presse en lui-même pour établir si — comme le prétendait le gouvernement de Bethmann pour sa défense — elle n'est due qu'à l'erreur d'une rédaction de journal, ou bien si des influences officielles secrètes sont entrées en jeu. Il faut voir ensuite si le démenti fut retenu volontairement à Berlin sur un ordre du Gouver-

1. Voir plus de détails sur les révélations d'Eisner dans *l'Humanité* du 2 décembre 1916.

2. Voir *Berliner Tageblatt* du 7 juillet 1921.

nement allemand. Quand même l'on devrait répondre à la seconde question de façon favorable pour le gouvernement allemand, c'est-à-dire par la négative, la première demeurerait entière, et pourrait légitimer toutes les accusations de provocation. D'autre part, comme dans toutes les questions où est en jeu une responsabilité subjective, un fait objectif domine : la nouvelle du 30 juillet a-t-elle, en fait, influencé la mobilisation générale russe?

Notre étude se divise donc en trois parties :

1° Qui est responsable pour le lancement de la nouvelle de presse, un milieu officiel ou un milieu non officiel?

2° Le démenti a-t-il été acheminé vers Saint-Pétersbourg aussi vite que la nouvelle primitive, ou bien a-t-il subi un assez long retard?

3° Entre l'arrivée de la première nouvelle à Saint-Pétersbourg et celle du démenti, s'est-il écoulé un intervalle de temps suffisant pour que l'ordre de mobilisation russe ait pu être lancé? La nouvelle de la mobilisation allemande a-t-elle eu ainsi un effet plus ou moins considérable sur la décision russe?

I

QUI EST RESPONSABLE DE LA NOUVELLE DE PRESSE?

La littérature de guerre étrangère a toujours repoussé comme incroyable l'affirmation du gouvernement allemand, qu'il ne s'agissait là que d'un acte spontané et prématuré d'un rédacteur de journal. Tout le monde savait quelles relations étroites le *Lokal Anzeiger* entretenait, non seulement avec les Affaires étrangères, mais encore davantage avec les diverses autorités militaires.

Après que le fondateur du journal, Auguste Scherl, se fut retiré des affaires, les énormes entreprises de presse de ce journaliste de génie passèrent à un groupe de financiers. Les grands industriels y jouèrent un rôle important. Le *Lokal Anzeiger* devint de plus en plus un organe officieux des cercles dirigeants politiques et militaires. Ses nouvelles sur les événements importants étaient considérées partout,

en Allemagne et à l'étranger, comme d'inspiration officielle et trouvaient une considération particulière. Oman, l'auteur du livre officiel anglais sur les origines de la guerre, affirme que des personnalités qui ont dû être particulièrement bien placées pour juger la situation lui ont déclaré que la nouvelle du *Lokal Anzeiger* provenait presque certainement, non pas du Chancelier, ni des Affaires étrangères, mais du groupe d'officiers qui, dans le Conseil de la Couronne de Potsdam de la veille au soir, avaient pris parti violemment pour la guerre et voulaient mettre les diplomates timorés devant le fait accompli. Oman appelle le *Lokal Anzeiger* l'organe des aides de camp, des conseillers militaires de l'Empereur qui, d'avance, avaient justement calculé que la nouvelle pousserait les ministres russes à des décisions si rapides que l'ordre de mobilisation serait signé avant l'arrivée du démenti. L'événement aurait ainsi confirmé la justesse de ce calcul. René Puaux n'hésite pas non plus à accuser le parti militaire qui désirait rejeter sur la Russie la responsabilité de la guerre. Headlam (auteur de l'*Histoire des douze jours*) note le caractère officieux du *Lokal Anzeiger* et il écrit : « Faute ou hasard (s'il y avait hasard) ne se seraient pas produits si l'on n'avait pas attendu à chaque instant l'ordre de mobilisation ». Sans nous attarder aux sentiments personnels de ces auteurs, remarquons que divers faits empêchent d'attribuer à une erreur ou à un malentendu de la rédaction du journal la nouvelle qu'il publia : ainsi, comme le note Puaux sous sa responsabilité, ce n'est pas seulement le *Lokal Anzeiger*, mais les *Berliner Neueste Nachrichten*, la *Deutsche Zeitung*, la *Deutsche Tageszeitung*, la *Deutsche Warte*, quatre autres journaux de même tendance politique que le *Lokal Anzeiger*, favorables au parti militaire, qui annoncèrent en même temps, à la même heure, le même jour, la même nouvelle. Si le prétexte invoqué par von Jagow dans sa conversation avec l'ambassadeur de Russie, était véritable, si « les feuilles des journaux étaient imprimées d'avance en prévision de toutes éventualités », il apparaît vraiment extraordinaire que cinq directeurs de journaux aient eu en même temps la pensée de faire imprimer d'avance, sur des feuilles volantes, une nouvelle aussi grave sans attendre

de confirmation officielle. Ç'aurait été jouer avec le feu, jeu bien dangereux, jeu criminel et lourd de suites, d'ailleurs sans aucun but pratique, puisque tout journal de Berlin pouvait et peut encore, un quart d'heure après l'arrivée d'une nouvelle, inonder les rues d'un tirage spécial. D'ailleurs, combien de feuilles différentes portant les nouvelles les plus fausses et les plus variées auraient dû être imprimées si les journaux avaient voulu se trouver prêts pour toutes les éventualités! Ainsi l'explication de Jagow est si fragile et si insoutenable qu'elle doit renforcer et non diminuer les soupçons. La note rectificative de Swerbejew semble également confirmer l'affirmation que d'autres journaux ont répandu la même nouvelle : elle parle des « feuillets *des* journaux », non pas des feuillets *du* journal. Jules Cambon, lui aussi, parle des suppléments *des* journaux. L'ambassadeur de France, dont le rapport du 30 juillet sur le Conseil de la Couronne de Potsdam n'a cessé d'être renforcé par les révélations postérieures, estime assuré que le Conseil, sous la présidence de l'Empereur, a décrété la mobilisation qui, comme on sait, vaut la guerre, selon la théorie de l'état-major, et n'a suspendu l'exécution de la décision que pour attendre la détermination de l'Angleterre et le résultat de la correspondance engagée entre Guillaume et Nicolas II. L'état-major aurait insisté pour l'exécution immédiate de la mobilisation, mais ne serait pas encore parvenu à faire triompher son point de vue. Quant à lui, il ignore qui peut avoir lancé dans le *Lokal Anzeiger*, journal généralement officieux, une nouvelle encore prématurée.

Ainsi, nous trouvons exprimé, là encore, le soupçon que la nouvelle de mobilisation est due, non à une invention d'un journal, mais à un acte réfléchi d'origine mystérieuse.

Joseph Reinach, l'auteur du remarquable recueil de documents, *Histoire de douze jours*, considère toute la suite des événements comme mystérieuse, et, avec beaucoup de pénétration, se demande pourquoi, si le tirage spécial était préparé longtemps d'avance, c'était justement la date du 30 juillet qu'on avait imprimée.

Très intéressant et très significatif est aussi le récit de Ph. Scheidemann qui, dans son livre *la Débâcle*, citant le

texte de la feuille volante, attire notre attention sur la dernière phrase : « La décision de l'Allemagne n'est que la réponse rendue indispensable aux préparatifs menaçants de la Russie, dirigés autant contre nous que contre notre alliée l'Autriche-Hongrie ». De la publication de ce tirage spécial, le parti social-démocrate tira une conséquence immédiate : il fit partir en Suisse ses chefs Ebert et Braun « au service du Parti », c'est-à-dire pour prendre les mesures de sécurité matérielle qui s'imposaient. A la gare, au moment du départ, on reçut la feuille volante du *Lokal Anzeiger* où le journal reconnaissait sa grave faute. Mais on y attacha si peu de foi, qu'on laissa, malgré tout, les camarades partir pour la Suisse.

Tel est le jugement que les chefs de la Social-démocratie, à coup sûr bien renseignés sur la situation générale, sur les événements de la haute politique, portaient sur la nouvelle de ce journal officieux que Bethmann et Jagow tâchaient de représenter comme le domaine privé de quelques rédacteurs.

Peut-on s'étonner alors que les maîtres de la Russie, que tous les hommes d'État étrangers aient eu la même opinion et qu'ils aient considéré la manœuvre comme une preuve de la volonté belliqueuse de l'Allemagne? Je signale en terminant une observation de René Puaux que je ne peux pas contrôler et dont je dois lui laisser la responsabilité (*Le Mensonge*, édit. all., p. 86) : le correspondant du *Neuer Wiener Tageblatt* à Berlin, M. Frankfurter, aurait annoncé à son journal la mobilisation allemande le 30 juillet à dix heures du matin, trois heures avant l'apparition du tirage spécial, en remarquant qu'il tenait la nouvelle d'un aide de camp de l'Empereur. La nouvelle se répandit dès l'après-midi dans les cercles diplomatiques de Vienne, comme il ressort du rapport de l'ambassadeur de France, M. Dumaine, qui, après avoir raconté l'importante entrevue de Berchtold et de Schebeko, termine par cette remarque pessimiste : l'entretien amical des deux hommes d'État avait ouvert quelques perspectives de localisation du conflit « lorsque la nouvelle de la mobilisation allemande est parvenue à Vienne ». (*Livre jaune*, n° 104.)

En somme, les soupçons et les opinions que je viens de citer peuvent se résumer ainsi : il s'agit d'une manœuvre de presse montée par ceux qui voulaient la guerre, d'une part pour dominer la faible résistance du gouvernement civil par la proclamation immédiate de la mobilisation, d'autre part pour que cette guerre apparût, aux yeux du peuple même et du monde entier, comme une guerre défensive, arrachée à l'Allemagne par la mobilisation russe. Les Bethmann, les Jagow et leurs acolytes se séparaient, je crois, plus ou moins de cette manœuvre des militaires; car c'était contre eux qu'elle était dirigée. Bethmann, à l'instant où les feuilles volantes apparurent dans les rues de Berlin, n'avait pas encore complètement capitulé devant Moltke. Pendant la nuit il avait encore envoyé à Vienne ses fameuses notes, recommandations timorées qui, sans arguments décisifs, ni accent péremptoire, semblaient engager l'Autriche à la conciliation, mais que Vienne, après les paroles et les actes précédents de Bethmann et Jagow, ne considéra pas et ne pouvait considérer comme une sérieuse tentative pour éviter la guerre.

Sans insister ici sur l'insuffisance de ces dépêches, sur leur peu d'importance comme pièces à décharge, on peut dire que Bethmann, le 30 juillet, n'était pas encore passé avec armes et bagages au parti de la guerre. Cet éternel irrésolu vacillait encore entre le bien et le mal, comme le prouve le discours qu'il tint le jour même au Conseil des ministres prussiens. Il pouvait encore se vanter d'avoir, contre les militaires qui voulaient déclarer immédiatement l'état de « danger de guerre », défendu devant l'Empereur, non sans succès, une opinion plus modérée. Mais il ne s'agissait pas même pour lui de rejeter purement et simplement la guerre, mais d'attendre la fin de l'action diplomatique engagée à Vienne. Le délai que le 29 juillet l'Empereur avait consenti à son Chancelier, les militaires désiraient le raccourcir le plus possible, car ils préféraient sacrifier la paix plutôt que l'avantage tactique de l'offensive. Bethmann pouvait attendre, mais Moltke ne le voulait pas. Dès le 26 juillet il avait transmis aux Affaires étrangères l'ultimatum que l'on devait adresser à la Belgique. Dès le 29,

avant que fût parvenue à Berlin la nouvelle de la mobilisation partielle russe, il rédigea un « jugement sur la situation politique[1] » qu'il fit passer au Chancelier; il décrivait la suite des mobilisations probables des divers États. Il insistait sur le désavantage politique d'une mobilisation antérieure de l'Allemagne qui permettrait à la Russie d'affirmer qu'elle se trouvait attaquée. L'Allemagne ne voulait pas, déclarait-il, amener cette guerre terrible, qui pourtant paraissait inévitable « à moins d'un miracle ». Tout cela se passait le 29 juillet, avant l'arrivée de la nouvelle de la mobilisation partielle russe, avant les projets de compromis russo-anglais, dont l'acceptation eût rapidement assuré le « miracle de la paix ». Ce n'est point ici le lieu de présenter les faits dont l'ensemble constitue une chaîne de preuves contre l'état-major, et vérifie la thèse que j'ai soutenue toujours : l'état-major allemand, dès le début du conflit austro-serbe, a pensé à la guerre européenne; dès le retour de l'Empereur il a cherché à le convaincre par tous les moyens; et enfin, par une véritable pression, il a cherché et réussi à forcer le gouvernement allemand civil à entrer en guerre. Je ne fais qu'indiquer les déclarations de Moltke que rapporte le ministre Lerchenfeld. Celui-ci, plusieurs mois avant l'assassinat de l'Archiduc, avait dit que tant par la supériorité de l'artillerie allemande et du fusil allemand que par l'insuffisance des formations de la troupe française, l'occasion était plus propice qu'elle ne pourrait l'être dans un avenir même lointain[2]. Le 5 août 1914, Moltke, d'après le rapport de Lerchenfeld[3], tint des propos qui ne peuvent être considérés, si les mots ont quelque sens, que comme l'aveu péremptoire de la volonté de l'Allemagne d'engager une guerre préventive. « La Russie peu prête, l'armée française traversant une période de crise et de modification, la guerre offensive de l'Entente contre l'Allemagne résolue et préparée pour 1917 », tels sont les motifs pour lesquels Moltke considère comme un bonheur l'établissement d'une mine qui mette le feu aux poudres. Les rapports de la légation de Bavière

1. Doc., n° 349.
2. Doc. IV, 151.
3. Doc. IV, 157.

sont remplis de déclarations semblables où se trahit Moltke et où se révèle l'activité nettement belliqueuse de l'état-major. Le recueil de documents de 1919 montre par quelques exemples caractéristiques quelle tragédie d'intrigues se joue dans les coulisses du château entre l'état-major décidé à la guerre et qui s'y précipite sans aucun scrupule, et le ministère des Affaires étrangères craintif et faible[1]. L'ensemble des documents prouve la justesse du diagnostic que j'établissais, dès décembre 1914, dans le livre *J'accuse*. Les rapports des ambassadeurs étrangers du 30 juillet, en particulier ceux de Jules Cambon, prouvent nettement que les chefs de l'armée, comme l'ont avoué Jagow et Zimmermann, désiraient une mobilisation générale, quoiqu'il n'y ait eu jusque-là qu'une mobilisation partielle russe contre l'Autriche. Car, selon eux, tout retard représentait une perte de forces pour l'armée allemande. Or, la mobilisation allemande est, comme on sait, équivalente à la guerre, donc l'état-major allemand, le 30 juillet, voulait la mobilisation générale avant la mobilisation générale russe. Ce n'est donc pas la Russie, mais la volonté de l'état-major allemand qui est cause de la guerre.

Une nouvelle preuve à l'appui de cette thèse nous est donnée par M. H. Delbrück dans sa polémique avec Headlam dans la *Contemporary Review* (mars 1921). Il nous raconte — et il est placé pour le savoir — que Moltke, dès le 29 juillet, donc au Conseil de Potsdam, a réclamé l'envoi d'un ultimatum à la Russie, car « il considérait la guerre comme inévitable, et voyait le seul espoir de salut dans une attaque immédiate ». Voilà la preuve de ce que pendant six ans a cru l'opinion publique du monde entier. Mais comment un homme qui livre au public un tel argument contre l'Allemagne peut-il encore plaider son innocence? Voudrait-il nous persuader que Moltke, au 29 juillet, a poussé au déchaînement immédiat de la guerre pour adhérer ensuite à l'opinion plus modérée et se soumettre à la volonté du « pacifique » Bethmann? Ce serait un tel renversement de toutes les vérités admises jusqu'à ce jour que je ne crois pas que Delbruck ait voulu proférer une telle assertion. Il ne reste

1. Cf. en particulier les nos 441, 450, 451, 464, 502, 503.

donc qu'une solution : que le gouvernement civil allemand s'est soumis à la volonté des chefs militaires, qui à partir du 30 juillet ont formé le véritable gouvernement. Nous en avons le témoignage classique du sous-secrétaire Zimmermann qui, dans sa dernière conversation avec le ministre de Belgique Beyens, alors qu'il affirmait l'amour de la paix des Affaires étrangères — auquel je ne crois guère justement en ce qui le concerne — ajoutait l'explication suivante : « Un pouvoir supérieur est intervenu pour précipiter la marche des événements. C'est l'ultimatum de l'Allemagne à la Russie..., au moment même où le cabinet de Vienne montrait des dispositions plus conciliantes, qui a déchaîné la guerre[1]. » Beyens raconte aussi dans son livre *l'Allemagne avant la guerre* que Jagow et Zimmermann — le dernier le déclara lui-même au ministre — firent les plus grands efforts dans l'après-midi du 1er août pour retarder l'ordre de mobilisation. Mais ces efforts, « la dernière manifestation de leur pacifisme expirant ou le dernier réveil de leur conscience », échouèrent devant la résistance inébranlable du ministre de la Guerre et des chefs de l'armée.

Voici une dernière preuve de la volonté qui animait le parti de la guerre, alors que les Affaires étrangères vivaient dans l'hésitation et les atermoiements. Junius Alter, *alias* Kapp, écrit dans son fameux pamphlet contre Bethmann : « Les efforts violents des chefs de l'armée réussirent le jeudi 30 juillet à persuader à moitié l'Empereur de la nécessité impérieuse de cette manœuvre (la mobilisation), si bien que dans l'après-midi des organes de la police berlinoise et le *Lokal Anzeiger* annonçaient déjà la mobilisation ». A cette révélation essentielle pour notre recherche le militariste Kapp noue une attaque contre Bethmann, il l'accuse d'avoir, malgré toutes les pressions, retardé la mobilisation de deux jours, jusqu'au moment où les chefs militaires, pour faire triompher leur volonté, durent menacer l'Empereur de leur démission.

L'attaque nous importe peu. Ce qui nous intéresse, c'est le rapport qui, suivant l'exposé de cet homme bien informé, existe entre l'intrigue Bethmann-Moltke et la

1. *Livre gris*, II, n° 52.

nouvelle du *Lokal Anzeiger*. L'Empereur était en partie gagné à l'idée du parti militaire. Ce qui demeurait d'hésitation dans son esprit, c'était la manœuvre de presse qui devait le faire disparaître. La publicité brutale qu'on donnait à la mobilisation, qui déjà décidée en principe n'avait pas encore été ordonnée par l'Empereur, égara la Russie, la poussa à mobiliser et permit à l'Empereur et à son Chancelier de se déclarer attaqués.

Si nous considérons donc la suite des événements, les documents, les preuves, l'ensemble des indices, et surtout si nous nous plaçons dans l'état d'âme du militarisme prussien qui préférait déchaîner une guerre plutôt que de renoncer au moindre avantage tactique, si nous réunissons les quelques arguments que nous avons cités sans pouvoir en donner ici la totalité, nous devons arriver à nous persuader que la manœuvre de presse du 30 juillet est l'œuvre du parti de la guerre, qu'elle devait entraîner définitivement dans le tourbillon le navire de l'État qui s'avançait déjà vers la catastrophe.

II

LE DÉMENTI A-T-IL ÉTÉ ACHEMINÉ NORMALEMENT VERS PÉTERSBOURG OU A-T-IL SUBI EN ALLEMAGNE UN RETARD PLUS OU MOINS LONG?

Cette question n'a pas de rapport avec la première : il reste possible que la nouvelle de presse ait été une manœuvre du parti de la guerre, mais que cette manœuvre ait pris fin avec l'apparition des feuilles volantes, et que le démenti du ministère des Affaires étrangères ait été acheminé normalement vers la Russie.

Il est possible au contraire que dans l'acheminement du démenti les mêmes influences se trouvent en jeu que lors du lancement de la nouvelle, qu'on ait tâché d'assurer à la nouvelle une avance telle qu'elle produisît à Saint-Pétersbourg l'effet voulu. Dans le deuxième cas on aurait affaire à une continuation de la manœuvre; mais, même dans le

premier cas, l'intervalle normal entre les divers télégrammes, un intervalle qu'aucun artifice n'aurait allongé, aurait pu à la rigueur suffire aux intentions du parti de la guerre allemand. Ce point n'a donc pas une importance capitale.

Comme dans toutes les discussions sur les responsabilités pendant et après la guerre, les accusés et leurs défenseurs tâchent de détourner l'attention de leurs auditeurs et de leurs lecteurs sur des détails insignifiants. C'est ainsi que Bethmann-Hollweg, dans son discours du 9 novembre 1916, s'est expliqué longuement sur la suite chronologique des télégrammes de l'ambassade de Russie et s'est contenté, à propos de l'*origine* de la nouvelle de presse, de remarquer qu'il s'agissait là d'une erreur de rédaction. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore, dans le *Berliner Tageblatt*, prend la parole le grand avocat de l'innocence allemande, le général comte Montgelas, ci-devant pendant la guerre le plus fervent accusateur du gouvernement impérial. Il veut décharger de toute responsabilité le gouvernement de Berlin en établissant avec sa minutie habituelle les heures de départ et d'arrivée des télégrammes de démenti de Swerbejew. Mais il se garde de faire aucune lumière sur l'origine à Berlin et l'effet à Pétersbourg de la fausse nouvelle. Il traite les soupçons qu'a provoqués cette manœuvre de presse « d'absurdité et de légende à propos de quoi chaque apprenti diplomate ne peut que branler la tête ». Derrière ce noble emportement, se cache le désir habile de duper le lecteur : au lieu de s'attaquer au nœud de la question, le défenseur de l'état-major combat contre des moulins à vent.

De quoi est-il question en effet? Le tirage spécial fut répandu dans les rues de Berlin — tous les documents en témoignent — à 1 heure de l'après-midi environ. M. Dillon, dans son livre l'*Allemagne et nous*, prétend même (ce que je ne peux pas contrôler) que le tirage du *Lokal Anzeiger* ne fut répandu que dans les environs d'Unter den Linden, dans le quartier où sont établies la plupart des ambassades, notamment celle de Russie, pour que la nouvelle fût immédiatement transmise à Pétersbourg. Si nous suivons la série des événements, sans nous attarder à ce détail, d'après le propre récit de Bethmann-Hollweg, dans son discours

du 9 novembre 1916, l'ambassadeur de Russie, immédiatement après l'apparition des feuilles spéciales, donc peu après 1 heure, envoya à Pétersbourg le télégramme qui dans le *Livre orange* porte le n° 61. Ce télégramme, le premier en date et le plus décisif, le comte Montgelas l'ignore, ne s'occupe ni de son origine, ni de l'heure de son départ. L'on n'a pas su qu'il ait subi aucun retard, ni qu'on l'ait acheminé par voie détournée. Nous devons donc admettre que la nouvelle de la mobilisation allemande est parvenue à Pétersbourg par voie directe et avec une rapidité normale. Un télégramme si important de l'ambassade, parti de Berlin peu après 1 heure, a dû arriver à Saint-Pétersbourg après un espace de une heure et demie, donc vers 2 h. 1/2 (heure de l'Europe centrale), ou 3 h. 1/2 (heure russe).

Le secrétaire d'État von Jagow donna, comme on sait, un démenti immédiat par téléphone aux ambassades de France et de Russie. Comme heure du démenti, M. Cambon dans son rapport donne 2 heures de l'après-midi. Du côté russe, nous n'avons aucun renseignement précis sur l'heure du coup de téléphone de Jagow à Swerbejew. Bethmann et Montgelas se taisent sur ce point. Mais comme Swerbejew dans son télégramme de démenti parle d'une nouvelle lancée « *tout à l'heure* », on devrait admettre que le coup de téléphone eut lieu au plus tard à 2 heures. Autrement ce serait une charge contre Jagow. Et notons justement que d'après les heures que fixe Montgelas, cette appréciation défavorable n'est pas exclue. Après le coup de téléphone de Jagow, Swerbejew — comme Bethmann l'a rapporté — rédigea en clair un deuxième télégramme, qui ne fut pas imprimé dans le *Livre orange* russe et qui porte : « Prière considérer comme non avenu télégramme n° 142, explication suit. » Ce télégramme — nous l'apprenons par M. Montgelas — fut mis au bureau de poste n° 64 seulement à 4 h. 30 de l'après-midi. De là il fut expédié au Bureau Central télégraphique et acheminé à 5 h. 27 vers la Russie. Si Jagow a téléphoné à Swerbejew en même temps qu'à Cambon, il reste inexplicable que l'ambassadeur de Russie ait conservé par devers lui un démenti d'importance si capitale pendant 2 heures et demie. Une telle attitude eût

témoigné d'une étrange désinvolture et d'une négligence qui touchent à la trahison.

On ne la peut guère attribuer à un diplomate pondéré, à un diplomate qui occupait un poste si marquant. Ainsi jusqu'au moment où on nous affirmera, par une déclaration formelle, que le démenti téléphonique à l'ambassadeur de Russie eut lieu à 2 heures, nous devons considérer comme *possible* qu'il n'ait été communiqué que bien plus tard, vers 4 heures par exemple. Il n'y avait besoin que d'une minute pour écrire les dix petits mots du second télégramme en clair, d'un quart d'heure pour le porter au bureau de poste. La perte de temps, l'intervalle qui s'est écoulé entre les deux télégrammes reste inexplicable : c'est un mystère dont nous réclamons l'explication.

Personne à ma connaissance n'a contesté la rédaction et l'envoi d'un troisième télégramme de Swerbejew, immédiatement après le deuxième. Ce télégramme chiffré nous est connu par le *Livre orange* où il porte le n° 62; il contient l'explication détaillée qu'annonçait le deuxième télégramme. En voici le texte : « Le ministre des Affaires étrangères vient de me téléphoner pour communiquer que la nouvelle lancée tout à l'heure, de la mobilisation de l'armée et de la flotte allemandes, est fausse; que les feuillets des journaux étaient imprimés d'avance en prévision de toutes éventualités et mis en vente à 1 heure de l'après-midi, mais que maintenant ils sont confisqués. » Ce télégramme, comme le deuxième, n'est parvenu qu'à 4 h. 48 au Central télégraphique venant du Bureau 64. Chose vraiment extraordinaire, le chercheur minutieux qu'est Montgelas nous abandonne ici, il ne nous apprend pas l'heure où fut *remis* au Bureau 64 le troisième télégramme chiffré russe. Ce n'est d'ailleurs là qu'un point de moindre importance.

Ce qui importe, c'est que les deux télégrammes ne sont parvenus au Central télégraphique qu'à 4 h. 48, qu'ils ont été acheminés vers la Russie, le premier à 5 h. 27 seulement, le deuxième à 5 h. 37. Si nous admettons, — comme nous devons le faire, — que le télégramme annonçant la mobilisation allemande est parvenu au Central peu après 1 heure, pour être acheminé aussitôt à destination, *près de quatre*

heures et demie se seraient écoulées entre le départ du premier télégramme et celui des deux suivants. En vérité un tel intervalle suffisait largement pour que le tsar et ses conseillers prissent la décision définitive, transformassent en mobilisation générale la mobilisation partielle du 29 juillet.

Ainsi, une fois de plus, Bethmann a trompé le Reichstag de la façon la plus scandaleuse. Les trois télégrammes de l'ambassade ne sont point, comme il le prétendait, parvenus «presque simultanément» à Saint-Pétersbourg: ils ne le peuvent pas, puisque, entre l'expédition du premier et celle du second, quatre heures de temps se sont écoulées. Du même coup se trouve ruinée l'affirmation du Chancelier que « le gouvernement russe n'a pu être dans l'erreur qu'un bref instant, et croire que la mobilisation générale avait été ordonnée en Allemagne ». Cet instant si court a duré quatre ou cinq heures.

Nous ne sommes pas encore à la fin de notre règlement de comptes. Je n'ai parlé jusqu'ici qu'en général de l'acheminement des télégrammes. Mais par quelle voie, dans quelles conditions précises s'est-il effectué? Là encore, les recherches minutieuses du comte Montgelas tournent à son désavantage. Il nous raconte avec simplicité « qu'à la suite d'un dérangement survenu dans les fils directs de Pétersbourg, les deux télégrammes durent être acheminés par Varsovie ». Ils ont donc suivi une voie détournée, ce que n'avait point fait le premier télégramme. Ainsi, le retard déjà considérable entre ce télégramme et ceux qui le suivirent s'est accru du fait qu'il fut acheminé directement, les autres par voie détournée. Cette différence de durée de transmission, je ne puis exactement l'évaluer, mais elle existe à coup sûr et n'est point négligeable. Ce nouveau facteur de retard ne disparaîtrait qu'au cas où le premier télégramme aurait été également détourné par Varsovie. Jusqu'à ce qu'on nous le prouve, il est bien permis de voir là encore un accident qui n'a guère dû causer de soucis aux autorités — surtout aux autorités militaires — de Berlin.

Même dans les plus petits détails, M. Montgelas ne nous abandonne pas. Il nous révèle que le bureau de réception de Varsovie, à l'arrivée des deux télégrammes de démenti, adressa au bureau expéditeur de Berlin des demandes d'éclair-

cissement et de confirmation, et d'autres questions du même genre. Ce n'est qu'après les explications, qu'il se décida à admettre et à retransmettre les télégrammes. Je ne suis qu'un profane; je ne puis me prononcer sur le caractère usuel ou exceptionnel de pareilles demandes, mais une chose demeure établie : qu'elles n'ont pas contribué à accélérer la transmission de ces télégrammes. Ces génies bienveillants qui ont, si à propos, dérangé le fil, auraient-ils aussi bouleversé les mots et les chiffres de l'ambassade de Russie?

Résultat : même si nul pouvoir supérieur n'a contribué à déranger ou à arranger le système de démenti, entre l'arrivée du premier télégramme et celle des deux suivants il s'écoula au moins quatre heures, si l'on ne tient compte que de la différence des heures de départ. Le retard des télégrammes de démenti s'accrut encore d'un temps considérable, par suite de l'acheminement par voie détournée et des questions du bureau de Varsovie. Il n'est donc point exagéré d'évaluer *au moins à cinq heures* la différence à l'arrivée à Saint-Pétersbourg. Si donc le premier télégramme est parvenu à Saint-Pétersbourg à 2 h. 30, — heure de l'Europe centrale, — les autres télégrammes ne seraient parvenus qu'à 7 h. 30 (ou 8 h. 30 heure russe), entre les mains du tsar et de ses conseillers. Mais à cette heure, — les documents authentiques permettent de l'établir, — les télégrammes portant ordre de mobilisation étaient déjà partis pour les corps d'armée qu'ils concernaient. Un général de brigade du gouvernement militaire de Pétersbourg avait reçu l'ordre, le 30 juillet à 7 h. 45 du soir; on l'avait reçu à Varsovie à 8 h. 15 du soir[1]. Les experts de la Commission d'enquête ont estimé que l'ordre avait dû être lancé vers 7 heures, heure russe. Ainsi nous avons la preuve formelle que le télégramme qui démentait la mobilisation allemande n'a pu parvenir à Pétersbourg qu'à une heure où l'ordre définitif de mobilisation — simple réplique à la mobilisation allemande annoncée — avait été lancé, passé aux commandants militaires et avait reçu un commencement d'exécution. La *manœuvre de presse* de ceux qui, à Berlin, voulaient la guerre, a produit son effet,

1. *Livre blanc allemand*, 1921, p. 81, 82.

qu'elle se soit bornée à lancer la fausse nouvelle, ou qu'elle se retrouve dans l'affaire du démenti.

Je ne puis ici, en attendant de rechercher les responsabilités qui entrèrent en jeu dans cette dernière entreprise, que répéter mes doutes et mes soupçons — doutes et soupçons qui doivent venir à l'esprit de tous ceux qui ont quelque connaissance de la question des responsabilités — et les exprimer ainsi :

Pourquoi ne nous communique-t-on point l'heure où fut remis le premier télégramme de Swerbejew? Pourquoi ne nous offre-t-on aucune explication du fait singulier que les télégrammes de démenti ne furent remis qu'à 4 h. 30, alors que le démenti dut être donné vers 2 heures? L'accident qui rendit inutilisable le fil direct de Pétersbourg existait-il au moment de l'expédition du premier télégramme, ou bien celui-ci a-t-il pu être acheminé directement? Quel sens faut-il donner aux questions du bureau de Varsovie? Ces questions furent-elles posées également à propos du premier télégramme?

Ces questions, et bien d'autres, doivent trouver une réponse avant que nous renoncions à croire que ce sont encore les mêmes agents provocateurs qui sont entrés ici en ligne, les mêmes qui, — selon le soupçon de Scheidemann, — lancèrent le tirage spécial. En tout cas, qu'il s'agisse d'acte malveillant ou de coup du hasard, grâce à l'intervention de M. Montgelas, nous voyons s'écrouler la thèse qu'il voulait soutenir, nous voyons prouver ce que le journaliste russe Markow pensait dès 1914, ce que niait Bethmann, ce que révéla Kurt Eisner : *les télégrammes ne sont pas arrivés simultanément*, — les derniers subirent un retard de plusieurs heures, de cinq heures au moins. Tel est le résultat de notre étude. Quant à la question de la responsabilité du gouvernement allemand dans ces événements, tout homme qui n'est ni aveugle, ni prévenu peut la résoudre selon son propre jugement à la lumière des arguments qui ont été exposés ici.

Il me faut, à la fin de ce chapitre, m'arrêter sur une opinion de M. Montgelas : il tâche de prouver l'absurdité de toute intervention cachée des autorités allemandes dans la suite des faits. Il est, déclare-t-il, impossible qu'on ait tenté de retenir les télégrammes de démenti de Swerbejew, pour

deux raisons : d'abord le télégramme n° 62 du *Livre orange* était chiffré, donc on ne pouvait pas savoir si, précisément, ce télégramme contenait le démenti. D'autre part, comme toutes les missions étrangères annoncèrent en même temps la nouvelle à leurs gouvernements, il eût fallu suspendre tout leur trafic télégraphique. Les deux prétextes sont également vains : on savait par le deuxième télégramme en clair, de Swerbejew qu'il allait être suivi d'un démenti plus explicite. On n'avait besoin que de guetter le troisième télégramme chiffré et de le retenir ainsi que celui qui l'avait précédé. La deuxième raison qu'invoque M. Montgelas est encore plus futile : lui-même a établi que le *Livre bleu* anglais ne contient pas de rapport de l'ambassadeur sur cette affaire de presse. Mais, quand même tel ou tel diplomate eût transmis un rapport sur l'affaire, ce n'était pas seulement indifférent à ceux qui à Berlin voulaient la guerre : cela leur était agréable. Les autres gouvernements devaient s'égarer dans la croyance que l'Allemagne *n'avait pas* mobilisé et que la nouvelle lancée par les journaux était *fausse*. C'est pourquoi — Montgelas l'affirme, et je ne le mets pas en doute le moins du monde, — on a laissé passer tranquillement le télégramme de Cambon [1]. Vis-à-vis de la Russie seule, la situation était autre. C'est là, à Saint-Pétersbourg, qu'il fallait *annoncer la nouvelle et taire le démenti*. C'est là qu'il fallait provoquer la mobilisation en annonçant et en ne démentant pas la mobilisation allemande. Il n'existait donc pas la moindre raison pour arrêter vers les autres capitales l'essor des télégrammes comme on l'arrêtait vers la Russie.

D'après mon opinion personnelle, — et elle s'appuie sur une longue étude des matériaux, — cette affaire du tirage spécial est comme un miroir véridique des courants qui se heurtaient au voisinage de l'Empereur. D'un côté, l'état-major, réclamant le déchaînement immédiat de la guerre, soutenu par le ministre de la Guerre et les généraux de la cour; de l'autre côté, rempli de crainte, reculant encore devant les dernières conséquences, le ministère des Affaires Étrangères, dont le chef, sans doute à moitié convaincu, prêt à jeter l'arme, la tenait encore d'une main découragée. Et le drame

1. *Livre jaune*, n° 105.

fut rapide. Premier acte : le parti militaire lance, on sait pourquoi, l'ordre de mobilisation générale; deuxième acte : le parti civil, pour retarder les conséquences inévitables d'une telle nouvelle, la dément; troisième acte : le parti militaire réussit à séparer la nouvelle et le démenti par un intervalle qui suffit pour que les Russes, sous l'impression de la mobilisation allemande, décident et exécutent la mobilisation générale.

III

L'ANNONCE DE LA MOBILISATION GÉNÉRALE ALLEMANDE A-T-ELLE EU UNE INFLUENCE SUR LA MOBILISATION RUSSE? POUVAIT-ELLE EN AVOIR D'APRÈS LA SUITE CHRONOLOGIQUE DES ÉVÉNEMENTS?

Nous avons déjà effleuré la dernière question dans nos études précédentes : nous n'allons qu'examiner de plus près la suite des événements.

Ce qu'il s'agit avant tout de savoir, c'est quand le tsar a signé l'ukase de mobilisation générale. Les opinions qu'on a exprimées sur ce point, les rapports qu'on a écrits diffèrent de façon qui n'est pas négligeable. La plupart des historiens et des témoins s'accordent sur un point : le tsar a dû donner oralement l'ordre dans l'après-midi entre 4 et 5 heures (heure russe), mais l'ordre écrit ne fut signé que plus tard, vers 7 heures. Dans le *Livre blanc*, nous lisons que « le 30 juillet vers 4 heures la décision fut prise, et que l'ordre fut lancé vers 7 heures du soir[1] ». Selon Paléologue, dont l'indication de l'heure précise demande, nous le verrons après, une rectification, le tsar chargea vers 4 heures Sazonow de téléphoner au chef d'État-major général Januschkewitsch qu'il ordonnait la mobilisation générale[2]. D'après la déposition de Januschkewitsch dans le procès Soukhomlinow, ce coup de téléphone fut donné à 5 heures[3]. D'après le communiqué officiel du gouvernement Kerensky, du 15 septembre 1917, Sazonow fut

1. *Livre blanc allemand*, 1921, p. 14.
2. *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1921, p. 260.
3. *Livre blanc allemand*, 1921, p. 126 et 141.

reçu dans l'après-midi à 2 heures par le tsar à Péterhof, et, après une longue conversation avec le monarque, obtint enfin son consentement à la mobilisation générale[1]. En somme les documents qui sont à notre disposition nous permettent de considérer comme établi que l'ordre définitif oral fut donné par le tsar le 30 juillet dans le courant de l'après-midi, et que la transmission de l'ordre aux troupes s'accomplit dans la soirée vers 7 heures. Nous avons déjà signalé les ordres de mobilisation cités textuellement dans le *Livre blanc allemand* de 1921[2] : ils prouvent que l'ordre de mobilisation dut être donné à Pétersbourg vers 7 heures.

Seules ces heures, à coup sûr indiscutables, de l'ordre de mobilisation définitif nous intéressent aujourd'hui pour notre recherche. Nous ne pouvons pas ici nous étendre sur les questions si discutées des préparatifs secrets russes dans la nuit du 29 au 30, de la défense téléphonique du tsar pendant cette nuit, de la continuation secrète des préparatifs par les généraux. J'ai traité en détail ces divers points dans ma brochure sur le procès Soukhomlinow, et j'ai prouvé que cette hésitation, cette versalité de la cour de Pétersbourg excluait toute pensée de guerre offensive; seul un pays engagé dans une politique défensive peut hésiter sur l'opportunité d'une mesure de protection : l'agresseur se rue toujours à l'attaque.

Comment, dans les événements de Pétersbourg, dans la suite chronologique des faits, s'encadre et se développe l'affaire du *Lokal-Anzeiger*? A 1 heure paraissent les feuilles spéciales. Aussitôt, premier télégramme de Swerbejew. Je compte comme durée d'acheminement par voie directe, sans retard, une heure et demie : les diverses dépêches du tsar[3] eurent besoin de une heure un quart ou de une heure et demie. Le télégramme du comte Pourtalès annonçant la mobilisation générale russe[4] a mis deux heures vingt. Admettons le temps de deux heures pour le premier télégramme de Swerbejew, — ce qui me paraît exagéré si l'on considère

1. Ceci est confirmé par une notice de la *Petersburger Deutsche Zeitung*, *Livre blanc*, p. 141.
2. P. 81-82.
3. Documents allemands... 332, 366, 390.
4. D., 473.

l'urgence du télégramme — : le télégramme est arrivé à Saint-Pétersbourg à 4 heures, heure russe.

Le récit de Januschkewitsch au cours du procès Soukhomlinow est confirmé de façon si éclatante par les mémoires de Paléologue, que l'on ne peut douter de leur exactitude. Ce n'est qu'à propos de l'heure du coup de téléphone du tsar qu'il y a entre les récits des deux témoins une certaine divergence. Paléologue fixe le coup de téléphone à 4 heures, Januschkewitsch à 5 heures. Si l'on s'en tient à ces renseignements, c'est incontestablement au chef d'état-major qu'il faut donner la préférence. L'ambassadeur de France, en quelques points, a commis des erreurs, très pardonnables, non pas sur les faits qu'il raconte, mais sur les temps qu'il fixe : je rappelle seulement le récit que donne Paléologue de la fameuse conversation entre Sazonow et Pourtalès, où le premier précisa par écrit sa formule de conciliation [1]. Selon Paléologue, Pourtalès entra à 2 heures de l'après-midi dans le cabinet de Sazonow; mais nous savons, d'après les recueils des documents allemands [2], que, à 1 h. 1, le long rapport chiffré sur cette conversation était parti pour Berlin.

Dans son récit de l'entrevue décisive entre le tsar et Sazonow, Paléologue fait fond sur un télégramme de Guillaume II — qui n'est parti de Berlin qu'à 3 h. 30 ou 4 h. 30 (heure russe) — et ne peut être parvenu au tsar qu'à 5 h. 30 : donc le récit même de l'ambassadeur contredit l'heure de 4 heures. Mais, même si le coup de téléphone de Sazonow à Januschkewitsch avait déjà eu lieu à 4 heures, le premier télégramme de Swerbejew peut très bien avoir été déjà aux mains du tsar. Ainsi, la suite chronologique des événements prouve que la nouvelle venue de Berlin a pu avoir sur la décision russe l'influence que faisaient prévoir toutes les probabilités.

De même, dans l'ordre des temps, il est *impossible* que les télégrammes de démenti aient joué aucun rôle. Les faits sont encore plus clairs que pour le premier point. M. Montgelas nous a révélé les mensonges de son protégé Bethmann, et que les deux télégrammes rectificatifs ne sont partis de Berlin, via Varsovie, que vers 5 h. 30 (heure de l'Europe

1. *Livre orange*, 60.
2. D., 420.

centrale), — 6 h. 30, heure russe. Au moment où ces deux télégrammes quittèrent Berlin, l'ordre de mobilisation avait été donné depuis deux heures et demie selon Paléologue, depuis une heure et demie selon Januschkewitsch. « Le 30 juillet, à 6 heures du soir (7 heures, heure russe), les télégrammes de démenti de Swerbejew étaient partis pour Varsovie ». C'est en ces termes que M. Montgelas nous apprend le résultat de ses recherches. Mais, en cet endroit, il tait ce qu'il déclarait ailleurs avec précision, qu'à cette heure même, les télégrammes des chefs militaires qui transmettaient aux corps d'armée l'ordre de mobilisation donné par le tsar quittaient Pétersbourg. Le premier télégramme de Swerbejew parvint juste à temps pour étayer les raisons militaires et diplomatiques qu'invoquait Sazonow pour décider le tsar à la mobilisation. Les télégrammes de démenti ne sont, au plus tôt, arrivés à Saint-Pétersbourg que deux heures après le départ de l'ordre de mobilisation.

Ainsi s'établit l'harmonie chronologique des événements de Berlin et de Saint-Pétersbourg.

***

Mais quelle fut *en fait* l'influence des nouvelles de Berlin sur les décisions de Pétersbourg? La nouvelle de la mobilisation allemande tant qu'elle ne fut pas démentie et que le démenti ne trouva pas créance, devait nécessairement entraîner la mobilisation russe. Ou bien le tsar, qui, pour sa mobilisation, avait besoin d'autant de semaines que la mobilisation allemande nécessitait de jours, devait-il attendre que les troupes allemandes à l'ouest et à l'est aient traversé les frontières, que la France surprise fût réduite à merci en peu de semaines, et que la Russie fût exposée aux armées réunies de l'Allemagne et de l'Autriche? La mobilisation russe, comme suite de la mobilisation annoncée, était si naturelle que tout développement est ici superflu.

D'ailleurs les mesures militaires allemandes devaient apparaître comme *l'exécution des menaces* qu'avait faites au ministre russe le comte Pourtalès, la veille au soir. L'Allemagne, on s'en souvient, avait poussé si loin ses exigences

qu'elle avait ordonné à la Russie d'interrompre toute mesure militaire contre l'Autriche, et l'avait menacée de mobiliser en cas de refus — mobilisation qui entraînerait une guerre européenne[1]. Sazonow avait — très justement — refusé d'acquiescer à la scandaleuse demande allemande (qui ne cessa d'être renouvelée sous une forme toujours plus brutale) : il devait donc s'attendre à la conséquence de son refus, à la mobilisation allemande. La conversation entre Pourtalès et Sazonow eut lieu le 29 juillet au soir, entre 7 heures et 8 heures. La nouvelle de la mobilisation allemande arriva le lendemain, après que le tsar eût envoyé à l'empereur deux télégrammes de conciliation avec le projet de la Haye et l'offre de l'envoi du général Tatischeff avec des projets d'arrangement pacifique, sans recevoir d'autre réponse qu'une note sèche et froide qui passait sous silence les deux propositions du tsar et où se trouvait accentuée la menace de Pourtalès. A l'échec de toutes les tentatives pacifiques du tsar s'ajoutait l'attitude négative de la diplomatie allemande. La formule de conciliation de Sazonow[2], dictée, dans un entretien du 30 juillet, au comte Pourtalès, von Jagow refusa de l'accepter, sans doute aux premières heures de l'après-midi, dans une conversation avec l'ambassadeur de Russie. Il n'est pas prouvé, mais il est fort possible et même vraisemblable que ce refus parvint à la connaissance du tsar dans le courant de l'après-midi du 30, entre le premier et le second télégramme de Swerbejew.

Ces événements indiquaient la volonté de guerre de l'Allemagne. Elle se manifestait encore plus clairement dans toute la conduite de l'Allemagne et de l'Autriche depuis le début de la crise : dans le refus de la Conférence que proposait Grey (27 juillet) ; dans le refus de toute discussion sur les faits avec Pétersbourg par le comte Berchtold (28 juillet) ; dans le refus de prolonger le délai de réponse à l'ultimatum ; dans l'entrée en guerre contre la Serbie ; dans les réponses dilatoires et ambiguës qu'on fit au projet de Grey ; en un mot dans le sabotage de toute médiation, de toute solution amiable du conflit. Ajoutons la brutalité de l'action militaire

1. D., 342, 378. *Livre orange*, 58.
2. *Livre orange*, 60.

engagée contre la Serbie comme si la Russie n'avait pas d'intérêts dans les Balkans. La mobilisation ne pouvait être que le point final d'un plan d'attaque bien réfléchi et bien exécuté — un plan d'attaque qui, d'après ma conviction personnelle que j'ai exprimée dès lors, — était fixé dans les cerveaux des dirigeants militaires allemands, au plus tard, dès le 29 juillet. A partir de la première tentative d'intimidation de Pourtalès, du 26 juillet, les Russes par souci de sécurité pouvaient légitimement recourir à la mobilisation : ils ne l'ont point fait, ils se sont contentés de toutes les mesures de préparation que prévoyaient les instructions spéciales. Après tout ce qui s'était produit du 26 au 30 juillet, surtout après la nouvelle de la mobilisation allemande, il était temps et plus que temps pour le tsar et ses conseillers de décréter la mobilisation générale.

Qu'on songe comment agirent Guillaume et ses acolytes lorsqu'ils apprirent le 31 juillet au matin la mobilisation générale russe : à 11 h. 40 le télégramme[1] arrive aux Affaires étrangères; et à 12 h. 30 le Chancelier convoque au ministère l'amiral von Tirpitz. L'ordre impérial de « danger de guerre menaçant » était déjà prêt[2]. A 1 h. 45 la nouvelle partait pour Vienne, suivie d'une note faisant prévoir la mobilisation avant quarante-huit heures. Voilà avec quelle rapidité tirèrent les Prussiens. Après que les Russes leur eurent fait le plaisir de marcher de l'avant, après que le tsar et son gouvernement, comme Bethmann l'avait toujours désiré, se furent « mis dans leur tort », on prit à Berlin les décisions sans perdre une heure. État de danger de guerre, ultimatum, ce n'est que du sable jeté aux yeux de la foule; Bethmann lui-même l'a révélé dans son discours à la séance des ministres prussiens[3] (30 juillet) : « Le *danger de guerre* vaut mobilisation, et, dans notre situation, la mobilisation, c'est la guerre. »

Peut-on, au spectacle que donna l'Allemagne, s'étonner de ce que la Russie ait agi comme elle l'a fait le 30 juillet? La nouvelle que transmettait Swerbejew avait la même valeur que celle que Pourtalès transmit le lendemain à Berlin

1. D., 473.
2. Tirpitz. *Souvenirs*, p. 239.
3. D., 456.

— avec cette seule différence qu'après les événements des huit derniers jours, les Russes devaient voir dans la mobilisation allemande un acte d'hostilité voulue, tandis que Guillaume, Bethmann et Moltke, par tous les rapports de leurs représentants à Pétersbourg, par toutes les déclarations du tsar, par tous les actes du gouvernement russe, devaient être persuadés — et ils l'étaient — que la mobilisation russe était une *simple mesure de sécurité.* Ailleurs, j'ai rassemblé les innombrables preuves du pacifisme du tsar et de son gouvernement, d'après les documents allemands et autrichiens. Citons ici un seul témoignage, celui du général Cheluis qui écrivait le 30 juillet après-midi, à la fin de son long rapport à l'empereur[1] : « J'ai l'impression qu'on a mobilisé ici par peur de ce qui se prépare, *sans volonté d'agression,* et qu'on est maintenant effrayé de ce qu'on a amené. » Et Guillaume écrit dans la marge : « Juste, c'est la vérité. » Telle est en somme la différence entre les situations respectives des deux pays : lorsque tous deux en vinrent à la mobilisation, la Russie avait une foule de raisons de croire que l'Allemagne voulait la guerre; l'Allemagne savait exactement que la Russie ne la voulait pas.

Ainsi la relation causale entre la dépêche de Berlin et la mobilisation russe serait évidente quand même nous n'en aurions pas de preuve tangible. Mais nous en avons en grand nombre. Je ne parle pas de ceux qui dans tous les pays ont accusé l'Allemagne et ont admis, tous plus ou moins, cette relation. Moi-même jadis je l'ai reconnue, tout en accordant à cette affaire beaucoup moins d'importance qu'à l'ensemble de l'attitude diplomatique et militaire des Puissances Centrales. Les révélations postérieures m'ont fait modifier du tout au tout mon opinion. J'ai déjà signalé au début de ce travail que Bethmann, dans son ultimatum à la Russie et dans le mémoire qu'il adressa à Londres, éclairait la question par ses révélations, et cela en contradiction formelle avec son discours m nsonger du 9 novembre 1916. Tandis que dans ce discours il représentait l'affaire comme une bagatelle sans importance, à quoi seul le malveillant Grey pouvait chercher artificieusement à donner une signification quelconque, le

1. D.. 445.

même homme, deux ans et demi avant, écrivait à Londres « qu'il ne tenait pas pour impossible que la mobilisation russe découlât du « bruit » de la mobilisation allemande ». Naturellement le télégramme envoyé à Londres[1], comme la dernière phrase de l'ultimatum à la Russie[2], demeurèrent enfouis aux archives des Affaires étrangères. Bethmann pouvait mentir tout son soûl : il ne pouvait prévoir que la vérité, sortie du secret des archives, serait un jour révélée au monde. Je rappelle aussi ce que disait Lerchenfeld; il ne se trompait pas en affirmant l'influence de la « fausse » nouvelle, mais il se trompait lorsque, pour expliquer l'inefficacité du démenti, il accusait Swerbejew de « n'avoir pas voulu reconnaître son erreur ». Le démenti — le *Livre orange* le prouve — était largement suffisant. Mais — en admettant qu'on ne l'eût pas mis en doute, et tous les événements de la semaine y poussaient, — il ne pouvait empêcher l'ordre de mobilisation russe, puisqu'il parvint à Pétersbourg plusieurs heures après le départ et le commencement d'exécution de cet ordre. Ainsi par ces déclarations on voit que Grey, lorsque le 23 octobre 1916 il comparait la manœuvre du *Lokal Anzeiger* au prélude qu'imagina Bismarck pour la guerre de 1870, se sentait sur un terrain solide. Grey avait appris du comte Lichnowsky ce que Bethmann avait communiqué à son ambassadeur pour le secrétaire d'État anglais : nous pouvons donc classer le discours de Grey parmi les témoignages décisifs de l'importance de l'affaire du *Lokal-Anzeiger*. Citons une fois de plus le communiqué du gouvernement Kerensky (15 septembre 1917). Ce gouvernement établit, à la suite du procès Soukhomlinow, que le 30 juillet la mobilisation russe était devenue indispensable, pour des raisons impérieuses de défense nationale. Or, parmi ces motifs, on comptait — je cite mot pour mot — « des préparatifs militaires (allemands) sur terre et sur mer (*indiscrétions du Lokal Anzeiger*) ». Ces indiscrétions qui s'ajoutaient au refus systématique de l'Allemagne de trouver aucun terrain d'entente, à la démarche menaçante de Pourtalès du 29, auraient ainsi levé les derniers doutes que l'on pouvait conserver à Pétersbourg sur la volonté

1. D., 488.
2. D., 490.

de guerre inébranlable de l'Allemagne. Ici encore l'affaire du *Lokal-Anzeiger* apparaît comme un des facteurs qui forcèrent la Russie à une mobilisation générale.

Le ministre de la guerre Soukhomlinow, au cours de son procès en 1917, avait déjà relevé l'importance de la nouvelle. Ce témoignage du ministre se trouve renforcé de façon sensationnelle par deux documents qu'apporte le Professeur Höniger dans le mémoire qu'il a soumis à la Commission d'enquête : 1° un mémoire de Soukhomlinow (78 p. dans la traduction allemande) que le général a remis en automne 1918, en Finlande, à un envoyé du comte Von der Golz, le lieutenant Spiess; 2° un rapport de cet officier sur des déclarations verbales de Soukhomlinow. Il est tout à fait regrettable que des documents si importants ne soient pas reproduits sous leur forme originale, et qu'il n'y en ait que des extraits dans le *Livre blanc* de 1921. Au lieu de nous accabler sous ce fatras monstrueux de chiffres et de statistiques militaires, qui n'ont vraiment pour la question des responsabilités aucune importance, il eût mieux valu nous transcrire mot pour mot les déclarations écrites et orales de l'homme que l'on a, depuis sept ans, considéré en Allemagne comme un des principaux responsables de la guerre. La défense que j'ai présentée en sa faveur, dans la brochure qui porte son nom, a été naturellement passée sous silence. Mais voici que le nouveau *Livre blanc* nous apporte, sous une forme hachée, la démonstration largement suffisante que ni le tsar ni son ministre de la guerre, ni son chef d'état-major, et encore moins son ministre des Affaires étrangères n'ont eu d'intentions belliqueuses et qu'ils n'ont commencé les mesures de mobilisation que pour répondre à l'attaque allemande qu'ils attendaient avec certitude. Parmi les preuves qu'ils en avaient, *la dépêche de Swerbejew du* 30 *juillet (Livre orange,* 61*) joue un rôle décisif.* Le ministre rapporte que le télégramme de Swerbejew arriva dans le courant de la journée du 17-30 juillet et continue : « Après quoi, le jour même, nous décrétâmes la mobilisation pour tous les corps d'armée et désignâmes le 18-31 juillet comme premier jour de la mobilisation. » Ailleurs encore Soukhomlinow explique que « le 30 juillet, la fausse nouvelle du *Lokal Anzeiger*, à ce qu'on dit, a entraîné l'ordre

de mobilisation générale. — Les formules « à ce qu'on dit » et « fausse » nouvelle sont naturellement de Höniger.

Dans l'ensemble, le ministre de la Guerre estime que « la version répandue par l'Entente sur l'histoire des derniers jours qui ont précédé la guerre est juste ». Il parle de la guerre « à quoi personne en s'attendait en Russie ». Il ne parle d'aucun démenti officiel de la nouvelle du *Lokal Anzeiger*. Quand Höniger fait remarquer ensuite « que le démenti a dû parvenir à Pétersbourg presque en même temps que la nouvelle alarmante », nous savons à quoi nous en tenir. Au lieutenant Spiess, Soukhomlinow a confirmé oralement ses déclarations écrites sur l'effet du tirage spécial : « Sous l'influence de ce tirage, le tsar fut amené à abandonner son point de vue (de ne pas ordonner la mobilisation). » L'officier garde l'impression que le démenti allemand n'a pas du tout été pris en considération.

Mais voici la pièce de résistance. Aux déclarations de Soukhomlinow, relevant l'importance de la nouvelle du *Lokal Anzeiger*, Höniger ajoute : « *Ceci peut être vrai*, puisque le télégramme de rectification a été soustrait au tsar ». Que diront Delbrück et Montgelas de cet aveu de leur collègue? Est-il une façon plus claire et plus décisive de décharger la Russie que cet aveu d'un expert de la Commission d'enquête? C'est l'aveu de ce que les accusateurs de l'Allemagne ont toujours prétendu, de ce que les Guillaume, les Bethmann, les Moltke ont toujours su par les rapports qu'ils recevaient de Saint-Pétersbourg : que la mobilisation générale russe a été un acte de protection, et non point un acte d'offensive. M. Höniger construit, sans y apporter aucune preuve, la responsabilité d'un parti de guerre russe, mais le non-lieu accordé au tsar enlève la clef de voûte à l'accusation qu'ont édifiée les Allemands contre la Russie. A un autre endroit de son rapport Spiess écrit : « Le 30 juillet, on connut le tirage spécial du *Lokal Anzeiger* sur la prétendue mobilisation générale allemande : *là-dessus, aussitôt, on ordonna la mobilisation générale.* »

Nous arrivons ainsi à la fin des témoignages authentiques qui portent sur l'influence de la nouvelle du tirage spécial, sur la décision russe de mobilisation générale. Il demeure

établi pour nous — et l'expert de la Commission d'enquête a dû le reconnaître comme possible — que la mobilisation russe a été une réponse à la mobilisation allemande annoncée : qu'elle ne fut ni une menace, ni un acte offensif. La déclaration de guerre n'a donc été bâtie que sur un mensonge. Guillaume et ses gens ne peuvent arguer de leur ignorance des intentions russes : ils les connaissaient parfaitement par leurs informateurs, et dans leurs notes à Munich, à Londres, à Pétersbourg, cette connaissance se marque de façon très claire. Grâce à la manœuvre de presse du parti militaire allemand, qui faisait suite à l'attitude de l'Allemagne pendant les jours précédents, le tsar a été *forcé* à une mobilisation générale; et ceux-là même qui l'avaient provoquée en ont tiré un prétexte de guerre. Le parti de la guerre de Berlin a guidé la main du tsar lorsqu'il a signé l'ukase de mobilisation générale. De cet ukase, Nicolas II n'avait pas l'intention de tirer et n'a pas tiré la conséquence de la guerre. Pour tirer une telle conséquence il fallait être à Berlin : ce sont les gens de Berlin qui ont déchaîné la mobilisation russe, et, comme suite à celle-ci, la guerre mondiale.

IV

APPENDICE : UNE DÉCOUVERTE SENSATIONNELLE

Après que j'eus terminé ma démonstration, un nouvel article de M. Montgelas me tomba sous les yeux, un complément à son premier article, qui prouve que son intelligence personnelle ou les représentations de ses amis lui ont fait reconnaître la faiblesse et l'incohérence de son premier raisonnement. J'ai préféré ne modifier en rien mon argumentation, et consacrer cette dernière partie aux efforts tardifs de M. Montgelas, afin de les mettre dans la lumière qu'ils méritent.

M. Montgelas s'est donc aperçu qu'il ne s'agissait pas en première ligne de l'envoi rapide des télégrammes rectificatifs; qu'il s'agissait bien plus de savoir si l'espace de temps entre le premier télégramme et les deux suivants

fut suffisant pour que le tsar ait eu le temps de signer l'ukase de mobilisation. Cet espace d'à peu près cinq heures, l'avocat de l'Allemagne l'avait en somme prouvé, *et il était arrivé au résultat opposé à celui qu'il cherchait.* Pour remédier à ce vice de sa démonstration, il recourt, dans son dernier article, à deux arguments :

A. — Quand même le télégramme chiffré de Swerbejew[1] serait parti de Berlin dès l'apparition des feuilles spéciales, immédiatement après une heure, il ne serait pas arrivé à Péterhof à temps pour avoir la moindre influence sur la décision du tsar, puisque cette décision, selon Oman et Paléologue, était déjà prise à 4 heures (heure russe).

B. — Cette probabilité se trouve changée en certitude, puisque le télégramme de Swerbejew ne parvint au Central télégraphique de Berlin qu'à 3 h. 28 (4 h. 28, heure russe) : lorsqu'il parvint à Péterhof, depuis longtemps les dés étaient jetés.

Ces arguments appellent les remarques suivantes :

A. — Pour l'heure de la mobilisation russe, il faut distinguer trois stades : 1° la décision personnelle du tsar, qui fut enlevée par l'exposé de Sazonow, et — d'après ce qu'apprend le procès Soukhomlinow, — par un exposé du chef d'état-major Januschkewitsch; 2° les conférences entre les ministres des Affaires étrangères et de la Guerre, et le chef d'état-major, qui ont précédé et suivi la décision du tsar; 3° la signature de l'ukase de mobilisation par le tsar.

Les hommes compétents ne sont point d'accord sur la suite exacte des événements, encore moins sur l'heure de ces événements. Par exemple, dans l'exposé d'Oman, il est question d'une visite de Sazonow à Tsarskoïe-Selo, dans la matinée du 30, visite qui aurait amené le tsar à consentir à la reprise en considération des mesures de mobilisation [2]. Dans l'après-midi serait arrivé le télégramme de Swerbejew annonçant la mobilisation allemande, qui aurait entraîné la décision finale. Après avoir pris connaissance de ce télégramme de Berlin, le tsar aurait exprimé au ministre

1. *Livre orange*, 61.
2. Oman. *The outbreak of the war*, p. 78.

de la Guerre sa vive reconnaissance de ce qu'il avait désobéi à son ordre dans la nuit et poursuivi les préparatifs de mobilisation. Plus loin, Oman raconte comment les ministres se réunirent à 4 heures de l'après-midi, et, après une discussion de dix minutes, rédigèrent l'ordre de mobilisation que le tsar signa ensuite. L'heure n'est pas donnée[1].

Les événements de l'après-midi sont racontés dans les comptes rendus du procès Soukhomlinow donnés par le *Rousskoïe Slowo* et par la *Nowoïe Wremya*, à peu près de même façon que dans le livre officiel anglais, avec la seule différence que le conseil des ministres y est fixé non à 4 heures mais à 4 h. 30 et que, d'après le *Rousskoïe Slowo*, Januschkewitsch déclare « qu'à 5 heures la question de la mobilisation fut résolue de façon définitive ». Nous voyons dès lors par ces contradictions sur quel terrain peu solide nous marchons : M. Montgelas qui défend avec tant d'âpreté l'heure d'Oman m'honora jadis d'une traduction qu'il fit personnellement du compte rendu de la *Nowoïe Wremya* où le conseil des ministres était fixé à 4 h. 30.

Selon Paléologue, la conversation décisive entre le tsar et Sazonow eut lieu à Péterhof. Selon Oman, le tsar se tenait à Tsarskoïe-Selo, et le rapport de la *Rousskoïe Wolïa* du 26 août 1917 nous raconte que les trois ministres après leur conversation téléphonèrent au tsar à Tsarskoïe-Selo, que d'abord Januschkewitsch, puis Sazonow exposèrent en détail la nécessité de la mobilisation, qu'enfin le tzar donna son consentement : encore une version différente. De l'exposé de Sazonow, qui eut lieu au matin du 30 juillet, et dont on parla au procès, Paléologue ne dit pas un mot : selon le récit de l'ambassadeur, il n'y eut entre le ministre et le tsar qu'une conversation, à Péterhof, qui commença à 3 heures de l'après-midi.

Ce n'est là qu'un échantillon des contradictions perpétuelles de lieu, de temps, de circonstances entre les divers témoins et historiographes de ces obscurs événements. Il est bien hardi, de la part du comte Montgelas, de s'appuyer sur Oman et sur Paléologue, en négligeant tous les témoi-

1. Oman, p. 79.

gnages contradictoires, et de déclarer qu'à 4 heures précises, le tsar a donné son consentement oral. Il est surtout hardi de s'appuyer sur le témoignage de Paléologue, lorsqu'il s'agit de détermination de temps : nous avons vu quelque erreur de temps dans les récits de l'ambassadeur, erreur bien excusable, même inévitable, puisque la connaissance qu'il avait des événements qui se passaient entre le tsar et ses conseillers se fondait sur des on-dit, et qu'en ces jours agités ses informateurs ne devaient guère porter d'attention à fixer minutieusement les instants. C'est ainsi que pour la conversation entre Sazonow et Pourtalès, l'ambassadeur de France s'est trompé d'au moins deux heures. Maintenant je prouverai strictement que, pour l'ordre téléphonique de mobilisation donné par le tsar, la même erreur se reproduit : cet ordre dut être donné après 6 heures, non à 4 heures.

La décision du tsar se trouva influencée par le télégramme de Guillaume du 30 juillet, 3 h. 1/2, où l'empereur gardait un silence complet sur les propositions du tsar regardant la décision de la Haye et la délégation du général Tatischeff — propositions exprimées dans la soirée du 29 juillet et dans la nuit du 29 au 30. Le télégramme reprenait sous une forme plus âpre les menaces de l'ambassadeur d'Allemagne du 29 juillet, et tâchait de charger le tsar de la responsabilité de la guerre, même s'il ne faisait que mobiliser contre l'Autriche[1]. A la suite de cette dérobade de Guillaume, Nicolas dut reconnaître l'impossibilité de toute entente, et la volonté qu'avait l'empereur de pousser l'affaire jusqu'à la guerre. Cette attitude scandaleuse de Willy vis-à-vis de son ami Nicky — nous l'avons pressenti plus tôt, et Paléologue le confirme — eut une forte influence sur la décision du tsar. D'autres influences psychologiques s'exercèrent aussi; celle de l'affaire du *Lokal Anzeiger*, entre autres.

Selon Paléologue, Sazonow avait été reçu par le tsar à 3 heures, à Péterhof. Il l'avait trouvé très mal impressionné par un télégramme menaçant de Guillaume II, expédié pendant la nuit. Paléologue cite textuellement les phrases finales du susdit télégramme. Sazonow lut plusieurs fois le télégramme que lui tendait le tsar; il en conclut la volonté

1. *Livre blanc*, 1915, p. 35. — D., 420.

de guerre inébranlable de l'Allemagne, et vit dans la mobilisation la seule mesure de défense possible. Lorsque Paléologue composait son journal, il ignorait encore ce que nous revéla le recueil de documents de 1919, que le télégramme en question — tant pour son texte que pour l'heure de son expédition — a été grossièrement falsifié. Il raconte que le télégramme est arrivé « dans la nuit », trompé par les *Livres blancs* allemands, qui prirent 1 heure du matin, dans la nuit du 29-30 juillet comme heure de départ. Mais aujourd'hui nous savons que ce télégramme est parti quatorze heures plus tard, le 30 juillet à 3 h. 1 /2 de l'après-midi — 4 h. 1 /2, heure russe. Puisqu'il s'agit d'un message impérial, réduisons à une heure et demie la durée de transmission. Le télégramme ne put parvenir au tsar avant 6 heures de l'après-midi. Si donc Sazonow trouva le tsar très impressionné par le télégramme de Guillaume, *la conversation ne put avoir lieu avant* 6 *heures.* Ainsi s'expliquerait l'envoi tardif de l'ukase de mobilisation générale : à 7 heures du soir. Si donc on s'appuie, comme M. Montgelas, sur le récit de Paléologue, il faut considérer comme prouvé que le tsar n'a pas pu donner avant 6 à 7 heures son assentiment téléphonique au chef d'état-major. Mais, à cette heure tardive, le télégramme de Swerbejew annonçant la mobilisation allemande devait être entre les mains du tsar, de même que le télégramme de Guillaume. La dépêche de l'ambassadeur (selon le temps fixé par M. Montgelas, et que je mets en doute) serait parvenue au Central télégraphique à 3 h. 28; et la dépêche de l'empereur ne fut envoyée au Central qu'à 3 h. 30. Les deux télégrammes sont donc partis de Berlin presque en même temps; ils ont dû parvenir à peu près à la même heure à la connaissance du tsar, entre 6 et 7 heures. En tout cas, l'affirmation de Paléologue que la décision fut prise à 4 heures de l'après-midi ne peut s'accorder avec l'heure de départ, fixée de façon sûre, du télégramme de Guillaume II. Si ce télégramme a eu quelque influence sur le tsar (ce qui est bien constaté par M. Paléologue), la décision est postérieure à 6 heures du soir : *à cette heure la nouvelle de la mobilisation allemande pouvait aussi jouer son rôle,* même expédiée de Berlin à 3 h. 28.

Mais la décision et l'acquiescement verbal du tsar ne doivent nullement se confondre avec l'ordre écrit de mobilisation. La signature du tsar au bas de l'ukase de mobilisation ne fut apposée que vers 7 heures. Ce qui est d'accord avec l'affirmation du communiqué du gouvernement Kerensky du 15 septembre 1917 : « La mobilisation générale russe n'a été rendue exécutoire dans son ensemble que dans la soirée du 30 juillet. »

C'est sur ces données que repose l'opinion de la Commission d'enquête, que la mobilisation russe fut ordonnée officiellement le 30 juillet à 7 heures du soir (heure russe)[1] : ce qui s'accorde parfaitement avec l'heure d'arrivée de l'ordre dans les régions de Pétersbourg et de Varsovie[2].

D'après ma conviction personnelle, que l'obscurité et la contradiction même des documents ne me permettent pas de considérer comme prouvée dans tous ses détails, l'affaire se déroula comme suit : les deux ministres et le chef d'état-major, dans un conseil tenu le 30 juillet au matin, s'appuyant sur les conversations téléphoniques de la nuit passée entre le tsar et ses conseillers, avaient déjà décidé de présenter au tsar l'ordre officiel de mobilisation comme la conséquence nécessaire de la situation diplomatique et militaire. Que Januschkewitsch, ce même matin, ait encore eu l'occasion de communiquer au tsar l'opinion unanime de ses conseillers, j'en doute. En tout cas, l'après-midi eut lieu, au château impérial, un nouveau conseil des trois dignitaires, après lequel Sazonow fit son exposé au tsar : ensuite celui-ci communiqua au chef d'état-major son consentement verbal, par téléphone. Les trois personnages préparèrent l'ordre de mobilisation. Januschkewitsch se rendit auprès du tsar, lui exposa de nouveau la nécessité militaire et diplomatique de la mobilisation, et obtint la signature du monarque au bas de l'ukase; il dit en effet dans sa déposition au procès Soukhomlinow : « De Péterhof je me rendis au Conseil des ministres, et communiquai l'ordre de mobilisation signé du tsar. »

Mais toutes ces conversations, tout ce va-et-vient prirent

1. *Livre blanc*, 1921, p. 155.
2. *Livre blanc*, 1921, annexe 38.

du temps, sans doute de 4 h. 30 à 7 heures : ainsi seulement s'explique l'envoi tardif de l'ordre. Ainsi a pu entrer en jeu la nouvelle de Swerbejew même si elle avait été expédiée de Berlin à 3 h. 28; nous avons admis pour le télégramme un temps de transmission de deux heures. La nouvelle communiquée par Swerbejew a donc dû arriver à Pétersbourg vers 6 h. 30 (heure russe), elle a pu être téléphonée aussitôt à Péterhof, parvenir à la connaissance des autorités avant l'envoi de l'ordre, peut-être même, si nous rectifions les déclarations de Paléologue par les heures que nous connaissons, avant la décision personnelle du tsar. Quand même le télégramme de l'ambassadeur eût été envoyé avec un retard inexplicable, il serait encore arrivé à temps pour achever de convaincre Nicolas II et faire partir l'ordre de mobilisation.

B. — Mais cela à part, je considère comme *impossible*, alors que la nouvelle d'une mobilisation allemande se répandit à 1 heure dans les rues de Berlin, et fut aussitôt connue de l'ambassade, je considère comme impossible que le message qui l'annonçait soit demeuré pendant près de trois heures dans une pièce de l'ambassade. L'exemple de Jules Cambon montre que l'ambassadeur de Russie n'aurait jamais agi avec une négligence si incroyable et si criminelle. Si Swerbejew a reçu au plus tard à 2 heures le *démenti*, il n'a pas pu transmettre à 3 h. 28 la nouvelle *non démentie*. Si la première dépêche n'avait pas été partie au moment du démenti, Swerbejew eût agi comme Cambon : il eût transmis *simultanément à Saint-Pétersbourg dépêche et démenti*. Ce rapport double aurait été envoyé vers 2 heures, serait arrivé probablement à Pétersbourg vers 5 heures. Telle eût été la marche naturelle des événements, la seule marche raisonnable et explicable, tandis que l'exposition de Montgelas (envoi du premier télégramme deux heures et demie après l'apparition du tirage spécial et une heure et demie après l'arrivée du démenti, envoi des télégrammes rectificatifs deux heures et demie après le démenti) est en contradiction avec la logique et la raison. Et même, si les choses avaient pu se passer ainsi, alors justement on devrait croire à des

machinations criminelles du parti militaire allemand. Notons que dans la première phrase du rapport de Cambon à Viviani, il est dit que Jagow l'aurait prié de transmettre *d'urgence* au Président du Conseil français le démenti de la nouvelle du *Lokal Anzeiger*. Il est donc probable que le secrétaire d'État adressa également à l'ambassadeur de Russie la même demande. Et là-dessus, selon Montgelas, M. Swerbejew, après avoir reçu le démenti, laisse encore pendant une heure et demie sur sa table la nouvelle de la mobilisation, et cette nouvelle qu'il sait évidemment fausse, il l'envoie comme vraie à Pétersbourg; et seulement après deux heures et demie il envoie deux télégrammes rectificatifs, dont M. Jagow lui avait demandé l'expédition *urgente*. On peut le croire si on veut. Moi je ne le croirai jamais, quand même on me mettrait sous les yeux vingt attestations d'autorités télégraphiques — que déjà *a priori* rendent nulles les explications contraires du chancelier Bethmann.

***

Quoique je ne me sente point obligé, et que je n'aie nulle envie de résoudre tous les rébus que présente M. Montgelas dans son deuxième article, je voudrais émettre une hypothèse qui nous rapprocherait peut-être de la vérité. Le télégramme remis à 3 h. 28 ne serait-il pas un *autre* télégramme que celui qui annonçait la mobilisation? Nous savons que les recueils d'actes diplomatiques de tous les pays qui ont été publiés pendant la guerre sont loin d'être complets. D'après le *Livre orange*, Swerbejew a envoyé le 30 juillet trois télégrammes : mais il a pu en envoyer davantage. La pièce du *Livre orange* n° 61 est chiffrée : qu'est-ce qui nous en prouve l'identité avec le télégramme de 3 h. 28? Cette identité qui n'apparut à Montgelas que si tard, qui est demeurée cachée à Bethmann jusqu'à la fin de sa vie, rendrait encore plus mystérieux le mystère qui depuis sept ans enveloppe tous ces événements.

Réunissons les questions et les doutes qu'il nous faut opposer à cet essai tardif de justification chronologique.

a) Pourquoi Bethmann, le 9 novembre 1916, a-t-il prétendu que l'ambassadeur de Russie avait télégraphié « immédiatement dès l'apparition des feuilles volantes », à Pétersbourg?

b) Pourquoi Montgelas, dans son premier article, n'a-t-il pas dit un mot de l'heure de départ du *premier* télégramme, quoique, dans son second article, cette heure lui paraisse un argument si décisif?

c) Pourquoi M. Markow, le journaliste russe, à ce que rapporte Kurt Eisner dans la *Chemnitzer Volksstimme*, a-t-il déclaré qu'il avait *tout de suite*, dès l'apparition des feuilles du *Lokal Anzeiger*, téléphoné la nouvelle à l'ambassade, que l'ambassade avait transmis la nouvelle chiffrée à Pétersbourg, et lui, en clair, et que les deux télégrammes furent expédiés « immédiatement et sans aucune difficulté » (voir *Humanité* du 2 décembre 1916).

d) Pourquoi le communiqué russe du 15 septembre 1917, auquel, toujours sans succès, M. Montgelas se rapporte, a-t-il présenté les « indiscrétions » du *Lokal Anzeiger* comme un des facteurs qui déterminèrent la mobilisation russe?

e) Pourquoi Bethmann a-t-il admis le 31 juillet que la mobilisation russe ait pu découler de la nouvelle de la mobilisation allemande?

f) Pourquoi cette nouvelle, selon Lerchenfeld et les Affaires étrangères, a-t-elle mis l'affaire en mouvement?

g) Pourquoi, dans son procès, dans son exposé et dans ses déclarations verbales, Soukhomlinow a-t-il affirmé tant de fois, que l'ordre de mobilisation russe était la suite immédiate de l'annonce de la mobilisation allemande?

h) Pourquoi le collègue de M. Montgelas à la Commission d'enquête, M. Höniger, qui n'a rien ignoré des prétentions de Bethmann, et des révélations postales de 1916, a-t-il pu exprimer dans le *Livre blanc* de 1921 la possibilité d'une action de la nouvelle du *Lokal Anzeiger* sur la mobilisation russe?

i) Pourquoi Swerbejew a-t-il laissé ignorer si longtemps une nouvelle d'une telle importance pour la guerre et pour la paix, plus de deux heures après qu'il en eut pris connaissance, et ne l'a-t-il transmise qu'à 3 h. 28 au télégraphe? Pourquoi

l'ambassadeur a-t-il commis une telle faute? Et de cette faute, comment se fait-il que personne n'en ait rien su jusqu'à ce moment, ni Bethmann-Hollweg dans son discours de 1916, *ni même M. Montgelas dans son premier article*? Un tel retard est tellement en contradiction avec tout ce qu'on sait jusqu'ici, c'est un fait en soi tellement invraisemblable, que celui qui tout à coup recourt à de tels arguments est tenu d'apporter une preuve plus décisive que le certificat d'un bureau de poste, datant de 1916 et que le Chancelier lui-même, premier chef de la poste impériale, a désavoué.

k) Voici la question essentielle. Et M. Montgelas ne me contredira pas; autrement il chargerait M. von Jagow de la culpabilité dont il veut le décharger : le démenti téléphonique doit avoir eu lieu en même temps, vers deux heures, pour les deux ambassades de France et de Russie. Nous savons l'heure du démenti transmis à l'ambassade de France très exactement, grâce au télégramme de Cambon. L'heure que fixe Swerbejew paraît plutôt antérieure à celle que fixe Cambon, parce que le premier parle dans son démenti de la nouvelle « lancée tout à l'heure » à savoir : à 1 heure. Donc, *au plus tard à 2 heures*, Swerbejew savait que le contenu de sa première dépêche était démenti par le ministre M. von Jagow. Et il aurait envoyé à 3 h. 1/2 à Pétersbourg la fausse nouvelle sans commentaire? à 4 h. 1/2 seulement les deux télégrammes rectificatifs? Mystère sur mystère : d'abord ce retard de deux heures et demie pour annoncer l'apparition des feuilles; l'envoi de la nouvelle sans démenti; nouveau retard d'une heure et envoi du démenti. Pourquoi, demandé-je, Swerbejew n'a-t-il pas renoncé à l'envoi de son premier télégramme s'il le savait démenti depuis une heure et demie? Pourquoi s'il tenait à raconter l'événement, n'a-t-il pas dit tout ce qu'il savait à 3 h. 28, *la nouvelle et le démenti*? Veut-on représenter Swerbejew comme un complice, comme un agent provocateur à la solde des militaires allemands, qui voulait égarer son propre pays, et le pousser à la mobilisation pour donner à l'Allemagne un prétexte de guerre? C'est la seule explication possible pour une attitude si inconcevable. Mais cette explication, à quoi même M. Montgelas

n'a pas osé recourir, est insuffisante. Car Swerbejew eût gardé par-devant lui pendant plus de deux heures un télégramme dont la *prompte* arrivée à Saint-Pétersbourg importait aux faiseurs de guerre de Berlin. En fait, il n'est pas d'explication pour l'inexplicable. Il est *impossible* que l'ambassadeur ait envoyé à 3 h. 28 une nouvelle dont, depuis 2 heures, il possédait le démenti.

Il doit pour l'instant nous suffire de poser ces questions. Tant qu'on n'y répondra pas de façon satisfaisante, continuons de croire ce que nous croyions avant la dernière révélation de M. Montgelas. L'histoire des feuilles spéciales du *Lokal Anzeiger* est et demeure une des pages les plus noires au compte des anciens maîtres de l'Allemagne.

RICHARD GRELLING

A LA LOIRE

RÉMI DES RAUCHES

PREMIÈRE PARTIE

LE PÈRE JUDE

I

Pas à pas, vers les grèves d'aval, Rémi descendait en pêchant. Devant lui, sous le soleil à son déclin, les eaux du fleuve coulaient, calmes et glacées d'or rose.

Rémi marchait lentement, les yeux clignés pour mieux voir, au bout de la ligne très longue, la sauterelle offerte aux chevesnes : elle flottait, brin d'herbe vivant; et de minces rides sans cesse élargies allaient frissonnant autour d'elle.

— Onze! — dit Rémi, à voix haute.

Celui-là n'avait même pas sauté. Il était monté du fond vers l'appât, dans un remous paisible, et Rémi l'avait ferré, très doucement.

— Je m'en doutais, — dit-il encore.

C'était une bête vigoureuse, et qu'il avait sentie, à son coup de poignet, aussi pesante qu'un bloc de pierre. Elle filait avec le courant, et il la suivait à grandes enjambées dans le bruissement cinglant des *rauches*. Étroites, longues, vivaces et vertes, fortement nervées jusqu'à leurs pointes

aiguës, les rauches s'inclinaient en sifflant, pareilles à de souples épées. Lorsque l'homme avait passé, elles se redressaient toutes ensemble, avec une grâce onduleuse et légère.

Le chevesne virait à fleur d'eau, épuisé, inerte, comme un chiffon noyé. Son flanc de cuivre apparut, son ventre pâle où saignaient les nageoires. Il frôla le sable, longuement, ainsi qu'une barque s'échoue, et resta là, les ouïes palpitantes.

— Onze! — répéta Rémi.

Triomphant, il ouvrit sa boîte, une lourde boîte qu'il avait faite lui-même, avec le merrain de ses futailles. Les poissons s'y allongeaient sur une couche d'herbes fraîches, vivants encore, mais les écailles ternies déjà d'une buée fine, les nageoires fanées, les yeux morts. Rémi sourit, à voir que le dernier chevesne était plus long que la longue boîte.

— Grand coquin! Va falloir que je te plie la queue.

Il la plia comme il disait, le mesura des yeux, encore, avec une délectation profonde, enfin rabattit le couvercle.

Le soir venait. A l'occident, les peupliers de Marmin détachaient toutes leurs feuilles sur la transparence chaude du couchant. Une brise légère s'éveillait, effleurant les pointes fines des rauches. Il montait du fleuve, à l'approche de la nuit, une senteur d'eau et de limon.

— Prendrai-je le douzième? — se demandait Rémi.

Il hésitait, balancé entre le fort désir de continuer sa pêche, et la crainte d'être en faute, maintenant que le soleil se couchait.

— Le prendrai-je?

Brusquement, il mit sa ligne sur son épaule, et grimpa au faîte de la levée. Elle était très haute, — à cette place où la Loire s'infléchit, — pour résister mieux à la poussée formidable des crues. Tutélaire et puissante, elle dominait le Val fécond, où les métairies s'éparpillent, blanches avec un toit de tuiles rouges. Une brume lumineuse poudroyait sur les champs, jusqu'aux bois de sapins qui bleuissent la côte de Sologne; ils se décoloraient déjà, fermaient l'horizon d'une barre grise de crépuscule, où la façade d'un château piquait une tache de clarté vive, semblait une miette de soleil oubliée.

— Cinq heures et quart, — pensa Rémi. — Je m'arrêterai chez le père Jude, en passant.

Il marchait sur le chemin de crête, regardant devant lui son ombre démesurée, ou bien les acacias du *rio*, ou bien, sur l'autre rive, les maisons de Portvieux qui se serraient au bord des quais. La sienne était là-bas, cachée derrière les arbres de la place, à l'entrée du pont. Les pierres neuves des piles devenaient roses. Envolés du clocher, les tintements de l'angélus passèrent en se poursuivant, très haut.

Rémi descendit vers les acacias. Comme il les atteignait, les feuilles, tout près de lui, furent traversées d'un frémissement furtif : une chatte blanche et fauve dégringola des ramures et fila dans ses jambes, puis une autre très blanche, puis une troisième couleur de chaume. Toutes les trois disparurent derrière un amoncellement de mottes, un tas d'humus énorme toisonné de gazon et d'orpin.

Rémi le contourna, parvint devant une porte encastrée dans sa masse. A ras de terre, une chatière à guillotine ouvrait un trou d'ombre violente, où les prunelles des bêtes phosphoraient d'un feu vert. Une chaîne cadenassée fermait la porte. Nulle fumée ne montait du tuyau de fer-blanc qui crevait le toit de la hutte.

Alors Rémi posa sa gaule contre un arbre, sa boîte à poissons près de la gaule, et s'assit, les mains croisées sur ses genoux. Il inclina son menton vers ses mains, et demeura immobile, regardant la Loire à travers les branches.

Il avait un visage très jeune, presque enfantin encore malgré sa grosse moustache blonde, — un visage hâlé de coureur de grèves, avec, près des narines, quelques taches de son tavelant les joues. Ses yeux larges ouverts, d'un bleu pâle et mouillé, avaient la transparence et la douceur des eaux crépusculaires. Il regardait la Loire. La beauté du jour finissant remuait son être d'une grande émotion vague.

C'était un soir d'octobre magnifique et tranquille. Quelques branches défeuillées à demi, les deux berges tout de suite lointaines, et la Loire reflétant le ciel, il n'y avait rien que cela; rien que le ciel et les eaux d'ambre vert, qui se mêlaient au couchant mauve et gris. Un calme infini s'épandait sur le monde. La brise ne soufflait plus. L'ample rivière coulait, sans un frisson, sans une moire.

La tête de Rémi s'était inclinée davantage. Il gardait à

présent l'immobilité profonde des choses. Tout à l'heure, lorsqu'il descendait parmi les rauches, il s'était dit : « La Loire est rudement basse pour l'époque. » Il s'était dit encore : « Faudrait pourtant qu'elle se décide à monter : l'année tourne, sans qu'on ait pu tendre les lignes de fond; et quant à la *volante*, les dernières sauterelles vont mourir. » Et il avait dit à la Loire : « Faudrait pourtant que tu te décides à monter. »

Maintenant il n'aurait plus osé. Elle l'intimidait. Une adoration craintive montait en lui, à la voir si calme, si belle dans sa grande pureté froide. Elle reflétait tout le ciel, plus transparente que le ciel, plus aérienne que lui. Elle prenait toute la lumière, et elle la muait en une chose inconnue, plus limpide, plus précieuse encore que la lumière.

C'était la Loire. Maîtresse de toutes les heures qui passent, maîtresse des clairs de lune et des nuits pleines d'étoiles, des brumes roses des matins d'avril, des nuages fins qui raient les couchants de septembre, des longues flèches de soleil dardées à travers les nuages de l'été, maîtresse des heures et des saisons elle prenait ce soir-là qui passait, et d'instant en instant, au fil de ses eaux tranquilles, elle l'entraînait doucement vers la nuit.

Rémi sentait cela confusément. Il adorait la Loire crépusculaire; mais les souvenirs qu'il avait d'elle se levaient dans le soir; et son cœur était lourd. Il la savait dangereuse et perfide, mauvaise à l'homme en ses langueurs et ses colères. Il savait les sables tourmentés, qui roulent, s'amoncellent et culbutent dans les mouilles, qui marchent vers la mer et ne s'arrêtent jamais; les glaçons qui surprennent les bateaux, si durs que les gaffes des marins ne les peuvent briser, si lourds que les chalands naufragent à leurs chocs; les débâcles tonnantes cabrées contre les piles des ponts; les crues monstrueuses qui affouillent les levées, les ébranlent et les crèvent et se ruent par les vals. Il se rappelait... C'était neuf ans plus tôt, en 1846. Il avait une quinzaine d'années; il vivait dans la maison du quai, près de son père, tonnelier comme lui, et marinier-sauveteur. Son père chantait, en tapant sur les douves sonores, la vieille chanson des rives de Loire, le refrain des chalands, des cabanes et des toues qui cheminent sur le fleuve, de Roanne à la mer :

Vive la Loire et sa marine!
Sur terre il n'est rien de pareil :
En route au lever du soleil,
Vive la Loire et sa marine!

Comme il l'avait aimée, lui aussi, sa rivière! Quand il se sentait las, les nerfs endoloris par le labeur du jour, il descendait vers les grèves, à l'heure où le soleil « jette ses derniers feux sur la Loire nacrée[1] ». Poète à cause d'elle, il l'avait aimée murmurante, « opale caressée par l'oblique rayon ». Il s'asseyait au bord des grèves; il regardait « le soleil sous les eaux »; et il rêvait. Doux rêveur, aède ingénu et sincère, il avait chanté les légendes du pays, la Foire au Chat, le vigneron et sa cuve, le grand arbre de Marmin, et Moreau le ménétrier. Il était exact en affaires, le meilleur tonnelier à cinq lieues à la ronde; mais il gardait, sous sa cotte de tâcheron, une lettre fraternelle que lui avait écrite Béranger.

C'était la Loire qui l'avait tué, il y avait de cela neuf ans... Lorsque les eaux avaient baissé, après la grande inondation, on avait retrouvé son bachot à deux cents toises loin des berges, près de la ferme des *Quatre Vents*, sous les peupliers de Marmin. Les gens de la ferme avaient péri noyés : il avait dû, dans l'épaisse ténèbre, être jeté par un courant contre les troncs des arbres, tandis qu'il s'efforçait vers ceux qui étaient en détresse. Il y avait trente heures qu'il se battait contre la Loire. Elle avait gardé son cadavre.

Et depuis lors Rémi vivait seul, dans la vieille maison du quai. Il évoqua le visage paternel, le haut front tourmenté, les lèvres glabres, un peu grandes et molles, les longs cheveux bouclant sur les oreilles, et le pâle regard bleu auquel le sien ressemblait. Il se dit que sa mère était morte dans le temps qu'il venait au monde, qu'il allait, tout à l'heure, rentrer dans sa maison déserte, et que la solitude est quelquefois

1. Les quelques mots entre guillemets, de même que les vers cités à la quatrième partie (chapitre III), sont de Charles-Auguste Grivot, tonnelier à Châteauneuf-sur-Loire. C'est une charmante et mélancolique figure que celle de cet ouvrier-poète dont l'œuvre, parmi des naïvetés et des faiblesses qui n'ont rien pour étonner, révèle de-ci de-là tels vers d'une sensibilité fraîche et pure, d'une harmonie fluide, un peu molle, qui a quelque chose de lamartinien. Grivot, riverain de Loire, fervent des grèves et des eaux lumineuses de son fleuve, est mort agent-voyer en Beauce, aux environs de Pithiviers.

cruelle au cœur des hommes. Et puis il sourit, tout à coup, en songeant qu'il attendait le père Jude, et que le père Jude l'aimait.

S'étant levé, il fit quelques pas devant la hutte. Les trois chattes s'étaient hasardées sur le seuil, et elles l'épiaient, un peu défiantes encore. Il les appela, caressa la chatte blanche en marmottant des paroles puériles. Elle ronronnait, gonflant son poil tiède.

— On n'a plus peur, ma jolie? On me reconnaît?

Elle arquait le dos, le poussait sous la main caressante, répondait à miaulements assourdis. Et soudain elle tressaillit, dressa les oreilles, sembla écouter.

— Oh! les futées! — dit Rémi.

La chatte blanche, d'un coup de reins vif, avait sauté sur le chemin, puis la chatte rayée de fauve, puis la chatte couleur des champs. Et toutes les trois couraient du côté de Portvieux, à petit trot, l'une suivant l'autre.

II

Elles revinrent, ramenant le père Jude. Le vieillard s'en venait de son pas large et lourd, un bâton de merisier au poing, sa longue blouse blanche flottante autour de lui. Une des chattes avait grimpé sur son épaule; les deux autres l'escortaient, museau levé, comme deux chiens fidèles.

— Bonsoir, mon père Jude.

— Bonsoir, mon gars Rémi.

Ils se serrèrent la main, sans d'abord plus rien dire. Le père Jude souriait, son grand feutre sur la nuque. Il gardait une beauté vénérable, et son sourire était plein de clarté; les rides de son visage en avaient accusé le modelé solide : elles n'étaient point des flétrissures. Le front restait jeune et poli, les yeux nets, la stature puissante.

— Entre, mon fi.

Le père Jude, soigneusement, avait déverrouillé sa porte. Il choqua le silex de son briquet, alluma un pain de suif, dont la flamme fumeuse éclaira l'intérieur de la hutte.

Il y avait au milieu un fourneau exigu, rapiécé de tôle et

de fer-blanc, à gauche une meule de rémouleur, à droite une petite table, au fond des hardes entassées. Des piles de livres s'accotaient aux rondins de la charpente. L'air avait une odeur de suie, aigre et froide.

Au-dessus de la meule, sur une planche, le père Jude rangeait des tranchets, des faucilles et des serpes. Il disait :

— Je ne vais pas crier par les bourgs. On me connaît : les outils que j'affile coupent bien quand je les rends, parce que j'ai appris à aimer le grincement de ma meule. Ceux de Portvieux et du Val me préfèrent aux baladins qui passent.

Rémi observait le gîte misérable, les haillons ternes dont le vieil homme s'envelopperait pour dormir. Sa poitrine se serrait d'une douloureuse pitié.

— Les nuits d'octobre sont dures, — murmura-t-il. — N'aurez-vous point grand froid aux approches de l'aube?

Le père Jude se retourna, et sourit :

— Je n'aurai point froid, — répondit-il; — j'ai les branches sèches de *mes* acacias, que je mettrai dans mon fourneau.

Il ajouta, effleurant de la main la paroi d'humus :

— Cette bonne terre est chaude et vivante. Elle me protège du gel mieux que ne font les pierres de vos murs, les pierres mortes, qui sont le squelette de la terre.

— Vous aurez froid, — répéta Rémi.

Il regardait le vieillard avec une tendresse timide. Des mots lui venaient aux lèvres, qu'il n'osait point prononcer.

— Pourquoi... — commença-t-il.

Et il se tut.

— Pourquoi? — demanda le père Jude.

Il souriait toujours, une flamme de malice légère sous les cils.

— Pourquoi je ne viens pas dans ta maison, n'est-ce pas?

Et Rémi inclina la tête.

Alors, le père Jude lui mit la main sur l'épaule, et le regarda au fond des yeux.

— Tu as bon cœur, mon fi; et ce n'est pas seulement pour cela que je t'aime... Mais ta maison n'est point ma maison.

A cause du toit très bas, il tenait courbée sa haute taille. Il aurait pu, étendant les bras, toucher à la fois les deux murs de branches et de terre. Il dit, avec un orgueil paisible :

— Je suis chez moi. Cette maison-ci est mienne... Lorsque tu viens m'y voir, mon Rémi, et que je reconnais de loin ta silhouette de pêcheur, quelque chose gonfle ma poitrine, et je remercie Celui qui peut tout de n'avoir pas encore fermé mes yeux. Tu es là : ta jeunesse illumine mes vieux jours. Tu écoutes mes radotages de bonhomme. Tu as un clair visage, que je connais tout entier. Tu es là, tout simplement... Et puis tu t'en vas; et c'est très bien... Tu retournes dans ta maison des hommes; et le père Jude reste seul, chez lui, dans son libre domaine de sauvage.

Lentement, il secoua la tête :

— Pauvres hommes! — murmura-t-il. — Ce n'est point tout à fait leur faute, s'ils ne sont que ce qu'ils sont. J'ai vécu parmi mes frères, des années, et puis encore des années. J'ai connu les ouvriers des villes, les bourgeois et les terriens. J'ai été professeur dans un collège, distillateur, courtier en grains, journaliste et comptable; il y a, dans *les Mystères de Paris*, des choses que personne n'aurait jamais lues, si Eugène Sue ne les avait apprises de ma bouche. J'ai lutté pour le suffrage universel, pour le saint-simonisme, et plus encore, et de meilleur cœur, pour la doctrine de Charles Fourier. J'ai été généreux et ardent; j'ai espéré en un monde guéri, sans exploiteurs, sans miséreux, sans assassins et sans soldats; j'espère encore, mon fi; mais je suis vieux et las même pour espérer. Tant de choses douloureuses m'ont lassé! J'ai vu tant d'apôtres sans foi, tant de railleurs, tant de méchants! Fourier trahi, l'expérience de Condé-sur-Vesgre falsifiée par des félons, l'architecte élevant des porcheries sans portes, des ateliers sans fenêtres, ou bien ouvrant les fenêtres si haut que les établis restaient dans l'ombre... Hélas! Ils ont été clamant que l'expérience avait échoué, alors qu'ils l'avaient empêchée d'être! Ils ont bafoué le génie prodigieux qui apportait le bonheur aux hommes, à tous les hommes! Avec de grands éclats de rire, ils ont parlé de sa boîte d'aquarelle, des nuances à l'aide desquelles il pensait distinguer tous les régiments de l'armée, par la seule couleur du passepoil; des poupons d'un an promenés dans les salles du Phalanstère, « au bruit d'une petite fanfare à toutes parties »; et des limbes ascendantes où peine notre globe, et de la trompe

aromale, et de l'œil au bout de la queue... Pendant ce temps-là Fourier mourait, tout seul, dans sa petite chambre de la rue Saint-Pierre, à Montmartre : sa concierge le trouvait à l'aube, agenouillé contre son lit, vêtu de sa redingote bleue, et le visage encore tiède... Voilà... Cette haute flamme s'est éteinte; et les disciples ont senti un grand froid glacer leurs cerveaux et leurs cœurs. Que peuvent-ils? Considérant lui-même doute peut-être de soi. Les fausses doctrines triomphent. L'industrie morcelée continue ses ravages; les classes se dressent les unes contre les autres, soulevées par d'éternels et tragiques malentendus. Adolphe Boyer se suicide; Enfantin n'est qu'un fou; Cabet retourne aux Amériques, vers son Icarie brisée... Qu'est-ce que je pouvais, je te demande? J'étais très las. Je suis venu ici, où je repasse des couteaux.

Le père Jude encore eut un sourire, mélancolique et charmant.

— Je t'ennuie, mon enfant. Trop de paroles, trop de paroles : je ne changerai plus à mon âge... Je repasse les couteaux des bouchers, les tranchets des savetiers, les serpes des émondeurs. Ma meule siffle, dans une gerbe de gaies étincelles... Je n'étais pas tout à fait assez bête pour vraiment réussir dans la vie.

Il resta un moment silencieux, courbé, le regard vague. Puis un peu de sang lui monta aux joues, et ses yeux brillèrent d'un surprenant éclat.

— Pourtant! — dit-il, — Dieu est bon; et l'univers qu'il a créé est bon. C'est l'attraction qui régit les mondes, et l'amour, et l'harmonie... Est-ce que les nuées d'orage qui voilent le soleil empêchent que le soleil existe? Les nuées grossissent, la foudre tombe et les hommes sont tremblants; mais quelle lumière, après l'orage!

Il se baissa et prit la chatte blanche dans ses bras.

— Venez, ma belle; venez, ma blanche... Notre père Jude vous a rapporté quelque chose.

Comme si elles eussent compris, les deux autres bêtes sortirent de l'ombre et, s'accrochant à la blouse de leur maître, grimpèrent jusqu'à ses épaules. Elles se frôlaient à lui avec des grâces implorantes; de temps en temps, l'une d'elles poussait un miaulement suave, tout chargé de tendresse câline.

— Oh! chattes, — disait le père Jude. — Trois fois chattes qui m'aimez pour un morceau de mou... Lorsque je reviens de Portvieux, et que vous entendez mon pas, de loin, vous accourez sur le chemin comme si vous vouliez me faire fête; vous accourez les soirs de lune, et vous trottez à mon côté, petites formes dansantes et légères. Et moi, bonnement, je me réjouis de votre accueil, bien que j'aie surpris, sournoises, le feu clair de vos yeux qui guettent ma besace. Vous venez, les nuits d'hiver, vous blottir contre mon corps : je vous devine, dans mon demi-sommeil de vieux, qui vous glissez sous mes haillons; et je vous découvre à l'aube toutes les trois, soyeuses boules de poil endormies dans ma chaleur d'homme. Dédaigneuses, égoïstes et cruelles!... Toi, la sans couleur qui te coules dans les sillons, tu massacres les *musettes* fragiles, et les campagnols aux beaux yeux; toi, la neigeuse, qui grimpes dans les arbres sans faire craquer les branches, ni frémir les feuillages, tu épies pour les tuer les pinsons des Ardennes, et je t'ai vue souvent le mufle plein de sang, la plume bleuâtre d'une mésange collée encore à ta gueule carnassière... Approchez, mes doucereuses : voici du mou que notre père Jude vous rapporte. Sanguillon le boucher l'a pris au poumon d'un grand bœuf qu'il avait égorgé tantôt, dans l'échaudoir.

Équitablement, il distribua les lambeaux spongieux et roses.

— Est-ce bien? — demandait-il à Rémi. — Un peu plus à la zébrée, parce qu'elle est moins preste et moins habile à tuer. Ainsi je rétablis l'équilibre du monde.

Il eut un rire, puis un haussement d'épaules; et lorsqu'il se reprit à parler, une tristesse un peu âpre tremblait dans sa voix :

— Il y a un an, tu te rappelles, j'étais dans une masure des Vallées, une bicoque ruineuse que je ne croyais à personne. Je me trompais : elle était au vieux Maîtron, le même qui est mort ce printemps, d'une tumeur maligne à la gorge. Mais avant de mourir, le vieux Maîtron m'a chassé... Alors je suis descendu vers la Loire, au creux du rio où nul chemin ne passe, et j'ai bâti, tout seul, mon Phalanstère.

Le père Jude se baissa et souffla le lumignon. Doucement il poussa Rémi hors de la hutte, et le suivit.

— Fou! — disait-il. — Vieux fou qui ennuies cet enfant...

Donne ton épaule, mon Rémi : nous allons nous asseoir au bord de la Loire.

Ils descendirent, le vieillard s'appuyant à l'épaule du jeune homme. Il ne faisait pas encore nuit. Les eaux du fleuve gardaient une pâleur lumineuse. Au milieu du courant, un bateau dessinait sa silhouette noire et fine.

Ils s'assirent. Le père Jude avait pris sa tête dans ses mains, comme accablé.

— Qu'est-ce qui est vrai? — murmurait-il. — Je suis un riboteur de la pensée. Mon esprit s'est saoulé trop de fois, et le voici plus veule que les sens d'un débauché : une vieille savate traînant au ruisseau, une guenille flasque, plus rien... La vie est un douloureux mystère.

Il releva la tête; et il dit à Rémi :

— Regarde.

Son bras tendu montrait la Loire, vers l'occident.

— Regarde, regarde... Plus de couleurs; rien que les lignes, les belles lignes... La Loire glisse dans ses berges sinueuses, avec quelle force harmonieuse et pure!

Il ajouta, comme une espèce de prière :

— N'est-ce pas que ceci est vrai?

— Oui, — dit Rémi.

Il suivait des yeux le bateau noir qui approchait. Un homme le poussait à la *bourde*, marchant courbé, le haut de la longue perche appuyé au creux de l'aisselle. Il ralliait le bord, où le courant perd de sa force; il allait passer tout près d'eux.

Ils ne le virent plus, tout à coup, caché derrière des touffes d'osier proches; mais bientôt ils entendirent un raclement sur les galets, le rythme d'un pas sur des planches, et le frais égouttis de l'eau qui retombait dans l'eau, chaque fois que la bourde émergeait.

— Barolet va passer, dit Rémi.

Il semblait gêné. Il avait eu un mouvement comme pour s'éloigner.

— Tu as donc peur qu'il ne te voie? — demanda le père Jude.

Il protesta, trop vite :

— C'est bien mon droit d'être avec vous!

Et lorsque Barolet passa, il lui cria bonjour, à trop haute voix.

Il avait honte de lui-même; une rougeur trouble lui brûlait les joues. Il aurait voulu parler, expliquer, échapper coûte que coûte au silence pénible qui l'oppressait. Il sentait sur lui l'obscurité grandir, comme un pauvre réconfort.

— Pourquoi es-tu resté, mon enfant?

La voix du père Jude n'avait point de reproche. Il continuait, avec une très simple douceur :

— Notre amitié est bien à nous : je sais cela... Tu pouvais t'en aller, je t'assure.

La gorge de Rémi se serra; des larmes vinrent mouiller ses yeux.

— Est-ce ma faute? — balbutia-t-il. — Les gens du pays sont stupides et mauvais. Ils devraient vous vénérer; et ils vous méprisent, parce qu'ils vous devinent meilleur... Est-ce ma faute, si Barolet est pareil aux autres?

— J'avais compris, — répondit le père Jude... — Il t'a demandé pour la montée des aloses, n'est-ce pas?

— Oui, — dit Rémi; — pour la campagne du prochain hiver... Même, je comptais vous en parler ce soir, et vous demander conseil... Que faudra-t-il répondre à Barolet?

— Cela dépend.

— De quoi?

— D'une seule chose : auras-tu plaisir à faire cette campagne?

— Plaisir? — s'écria Rémi. — Si je vous disais que j'en rêve, que les outils m'en tombent des mains lorsque j'y pense dans l'atelier, que je laisse rouiller mes doloires, que je n'ai plus de cœur à taper sur les douves!... Plaisir? Ah! mon père Jude!

Il levait les bras, tout soulevé de désir.

— Bien des fois déjà, — continuait-il, — je suis allé passer une nuit dans la cabane de la toue. J'ai vu les aloses claires se débattre dans les mailles du filet, les saumons bondir, les lamproies se tordre... J'étais assis près du pêcheur; je regardais sa main qui tenait la ficelle des *cambres*, son autre main prête à lever le grand carrelet, et je l'enviais, de toutes mes forces.

— Eh bien, — fit le père Jude, — n'as-tu pas répondu toi-même? Et n'est-ce pas « oui », qu'il te faut dire à Barolet?

— C'est que... — reprit Rémi.

— Quoi encore?

— C'est que l'atelier va chômer longtemps, quatre mois pleins, peut-être davantage. Et j'ai des commandes sur les bras, beaucoup, des poinçons neufs, des baquets, du raccommodage pressé... Que diront les clients? Ils se plaindront d'abord; et puis, ne voyant rien venir, ils iront porter l'ouvrage à côté.

— En effet, — reconnut placidement le père Jude, — ils iront porter l'ouvrage à côté : tant mieux pour le voisin, et tant mieux pour toi aussi, qui pourras pêcher tranquille... Crois-tu donc, mon enfant, que la destinée de l'homme le condamne à soulever toute sa vie le même fardeau, à sacrifier toute sa force d'homme à la même besogne fastidieuse, de plus en plus fastidieuse, et bientôt répugnante?... Ne t'ai-je point souvent parlé de cette bonne passion qui sauve de l'ennui ceux qui sont dignes d'être sauvés? Capricieuse, chatoyante, adorable, ne t'ai-je point parlé de la *papillonne*?... Va, mon enfant, laisse les clients se plaindre, et cède sans remords à ta papillonne.

— Vous croyez? — dit Rémi.

Il ne songeait même plus à lutter. Avec une mollesse toute pleine de délices, il s'abandonnait au dangereux conseil.

— Attendez! — cria-t-il, — je reviens.

Il courut chercher dans sa boîte le plus gros chevesne, et revint s'asseoir près du vieillard.

— Pour votre dîner, mon père Jude.

Il avait sorti son couteau de sa poche. Allégrement, il faisait jaillir une luisante pluie d'écailles, ouvrait le ventre du poisson, le vidait, se penchait vers l'eau pour le laver. Cependant il rêvait de saumons gigantesques allongés sur les planches de la toue; il entendait le bruit du flot à travers les mailles du barrage, et le déclenchement sourd du balancier, qui frottait le long du mât. L'eau coulait entre ses doigts, vive et glacée. Le père Jude, près de lui, n'était plus qu'une voix dans l'ombre. Et la voix du père Jude disait :

— Nous distinguerons, avec Charles Fourier, douze passions fondamentales, dont les combinaisons, selon la passion dominante, donneront naissance à huit cent dix caractères pleins, et quatre cent cinq caractères ambigus. Un caractère à une seule dominante, ou solitone...

III

Rémi soupira longuement, bourra sa pipe de terre et se mit à fumer. Il était assis sur sa selle de tonnelier, la main gauche appuyée au bord d'une futaille inachevée. Il tenait ses yeux tournés vers la fenêtre, aux carreaux étroits, que feutraient la poussière et les toiles d'araignée. Derrière lui, dans l'angle le plus obscur, une horloge comtoise égrenait son tic tac paresseux.

— Allons! — dit-il.

Il se leva, reprit le marteau, puis la *chasse*; et, marchant autour du poinçon, il recommença d'enfoncer les cercles. L'atelier s'emplit de frappements sonores, d'un vacarme rythmé qui sans trêve rebondissait : la chasse tournait, le marteau s'abattait, tout cela suivant une cadence machinale, un enchaînement de gestes depuis longtemps appris, et répétés d'instinct, docilement, sans plaisir.

Rémi, bientôt, s'arrêta.

— J'ai les bras mous, — pensa-t-il, — je suis mou de la tête aux pieds... Est-ce que j'irais tomber malade?

Il se rappela qu'un vigneron de Gabereau était passé le matin même pour commander un quart, et qu'il le lui avait promis.

— Je vais toujours le bâtir, — se dit-il, — et le chauffer.

Il alla porter au milieu de la cour une brassée de copeaux et de brindilles sèches, en fit un tas sur les pavés, soigneusement. Mais lorsqu'il se redressa, prêt à regagner l'atelier, il sentit qu'il manquait de courage, et que décidément il ne travaillerait plus ce soir. Aussi bien, les douves n'étaient-elles pas déjà toutes préparées, rangées les unes contre les

autres au pied de l'horloge comtoise? Que fallait-il de temps pour les jointoyer? Cinq minutes, dix au plus : il ne serait point trop tard demain.

A peine cette résolution prise, les bouffées de la pipe de terre, jusque-là piquantes et rudes, retrouvèrent une merveilleuse saveur. Rémi tourna le dos à l'atelier obscur, à la petite cour maintenant pareille à une cave, et marcha du côté du soleil.

D'abord il traversa, sous une bâtisse en retour qui faisait face à l'atelier, une sorte de tunnel où soufflait un courant d'air glacial. Il fut alors dans l'avant-cour, qu'il partageait avec Jean Fouache, un débitant du port dont l'enseigne était *Au bon coin*. La maison de Jean Fouache était à gauche, celle de Rémi à droite; toutes les deux se ressemblaient, par leurs toits de tuiles anciennes envahies de bromes et de mousses, par leurs seuils exigus où descendaient deux degrés usés, par leurs petites fenêtres qui s'ouvraient presque au ras du sol. Une porte charretière donnait sur la place, peinte en blanc, avec des battants de bois plein jusqu'à mi-hauteur d'homme, et plus haut des barreaux à claire-voie, à travers lesquels on apercevait la Loire.

Rémi allait sortir, la main déjà sur le loquet, lorsqu'un buste d'homme apparut derrière les barreaux.

— Tiens, Barolet!

— Je venais te voir, — dit celui-ci. — On peut causer?

— On peut.

La porte ouverte, ils topèrent tout de suite, paume contre paume.

— C'est donc bien entendu? — questionna Barolet. — Sans reprise?

— Chose dite, chose dite, — affirma Rémi. — Je suis ton homme pour la campagne prochaine, aussi longtemps que le barrage « pêchera ». Je vivrai sur la toue avec toi et ton frère, mangerai à votre plat, et ferai, de jour comme de nuit, la besogne d'un bon compagnon. La campagne finie, que ce soit par sécheresse ou par crue, que le poisson ait bien donné ou que les passages aient manqué, tu me laisseras partir, et tu me donneras quinze pistoles.

— Quinze?... — s'étonna Barolet. — Quinze?

— Chose dite, chose dite, — répéta Rémi : — tu m'as bien dit quinze pistoles.

— Voire... — murmura le pêcheur, pour lui-même.

Il eut un bref regard de coin, et se mit à parler d'autre chose :

— La Loire charrie un peu, tout à l'heure. Ça n'est pas étonnant avec le froid qu'il fait.

— J'ai vu ce matin, — fit Rémi. — Pas grand'chose : quelques gâteaux par-ci par-là, mais très minces, et qui ne sont pas encore durs. Avec ça, le vent tourne *galerne*[1] : je serais bien surpris si la Loire gelait cette année.

Ils étaient restés près de la porte, et causaient debout, sans souci du froid. Ils étaient grands l'un et l'autre, les membres lourds, le cou musculeux; mais Barolet, dans toute sa personne, laissait voir quelque chose de plus sec, de plus brutalement accentué; tout son visage restait brûlé de soleil : ses joues basanées aux dures pommettes, sa moustache brune à reflets de cuivre, ses yeux aussi, enfoncés creux dans l'orbite, et dont la couleur sombre et glauque était celle même des mouilles de Loire, aux chaleurs d'août.

— Entreras-tu? — dit enfin Rémi.

— Tout de même, — accepta l'autre.

Ils descendirent les deux marches, se baissèrent pour franchir la porte, et furent dans la pièce obscure où Rémi faisait sa cuisine, prenait ses repas et dormait. Quelques tisons restaient dans le fourneau : il les ranima, en soufflant à pleines joues.

— Un doigt de marc?

— Tout de même.

Ils trinquèrent, debout encore; ayant bu, ils s'essuyèrent la bouche d'un revers de main, et reposèrent leurs verres vides sur le coin de la table, près d'un plat où s'était figé le ragoût du déjeuner.

— Fameux, — apprécia Barolet.

Sans qu'il y parût, il regardait autour de lui, constatait que les briques du carrelage étaient solides sous leur crasse,

1. Vent du nord-ouest.

le vieux bahut robuste et plaisant à voir, malgré la poussière qui le ternissait et les piqûres de rouille qui mouchetaient ses longues ferrures. Le lit, au fond de la salle, semblait large et moelleux derrière ses courtines d'indienne; et la chaux des murs ne s'écaillait point.

— C'est bien, chez toi, — observa-t-il. — Mais on voit que tu es tout seul.

Il ajouta :

— Chez nous c'est pareil, malgré qu'on soit trois. Le frère et moi toujours sur l'eau, le père trop vieux... Une maison ne peut pas rester sans femme.

— Tu as bien raison, — dit Rémi.

Barolet, alors, se mit à rire :

— Qu'est-ce qu'on attend tous les deux? On vient de passer vingt-quatre ans : c'est l'âge.

— On attend l'occasion, — dit Rémi.

Et il se mit à rire aussi.

Il était heureux de ce que Barolet lui avait dit de sa maison. Il décrocha du mur, pour le lui montrer, un *Tableau de Maximes* calligraphié par un marinier, à l'encre noire, à l'encre rouge et à l'encre bleue.

— C'est un du pays haut qui l'a fait, chez Jean Fouache. Tu te rappelles le bateau de merrains qui s'est échoué l'an dernier, à la grande grève de la Demi-Lune? C'était le sien...

— Alors, — dit Barolet, — c'est un marinier qui a fait ça?

— Oui, un ancien, qui naviguait depuis quarante ans. Il connaissait chaque ville et chaque village de Loire, depuis Digoin jusqu'au port de Nantes. Il savait sa rivière par cœur; tu l'aurais écouté toute la sainte journée sans t'apercevoir du temps qui passait.

— Toi, — rectifia Barolet. — Mais je ne te ressemble guère : je ne suis pas de ceux qui perdent leur journée à écouter bavarder un vieux, même savant.

Rémi sembla n'avoir pas entendu. Il poussa une porte dans la cloison; et il appela Barolet, à mi-voix.

— Approche.

Ils restèrent tous les deux sur le seuil de la chambre entr'ouverte, dont le parquet miroitait au soleil. Malgré l'intense

lumière qui dévalait au-devant d'eux, par les fenêtres sans volets, la chambre était toute pleine d'une grande paix recueillie : des murs nus, d'une blancheur éclatante; un lit de merisier à gauche, avec une courtepointe de guipure sur un édredon grenat; à droite une commode empire, au milieu de laquelle, sur un carré de crochet, il y avait un livre de couleur bise.

— La chambre du père, — dit Rémi, presque tout bas. — C'est là qu'il écrivait, tard dans la nuit. Le livre là-bas, c'est *son* livre, toutes les poésies qu'il a faites et qu'on a imprimées, après le malheur... Si tu savais lire, tu pourrais voir sur la couverture.

— Ah! — fit Barolet, distraitement.

— Le père aimait bien vivre là, à cause des deux fenêtres qui regardent la Loire. Il disait que parfois il croyait être sur un grand navire, et voyager très loin, dans des pays inconnus. Il n'a jamais quitté Portvieux; mais tu te serais figuré, à l'entendre causer, qu'il avait parcouru le monde.

Barolet n'écoutait plus. Jovialement il frappa sur l'épaule de Rémi :

— Hein, camarade, elle ne sera guère à plaindre, celle qui viendra dormir dans une chambre pareille!

Il riait avec force, les épaules secouées, tandis que Rémi refermait la porte, doucement, sans rien répondre.

Ils quittèrent la maison et descendirent au quai, pour voir « ce que disait la Loire ». Elle roulait ses eaux d'un vert livide, que le gel engourdissait à demi. De temps en temps, un amas de glace poreuse, de la même teinte que les eaux, montait du fond comme une bouée légère, et s'étalait à la surface, dans un grésillement de bulles d'air. Le long des rives passaient de lents glaçons, ceints d'un bourrelet neigeux, éblouissant. Ils raclaient les pierres de l'enrochement, avec un bruit de soie lourde qu'on froisse; et le même bruit s'entendait lorsqu'ils se joignaient deux à deux, tournaient l'un contre l'autre, un instant, comme des meules, pour bientôt se disjoindre et recommencer leur lente descente.

Les jeunes gens parlèrent des glaces de l'an passé, de la longue embâcle qui avait saisi la Loire, l'avant-dernier hiver.

— Elle avait presque vingt lieues, — disait Barolet, — depuis Briare jusqu'à toucher Orléans. Tu te rappelles la tente que Jean Fouache avait installée sur la glace, et où il donnait à boire? Il a fait des affaires d'or; mais les marins et les pêcheurs ne peuvent pas en dire autant.

Il regardait le fleuve avec un air de rancune. Entre ses dents, comme une formule incantatoire, il prononça le vieux dicton :

— Des sables l'été, des glaces l'hiver, Dieu nous garde.

— Je me rappelle, — dit Rémi. — C'était une rude embâcle. Les glaçons avaient grimpé les uns sur les autres, à l'entrée de l'Herbe verte; cela faisait comme une montagne de rochers transparents et bleus, où le soleil de midi allumait des lumières roses, vertes, orangées... Il y en avait un énorme qui était resté tout debout, comme une tour. C'était rudement beau, camarade!

— Beau! — ricana Barolet.

Il haussa les épaules.

— Des bêtises, tout ça; des bêtises...

Ses yeux se durcirent tout à coup. Il regarda Rémi bien en face; et il lui dit, brutalement :

— Douze pistoles! tu m'entends bien, douze!... C'est à prendre ou à laisser.

Rémi rougit, se mordit les lèvres; puis, avec un geste résigné :

— C'est bon, Barolet; douze pistoles.

L'autre, alors, redevint cordial et gai. Ils flânèrent le long de la berge, côte à côte, en bons camarades. Les femmes du bateau-lavoir, comme ils passaient, levèrent la tête, le battoir en suspens : le pêcheur, à la volée, échangea avec elles quelques propos gaillards.

— Faut y aller hardiment, — conclut-il.

Le soleil s'abaissait, rose vif, derrière des ramures violâtres. Sur l'autre rive, le val se couvrait d'une brume pâle, au-dessus de laquelle, çà et là, quelques pins maritimes étalaient leurs cimes noires. Le froissement des glaçons peuplait le soir d'une vie nombreuse et frémissante.

— Viens chez Jean! — dit Barolet. — Je te paye chopine de vin gris.

Ils traversèrent la place, sous les arbres défeuillés. Rémi, comme il faisait toujours, salua la colonne de pierre noire dont le socle portait, gravés en lettres d'or, les noms des mariniers-sauveteurs. Sur la porte de Jean Fouache, le vent balançait une branche de sapin, dont les aiguilles sèches cliquetaient, faiblement. Ils passèrent sous la branche, Barolet le premier.

DEUXIÈME PARTIE

LA LOIRE

I

Il y avait quatre mois que le barrage pêchait, à Guinand; des mois d'hiver, des mois « méchants ». Les nuits avaient suivi les nuits, toutes pareilles pour les hommes de la toue : humides et noires, d'un noir de poix écrasant les reflets dans l'eau, cendreuses de lune à travers des nuages en loques, hargneuses de grésil ou de pluie, fourmillantes d'étoiles au fond d'un ciel gelé, elles s'étaient suivies une à une, tissant d'une trame égale la campagne de l'année, de la première nuit à celle qui serait la dernière, du premier saumon à la dernière alose.

Deux hommes dormaient au fond de la cabane, d'un sommeil vautré, sans un rêve. Le troisième pêchait, assis devant la porte : de temps en temps un déclenchement sourd s'entendait; l'homme se levait tout droit, les bras dressés pour amortir un peu la chute pesante du balancier; puis il courait à l'avant de la toue, se couchait sur les planches, et tantôt avec ses mains nues, tantôt avec l'*aveigniot*[1], capturait le poisson soulevé par le carrelet. Cela se passait très vite : les dormeurs immobiles continuaient de ronfler dans la cabane pleine d'ombre. L'homme revenait s'asseoir, forme muette dans les ténèbres, et reprenait la ficelle des *cambres*.

La campagne avait été dure; les dernières semaines sur-

1. Épuisette à manche court.

tout, à cause des pluies violentes qui n'avaient cessé de tomber et qui, deux fois déjà ayant gonflé la Loire, avaient interrompu la pêche. Les saumons d'hiver étaient venus d'abord, en janvier et en février, de grands poissons au ventre blanc, aux reins couleur d'ardoise bleue, aux flancs piquetés de points noirs réguliers. Février finissant, les premières lamproies avaient paru; elles se boulaient dans un coin du filet, glissaient, gluantes, entre les doigts, et lorsqu'elles étaient prises se lovaient au bras du pêcheur, le suçoir ouvert et tâtonnant. C'étaient de hideuses bêtes, jaunes et tigrées de brun sombre, couvertes tout entières d'un enduit visqueux et froid : elles balançaient le moignon de leur tête, que percent de chaque côté sept trous en boutonnière, dilataient leur suçoir immonde au fond duquel, sur une chair d'un rose pourri, se rangent en cercle des papilles jaunâtres. Et la mi-mars avait vu les dix-livres, qui ressemblent aux saumons blancs d'hiver, mais n'atteignent que moitié de leur taille. Avec eux montaient les saumons rouges, tachetés de vermillon sur leurs écailles grises, presque aussi lourds que les saumons d'hiver, et si robustes, si âpres à défendre leur vie que souvent ils passent en bolide à travers les mailles du filet, avant que le pêcheur ait pu même les voir. Et les aloses, enfin, avaient suivi les saumons. Le jour, elles nageaient par bandes; quelquefois, lorsque la lumière du soleil coulait encore avec la Loire, une *mouée* entière venait heurter les cambres, et le carrelet montait, plein d'un étincellement radieux. Si claires étaient les aloses, que nulles ténèbres n'éteignaient la blancheur de leurs flancs : il n'y avait plus, sous le pêcheur jeté à plat ventre, que des ténèbres monstrueuses, plus de carrelet, plus d'eau qui coule; et pourtant, à travers les ténèbres, une lueur pâle se débattait, qui était l'alose prisonnière.

La campagne aurait dû se clore : mais Barolet, pour rattraper le temps perdu, laissait en place le barrage malgré la saison avancée. Les peupliers nus s'étaient couverts de frondaisons jeunes, vernissées, frileuses encore. La mare était un gouffre de lumière qui s'ouvrait dans l'herbe neuve, au bord de la Loire; et la Loire était bleue, fraîche et bleue sous le ciel de mai. Elle comblait son lit à pleines rives, se

gonflait toute d'un horizon à l'autre, se cambrait, voluptueuse et lente. Les rauches frissonnaient sur ses eaux; et par-dessus les rauches les sapins et les aulnes se penchaient vers leurs reflets, semblaient flotter, aériens, entre le ciel et la Loire.

Plus vif chantait le murmure de l'eau dans les mailles du barrage, plus frétillantes les vaguelettes dansaient autour du grand bateau. Les pêcheurs vivaient dehors tout le jour, devant la cabane large ouverte où le fourneau ne s'allumait plus qu'à la nuit.

Ce soir-là, Barolet préparait les corbeilles à poissons vides encore, étendait au fond des tiges de trèfle incarnat fraîches coupées. Le gamin, à genoux sur les planches, fendait des cotrets avec son couteau; Rémi épluchait une salade. Ils parlaient peu, parce qu'à force de vivre ensemble ils avaient pris l'habitude du silence.

De temps en temps, Rémi levait la tête, regardait Barolet furtivement, puis la rive. Lorsque ses yeux croisaient les yeux de Barolet, il les détournait très vite, s'affairait à son humble besogne; et c'était Barolet qui regardait la rive.

Les vaches sortaient des fermes invisibles. Elles apparaissaient au faîte de la levée, l'une, puis l'autre, se suivaient en lente file, de leur marche au balancement lourd. Elles montaient par groupe de quatre ou de cinq, aux jappements du barbet, aux cris aigus de la gardeuse. Elles allaient vers la lande, près des bois de sapins; et elles s'y éparpillaient, rousses et blanches, parmi les touffes de genêts qui commençaient à fleurir.

Depuis longtemps les corbeilles étaient prêtes, la salade épluchée et lavée. Mais Barolet restait penché sur les corbeilles, reprenait ici quelques brins de trèfle pour les remettre à côté, sans raison; mais Rémi secouait encore les feuilles de salade dans le torchon où il les avait mises, bien que nulle gouttelette ne vînt plus tacher les planches poudreuses. Et toujours, l'un et l'autre, ils avaient vers la rive les mêmes regards guetteurs et très vite détournés.

Ce fut Rémi qui le premier aperçut le taureau blanc. Il se pencha par-dessus bord, et dénoua l'amarre d'un bachot. Puis, d'un ton de voix indifférent :

— Je vais à terre, — dit-il. — On n'a plus ni lait ni beurre.

Et il sauta dans le bachot.

— Arrête! — coupa Barolet.

Aux premiers mots il avait levé la tête, et reconnu lui aussi le taureau. Un chien jappait, par rauquements étranglés; une voix de fille, claire et très haute, criait derrière la levée :

— Ramène-le, Poulou! Ramène, mon chien, ramène!

Les deux hommes, debout l'un devant l'autre, se regardèrent intensément.

— Eh bien, — dit Barolet, — qu'est-ce que tu fais là, planté comme une borne?

— Je vais à terre, je t'ai dit.

— Pour chercher du lait et du beurre?

— Oui.

— En ce cas, donne la bourde. Il faut que j'aille à terre, justement : je rapporterai ce qu'il faut.

— Mais...

— Donne la bourde!

Il la lui arracha presque des mains, enjamba le bord de la toue.

— C'est bon : rentre, à présent.

Rémi hésitait. Par-dessus l'épaule du pêcheur, il aperçut le gamin qui les observait en dessous, et qui riait silencieusement.

— Veux-tu que je te débarque?

Le grand Barolet serrait les poings; un coup de colère soudaine l'empourpra :

— Veux-tu?...

Il marchait sur Rémi, et Rémi reculait; non par lâcheté, certes, mais par répugnance profonde à se colleter ainsi, comme une brute, devant ce drôle qui ricanait. Et peut-être aussi parce que du bord même...

— Allons, Barolet, — pria-t-il.

Il rentra dans la toue, le laissa s'éloigner, seul dans la petite barque. Le pêcheur se hâtait, courait sur place en poussant la bourde, prolongeait chaque poussée d'un dernier effort des deux bras : le bachot filait sous lui, léger, glissait

très vite sur sa lancée, pendant que Barolet courait encore vers l'avant, piquait la bourde, et recommençait à pousser.

Rémi était venu s'asseoir à la pointe de la toue, les deux jambes pendantes sur le fleuve. Il suivait la barque rapide d'un regard plein de souffrance. Là-bas, la voix féminine criait toujours, et si claire, si jeune, si vibrante de jeunesse! Elle se tut; puis un chant s'éleva, naïf et pur dans le silence du soir :

Nous somm's venus vous voir
Du fond de not'village,
Pour souhaiter ce soir
Un heureux mariage
A Monsieur votre époux
Aussi bien comme à vous.

Bertille chantait, debout sur la levée où elle venait d'apparaître. Elle marchait derrière ses vaches, avec son chien sur ses talons : les silhouettes massives des bêtes, la forme svelte de la jeune fille s'enlevaient en plein ciel, dessinaient sur l'horizon pâlissant une frise agreste harmonieuse et très simple. Autour de la tête de Bertille, ses cheveux mettaient un nimbe de soleil.

Vous n'irez plus au bal,
Madam' la mariée,
Danser sous le fanal
Dans les jeux d'assemblée...

Les touffes des genêts, sous l'effleurement incliné des rayons, faisaient des taches d'or sur la lande. De temps en temps une vache meuglait; l'aboi d'un chien courait sous les sapins.

Recevez ce bouquet
Que nous venons vous tendre...

Bertille s'était tournée vers la Loire. Son chant, porté loin sur les eaux, enveloppa Rémi de ses ondes sonores, le fit pâlir, les paupières un instant closes, comme d'une douloureuse caresse. Il souffrait. La barque semblait voler vers la rive, soulevée par le fort désir du pêcheur. Elle toucha; et Barolet courut vers Bertille, la joignit, se mit à marcher près d'elle. Ils allaient l'un contre l'autre, le garçon penché

vers la fille, qui baissait la tête en l'écoutant. Rémi entendait leurs deux voix tour à tour; il s'épuisait vainement à saisir leurs paroles, un mot seulement, entre tous les mots qu'ils devaient dire. Ils étaient trop loin; ils s'éloignaient chaque instant davantage, et toujours l'un près de l'autre, et toujours Barolet penché vers le visage de Bertille, dans une attitude pleine d'une grande force tendre.

Il y avait tant de semaines déjà!... Cela avait commencé presque tout de suite, dès ce soir de janvier où pour la première fois Rémi était entré dans la cour de la ferme. Il n'y avait personne dans la cour; par-dessus la porte basse de l'étable, le taureau blanc avait montré sa tête énorme, son mufle rose et moite que fronçait un rictus de monstre. De petits sabots avaient claqué sur la marche du seuil, et Bertille lui avait souri.

— Qu'est-ce qu'il vous faut, monsieur?

— Je voudrais du lait, mademoiselle.

— Et combien qu'il vous en faut?

— Un litre, s'il y a moyen.

— Il y a bien moyen, monsieur.

Elle était petite et mince, presque gracile; et pourtant il la devinait, sous cette apparence un peu frêle, riche de sève et de santé. Elle ne ressemblait pas aux paysannes de son âge, à toutes ces filles du val dont les joues sont trop rouges, les cheveux trop jaunes, les chevilles trop lourdes. Elle apparaissait, dans la cour de cette ferme, comme une rose adorable dans un carré de choux. Ses cheveux s'envolaient sur ses tempes, en boucles légères et folles; leur blondeur s'allumait de reflets un peu roux; elle les écartait de son visage, sans cesse, avec une grâce enfantine et troublante. Bertille... C'était cette forme claire qui s'en allait vers la lande, à côté du grand Barolet. Elle portait un corsage d'étoffe bleue, comme n'en ont pas les gardeuses de vaches. Elle marchait la tête inclinée, les cils baissés sans doute, mais laissant briller ses prunelles au travers, comme elle faisait quand un garçon lui parlait d'amour.

Voici qu'elle s'arrêtait sous les sapins, Barolet toujours près d'elle. La haute stature du pêcheur la cachait tout entière... L'avait-il prise à la taille? Quelles paroles murmurait-il, ainsi

penché sur sa nuque? Est-ce qu'il l'avait embrassée déjà?... Il avait une beauté mâle et dure, ce grand Barolet, un visage maigre aux traits violents, et des yeux couleur d'eau dormante dont le regard devait troubler les filles. Il disait les mots qu'il voulait dire, sans hésiter jamais; il allait droit vers ce qu'il voulait prendre, le cœur ferme et les mains ouvertes : et il le prenait, puisqu'il l'avait voulu prendre.

Barolet; Bertille... Les minutes se traînaient, longuement cruelles. Ils étaient si proches l'un de l'autre que leurs deux formes se mêlaient à n'en être qu'une seule. Viendrait le soir, viendrait la nuit, resteraient-ils encore sous les sapins, dans l'ombre?... Ah! pourquoi Rémi avait-il parlé, au retour de la ferme, raconté l'apparition charmante, le claquement des petits sabots, la voix fraîche?... Le grand Barolet s'était moqué d'abord : « Une gamine! Grosse à peine comme deux liards de beurre, et qui vous fondrait dans les mains avant qu'on l'ait seulement touchée... » Il riait, curieux tout de même, un peu jaloux déjà. Et dès le lendemain il était allé à la ferme, pour voir... Il était revenu taciturne, presque sombre. Aux questions inquiètes de Rémi, il avait répondu seulement : « Elle a changé; oui, elle a changé... si tu l'avais vue l'an passé... C'est à ne pas croire. » Et puis il s'était enfoncé dans un mutisme hostile, dont il n'était plus sorti, jamais.

Cela durait depuis quatre mois. Ils avaient vécu côte à côte, peiné ensemble, dormi ensemble sur la même paillasse : ils parlaient des saumons qu'ils avaient pris la nuit, davantage de ceux qu'ils avaient manqués, de la pluie qui tombait, d'un trou qui s'était ouvert dans la toile du rabat, de la saveur du vin, et des traîtrises de la Loire. Mais ils s'épiaient l'un l'autre, patiemment, cauteleusement, rôdaient autour l'un de l'autre comme des bêtes captives et méchantes, se volaient l'un à l'autre l'instant propice où s'échapper, gagner la terre à la force des bras, et retrouver Bertille, loin de tout ce qui n'était pas elle.

Ils ne se trahissaient presque jamais. Une ou deux fois seulement, Rémi avait vu les yeux de Barolet flamber d'une lueur haineuse et trouble; il avait surpris ses mains qui se crispaient, frémissantes d'une envie meurtrière. Une ou deux

fois, tandis que Barolet pêchait, Rémi, les yeux grands ouverts, avait pleuré sur sa couche ténébreuse. Dans ces instants-là, il songeait : Barolet ne peut pas savoir... Il est rude, il est brutal; mais je ne crois pas qu'il ait le cœur mauvais. J'irai le trouver, un soir que le gamin sera parti à terre, ou bien à Portvieux, un dimanche; et je lui dirai : « Tu ne peux pas savoir... Elle te plaît, bien sûr, parce qu'elle est jolie; et tu as envie d'elle, comme d'une jolie fille qui passe. Mais moi, Barolet, mais moi!... Je te jure que ce n'est pas la même chose. Je voudrais t'expliquer; je ne peux pas. Si je pouvais seulement te montrer mon cœur, je suis sûr que tu comprendrais... Est-ce que tu veux me faire mourir, mon vieux camarade? Laisse-la, et je serai ton chien. Veux-tu que je pêche seul toute la nuit? Que je nettoie chaque jour le barrage, de la rive à la pointe du rabat? Ne me donne rien, Barolet; ce n'est pas la peine que tu me donnes de l'argent. Laisse-la seulement, vois-tu; laisse-la, mon Barolet... c'est ma femme. »

Et le lendemain la vie recommençait pareille, avec les mêmes regards défiants, les mêmes paroles indifférentes, les mêmes silences chargés de pensées lourdes. Le gamin, entre eux, riait sous cape. Il s'amusait beaucoup; il les trouvait bêtes : est-ce qu'il y avait du bon sens à se manger ainsi les sangs, pour une *bouelle* que bien d'autres valaient? Etait-ce donc une sorcière, une jeteuse de mauvais sorts, pour que le grand frère, à cause d'elle, eût perdu toute sa gaîté, devînt de jour en jour aussi maigre qu'un chat au printemps?... Et l'autre, avec sa mine longue, ses yeux de mendiant sur les routes? En voilà un, par exemple, qui ne chanterait jamais victoire. Entre le frère et lui, c'était réglé d'avance : ça durerait ce que ça durerait; mais le grand serait le plus fort, quand il voudrait, bientôt...

Le gamin s'amusait. Il disait à Rémi : « Tu ne sais pas ce qu'il a fait, Arsène, l'autre soir? Il allait jeter une ligne de fond, juste comme la Bertille arrivait avec ses vaches. Alors, il a fait semblant d'avoir emmêlé sa ligne, et de ne pas pouvoir en venir à bout. « Tu vois, Bertille, qu'il disait; j'ai des » trop gros doigts pour dénouer ces nœuds-là; si tu essayais, » toi, avec tes doigts fins? » Elle a essayé, pardine, puisque le

grand lui demandait : elle pinçait la bouche, tellement elle faisait attention; et pendant ce temps-là, sans avoir l'air, Arsène profitait qu'elle avait les mains prises pour toucher son corsage, histoire d'apprendre comment c'était fait par-dessous. » Il riait tout bas, en se balançant d'une jambe sur l'autre. « Et c'était bien fait, tu sais, par-dessous; pas très gros, mais dur... Et il paraît qu'elle est comme ça d'un bout à l'autre. Demande-lui, pour voir, à Arsène. »

Rémi ne disait rien, se contraignait de toute sa volonté à rester maître de soi; mais sa pâleur n'échappait point au gamin, ni le battement rapide de ses paupières.

— Ohé, Rémi! Tu ne sais pas...

Il l'appelait, justement. Il lui montrait les deux autres, là-bas sous les sapins.

— Renifle un peu. Tu ne sens rien?

Il approchait, le nez au vent, avec son dandinement goguenard :

— Tu ne sens pas du mariage dans l'air?

Et tout bas, de très près :

— C'est une grande nouvelle, compagnon. Je ferais mieux de me taire, peut-être, si j'ai peur d'une bonne torgnole; mais à toi je peux bien dire ça : on est quasi de même famille, pas vrai?

Il riait, parce que Rémi s'était dressé, et qu'il tremblait de tout son corps.

— Tu aurais cru? — poursuivait-il. — Tu aurais cru que ça irait jusqu'au mariage? Regarde voir, comme ils sont d'accord!... Accord, accordailles : on boira cette nuit à la noce prochaine.

Il continuait, comme s'il n'eût pas vu le visage ravagé de l'homme, ses lèvres blanches, et ce grand tremblement qui continuait de le secouer.

— Ça tombe bien, justement, pour une nuit d'invités : il y aura Jean Fouache, et Baptistin le Ch'vau, et Laberche-Cahoteux, et peut-être ton père Jude... On boira, compagnon, tous copains dans la cabane!... Eh bien quoi? Es-tu fou?... Oh! arrête! Oh! lâche-moi, Rémi!... Vas-tu me lâcher, grand cochon?

Il avait peur. Il grimaçait, les deux poignets broyés dans les mains qui venaient de les saisir.

— Tais-toi! — haletait Rémi. — Tais-toi, ou je te fiche à l'eau... Ah! sale bête! Ah! putois! Ah! vermine!... Et qu'il y vienne aussi, l'autre, s'il est un homme!

Le gamin gémissait doucement, tordait ses bras pour les délivrer de l'étreinte farouche.

— Lâche-moi, Rémi, — suppliait-il. — C'était pour rire... Je te promets... Oh! lâche-moi.

Rémi ouvrit les doigts, se passa la main sur le front. Il titubait, les yeux vagues, comme au sortir d'une ivresse dangereuse. Le gamin s'était assis, frottant l'un après l'autre ses poignets meurtris, les yeux en dessous, rancuniers et rageurs.

— Attends un peu, — grogna-t-il. — Le voilà qui revient, Arsène.

Rémi, sans répondre, détacha le second bachot, sauta dedans et le poussa en plein courant. C'était vrai : Barolet revenait, halant sa barque au long du barrage. Il ne le regardait même plus; qu'est-ce que cela pouvait lui faire que Barolet revînt, et qu'il criât vers lui, violemment? Les dents serrées, les oreilles bruissantes, il poussait droit vers les sapins, vers cette petite tache bleue qui bougeait dans l'ombre des arbres.

— Où vas-tu, sang Dieu?... Rémi! Rémi!... Répondras-tu, bourrique?

Il se taisait, enveloppé d'une étrange rumeur, ébloui par cette tache claire qui bougeait sur la rive, qui l'appelait, et qu'il fallait rejoindre. Les deux barques se croisaient, distantes d'une vingtaine de mètres. « Il va me suivre, songea Rémi; c'est sûr qu'il va me suivre... Eh! qu'il me suive, et que tout arrive comme il doit arriver! » Il lui sembla que Barolet ramassait une bourde et la piquait dans l'eau; puis il entendit un grand choc, celui de la bourde que Barolet lâchait, et qui tombait durement sur les planches. Alors... alors il ne le suivait pas? Pourquoi reprenait-il les mailles de la toile, recommençait-il de haler vers la toue?... Ah! qu'importait! puisqu'il fallait rejoindre Bertille, être près d'elle, lui parler, et que rien ni personne ne pouvait empêcher qu'il fût près d'elle!

Elle s'était approchée du bord; elle souriait. Elle avait vu se croiser les deux barques : ni le geste de Barolet, ni sa fureur ne lui avaient échappé, ni le silence résolu de l'autre. Il lui

plaisait que ces hommes fussent ennemis à cause d'elle; elle souriait à celui qui venait la rejoindre, pour le mal de celui qui la quittait.

— Bonsoir, Rémi.

Il la regardait avec une ardeur sombre, la gorge nouée, sans pouvoir lui rien dire. Elle répéta :

— Bonsoir, Rémi.

C'était bien sa voix limpide, une voix d'enfant, un peu grêle encore. C'était bien elle, Bertille, et ses boucles légères, et ses prunelles brillantes derrière ses longs cils roux, et la pâleur lumineuse de sa gorge au bord de son corsage bleu. Il la regardait. Elle inclinait un peu la tête sur son épaule, dans une attitude qu'il lui connaissait bien, de coquetterie moqueuse, ingénument perverse.

— C'est tout ce que tu trouves à me dire, bel amoureux?

Un sanglot lui souleva la poitrine. Il lui prit les deux mains, avec une grande douceur maladroite.

— Oh! Bertille... Oh! Bertille.

Cela montait du fond de lui comme une prière douloureuse et fervente, comme la palpitation même de sa vie, comme le sang chaud de son cœur.

— Oh! Bertille...

Il pleurait, le front sur les deux petites mains, les nerfs fondus, toute sa force cassée; il se sentait plonger dans une molle détresse, au fond d'un benoît désespoir.

— Ce n'est pas vrai! Dis-moi que ce n'est pas vrai, que tu ne seras pas sa femme?...

— Sa femme? — dit Bertille.

Il releva vers elle ses yeux gonflés, ses lèvres tremblantes, tout son visage de pauvre homme. Et elle fut émue, pour la première fois, à sentir combien il l'aimait.

— Il t'a demandée, n'est-ce pas?... Il a voulu que tu promettes?

— Oui, — dit Bertille. — Mais je ne me suis pas promise.

Elle ne regrettait pas d'avoir parlé si vite, toute sa coquetterie oubliée, à cause de la joie qu'elle venait de lui donner. Elle l'aimait, en cette minute, pour cette joie qui le transfigurait, qui le jetait vers elle, tout pantelant de bonheur.

— Si tu savais... — balbutiait-il. — Oh! comme j'étais fou!... Est-ce que cela se pouvait, Seigneur mon Dieu? J'avais peur; j'avais peur... Il ne faut pas me faire de mal, parce que tu es Bertille. Regarde tes mains jolies, comme elles sont fraîches dans mes grosses pattes.

Il riait, il caressait les mains fragiles, craintivement, comme s'il eût redouté de les briser. Elle les lui abandonnait, un peu troublée, orgueilleuse davantage de cette adoration murmurante qu'elle sentait monter vers elle, comme une flamme. Il disait :

— Je ne t'avais encore jamais vue que je rêvais de toi, dans ma maison... Tu ne connais pas ma maison de Portvieux. Il faudra venir : elle a, devant la Loire, une grande chambre à deux fenêtres, où le soleil danse sur les murs. C'est ta chambre; il y a des années qu'elle t'attend, et qu'elle est belle à cause de toi... Ce n'est pas de ma faute si je t'aime, vois-tu : je t'aimais si longtemps avant de t'avoir rencontrée! Tu es Bertille; oh! je t'aime. Lorsque tu seras dans ma maison, tu verras comme ta vie sera douce...

Elle l'interrompit, taquine, fredonna gaîment un couplet de la vieille chanson :

Quand on dit son époux,
On dit souvent son maître;
Ils ne sont pas si doux
Comme ils ont promis d'être...

Alors Rémi, gaîment aussi, secoua la tête :

— Menteuse, menteuse chanson! Toutes les heures de ta vie seront douces, douces comme la couleur de l'herbe au printemps, comme le duvet qui vole autour des peupliers. Lorsque tu seras ma femme, Bertille...

— Je ne suis pas encore ta femme, — dit-elle.

— Cela m'est égal! Oui, cela m'est égal! Laisse-moi seulement t'aimer jusqu'à ce que j'aie ta promesse. Je t'attendrai longtemps comme il faudra, puisque je ne t'ai point perdue... N'est-ce pas, Bertille?...

Elle resta silencieuse. Elle réfléchissait, un peu grave, parce qu'elle comprenait que l'instant était proche où elle devrait choisir entre les deux garçons. Bien qu'elle fût très

jeune, elle considérait les choses de la vie avec le froid bon sens de sa race paysanne. Il y avait la force de Barolet, son courage à gagner l'argent qu'il faut dans un ménage, et sa hardiesse contre les autres hommes; mais aussi sa dureté, la violence qui dormait au fond de ses yeux sombres, et cet ingrat métier qui le tenait des mois hors du logis, où la femme devrait rester seule. Et il y avait la douceur de Rémi, son amour, sa bonté docile, et la maison qui était sienne, à Portvieux; mais aussi sa mollesse rêveuse, les heures qu'il perdait à bayer aux corneilles, et ce charme même qu'elle subissait près de lui, avec méfiance, parce qu'elle y sentait un mystère, une chose « comme on n'en a pas l'habitude ». Elle avait dit à Barolet, tout à l'heure : « Nous avons bien le temps d'*en* causer. » Elle répondit à Rémi :

— Peut-être.

Puis elle mit un doigt sur sa bouche, et montra deux hommes qui s'en venaient, par le chemin de la levée.

— Voici Baptistin qui arrive, avec Jean Fouache... Et plus loin, si j'ai bons yeux, une blouse blanche que tu dois connaître... Et sur la Loire le gentil Laberche, qui rame dans sa coquille de noix. Il me faut me sauver, Rémi : Baptistin, s'il nous voyait, en jaserait jusqu'au Mesnil.

Elle se haussa sur la pointe des pieds, lui effleura les lèvres d'un baiser rapide, et s'enfuit, légère, sous les arbres.

II

C'est une vieille coutume, chez les pêcheurs de Loire, d'accueillir sur la toue les « connaissances » des villages voisins. A Clarigny, au Mesnil, chaque paysan se double d'un pêcheur, et quelquefois d'un braconnier. De petites rivières sillonnent ce coin du val, des fossés, des boires à l'eau terreuse, encombrés de roseaux, de nénuphars et de massettes à larges feuilles; des saules vermoulus y plongent leurs racines que l'érosion affouille lentement, creusant par-dessous, dans l'humus gras, des cavernes profondes où se cachent les anguilles, les tanches de bronze vert, les carpes chenues, et les rotengles aux yeux rouges. Volontiers les

riverains, délaissant pour un soir la charrue ou la faux, prennent le carrelet sur leur épaule, ou l'épervier, ou la trouble.

La Loire les attire, bien qu'ils la craignent à cause du mal qu'elle leur a fait. Lorsque les nuits deviennent moins âpres, ils aiment à descendre vers le barrage et à passer quelques heures avec les hommes du fleuve. Ils apportent un pain de beurre, une galette de campagne, une botte d'asperges, ou bien, ceux qui possèdent une vigne au soleil du coteau, quelques bonnes bouteilles de vin. On se serre dans la cabane; on mange une matelote de lamproie, ou des tranches d'alose grillées; on boit, on fume des pipes; et chaque fois que le balancier tombe, on se lève, pour voir ce qui « grouille et gigote » dans le carrelet ruisselant.

Il avait tant plu, ce printemps, que les « visites » étaient restées chez elles. Depuis longtemps, Baptistin du Mesnil parlait de venir, et aussi Jean Fouache de Portvieux, et aussi le métayer Laberche, de Maison-la-Vieille. Le gamin ne s'était point trompé en annonçant qu'on les verrait ce soir, qui était le premier beau soir de l'année; et pareillement il avait eu raison d'attendre le père Jude, quoique le père Jude n'eût jamais parlé de venir. Ils étaient arrivés tous les quatre ensemble, les trois qui venaient de Gaule dans le bachot de Rémi; et Laberche tout seul, qui venait du Berry, dans sa mauvaise barque percée.

Baptistin le Ch'vau, court de pattes, avait une encolure puissante, un thorax aux profondeurs d'armoire; moustachu de paille jaune, la face couperosée et vineuse, il exhibait un nez pareil à un chanfrein, et des oreilles en cornet, pleines de poils. Jean Fouache n'était qu'un ventre : la graisse de son ventre lui montait jusqu'aux yeux, boursouflant sa face jaune et molle que barrait une moustache terrible, d'un noir bleu. Laberche, dit Cahoteux, était un petit homme malingre qui avait une hanche déjetée, des prunelles incolores, des joues glabres salies d'éphélides, et qui faisait craquer, en parlant, les osselets de ses doigts.

Avec les deux Barolet, avec Rémi et le père Jude, ils étaient sept sur la toue. Ils avaient dîné coude à coude, une écuelle chacun sur ses genoux, et piquant à la pointe

du couteau, dans le plat de terre brune, les tronçons d'une lamproie cuite dans son sang mêlé de vin. La matelote, riche de poivre et d'ail, leur brûlait le palais d'une soif impérieuse : ils ne résistaient point à l'appel de leur soif.

— En vérité, — disait le père Jude, — que demanderions-nous de plus? Cette lamproie fut bien choisie, entre toutes celles qui remontent la Loire, de fine saveur mais de taille épaisse, en sorte que chacun de nous en ait contentement parfait; épicée sans doute, mais providentiellement, puisque notre dame-jeanne coule comme une source fraîche, et semble ne devoir pas tarir. Ainsi se réjouissent nos sens, luxueusement, et notre groupe heureux s'épanouit en harmonie, précurseur d'un monde libéré.

Il exultait, heureux de cette chaleur légère que le vin lui versait aux veines. Il ne remarquait point le dos hostile de Barolet qui pêchait devant la porte ouverte, sans jamais regarder ses hôtes, ni leur adresser la parole. De temps en temps seulement, il appelait son frère :

— Passe mon gobelet, Louis.

Et le jeune lui tendait le gobelet plein de vin, qu'il vidait d'une lampée goulue, et qu'il lui redonnait par-dessus son épaule, sans un mot.

Un coup de carrelet magnifique le dérida : une mouée d'aloses captives se débattait à fleur d'eau; il les prenait par deux à la fois, et les jetait dans les corbeilles.

— Il y en a huit! — dit-il. — Et toutes belles.

Il les montrait, allongées côte à côte sur la couche de trèfle. La pourpre sombre des fleurs s'alourdissait de leur clarté; elles agonisaient avec un tremblement convulsif et rapide, qui faisait courir sur leur corps des irisations nacrées, roses, vertes et bleues; dans la lumière lasse du crépuscule, leurs écailles resplendissaient d'un éclat pur et froid, admirable.

Une autre mouée encore fut prise, de quatre aloses seulement, mais énormes. Baptistin et Jean Fouache s'ébaubissaient :

— Trente livres en deux coups! — répétait Fouache. — Tu peux dire que c'est de l'argent vite gagné.

— Et le tien? — grogna Barolet.

Il ne desserra plus les dents que pour bougonner à mi-voix : la pêche n'allait plus, avec la nuit commençante; et puis la Loire montait sourdement, travaillée de remous qui poussaient l'eau par masses puissantes, venues de très loin en amont : deux fois déjà il avait dû chevrer la toue, dont les amarres mollissaient. Au bout d'une heure, les cambres bougèrent : c'était une petite alose feinte, un *couveriot* long d'une coudée à peine, et qui le fit jurer, en l'aspergeant de lait par toute la figure. Il ne remonta même pas le balancier, et rentra dans la cabane.

— A un autre, — dit-il, — j'en ai mon las.

L'autre, c'était Rémi. Il s'en fallait d'un grand quart d'heure que son tour fût venu de commencer la veille; mais il avait hâte d'être seul au grand air de la nuit, seul avec le père Jude qu'il écouterait en pêchant. Il hissa le balancier, raccrocha les poids, et vint s'asseoir sur l'escabeau. Le ciel s'était couvert de nuées laineuses, que baignait la clarté de la lune invisible. Des coups de vent mous traînaient sur la Loire, sans émouvoir la surface de ses eaux : elles coulaient avec une lourdeur grasse, entraînant de larges reflets, étalés comme des taches d'huile.

MAURICE GENEVOIX

(A suivre.)

RÉPONSE A M. PAINLEVÉ[1]

Le monde savant regrette depuis longtemps que M. Paul Painlevé ait renoncé à reculer la limite des connaissances humaines dans le domaine des sciences exactes, et les lecteurs de la *Revue de Paris* ont déploré qu'il n'ait pas développé, en la mettant à leur portée, sa note à l'Académie des Sciences sur la théorie d'Einstein, en la complétant par celle de son savant confrère, M. Émile Picard.

Les préoccupations de M. Painlevé sont malheureusement toutes différentes : sous couleur d'apporter à l'histoire une contribution qui pourrait être intéressante, il prononce une nouvelle et très imprudente offensive contre les généraux qu'il a frappés à propos des opérations de l'Aisne, en 1917.

En quittant le domaine des sciences exactes, M. Painlevé abandonne la notion de l'exactitude, et nous ne pouvons nous en étonner. Le grand Pascal a dit : *Différence entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse... ce qui fait que des géomètres ne sont pas fins, c'est qu'ils ne voient pas ce qui est devant eux, et qu'étant accoutumés aux principes nets et grossiers de géométrie, et à ne raisonner qu'après avoir bien vu et manié leurs principes, ils se perdent dans les choses de finesse, où les prin-*

1. Nous avons reçu de M. le général Mangin l'article que nous insérons aujourd'hui et qui est une réponse aux études de M. P. Painlevé parues ici sous le titre *Comment j'ai nommé Foch et Pétain.*

La *Revue de Paris* publiera dans son numéro du 15 mars la réplique de M P. Painlevé.

cipes ne se laissent pas ainsi manier. Et encore : *Diverses sortes de sens droit : les uns dans un certain ordre de choses, et non dans les autres ordres, où ils extravaguent.*

Donc M. Painlevé est inexact, parce qu'il est *des géomètres qui ne voient pas ce qui est devant eux.* Je veux le croire. Mais en outre il n'apporte ni un fait, ni un document, ni un raisonnement qui ne soit amplement exposé dans ses publications antérieures, rééditées dans les mêmes termes; son but est tout d'actualité et c'est sans aucune espèce de prétexte apparent qu'il reprend ses attaques contre les généraux qui ont eu le malheur de se trouver momentanément ses subordonnés; en revanche, il continue à taire beaucoup de faits où il a été acteur, beaucoup de documents qu'il a eus entre les mains. Cette nouvelle offensive se déclenche sur le même terrain, avec les mêmes forces, suivant les mêmes méthodes, et pourrait être négligée comme les précédentes, mais il faut reconnaître qu'elle est mieux montée en publicité. Des rectifications deviennent donc nécessaires; et il y a un intérêt national à ne point laisser s'égarer l'opinion publique.

Sur la conduite générale des opérations et sur le rôle personnel du Général en chef, il appartient au général Nivelle de choisir parmi les réfutations qui s'imposent aux nouvelles inexactitudes de M. Painlevé dans son long, mais très incomplet exposé : le général Nivelle parlera à son heure, et je me limiterai autant que possible aux affirmations qui me concernent personnellement, en laissant la parole aux documents et aux faits.

J'apporte à regret un témoignage que M. Painlevé rend nécessaire. J'ai exposé les événements dans mon ouvrage *Comment finit la Guerre*, en effaçant les personnalités dans toute la mesure du possible, avec une sérénité qu'on a bien voulu remarquer.

Mais M. Painlevé, seul contradicteur que rencontre mon ouvrage, s'obstine à me mettre en cause, malgré mes avertissements très nets. Déjà, en juillet 1918, quand se levait l'aube de la victoire, il s'apprêtait à monter au Capitole, et réclamait la première place parmi les vainqueurs, car il avait « nommé Foch et Pétain »; quant à moi, qui venais de jouer un certain rôle dans un événement décisif, il ne m'avait

enlevé mon commandement que sur les instances spontanées et réitérées du général Nivelle, et j'avais refusé bien à tort le commandement qu'il m'offrait. Je lui ai alors écrit la lettre suivante :

Aux Armées, le 11 juillet 1918.

Monsieur le Président,

Je regrette que vous me mettiez personnellement en cause dans une note communiquée à toute la presse et je vous demande de ne pas insister sur l'objet de cette note, car, si mon témoignage était invoqué, je serais obligé de vous contredire sur tous les points.

1° Au sujet de la façon dont j'ai été relevé de mon commandement en 1917, je vous rappelle que le 29 avril le Général en chef m'a envoyé vous dire qu'il estimait que j'avais remporté un beau succès et qu'il me gardait toute sa confiance, et vous avez reconnu qu'il n'avait jamais cessé de tenir ce langage. Le surlendemain, il vous a écrit le contraire, et a demandé que je sois relevé de mon commandement; je ne puis douter de sa parole quand il affirme qu'à cette occasion une très forte pression extérieure s'est exercée sur lui. D'ailleurs, vous m'avez frappé avant d'avoir reçu cette lettre, agissant à la suite de simples conversations dans lesquelles il aurait été question de mon impopularité. Et il est certain que j'étais l'objet d'attaques violentes et systématiques dans une certaine presse, notamment de la part de « M. Badin » du *Bonnet Rouge*, récemment condamné à mort pour « intelligences avec l'ennemi ». C'est même le seul fait qui soit certain.

J'estime que vous restez pleinement responsable de votre signature.

2° Vous affirmez m'avoir offert à la fin de juillet un commandement analogue à celui que j'ai accepté de votre successeur. Nos souvenirs ne concordent point, et je suis bien certain que vous ne m'avez jamais offert de prendre un commandement. Il est vrai qu'à la fin de juillet vous avez bien voulu me faire appeler à votre cabinet au Ministère de la Guerre, mais c'était pour me demander de retirer ma protestation contre la seconde lettre de cachet que vous m'aviez envoyée, protestation dont vous jugiez les termes trop énergiques. Et d'ailleurs vous ne pouviez me replacer avant le résultat de la Commission d'enquête qui venait de se réunir (et qui m'a complètement justifié).

Je vous demande donc de vouloir bien cesser des polémiques auxquelles j'éprouve une grande répugnance à me mêler, et je vous prie d'agréer, avec mes regrets, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Malgré les dénégations de M. Painlevé, je maintiens tous les termes de cette lettre. D'une part, c'est en vain qu'il essaie

de me séparer de mon ancien chef et de mes chefs actuels; entre son témoignage et celui du général Nivelle, je n'hésite pas. Dans cette nuit du 29 au 30 avril, j'ai causé deux heures avec chacun d'eux. Ce n'est pas, comme l'affirme M. Painlevé, à la suite d'une scène violente que je me suis rendu à Paris, c'est sur le conseil du général Nivelle, qui voulait essayer de faire revenir le Ministre sur sa décision, et je l'ai dit au Ministre de la Guerre, que le Commandant en chef avait d'ailleurs prévenu par téléphone.

D'autre part, je reste certain qu'il ne m'a jamais offert de commandement. Mais, pendant notre entretien du 29 avril, alors qu'il venait de me faire relever du commandement de la VIe Armée par le Conseil des Ministres, il m'a dit que ce serait pour peu de temps, et qu'un autre poste me serait réservé; je lui ai immédiatement répondu que je ne pourrais accepter que le même commandement, car ma disgrâce allait donner corps aux bruits mensongers qu'avaient répandus dans le public les agents de l'ennemi; pour les troupes qui ne me connaissaient pas, j'allais devenir « le boucher ». Depuis je n'ai cessé de repousser par avance toute offre de cette nature et j'ai ainsi évité qu'elle me fût présentée.

En mai, je terminais ainsi un mémoire où j'examinais un par un les reproches assez vagues qui m'avaient été faits :

En accusant le général Mangin d'avoir la réputation d'un tueur d'hommes, on a créé le fait en l'affirmant. Il est permis de penser que cette affirmation, répétée à satiété, a été colportée par les agents que l'ennemi entretient en France et qui se sont montrés, pendant cette période, d'une extrême activité, augmentant dans une large mesure la nervosité un peu factice du début... Ainsi, il serait permis au commandement allemand d'intervenir dans le choix des généraux français et de donner l'exclusive à ceux, qu'à tort ou à raison, il redoute le plus...

Quoi qu'il en soit, une légende existe, contre laquelle les faits et les chiffres protestent, mais comme faits et chiffres sont tenus secrets, cette protestation est inefficace. La légende a pris corps par le fait que le général Mangin a été privé de son commandement et ne peut être détruite que s'il est remis en possession de ce commandement même.

Il n'en peut exercer d'autre.

C'est pour lui un cas de conscience.

*
* *

Le temps s'écoule. Le congé de repos qui m'a été infligé le 1er mai a été prolongé deux fois déjà. Le 31 juillet, le Ministre de la Guerre m'informe qu'il me place dans la situation de disponibilité, qui peut durer plusieurs années, et m'exile à vingt lieues de Paris, comme sous Louis XV, par une mesure de bienveillance tout à fait spéciale, dit-il aujourd'hui. Il reçut à cette occasion une première lettre :

1er août.

Monsieur le Ministre,

Je proteste avec indignation contre la mesure inqualifiable que vous venez de prendre vis-à-vis du Général Mangin, auquel on ne peut reprocher que d'être un soldat.

J'ai l'honneur de vous saluer.

GEORGES CLEMENCEAU

Puis une seconde :

2 août 1917.

Mon cher ami,

Ni Picquart, ni Hartmann n'ont reçu de lettre de cachet.

Je croyais que la Bastille avait été prise et détruite le 14 juillet 1789.

Cependant ni Hartmann, ni Picquart n'avaient pris Douaumont, ni repris le Chemin des Dames.

Tristement,

JOSEPH REINACH

Enfin une troisième :

Paris, le 2 août 1917.

Le général Mangin à Monsieur le Ministre de la Guerre.

Par votre lettre du 31 juillet n° 20 072, vous m'avez fait l'honneur de me prévenir que j'étais placé en disponibilité, vous m'avez demandé de fixer ma résidence hors du département de la Seine et des départements limitrophes, et de vous dire s'il est exact que je sois venu à Paris à différentes reprises sans autorisation.

Placé en congé de repos le premier mai, je vous ai rendu compte de mon arrivée à mon domicile le 2 mai, par l'intermédiaire de votre Cabinet, en lui donnant mon adresse.

Le 8 mai, vous m'avez invité à fixer ma résidence hors de Paris et du département de la Seine, et je me suis retiré à Juvisy (Seine-et-Oise) où une personne de ma famille pouvait me recevoir pour quelques semaines. J'ai d'ailleurs pris acte de la mesure tout exceptionnelle qui m'exilait de chez moi, bien qu'étant en congé.

Depuis, une prolongation du congé m'a été envoyée en blanc; — je tiens cette pièce à votre disposition. — Et j'ai compris que j'étais autorisé à réintégrer mon domicile, ce que j'ai fait ostensiblement.

Bien que le fait d'être astreint à la résidence de Juvisy ne m'interdît nullement l'accès de la capitale, je n'y ai paru que deux fois en mai, pour visiter des membres du Gouvernement.

J'ai le devoir de protester contre la nouvelle lettre de cachet que je reçois, parce qu'aucun citoyen, fût-il général, ne doit laisser violer le droit en sa personne. J'ai dit et je répète que, depuis la Révolution française, tout officier en congé, tout officier général en disponibilité, a eu la latitude de fixer le lieu de sa résidence, de le changer, d'aller et de venir, sans demander d'autorisation.

Si, pendant la première période des hostilités, celle de l'invasion en marche, des officiers généraux relevés de leur commandement ont reçu l'ordre de se rendre dans la 12e région, cette mesure a cessé avec les circonstances militaires qui la motivaient. Et depuis, elle n'a été prise à l'égard d'aucun des officiers généraux dans ce cas : je citerai entre autres les généraux d'Urbal, de Maud'huy, Dubail, Sarrail. Et je constate qu'actuellement elle n'est pas prise à l'égard des généraux Nivelle et Mazel.

Une autre considération, d'une gravité au moins égale, m'oblige à insister :

Le 7 juillet, vous avez rappelé, à la tribune de la Chambre des députés, que les généraux ayant commandé les troupes pendant la bataille de l'Aisne avaient été relevés de leur commandement, et vous avez ajouté :

La loi ne met entre les mains du ministre aucune autre sanction sans une enquête préalable DONT ELLE FIXE LA PROCÉDURE.

La loi, c'est celle de 1837 sur l'état des officiers; la procédure, elle est fixée par le Décret du 9 novembre sur les Conseils d'enquête. C'est la seule forme légale de l'enquête. Et, bien que cette juridiction ait été suspendue par le Décret du 9 septembre 1914 rendu à Bordeaux, vous avez jugé impossible, en un cas aussi grave, de vous prononcer sans y avoir recours.

Je réunis donc les documents et les témoignages qui me permettront de répondre au rapporteur du Conseil d'abord, puis au Conseil lui-même. Je ne puis compléter ce travail qu'à Paris.

J'ai été la première victime de la déplorable panique qui a sévi à l'intérieur de notre pays après l'offensive du 16 avril, et où la main de l'étranger a été si active et si efficace. Et, bien que la VIe armée ait eu sensiblement moins de pertes que la Ve pour des résultats plus considérables, obtenus dans un terrain plus difficile, j'ai été frappé le premier. Le général commandant la Ve armée a été avisé par vos soins des charges qui pesaient sur lui. Malgré ma demande du 9 mai, je n'ai pas obtenu la même faveur. Je demande d'avoir, comme lui, comme le général Nivelle, comme surtout le général

Micheler, resté sur place, la latitude de préparer ma comparution devant le Conseil d'enquête que vous avez bien voulu reconnaître comme indispensable dans toute sa forme légale.

M'en éloigner en ce moment serait faire à mon égard une exception sans précédent et porter atteinte aux droits de la défense, à l'administration de la justice, à la manifestation de la vérité. Et toute mesure de rigueur prise contre moi constitue une pression sur le Conseil et une véritable condamnation avant jugement.

Quant à la position de disponibilité où je suis placé, je suis obligé de remarquer qu'elle me stabilise dans le provisoire où je suis depuis plus de trois mois, alors que vous m'aviez affirmé le 29 avril que je n'étais privé de commandement que pour très peu de temps et que, le 1er mai, vous m'avez fait dire que ce temps avait été fixé à un mois sur l'avis du général Pétain, alors chef d'État-Major général.

Je vous demande donc de vouloir bien faire hâter la procédure du Conseil d'enquête. En ce moment ma place est sur le front, sinon comme commandant d'armée, au moins comme soldat.

J'attendrai, en mon domicile, 1, avenue Alphonse-XIII, votre décision au sujet de ma résidence.

M. Painlevé m'a aussitôt prié de me présenter à son cabinet au Ministère de la Guerre, où nous avons eu, le 3 août, une conférence de deux heures. Elle eut lieu sur un ton presque cordial, qui contrastait avec celui de la lettre de cachet : le Ministre avait pour but de me faire reprendre ma réponse en m'annonçant qu'il m'autorisait à rester à Paris.

J'épargne au lecteur le détail de ces propos, mais j'ai pris soin en rentrant chez moi de noter en quelques mots tous les points que nous avons traités. Ce substantiel résumé me met à l'abri d'une défaillance de mémoire, et je suis en mesure d'affirmer que M. Painlevé se trompe une fois de plus en rapportant ainsi notre conversation :

Dans les premiers jours d'août 1917, après avoir consulté le général Pétain et alors que le Comité des trois généraux chargé par moi d'une enquête sur les opérations d'avril commençait à peine ses travaux, j'offrais au général Mangin de le remettre immédiatement à la disposition du général en chef, en l'avertissant que celui-ci estimait ne pouvoir lui confier, *pour le moment*, qu'un corps d'armée. Le général Mangin me répondit qu'il préférait donner sa démission. Je l'invitai à réfléchir et, quelques jours plus tard, le 14 août, il me confirmait son refus par écrit, estimant qu'après cette disgrâce il n'aurait plus l'autorité sans conteste qui lui avait permis d'obtenir, dans le commandement d'un corps d'armée, les résultats de 1916.

Ce n'est pas au moment où la Commission d'enquête commençait ses travaux et où il me plaçait en disponibilité que M. Painlevé pouvait m'offrir un corps d'armée. C'est donc spontanément que j'ai confirmé de vive voix la lettre où je lui répétais que je ne pourrais reparaître sur le front que comme commandant d'armée ou comme soldat.

Le Ministre trouvait cette lettre bien dure et s'efforçait de me la rendre; mais c'est en vain qu'il me la tendait d'une main très engageante, j'en maintenais tous les termes et je me suis refusé catégoriquement au geste qui eût annulé une légitime protestation. *Lettre de cachet* était le mot propre pour qualifier le document qui m'exilait arbitrairement de Paris, par une *mesure inqualifiable* selon l'expression de M. Clemenceau.

Si une certaine agitation se manifestait à cette occasion c'était le Ministre qui la provoquait, et pas moi.

J'ai répété à plusieurs reprises que je ne reprendrais pas le commandement d'un corps d'armée, et j'ai remarqué qu'aucun autre commandant d'armée n'avait eu l'occasion de s'instruire progressivement et d'atteindre des résultats sans cesse croissants sur le terrain de plus en plus étendu dont le général Nivelle, d'accord avec le général Pétain, me confiait la responsabilité. J'avais commandé simultanément 2, puis 3, puis 4, puis 6, et en dernier lieu, pour l'attaque du 15 décembre, 8 divisions avec l'artillerie lourde correspondante. Pendant ces six mois de bataille, 28 divisions avaient passé sous mes ordres, et j'avais pris 23 000 prisonniers et 130 canons.

Le Ministre me demanda alors une note sur mon rôle dans la bataille de Verdun, sur laquelle il n'avait et il n'a encore que des notions vagues et inexactes. M. Painlevé continue à écrire (page 743, 2e et 5e paragraphe, page 747, etc.) que le fort de Vaux a été repris le 24 octobre et celui de Douaumont le 15 décembre; de l'autre côté de l'Atlantique et jusque sur le sommet des Andes, on sait que la victoire de Douaumont est du 24 octobre 1916, que le fort de Vaux a été repris le 3 novembre par voie de conséquence, et que la victoire du 15 décembre a remis entre nos mains les derniers ouvrages de Verdun, avec les villages de Louvemont et de Bezonvaux.

En outre, M. Painlevé s'obstine à opposer constamment la méthode Pétain à ce qu'il appelle la méthode Vaux-Douaumont ou Mangin-Nivelle ou Nivelle-Mangin, ou encore la jeune école de Verdun : il oublie que le maréchal Pétain commandait toujours à Verdun comme commandant de groupe d'armées, que rien ne s'est fait sans son assentiment, et qu'en particulier il a approuvé les plans des offensives du 24 octobre et du 15 décembre. L'esprit systématique de M. Painlevé lui a présenté les questions militaires sous la forme simple d'une lutte entre deux écoles, entre lesquelles se partageait l'armée, et il revient constamment sur cette conception, en particulier dans les dernières pages de sa publication. Pascal dirait, que, « accoutumé aux principes nets et grossiers de géométrie, il s'est perdu dans les principes de finesse qui ne se laissent pas ainsi manier ». Tout le monde sait qu'il n'y a pas, qu'il n'y a jamais eu deux écoles dans l'État-major français et que tous les chefs ont cherché et cherchent encore le développement et l'utilisation de tous les moyens matériels qui, dans l'attaque comme dans la défense, permettent de ménager les vies humaines, et tous sont d'accord pour penser que seule l'offensive peut donner la victoire.

A l'envoi au Ministre de ma note sur Verdun, évidemment bien insuffisante, puisqu'il en a si mal profité, j'ajoutais quelques explications et je remarquais la nécessité de disposer, en de semblables circonstances, d'une autorité indiscutée : « Si je me retrouvais aujourd'hui redevenu commandant de corps d'armée dans une situation analogue, le poids de ma tâche serait décuplé, et je ne serais plus certain des mêmes résultats : c'est l'un des multiples motifs pour lesquels je ne *pourrais accepter* ce poste. » Ce conditionnel est très significatif et marque bien que M. Painlevé ne m'a rien offert. Dans cette lettre assez longue je renouvelle incidemment et brièvement une constatation déjà faite, voilà tout. Puis je réclame la réunion immédiate du Conseil d'enquête, devant lequel je vais enfin comparaître.

Mais c'est en vain que j'attendais la convocation du commissaire rapporteur qui devait me faire connaître les charges qui pesaient sur moi et me demander la liste des

témoins que je désirais faire entendre pour ma défense. M. Painlevé avait dit à la Chambre : « *La loi* ne met entre les mains du ministre aucune autre sanction *sans une enquête préalable dont elle fixe la procédure.* » Malgré cet engagement pris du haut de la Tribune, il inventa une procédure nouvelle et nous fit comparaître devant une commission *en vue d'étudier les conditions dans lesquelles s'est effectuée l'offensive dans la région de l'Aisne, pendant la semaine du* 16 *au* 23 *avril* 1917, *et de déterminer les rôles des généraux qui ont exercé le commandement dans cette offensive.*

Cette commission extraordinaire, d'où dépendait notre sort, devait simplement nous interroger sans nous laisser le droit de faire entendre les témoins utiles à notre justification. Ainsi elle n'avait à proposer au Ministre aucune mesure de rigueur, mais à lui fournir des arguments pour celles qu'il avait prises et au besoin pour les aggraver.

M. Painlevé prétend aujourd'hui qu'il ne pouvait nous traduire devant un conseil d'enquête, parce que le général Micheler avait gardé un commandement sur le front et pouvait être mis à la retraite par le Ministre sur simple avis du Général en chef. Dans sa pensée, qui se révèle aujourd'hui pour la première fois, les généraux Brugère, Foch et Gouraud se réunissaient d'abord en Commission d'enquête, sans avoir de sanctions à proposer, puis, leurs travaux terminés, pourraient se réunir de nouveau sur l'ordre du ministre pour proposer des sanctions contre les généraux Nivelle, Mazel et Mangin, tandis que le Général en chef donnerait son avis sur le cas du général Micheler. Le cas échéant, qu'aurait dit le Conseil d'État sur les jugements rendus par ces deux juridictions statuant sur le même fait, peut-être en sens contraires? Évidemment, que tous devaient être soumis à la juridiction devant laquelle la défense est la plus favorablement traitée, celle du Conseil d'enquête. La création de sa Commission d'enquête est insoutenable en droit; en fait, il s'agissait de nous empêcher de faire entendre des témoins et, un blâme obtenu contre nous, de décider sans conseil d'enquête. Mais le blâme n'a pas été obtenu contre nous.

Malgré l'illégalité de sa procédure, la Commission d'enquête

a amené la justification des accusés qu'elle était chargée d'exécuter. Ses travaux préliminaires ont duré six semaines et en septembre elle tint douze séances où furent entendus les commandants de groupes d'armées de 1917, puis les accusés, les généraux Nivelle, Micheler, Mazel et Mangin. De ces travaux consciencieux, un rapport complet est sorti, et tous les renseignements, tous les faits, toutes les publications ultérieures, tant en Allemagne que dans les pays alliés, ont confirmé le jugement sincère et impartial de cette commission. On relira avec intérêt, après les articles de M. Painlevé, l'ouvrage de M. Henri Galli[1], député, qui est le rapport établi pour la Commission de l'armée; M. Galli a eu entre les mains le dossier de la Commission d'enquête et a disposé de documents confidentiels sur les menées de l'ennemi en France, comme membre de la Commission dite de surveillance des étrangers, et qui concordent parfaitement avec le rapport de M. Henry Bérenger à la Commission de l'armée au Sénat.

Le livre de M. Henri Galli consacre un chapitre à la Commission d'enquête, dont les travaux ont cessé d'être confidentiels. Il est donc possible de confronter les affirmations de M. Painlevé avec la réalité des faits.

1. *L'offensive française de* 1917 *(avril-mai)*, par M. Henri Galli. Librairie Garnier frères. Voir également *l'Opinion Allemande pendant la guerre* 1914-1918, par André Hallays (chez Perrin), pages 133-142, au sujet du désarroi de l'opinion allemande d'avril à juillet 1917. L'auteur faisait partie de ce bureau de renseignements établi à Rechézy, près de la frontière suisse, sous la direction du regretté Dr Bucher, et a disposé de sources précieuses, dont l'exactitude, souvent contrôlée par les événements, n'a jamais été prise en défaut : « Quand on lit les journaux allemands de la seconde quinzaine d'avril, il est impossible de s'y tromper : à l'arrière, tout le monde eut alors le pressentiment que, devant Arras et sur l'Aisne, les armées venaient de subir une série de lourds échecs. Tandis que chez nous passait une rafale de pessimisme, que l'affolement de quelques politiciens gagnait le gouvernement, la presse et le public, que des porteurs de fausses nouvelles, exagérant l'importance de nos pertes et la gravité de certaines mutineries, s'efforçaient de donner à la France l'impression de la défaite, l'état-major allemand se voyait obligé de multiplier les notes et les commentaires pour rassurer les Allemands consternés... » (p. 136). « Au printemps de 1917, l'Allemagne était dans un tel désarroi moral qu'il eût suffi d'un coup rapide et vigoureux pour précipiter sa défaite et sa ruine; elle eût été alors incapable de supporter la suprême désillusion, celle qui aurait ébranlé sa confiance dans la force de ses armées et le génie de ses chefs militaires » (p. 142).

***

Le chiffre élevé des pertes que l'offensive du 16 avril a coûtées à l'Armée française est toujours invoqué comme le principal grief contre l'opération. La Commission d'enquête l'a comparé aux chiffres des pertes qu'a coûtées l'offensive de Champagne de septembre 1915, qui avait également pour but la rupture du front ennemi. Pendant les vingt premiers jours, l'offensive de 1915 a coûté 128 000 hommes sur 40 kilomètres de front, et l'offensive de 1917, 117 000 hommes sur un front exactement double, 80 kilomètres. Il n'est donc pas vrai de dire qu'aucun progrès n'avait été réalisé dans nos méthodes d'attaque, qui, je le répète, furent adoptées par l'ennemi pour ses offensives de 1918.

M. Painlevé revient sur les erreurs qu'il a commises dans les communications faites aux autorités britanniques et aux Commissions parlementaires dans l'évaluation des pertes subies de 15 au 25 avril. Il sait très bien que certaines de ces erreurs lui ont été signalées en temps utile, notamment le fait d'avoir compté deux fois les pertes subies par les troupes coloniales indigènes et les troupes russes, et que, pendant de longues semaines, il a refusé de s'incliner devant des documents pourtant irréfutables. Peu importe l'origine de l'erreur : elle était signalée, et le Ministre de la Guerre la maintenait, parce qu'elle était favorable à l'arrêt de l'offensive.

Au cours d'une bataille, les seules pièces qui permettent de se rendre compte des chiffres des tués, des blessés et des disparus, sont les états de pertes établis tous les cinq jours par les unités et totalisés ensuite à l'Armée. Ces additions brutales échappent aux impressions du moment; elles sont établies suivant des règles invariables, les mêmes dans toutes les armées. Un homme n'est porté tué que quand on est certain de sa mort, et deux témoins sont nécessaires comme pour tout acte de l'état civil : ce n'est pas le général Nivelle qui a instauré cette pratique, comme l'insinue M. Painlevé, c'est la loi française. Si deux camarades ne l'ont pas vu tomber, ou si on ne retrouve pas son corps avec sa plaque

d'identité, l'homme est porté « disparu » et il se peut en effet qu'il ait été fait prisonnier ou qu'il se soit égaré, plus ou moins volontairement, dans le lacis des tranchées.

Le soir du 16 avril, des chiffres formidables de pertes ont été annoncés par les parlementaires témoins de l'offensive, peu habitués à la vue des blessés; interrogés de toutes parts, le service de santé et les états-majors ont donné aussi approximativement des nombres très élevés. Tous ces renseignements ont été colportés et exagérés encore, particulièrement dans l'entourage du Ministre de la Guerre, qui, je l'ai constaté, n'était nullement pressé d'obtenir des chiffres réels, ceux des états de pertes, les seuls qui permettent au commandement de connaître l'état des troupes, et qui puissent être comparés à ceux des batailles précédentes, établis de même façon rigoureuse. Les chiffres que j'ai donnés dans mon livre sont ceux-là. Actuellement, ils figurent dans toutes les statistiques du ministère de la Guerre, État-Major et Service de Santé, et l'attention des Commissions parlementaires, particulièrement attirée sur cette question, les a confirmés.

Donc pendant l'offensive de l'Aisne nous avons perdu 15 589 tués, 20 500 disparus, 60 000 blessés. Quand M. Painlevé a annoncé au maréchal Douglas Haig 25 000 tués et 95 000 blessés, il a beaucoup exagéré.

Aujourd'hui, il veut porter le chiffre des tués à 33 000 ou 34 000. Et il épilogue sur le chiffre des disparus : « 20 500, sur lesquels 4 000 environ étaient prisonniers, 3 000 à 4 000 égarés : les autres, plus de 13 000, ne devaient jamais revenir. »

Par « les statistiques vérifiées dans les trois mois » inventées pour les besoins de la cause, il aurait la certitude que 28 000 ou 29 000 ont été réellement tués, et 5 000 hommes sont morts dans les ambulances de l'avant du 16 au 25 avril : revoici « l'impressionnant total de 33 000 à 34 000 ».

On voit que le premier calcul repose sur des évaluations absolument arbitraires, sur les chiffres des prisonniers, que nous ne connaissons pas encore, et des égarés que nous ne connaîtrons jamais, et le second sur des « statistiques vérifiées » qui ont été établies après coup, à titre exceptionnel, pour les besoins de la cause. M. Painlevé ignorait tous ces

renseignements au moment où il lançait au maréchal sir Douglas Haig les chiffres « impressionnants ». Il néglige de nous dire d'où vient le chiffre de 95 000 blessés, au lieu de 60 000, qui est le vrai, et qui, au lieu d'être augmenté de 35 000, devrait être diminué de 5 000, celui des morts dans les ambulances, que M. Painlevé compte deux fois, sans doute par habitude. Et c'est lui qui parle d'un « audacieux et funèbre tour de passe-passe »!

La vérité, c'est qu'il était impossible, le 25 avril, de connaître exactement le chiffre des tués, et que les évaluations approximatives étaient toutes viciées par une nervosité, qui, heureusement, resta unique dans les annales de la guerre. Si l'on veut comparer entre elles les pertes subies pendant deux batailles, il faut additionner le chiffre des tués et celui des disparus, qui représentent les pertes définitives au point de vue militaire, et renoncer à calculer le nombre des morts dans les ambulances et les hôpitaux de l'arrière, qui ne sera connu que beaucoup plus tard. Si à ce chiffre on ajoute celui des grands blessés et des évacués, on aura une comparaison rapide et facile. C'est ce qu'a fait la Commission d'enquête. En prolongeant cette comparaison, les chiffres deviennent particulièrement éloquents, surtout si on les rapproche de ceux de la défensive.

	Officiers.	Soldats.
	—	—
Offensive de Champagne 1915. . .	4 500	175 000
— de la Somme 1916. . . .	5 000	189 000
— de l'Aisne 1917.	3 700	135 000
Défensive devant Verdun 1916 . .	8 300	340 000

Il est donc établi de façon irréfutable que la bataille de l'Aisne en 1917 a coûté sensiblement moins de pertes que les précédentes, et que les actions offensives sont toujours moins onéreuses que les défensives. M. Painlevé essaye vainement de remettre ses lecteurs dans le funeste état d'esprit qui nous a coûté si cher en prolongeant la guerre d'une année.

C'est en vain qu'il tente de démontrer que l'offensive du 16 avril a été cause de mutineries qui ont commencé dans l'armée seulement le 20 mai. Les lettres qu'il a reçues au cours

de l'offensive étalent l'action destructrice qu'il exerçait sur la discipline et le moral de l'armée, rien de plus.

Pour constater l'état d'esprit qui régnait dans la VIe armée le 30 avril, après l'offensive par conséquent, je me reporte au mémoire que j'ai présenté à la Commission d'enquête :

L'état moral de l'Armée a été l'objet d'une attention constante. Les témoignages des officiers, à tous les degrés de la hiérarchie, sont unanimes : jamais l'enthousiasme des troupes n'a été aussi grand qu'au départ pour l'offensive du 16 avril.

Pour se rendre compte de cet état moral, le général, en dehors du témoignage des chefs directs, des officiers de liaison et de son impression personnelle, avait deux sources de renseignements : les ambulances et hôpitaux d'évacuation, que deux officiers de son état-major parcouraient chaque jour, recueillant les doléances de tous, et les lettres écrites par les combattants, qu'analyse la Commission d'examen placée à la gare régulatrice hors de l'autorité du Commandement de l'Armée, mais qui lui envoie ses comptes rendus. La sincérité de ces compte rendus est absolue et le moindre fléchissement dans le moral est signalé.

Dans l'ensemble, le ralentissement, puis l'arrêt de notre progression n'ont pas eu d'effet sur le moral des troupes. Les divisions relevées après les premières attaques sont justement fières des résultats obtenus; partout on a gagné du terrain et fait des prisonniers; sauf au 2e corps colonial, les pertes ne sont nulle part considérables, et ceux qui les comparent à celles des offensives précédentes les trouvent relativement faibles. On ne remarque un léger fléchissement qu'au 2e corps colonial qui, après un bel élan, s'est arrêté, et où le commandement nerveux et impressionnable n'a pas réussi, malgré les ordres qu'il recevait, à reformer à temps ses unités; d'où des pertes certainement exagérées. Dans les troupes, on parle de l'avance réalisée, des prisonniers faits, des canons pris, des vivres consommés aux dépens de l'ennemi; suivant les points du champ de bataille d'où arrivent les blessés ou les lettres, ils disent : « C'est plus dur qu'on ne pensait, à cause des mitrailleuses, mais on les aura »; ou bien tout simplement : « On les a eus! »

Personne ne songe aux objectifs fixés qui n'ont pas été atteints, et on ne demande qu'à continuer.

Dans les ambulances dont le personnel est instruit par l'expérience, les médecins et les infirmières signalent que le moral demeure très élevé plusieurs jours après l'attaque, contrairement à ce qu'ils ont vu dans les précédentes offensives.

Les divisions qui montent aux tranchées du 20 au 24 avril, avec l'idée qu'elles vont à la bataille, montrent la même ardeur que celles qui descendent et font preuve de la plus belle émulation.

Il faut le constater, malgré les objectifs assignés à longue distance

et qui devaient être atteints dans un temps très court, l'armée était partie pour une offensive qu'elle sentait de longue durée et elle était pleine d'espérance. Jusqu'au 1er mai, date à laquelle le général Mangin a quitté son commandement, le moral s'est conservé le même; la déception de l'arrière et sa nervosité factice n'avaient pas encore réagi sur les troupes : le dernier contrôle postal parvenu est daté du 28 avril et la Commission le résume ainsi :

Les 4 divisions contrôlées attaquent ou ont attaqué dans la même région. Elles ont un moral excellent qui n'est ébranlé ni par la fatigue ni par la déception de n'avoir pas eu un plus grand succès.

Le 30 avril, quand le Général en chef est venu personnellement faire une enquête sur cette situation, le général commandant l'armée a pu lui remettre le résumé de 30 000 lettres qui est absolument probant. Un sentiment de confiance complète dans le succès y éclatait.

Fait unique dans les annales militaires, le Général en chef a interrogé individuellement les cinq commandants de corps d'armée sur le degré de confiance qu'ils avaient dans leur chef; il en a recueilli un témoignage unanime qu'il a fait connaître au général Mangin en lui annonçant qu'il en rendait compte au Gouvernement.

A cette date, sur 100 combattants (non compris la 5e division de cavalerie et les éléments d'armée dont les pertes étaient à peu près nulles, grâce aux précautions prises) il y avait 2 tués, 2 disparus, 4 blessés, 92 hommes intacts. Il n'est pas étonnant que les résultats obtenus, bien que très inférieurs aux espérances, n'aient pas paru trop chèrement achetés.

La démoralisation de l'armée fut avant tout l'effet du travail patient de l'ennemi à l'intérieur de notre pays[1] : il

1. « Le gouvernement subissant encore l'influence de politiciens néfastes, laissait faire. Ce fut la Commission dite des Étrangers, Commission de sûreté générale, commission dont je faisais partie qui, la première, dénonça ces agissements criminels. MM. Henry Bérenger, Ignace, de Kerguézec et moi-même, nous étions résolus à en exiger la répression. Les rapports que nous avons présentés seront publiés un jour. Ils montreront où nous en étions en cette douloureuse période de 1917 et avec quelle audace se développait chez nous la trahison.

» Elle opéra, avec une confiance presque justifiée dans le succès, lorsque des couloirs de la Chambre, des antichambres ministérielles, s'échappèrent les plus tristes rumeurs de découragement. *De l'arrière, elle gagna l'avant.* Les agents militaires, à leur poste, exploitèrent le sentiment de déception éprouvé par la troupe; ils recevaient et distribuaient des journaux tels que *le Bonnet Rouge*, des tracts invitant le soldat à la révolte pour la paix immédiate.

» La victoire, lui disait-on, est désormais impossible; pourquoi continuer

faut avoir la mémoire bien courte pour oublier les révélations éclatantes que nous devons aux Conseils de guerre et à la Haute-Cour. Mais il est certain que l'exagération dans le chiffre des pertes, maintenue par le ministre de la Guerre devant les Commissions parlementaires malgré les rectifications qui s'accompagnaient de documents irréfutables, propagée par son entourage et par des témoins de l'observatoire de Roucy et les commensaux de Dormans, ont accru l'affolement : c'est l'avis de la Commission d'enquête et j'ajoute qu'une lourde responsabilité pèse de ce fait sur M. Paul Painlevé.

Les mutineries ont commencé à l'arrière, parmi les corps depuis longtemps au repos, et ont été d'autant plus graves que ces corps étaient restés plus longtemps en contact avec les éléments délétères qui opéraient en pleine liberté : cependant le général Nivelle avait signalé leur organisation dès le 28 février[1] dans un rapport fortement documenté qui réclama en vain des mesures promptes et énergiques. La seule mesure prise par le Gouvernement fut de priver le général en chef de toute relation avec les services qui l'avaient renseigné. M. Painlevé a trouvé le rapport du généralissime en arrivant au ministère de la Guerre.

***

Je dois mon témoignage au général Nivelle sur ce point que toutes ses directives étaient conformes à l'instruction du 16 décembre 1916, rédigée avant sa prise de commandement

la guerre? Les Allemands sont prêts à accepter la paix; ils l'ont proposée. Assez de massacres, assez de souffrances; la France ne doit se sacrifier ni à l'Angleterre, ni aux États-Unis, les seuls bénéficiaires de l'effroyable conflit.»

Rapport à la Commission de l'Armée de la Chambre. Henri Galli, *op. cit.*, pages 231-232. Voir également pages 234-236, le témoignage du général Maistre, commandant la VIe armée, et du général d'Espérey, commandant le groupe des Armées du Nord, datés des 7 et 8 juin. M. Galli prend connaissance des rapports établis par les commandants d'unités. Tout démontre que les excitations sont venues du dehors.

1. Henri Galli, *op. cit.*, page 117. Commandant de Civrieux : *l'Offensive en* 1917 (chez Van Oest et Cie), page 209. Général Mangin, *op. cit.*, page 149. Mermeix : *Nivelle et Painlevé* (chez Ollendorff), pages 148 et suivantes.

et signée du général Joffre. Elles étendaient à un très large front la méthode que le général Nivelle avait employée pendant l'action du 24 octobre (reprise de Douaumont et de Vaux) et prévoyaient l'exploitation intensive des succès obtenus devant Verdun, avec l'assentiment du général Pétain.

Dans toutes leurs offensives de 1918, les Allemands ont d'ailleurs employé les mêmes méthodes[1] de progression, qui leur ont valu des succès ininterrompus pendant six mois. La préparation d'artillerie, au lieu d'être minutieusement prévue comme dans les armées de l'Entente, se réduisait pour les Allemands à un tir massif de quelques heures. Quant au barrage roulant, qui doit précéder l'infanterie et dont M. Painlevé fait le procès, Ludendorff le considère comme indispensable, malgré l'inconvénient forcé de lui confier à l'avance l'allure de la bataille : « Cette vitesse était à régler d'avance. Car, malgré toutes les expériences et tous les calculs, la science tactique et technique n'avait pas fourni le moyen de donner pratiquement au tir un rythme conforme au développement de la bataille[2]. »

1. Général Mangin, *op. cit.*, page 168. Voir aussi dans le même ouvrage, page 96, à propos de la victoire du 15 décembre 1916 : « Les Français y virent une éclatante confirmation des méthodes employées le 24 octobre; sans diminuer ce succès, il eût fallu remarquer que les objectifs les plus éloignés (3 km.), qui, d'après l'horaire fixé, devaient être atteints en quelques heures, n'avaient été conquis que le quatrième jour. Assurément, ce n'eût pas été la condamnation des procédés employés, et en particulier de l'horaire fixé à l'avance; mais c'eût été établir la nécessité de prévoir que cet horaire pourrait ne pas être suivi et qu'il faudrait manœuvrer, car l'avance ne se produit pas toujours avec une exactitude mécanique. »

2. Général Mangin, *op. cit.*, page 169 : « En adoptant les procédés employés par les armées françaises et anglaises, l'armée allemande se heurtait aux mêmes difficultés; l'allure du barrage roulant était donc réglée à l'avance suivant la vitesse à laquelle on pouvait supposer que progresserait l'infanterie, d'après le terrain et ce que l'on connaissait des défenses ennemies. La vitesse moyenne était d'un kilomètre à l'heure, et, quand l'infanterie aurait atteint la portée extrême des pièces, elle devrait progresser sans autre appui d'artillerie que celui des quelques canons qui l'accompagnaient; les divisions de première ligne devaient mener le combat pendant plusieurs jours, et les ordres prévoyaient que l'avance serait le premier jour de 8 kilomètres, le second de 12 et le troisième de 20. Il faut constater que ces ordres ressemblent, d'une manière frappante, en ce qui concerne la progression, à ceux des états-majors français en 1917; mais la différence capitale est dans la préparation, qui, au lieu d'essayer des destructions systématiques et minutieuses, demandant plusieurs jours de tirs bien réglés, se contente d'un martelage violent et brutal

On est surpris qu'un ancien ministre de la Guerre, qui a été aussi ministre des Inventions, attribue à cette occasion un rôle capital à un moyen nouveau : « En 1918, dit-il, les Allemands avaient les *moyens* adaptés à leur but, et avant tout les fameux obus à l'ypérite qui leur permettaient de réduire de huit jours à cinq heures la durée des préparations d'artillerie : d'où la possibilité de la *surprise* et de l'attaque inattendue du fort au faible et non du fort au fort; par conséquent l'avantage du *nombre* [1]. » L'ypérite est très redoutable dans les luttes d'usure parce que ce gaz imprègne le terrain, la végétation, le matériel; un terrain ypérité reste longtemps dangereux, mais, précisément à cause de ces effets durables, il devient inaccessible à l'assaillant, qui aura soin de ne pas contaminer le sol qu'il doit parcourir ou occuper : l'ypérite est par excellence l'arme de la défensive. Aussi les Allemands, comme les Français, ne l'ont-ils employé en 1918 qu'après l'arrêt de chaque offensive, pour mater les contre-attaques ou user sur place l'adversaire à demi stabilisé.

En résumé, loin de jouer un rôle capital dans la préparation de l'attaque, les obus à l'ypérite en étaient soigneusement exclus, et leur emploi, pendant la campagne de 1918 a été limité en général aux périodes de stationnement provisoire.

Le char d'assaut par contre est l'arme de l'offensive et il faut saluer le général Estienne qui l'a préconisé dès la fin de 1914; au moment où le front se stabilisait, où la puissance du feu dépassait toutes les prévisions, cet artilleur a songé à cuirasser le canon et à le porter en première ligne, à l'assaut. Il en parlait alors avec une éloquence convaincante à tous ceux qui voulaient bien l'écouter.

et se fie à l'effet de gaz toxiques pour neutraliser les batteries et enfermer les hommes dans leurs abris. Cette méthode comporte fatalement un certain risque, car il arrivera forcément que des parties assez importantes de la ligne ennemie resteront en état de se défendre et d'arrêter la progression. Il faut donc que l'attaque se prononce sur un front très étendu pour qu'elle puisse submerger les résistances, et qu'elle dispose de moyens extrêmement puissants, capables de produire en quelques heures des effets de destruction permettant à l'infanterie de passer. »

1. Articles cités, pages 710, 720, 728. Dans la note page 710, on voit que les Allemands l'emploient pour la première fois en juillet 1917 devant Ypres, et page 720 qu'ils nous l'avaient révélé pendant la bataille de Verdun.

Il serait hors de question de relater les hésitations et les tâtonnements qui ont précédé l'apparition des chars sur le champ de bataille et le rôle du député Breton dans les réalisations; mais deux modèles étaient adoptés et même en service avant l'arrivée de M. Painlevé au Ministère de la Guerre. Ils ont été mal employés le 16 avril et très bien le 5 mai, mais de ces essais sont sorties des indications nouvelles sur le rendement de cet engin et sur le rôle plus général qu'on pouvait lui faire jouer en l'allégeant : d'où le petit char Renault. Le Ministre de la Guerre a encouragé ces études et activé leur réalisation : il faut saisir cette occasion trop rare de le féliciter d'avoir accompli un devoir élémentaire de sa charge.

Mais enfin, ce devoir n'était vraiment pas très difficile à remplir, d'accord avec le général Pétain, malgré « l'avis de la plupart des officiers d'Etat-Major » (et nous voudrions bien connaître quand et comment cet avis s'est exprimé).

Il est impossible de voir là une action vraiment personnelle et un motif pour M. P. Painlevé de monter au Capitole : il a présidé à la progression normale d'un moyen nouveau en usage avant lui, voilà tout.

Quant à l'entrée en ligne des Américains, que M. P. Painlevé déclarait indispensable à l'offensive, elle ne s'est produite en 1918 qu'après la défaite du 21 mars. Jusque-là, le nombre des soldats débarqués était de 25 à 30 000 par mois. Fin mars 1918, un an après la déclaration de guerre, il y avait 290 000 Américains sur le sol français. Le 1er juillet 1918, date fixée pour la concentration de l'armée de 1 million d'hommes en état de combattre, ils eussent été normalement moins de 400 000, à l'instruction pour la moitié.

« Cette armée de 1 million d'hommes organisée et instruite comme vous souhaitez qu'elle soit, disait en février 1918 celui qu'on appelle le père de la nouvelle armée, je vous la donne ici. Qu'allez-vous en faire? Il n'y a pas de bateaux pour la transporter[1]. » Mais un facteur nouveau est entré en ligne, l'ennemi, montrant l'imminence de la défaite, et les

1. Voir *la Course de l'Amérique à la Victoire*, par le Lieutenant-Colonel breveté Requin (avec lettre d'approbation de M. Baker, ministre de la Guerre du Gouvernement américain), page 92.

moyens de transport ont été trouvés par les Américains, appliquant enfin la réquisition de tous les bateaux, et par les Anglais, consentant sur leur ravitaillement en vivres à des réductions encore plus grandes que celles qui s'imposaient aux Français : ne l'oublions pas. Il a donc fallu l'éperon de la défaite imminente pour amener en France, dans un généreux élan, le million d'Américains dont M. Painlevé escomptait l'arrivée pour le 1er juillet. Mais il a tout prévu : la double rupture du front du 21 mars et du 27 mai, la victoire du 18 juillet, la ruée magnifique des armées d'Espérey, le 15 septembre 1918[1] sur le front balkanique. Ce n'est plus au Capitole qu'il monte, c'est vers l'Olympe qu'il s'envole, vers le trône de Mars. Foch et Pétain ont tout au plus permis la réussite de ses combinaisons géniales : « A l'offensive aveugle et à outrance, j'ai substitué une méthode de guerre rationnelle qui sait voir les réalités même pénibles, qui ne se leurre pas avec des statistiques truquées et qui nous a menés au but à l'heure fixée par elle, par les moyens qu'elle avait préparés. »

Mais laissons M. P. Painlevé dans l'empyrée avec ses statistiques truquées et sa clepsydre, pour revenir à l'offensive du 16 avril.

***

J'ai dit ailleurs ce que je pensais de la généralisation un peu trop absolue des procédés employés avec succès devant Verdun, et mon avis sur les chances d'une percée rapide. Mais la victoire du 15 décembre (Louvemont-Bezonvaux), dans laquelle l'armée de Verdun avait atteint des résultats encore plus brillants que ceux du 24 octobre (11 000 prisonniers sur 10 kilomètres de front, soit plus d'un homme au mètre courant) était bien faite pour exalter la confiance, et d'ailleurs le changement de commandement démontrait la volonté du Gouvernement de voir la conduite de la guerre s'orienter dans cette voie.

Mon sentiment, qui n'a jamais varié, c'est qu'il est impossible de prévoir à coup sûr dans le détail la forme que prendra

1. M. P. Painlevé affirme page 721 : « On peut dire que, le 12 juin 1917, fut décidé le sort du front balkanique des Empires Centraux ».

la bataille : il faut envisager les diverses hypothèses possibles, disposer ses moyens en fonction de la plus probable, se tenir prêt à toutes les éventualités, et surtout garder la volonté de l'offensive à outrance. D'accord avec mes chefs, c'est ce que j'ai fait sur l'Aisne le 16 avril 1917, comme sur la Meuse, le 24 octobre et le 15 décembre 1916, et plus tard dans la bataille libératrice qui a commencé le 18 juillet 1918, et, le cas échéant, je resterai fidèle à ces principes, malgré l'opinion de M. P. Painlevé.

A mon sens, le général Nivelle a eu raison de prévoir la percée rapide et de placer ses armées dans cette hypothèse, moralement et matériellement. Mais sa désignation pour le poste suprême était le résultat de l'injuste discrédit qui pesait sur les opérations menées sur la Somme en 1916, et les publications de M. Painlevé ne tiennent aucun compte de cet état d'esprit commun à tous les milieux dirigeants : à aucun prix le Gouvernement ne voulait recommencer de semblables opérations, et c'est la seule instruction qui soit sortie de la néfaste conférence qui s'est tenue à Compiègne le 6 avril 1917.

L'offensive du 16 avril n'ayant pas obtenu la percée rapide, la méthode des actions locales s'imposait, jusqu'à ce que l'ennemi fût suffisamment usé pour qu'une action générale pût en venir à bout, et le Gouvernement les avait autorisées, en contradiction avec lui-même. Mais il leur imposait de telles entraves qu'elles devenaient inopérantes. Il en est résulté de lourdes pertes, inutiles.

Il faut relire à ce propos le compte rendu officiel des réunions du 4 mai, sur lequel M. Painlevé passe trop rapidement, et le comparer avec le récit que fait M. Painlevé lui-même des pourparlers indéfinis dont il ligote chacune des actions ordonnées par le général Nivelle [1] :

« Nous préférons que les généraux gardent pour eux ce qui concerne leurs plans d'exécution, dit M. Lloyd George.

1. Général Mangin, *op. cit.*, pages 137-141, sur les relations des Gouvernements et des Commandements alliés en avril-mai 1917. Henri Galli, *op. cit.*, pages 173-196 sur les intrusions du Ministre de la Guerre dans les opérations. Commandant de Civrieux, *op. cit.*, pages 183-193, et M. Painlevé lui-même, pages 62-74-75.

Quand on les met sur le papier pour les communiquer aux ministres, il est rare que les ministres soient seuls à les connaître... Ce que nous n'avons pas besoin de savoir c'est le lieu précis de l'attaque, ni la date, ni le nombre des divisions engagées.

« Il est essentiel que ces détails restent secrets. En Angleterre, nous ne posons pas ces questions. Nous nous gardons de toute curiosité indiscrète. »

A propos de ces réunions, M. Painlevé se défend du reproche de n'avoir autorisé l'attaque du 4 mai que sur l'injonction britannique. J'ignorais ce reproche, mais il est un chef d'accusation qui subsiste entièrement : celui de n'avoir pas tenu l'engagement formel, pris au nom de la France, de poursuivre la lutte sans répit.

Pourquoi M. Painlevé ne cite-t-il pas ce procès-verbal de la séance du 4 mai? Parce qu'il est particulièrement concluant. A propos des plans d'attaque, M. Lloyd George dit : « On avait sans doute formé de grandes espérances qui ne se sont pas pleinement réalisées : ce n'est pas la première fois. Mais, sans espérance au delà de ce qui est possible, peut-être ne trouverait-on pas l'élan indispensable en temps de guerre. »

Il récapitule ensuite les résultats obtenus et ajoute : « Supposez que ce soit l'ennemi qui ait obtenu ce résultat, qui nous ait fait 45 000 prisonniers, qui nous ait pris 450 canons et 800 mitrailleuses, et imaginez la vague de pessimisme qui gagnerait l'opinion publique. Cela suffit à montrer la réalité des succès que nous avons remportés. »

Il réclame, comme les généraux alliés l'ont décidé dans le protocole de la réunion qu'ils ont tenue le matin (généraux Nivelle et Pétain, maréchal Haig, général Robertson), une offensive énergique, active, avec toutes les ressources disponibles en Angleterre et en France :

« *Les pertes que nous subirons seront très pénibles... S'il s'agit d'économiser des vies humaines, nous dirons que les attaques faibles et répétées coûtent souvent autant et plus que les offensives poussées à fond.* »

Et il s'appuie, pour obtenir un effort énergique des armées françaises, sur la situation générale, essayant d'estimer à leur juste valeur le concours de la Russie, de l'Italie et de l'Amé-

rique, qui commence seulement à se préparer à la bataille.

M. Lloyd George rentra à Londres avec de belles promesses, qui ne furent pas tenues. L'offensive, au lieu de reprendre, languit de plus en plus, et le changement de commandement souligna cet abandon. Il fut interprété comme l'aveu de l'échec : « J'estime, a dit M. Bérenger devant la Haute-Cour de justice, au procès Malvy, que le fait d'avoir répandu dans l'Armée et dans la Nation cette idée fausse que l'offensive du 16 avril avait été un échec, de l'avoir répété, et d'avoir frappé un général victorieux à Craonne, a exercé une influence sur les esprits, mais pas dans le sens où l'on a pensé. » La véritable cause des mutineries, la voilà.

On s'explique donc la résistance que M. Painlevé a trouvée auprès de ses collègues du Ministère quand il a proposé un changement de commandement en pleine bataille. Cette résistance, qu'il se glorifie d'avoir vaincue, montre qu'il restait encore quelque clairvoyance au sein du Gouvernement. Et nous voudrions avoir confirmation de l'authenticité des récits que fait M. Painlevé de ses discussions avec ses collègues.

***

L'arrêt de l'offensive permit à l'ennemi de se reprendre. Il avait dû successivement engager toutes ses divisions disponibles. Aucune n'était intacte devant son front le 4 mai, au moment où s'ouvrait la conférence de Paris. Les États-Majors français et anglais le signalaient vainement et le Service des renseignements britanniques évaluait à six semaines le temps nécessaire pour arriver à usure complète, par la continuité des attaques partielles.

Mais, en juillet, Hindenburg put enlever cinq divisions sur le front français pour arrêter l'offensive de Broussiloff et Ludendorff nous a appris le rôle capital joué par ces divisions dans l'arrêt de l'offensive russe, qui précipita la révolution bolcheviste. En juillet également, il put envoyer le corps alpin en Roumanie. Au commencement de septembre, c'est Riga qui tombe. En octobre, c'est la XIVe armée allemande qui empale l'offensive autrichienne de Caporetto. Le commandement allemand agit à coup sûr : du haut de la tribune,

le Ministre de la Guerre français l'a rassuré le 7 juillet, et il sait qu'il n'a plus à craindre aucune offensive d'ensemble.

M. Painlevé, en discutant la question des effectifs respectifs des deux adversaires, néglige la constatation que je fais d'une perte de 700 000 hommes qu'il a infligée aux armées françaises, après la remise en train de toutes nos fabrications de guerre : je détaille dans un autre chapitre les déplorables effets de cette démobilisation électorale, qui cessa fort heureusement avec son successeur M. Clemenceau. A la supériorité de 1 800 000 hommes qu'avaient les armées de l'Entente, j'ai exposé qu'il fallait ajouter pour l'armée française 300 000 hommes disponibles, et en outre les blessés récupérables des batailles précédentes; jamais la continuation de l'offensive ne nous aurait coûté les 700 000 hommes que la faiblesse de M. Painlevé a démobilisés[1].

M. Painlevé me reproche d'avoir écrit comme conclusion à ces considérations : « L'arrêt de l'offensive était donc sans aucune excuse »; et il constate que je n'ai pas indiqué la date de « cet arrêt de l'offensive ».

M. Painlevé voudrait savoir à quelle date je place l'arrêt de l'offensive. J'ai écrit que le 16 avril, à 10 heures du matin, toute l'artillerie d'un corps d'armée était enlevée à mon commandement; dans la même journée, la première de l'offensive, je perdais une importante artillerie lourde et la disposition de toute une division de réserve. Dans la soirée, la consommation des munitions était limitée dans des proportions qui excluaient la continuation d'une véritable bataille. Le ministre de la Guerre n'a jamais donné ces ordres, mais c'était le résultat de l'état d'esprit qu'il avait créé et encouragé dans le haut commandement. Il est responsable dans une large mesure des conditions déplorables dans lesquelles s'est engagée et poursuivie l'offensive.

Quant à son arrêt, j'ai écrit, à propos des conférences indéfinies qui précédèrent l'attaque de Brimont qu'il a arrêtée[2] : « Les généraux Nivelle et Pétain furent invités à conférer le

1. Général Mangin, *op. cit.*, page 144, puis 243-249-250-251. Je cite en particulier l'article de M. Pierre Boutroux dans la *Revue de Paris* du 15 août 1919 : « Jamais nos effectifs n'avaient subi un pareil assaut. »

2. Général Mangin, *op. cit.*, pages 136 et 248.

30 avril à ce sujet et le projet tronqué qui sortit de tous ces pourparlers aboutit à la petite attaque du 4 mai contre deux positions dominées; les Français s'en emparèrent, mais ils en furent chassés après des pertes qui, cette fois, étaient réellement inutiles. Les décisions prises pour la conduite des armées françaises étaient le résultat de compromis médiocres entre deux volontés divergentes; elles n'étaient plus commandées. »

A qui fera-t-on croire qu'une opération pouvait se continuer dans de telles conditions? Aucun ordre formel n'a arrêté l'offensive, mais les entraves dont elle était ligotée la rendaient impossible; je remarque que « la liquidation de cette grande opération fut plus coûteuse que l'opération elle-même. Sur ce terrain, fin mai, nous en étions à 67 000 morts ou disparus, 110 000 évacués, en fin juillet 87 000 morts ou disparus, 169 000 évacués ».

L'arrêt de l'offensive, résultat des mesures prises par M. Painlevé, nous a valu les séditions militaires et nous a coûté en vies humaines vraisemblablement autant que nous eût coûté sa prolongation.

J'ai relaté[1] d'autre part l'inquiétude du Gouvernement britannique dès le 18 avril, sur la poursuite de l'offensive, les échanges de correspondance entre M. Lloyd George et Sir Douglas Haig à ce sujet et les entretiens du Maréchal avec MM. Ribot et Painlevé, qui s'efforce de le convertir à l'arrêt des opérations, enfin la conférence du 4 mai. L'hésitation du Gouvernement français et la résolution tenace du Gouvernement britannique s'opposent constamment. Evidemment le Gouvernement français n'arrête pas l'offensive et même il s'engage à l'attaque « sans répit », mais toutes les mesures sont prises pour ligoter les combattants.

Et pourtant c'était le moment d'utiliser l'écrasante supériorité numérique que possédaient les armées de l'Entente; puisque la percée rapide n'avait pas réussi, il fallait accroître encore l'usure extrême des Allemands par des attaques locales et répétées, en attendant de reprendre l'attaque générale qui eût vraisemblablement terminé la guerre en 1917. Mais c'est sans répit, comme le demandaient nos alliés, qu'il

1. Général Mangin, *op. cit.*, pages 137 à 141.

fallait continuer la bataille : après l'arrêt de l'offensive et les mutineries qu'il a causées, il sera trop tard.

Qu'on calcule ce que représente pour l'Entente cette nouvelle année de guerre, les pertes d'hommes, les dévastations, le fardeau financier, les conditions défavorables dans lesquelles s'est engagée la négociation de la paix dont nous subissons les conséquences, et l'on mesurera le poids des responsabilités qui pèsent sur M. Painlevé.

***

Le rapport de la Commission d'enquête sur les opérations de l'Aisne (général Brugère, président; général Foch et général Gouraud, membres) complète le compte rendu des conférences du 4 mai.

La Commission d'enquête a constaté que, par la seule annonce de sa préparation, l'offensive du général Nivelle avait motivé le recul de l'ennemi qui avait évacué 2 000 kilomètres carrés de terrain et libéré la huitième partie du territoire envahi. Il était impossible de prévoir en octobre 1917 le succès foudroyant de l'offensive allemande en mars 1918, mais nous pouvons constater aujourd'hui que, si les Allemands en 1918 étaient partis de la ligne qu'ils occupaient au commencement de 1917, on peut admettre en toute vraisemblance qu'ils auraient obtenu les mêmes succès et que leur avance aurait été sensiblement la même : reportez-là sur la carte et vous constaterez que l'ennemi a dépassé la Somme, qu'il a séparé les armées françaises des armées britanniques et qu'il est à 15 kilomètres de Paris... Le commandement du général Nivelle a eu comme première conséquence de nous éviter cette terrible situation, il ne faut pas l'oublier.

Le rapport de la Commission totalise les prises (55 000 prisonniers, 800 canons et un millier de mitrailleuses) et il signale que, grâce à l'usure rapide des réserves ennemies (entièrement consommées le 4 mai), l'offensive a dégagé le front italien du Trentin, écarté momentanément tout danger du front russe et fait passer entre nos mains l'initiative des opérations, que nous avons commis la faute de laisser ensuite échapper.

Par ailleurs, ce document consciencieux fait bonne justice des reproches réitérés une fois de plus par l'ancien Ministre de la Guerre, et anéantit en particulier la légende des fils de fer intacts, plus difficile à détruire que les fils de fer eux-mêmes, car elle repousse. Il établit bien nettement les causes de la démoralisation de l'armée et du pays; il ne l'attribue pas aux pertes, moindres que dans les offensives antérieures, mais à l'action défaitiste de l'arrière et aux récits des parlementaires qui ont assisté à la bataille du 16 avril.

Si M. Painlevé veut arriver à la manifestation de la vérité, il demandera la publication de ce rapport et du compte rendu officiel des conférences interalliées du 4 mai. Leur examen a convaincu tous les lecteurs de bonne foi. Aussi M. Clemenceau a-t-il rendu un commandement au général Nivelle; M. André Lefèvre (ministère Millerand) l'a appelé au Conseil supérieur de la Guerre; M. Raiberti (ministère Leygues) l'a fait Grand-Croix de la Légion d'honneur; M. Barthou (ministère Briand) vient de lui conférer la médaille militaire. Tous ces actes de gouvernement ont été contresignés par le Président de la République, qui s'est appelé successivement M. R. Poincaré, M. P. Deschanel, M. A. Millerand.

Aux yeux des cinq ministères qui se sont succédé depuis la chute de M. Painlevé, et qui seront honorés par ces actes de courageuse justice, le général Nivelle avait donc droit à une véritable réparation. Que reste-t-il des accusations que réédite inexorablement son persécuteur?

La conduite de deux autres généraux a été l'objet de quelques réserves, assez graves pour l'un d'eux, le seul que les sévérités de M. Painlevé eussent épargné, mais l'unique condamnation qu'ait prononcée la Commission par le simple récit des faits, c'est celle du ministre qui l'avait réunie.

De son jugement, je crois ne pouvoir citer que la partie me concernant, et l'on verra que les membres de la Commission n'avaient pas attendu les événements de 1918 pour être éclairés sur mon cas.

Général Mangin, commandant la VIe armée.

Depuis qu'il a l'âge d'homme, il se bat pour son pays, d'abord aux colonies, faute de mieux, puis en France, où la guerre le trouve commandant de brigade.

C'est donc un soldat dans toute l'acception du terme. Par sa bravoure communicative, par sa parole persuasive et vibrante qui semble aplanir tous les obstacles, c'est aussi un entraîneur d'hommes. C'est également un chef qui sait peser les difficultés des opérations qu'il médite, et les conduire ensuite avec une inébranlable ténacité.

On a dit qu'il ne pouvait supporter de chef. Il suffit de répondre qu'il resta huit mois à Verdun sous les ordres des généraux Pétain et Nivelle.

On a dit aussi qu'il était l'auteur du plan Nivelle. Il est difficile d'établir quelle fut au juste la part d'influence du général Mangin sur la formation des idées du général Nivelle, qu'il vit presque journellement au cours des opérations de Verdun; mais il est certain que le général Mangin ne connut le plan en question que par les instructions qui lui furent données par le général Nivelle le 7 janvier 1917. Les déclarations des généraux Nivelle et Mangin ne peuvent laisser de doute à ce sujet.

Il faut reconnaître d'ailleurs que le plan du général Nivelle ne répondait que trop à son ardent tempérament.

On a beaucoup reproché au général Mangin d'avoir assigné à ses troupes la plaine de Laon comme objectif à atteindre le soir du premier jour de l'offensive. Le fait est exact, mais il n'a fait que traduire les ordres reçus du général Micheler, en exécution des directives du Commandant en Chef, qui indiquaient que la ligne Urcel-Monthenault-Festieux devait être atteinte en fin de rupture. Or, ces villages sont dans la plaine de Laon.

Enfin, il a été accusé de faire bon marché de la vie de ses hommes, d'avoir attaqué sans préparation d'artillerie, et d'avoir, de ce fait, perdu 50 p. 100 de ses effectifs.

C'est inexact.

La proportion d'artillerie mise à la disposition de la VIe armée était nettement supérieure à celle qui avait été employée dans toutes les attaques précédentes. La préparation fut ce qu'elle pouvait être dans un terrain semé d'abris naturels indestructibles par le canon; elle brisa les défenses accessoires, mais ne put annihiler toutes les mitrailleuses. Le temps, d'ailleurs, fut nettement défavorable aux réglages.

Quoi qu'il en soit, la VIe armée enleva la première position sur tout le front, progressa par sa gauche de plus de 6 kilomètres de profondeur, prit 12 villages, 80 canons, 6 000 prisonniers, et perdit en tout 30 000 hommes du 16 au 30 avril, soit 8 p. 100 environ de son effectif. Ces chiffres sont loin de ceux qui avaient été donnés et n'ont rien d'élevé pour la guerre actuelle. En définitive, des reproches formulés contre cet officier général, que reste-t-il? Mangin demeure le magnifique commandant du groupe d'attaque de Verdun, dont il faut modérer plutôt que stimuler la bouillante ardeur.

Le rapport causa au Ministre de la Guerre, Président du

Conseil, la plus pénible surprise. M. Painlevé écrit aujourd'hui qu'il décevra complètement les curiosités quand il sera publié [1]. Tel n'était pas son avis en octobre 1917. « Vague, imprécis, c'est un rapport à l'eau de rose. » Signé Brugère, mais aussi signé Foch et Gouraud. Toujours est-il qu'il s'efforça de le transformer. Mais c'est tout au plus s'il obtint de la faiblesse du président, qui se séparait des membres de la Commission, une « appréciation personnelle » — assez sévère — sur le rôle du général Nivelle et du général Micheler. Vainement M. Paul Painlevé adressa-t-il à la Commission le 15 octobre une lettre comminatoire, accompagnée de sept notes détaillées, qui réclamaient de très larges suppléments d'enquête sur la conception stratégique et tactique de l'offensive et son exécution; sur la préparation d'artillerie; sur les erreurs relatives aux pertes; sur la démoralisation générale dont la Commission voyait la cause dans la campagne défaitiste et les récits des parlementaires présents au G. Q. G. tandis que le ministre voulait l'attribuer aux pertes; enfin sur ma disgrâce dont il fallait rejeter formellement l'initiative sur le général Nivelle malgré ses dénégations. Malgré cette pression incroyable, la Commission cessa de se réunir, et le 26 novembre elle se récusa devant le successeur de M. P. Painlevé par cette belle lettre à laquelle il a soin de ne pas faire allusion :

Nous estimons qu'il n'y a pas lieu de modifier notre rapport, qui pour nous a clos notre mission. Notre travail n'est pas parfait, mais c'est une œuvre de bonne foi, accomplie consciencieusement, en toute sincérité comme en toute indépendance, qui doit rester intacte. *Il ne comporte ni additions, ni suppressions.*

Pour donner notre avis sur les questions posées par le Président du Conseil, il faudrait se livrer à une nouvelle enquête, en faisant intervenir des sous-ordres, en convoquant des témoins étrangers à l'Armée, en réveillant le souvenir d'incidents fâcheux et regrettables. Il y aurait à tout cela, à notre avis, de très graves inconvénients, et nous avons la conviction que cette nouvelle enquête, qui serait longue et délicate, *ne modifierait pas les conclusions de notre rapport.*

J'eus alors quelques conférences avec le ministre des Colonies et le Président du Conseil, M. Clemenceau, sur le recrutement des tirailleurs sénégalais, qui ne furent pas étrangères à la levée de 75 000 hommes en 1918. Puis, à la

1. Pages 703-706-707.

suite d'une audience émouvante, j'ai accepté de prendre le commandement du IXe corps d'armée, dans des circonstances auxquelles fait allusion la lettre suivante :

Paris, 15 décembre 1917.

Mon cher Général,

En vous mettant à la disposition du général Pétain qui vous réclame comme « un chef » pour vous placer à la tête du IXe corps d'armée, aux approches de la grande offensive allemande, j'ai tenu à insérer dans votre dossier l'extrait du rapport de la Commission d'enquête du 14 juillet 1917, qui établit que vous avez parfaitement commandé votre armée pendant la bataille de l'Aisne. J'aurais été heureux qu'une armée vous fût rendue. Vous connaissez les raisons d'opportunité auxquelles j'ai dû me rendre pour un temps que je souhaite de voir abréger. Vous avez noblement fait céder le sentiment personnel au devoir militaire. Aucun de ceux qui vous connaissent ne peut s'en étonner.

A vous bien affectueusement,

G. CLEMENCEAU

M. Painlevé me reproche d'avoir accepté de M. Clemenceau ce que j'aurais refusé de sa main : le commandement du IXe corps, que j'aurais gardé jusqu'au 8 juin, après la bataille de Courcelles. En passant, je dirai que j'avais passé le commandement du IXe corps trois jours avant la bataille de Courcelles, qui est du 11 juin et non du 8, pour prendre un commandemant d'armée : « Vous êtes nommé au commandement de la Xe armée, me dit le général Fayolle le 10 juin, à quatorze heures, mais auparavant vous allez prendre le commandement de 5 divisions pour contre-attaquer l'ennemi qui menace Compiègne... »

Ce commandement d'armée ne m'a donc pas été rendu en récompense de cette affaire, mais simplement parce qu'on croyait avoir besoin de moi, qui ne m'étais signalé par aucune action d'importance depuis celle du 16 avril.

Je maintiens que M. Painlevé ne m'a rien offert, et j'avais pris soin que ses intentions à mon égard ne pussent pas se manifester.

J'avais dit dès le 30 avril à M. Painlevé que je ne pouvais retourner sur le front que comme commandant d'armée ou comme soldat, parce que ma disgrâce faisait prendre corps aux calomnies que la campagne défaitiste de l'ennemi avait

accumulées contre moi. J'étais lavé par le jugement de mes « supérieurs pairs », comme dit M. Painlevé, et le jugement de la Commission d'enquête était inscrit à mes états de services comme une citation supplémentaire. J'en pouvais faire état, et tout le public connaissait ce jugement avant moi, malgré les précautions de M. Painlevé pour le maintenir secret.

M. Clemenceau ne m'a rien promis ni proposé avant le 14 décembre, et il n'y a pas eu entre nous ce marchandage de deux mois, auquel M. Painlevé fait allusion. Ce jour-là, j'ai refusé le commandement qu'il m'offrait et je me suis levé pour aller m'engager comme soldat... le reste de la scène restera entre nous deux et je dirai simplement que les moyens qu'il prit pour me faire accepter n'étaient pas à la disposition de son prédécesseur.

Que M. Painlevé n'ait pas mesuré la distance qui existait dès ce moment à mes yeux entre lui et le Clemenceau de la guerre, je le comprends de sa part. Mais c'est pousser vraiment l'inconscience bien loin que d'évoquer une comparaison devenue écrasante entre l'homme qui a sauvé la France après les défaites du 21 mars et du 27 mai 1918, et celui qui a failli la perdre parce que le succès du 16 avril 1917 n'était pas aussi grand qu'on l'avait espéré.

Intervertissez les rôles : Si M. Clemenceau, qui connaissait depuis longtemps la valeur du général Foch, avait été à la place de M. Painlevé en 1917, la guerre se terminait un an plus tôt. — Et que fût-il arrivé en 1918 si M. Painlevé était resté Président du Conseil, pendant les événements de mars et de mai? — Vous frémissez, n'est-ce pas?

GÉNÉRAL MANGIN

18 février.

P.-S. — Le général Nivelle m'écrit : « Rentrant à Paris, je trouve la minute, que vous avez bien voulu me communiquer, de cette réponse aux articles de M. Painlevé. Je suis heureux de pouvoir vous dire que j'en approuve de tous points, l'esprit et la lettre, la consciencieuse exactitude. »

SUR
L'ALBUM DE LA VAGABONDE

LE CAMBRIOLEUR MONDAIN

« Il est », assure sa mûre amie, « cocaïnomane, menteur, kleptomane, alcoolique, vicieux... » Eh quoi, vicieux aussi? Vicieux en outre? Cela fait trembler, — et rêver — de penser qu'il peut être « vicieux ». Et elle ajoute, comme les autres amies, mûres ou non, du gentilhomme cambrioleur : « D'ailleurs, charmant! »

Charmant ou non, le voici résigné aux aveux. Résigné n'est pas assez dire; il doit s'y précipiter avec enivrement. Que sont les orgies de stupéfiants et d'alcool, auprès de la rage, auprès du délire de tout révéler? Songez qu'il se tait depuis des années. Songez qu'il porte la charge, à lui seul, de tant de vols, des cent esquisses de roman policier que chaque vol représente. Ivre ou à jeun, c'est lui, lui tout seul, qui a calculé, pour voler une fourrure, le moment précis où la préposée du vestiaire bavardait, où la danseuse, au dancing, s'éloignait de sa chaise en y laissant la cape de zibeline. Souvenez-vous qu'il a vingt fois calculé l'instant de la pesée sur une porte, dans des immeubles peuplés et bruyants, et qu'aucun complice n'a fait pour lui le guet, ni occupé la concierge, ni détourné la domestique... Ce n'est pas sa bravoure que je signale, c'est sa solitude. De quelles ombres féodales nous revient ce petit baron détrousseur, planté au coin des restaurants et des salons? Les journaux nous apprennent qu'il a une petite figure un peu comique, le nez frivole et pointu, une bouche mince bien serrée sur ses secrets. Donnons-lui tout de suite la sorte de considéra-

tion à laquelle il a droit, la curiosité due à celui *qui n'a jamais parlé.* Bubu-de-Montparnasse, à sa place, eût parlé, sur l'oreiller. Le Mylord de Carco se fût confié à mademoiselle Savonnette, par une de ces après-midi gorgée de pluie où les gouttières sanglotent au bord du toit. Bouve, orgueilleux, eût voulu éblouir son équipe. Le plus fier monte-en-l'air se raconte à un copain. Mais Serge de Lenz se tait. S'il ne l'a pas appris, d'autres avant lui, pour lui, ont grandi et vécu dans un monde où la frivolité, spartiate, enseignait à un enfant que la larme est une inconvenance, la spontanéité une faute et la confiance une faiblesse plébéienne.

Le voleur à l'écharpe de soie ne s'est donc trahi ni dans l'intoxication, ni dans le cauchemar. Mais quelqu'un l'a rencontré, un humble courtier du Destin l'a touché du doigt à l'épaule, dans l'un de ces instants où la fatigue, l'insomnie, — le froid, — ou simplement la distraction, cette mise-bas de notre armure la plus intime — font de nous des créatures tremblantes et nues. Serge de Lenz a compris tout de suite : il a jeté son sac d'outils et s'est mis à parler. Depuis il parle, il parle, et ne s'arrêtera que quand il aura tout dit. « Je veux, assure-t-il, faciliter la tâche de la justice. » Ainsi l'ivrogne honteux s'excuse et dit : « Je n'aime pas le cognac, mais j'en prends pour digérer. » Impénétrable malgré les stupéfiants, malgré les nuits sans sommeil et les lits trop doux, Serge de Lenz recule devant l'aveu de sa première, de sa pire débauche : la volupté perverse de cesser de mentir.

***

SORCIERS

J'aurais voulu, pendant une heure, goûter à la toute-puissance; c'est-à-dire me nommer Pierre Faget, sorcier. Souhait tardif, puisque Faget termine, comme les faux messies, sa vie d'autocrate entre les murs d'un cachot. Du moins il aura goûté, en cette terne république, toutes les joies des tyrans et des magiciens : il a fait tomber des têtes, il a tué par le fer et le poison. Il a cueilli une petite herbe inoffensive, et l'a muée en mauvaise fée... Son histoire est sans doute celle de beaucoup de sorciers, il a commencé

par la spéculation et abouti à la foi. Le jour où un rebouteux escroc, accusé par un paysan d'avoir vendu un « charme » confectionné avec deux bouts de ficelle, une feuille sèche et trois crottes de bique inoffensives se fâche rouge, il est mûr pour la sorcellerie efficace et les envoûtements. Il souffre dans son orgueil, il condamne, il se venge, — il croit, il dispose de la puissance départie aux illuminés et aux magnétiseurs. Que serait-il, sans sa foi en lui-même? Un herboriste. C'est la mégalomanie, et le respect qu'il a de son pouvoir, qui l'élèvent au rang de liseur d'âmes, d'assassin par imposition des mains, d'empoisonneur à distance. Désormais son village lui appartient, et les hameaux éparpillés, et le département. Un quotidien, deux quotidiens s'étonnaient, la semaine dernière, devant Pierre Faget : « Comment imaginer qu'une vaste région de notre beau pays est encore la proie d'un tel obscurantisme! » Cependant, au verso de la page des mêmes quotidiens, vous trouvez une liste de voyantes, de dormantes et d'astrologues parisiens, qui tous gagnent assez pour vivre. Cependant, on fait queue chez la « femme à la bougie », chez la « femme au verre d'eau », chez la « femme aux épingles », et le marc de café coûte plus cher que le café. Un employé des Postes lit toute votre vie, s'il passe à son doigt la bague que vous venez de retirer du vôtre. Dans la province où il fut médecin, la clientèle ne manquait pas à mon frère aîné; mais lorsqu'on amenait à son cabinet une cheville foulée, un genou gonflé, une épaule démise ou un bras entamé par la faux, les mêmes questions réglementaires amenaient les mêmes réponses :

— Y a-t-il longtemps que vous êtes dans cet état?

— Huit jours, quinze jours, monsieur le docteur.

— Pourquoi avez-vous attendu si longtemps avant de venir?

— C'est que... j'ai d'abord été me faire *barrer*...

Le *barreur* d'abord, c'est-à-dire le sorcier-rebouteux, qui dessinait sur le membre malade une ligne cabalistique. Après, le médecin, si le patient n'est ni mort ni guéri.

Si l'art d'un Pierre Faget ne le conduisait pas au gaspillage de la vie humaine, à la destruction, décidée légèrement et comme par jeu, de l'être humain, il n'y aurait pas grand mal à ce que quelques Pierre Faget, judicieusement éparpillés,

continssent et guidassent des âmes faibles ou désemparées. Occuper un cerveau débile à la confection de cachets, de brouets magiques, prétendre le guérir en le convertissant à la course à cloche-pied et à la prière quotidienne... Un grand médecin, qui s'appelait Grouby, frappait de la même manière l'esprit de ses clients. Loin de dire à une mondaine anémique qui n'eût point obéi : « Prenez de l'exercice », il lui ordonnait : « Montez au pas de course l'avenue des Champs-Élysées, côté droit, du rond-point à l'angle de la rue Balzac; là, vous vous tournez vers le couchant et vous sautez trois fois sur place à pieds joints en imitant le cri du chemin de fer de ceinture. Vous traversez l'avenue, vous la descendez au pas de course, vous rentrez chez vous, vous vous mettez nue, sauf une ceinture rose en ruban n° 7, vous ouvrez la fenêtre de votre chambre, et vous faites douze fois le tour de la pièce sur un pied, puis douze fois sur l'autre, en chantant à tue-tête le troisième couplet de la *Marche des Petits Chasseurs*... Vous ne savez pas la *Marche des Petits Chasseurs?* vous l'apprendrez. Voici le nom et l'adresse de l'éditeur. »

Charlotte Lysès m'affirmait, en me conduisant chez la « femme à la bougie », que je retirerais beaucoup de bien de ma consultation. Je suis donc allée chez la femme à la bougie? Eh oui. Je crois donc à cette bougie qui brûle et pleure ses larmes de stéarine, aux images d'avenir et de passé que forme et déforme sa fumée malodorante? Pas précisément. Oui et non... Entendons-nous bien. Pierre Faget et ses collègues en magie... ils me font hausser les épaules. Le marc de café, c'est de l'enfantillage. Les épingles renversées, c'est de la superstition grossière. Mais la femme à la bougie... que voulez-vous que je vous dise? Elle m'a affirmé en 1917 que mon mari, en dehors de toute permission régulière et prévue, viendrait de Champagne à Paris avant onze jours, — et il y est venu avant onze jours.

Une petite montmartroise de race pure, que Jules Lemaitre admirait comme il eût admiré une « naturelle » des îles polynésiennes, avait coutume de lui dire :

— Vous me courez avec votre bon Dieu. Le bon Dieu, c'est de la blague. Mais je n'ai jamais souffert qu'on parle mal de la Sainte Vierge devant moi. La Sainte Vierge, ça, c'est sérieux.

CHATS

Ils sont cinq autour d'elle, tous les cinq issus de la même souche et rayés à l'image de leur ancêtre le chat sauvage. L'un porte ses rayures noires sur un fond rosé comme le plumage de la tourterelle, l'autre n'est, des oreilles à la queue, que zébrures pain brûlé sur champ marron très clair, comme une fleur de giroflée. Un troisième paraît jaune, à côté du quatrième qui n'est que ceintures de velours noir, colliers, bracelets, sur un dessous gris argent d'une grande élégance. Mais le cinquième, énorme, resplendit dans sa fourrure faune à mille bandes. Il a les yeux vert de menthe, et la large joue velue qu'on voit au tigre.

Elle, mon Dieu, c'est la Noire. Une Noire pareille à cent autres Noires, mince, bien vernissée, la mouche blanche au poitrail et la prunelle en or pur. Nous l'avons nommée la Noire parce qu'elle est noire, de même la chatte grise s'appelle Chatte-Grise et la plus jeune des bleues de Perse Jeune-Bleue. Nous n'avons pas risqué la méningite.

Janvier, mois des amours félines, pare les chats d'Auteuil de leur plus belle robe et racole, pour nos trois chattes, une trentaine de matous. Le jardin s'emplit de leurs palabres interminables, de leurs batailles, et de leur odeur de buis vert. La Noire seule marque qu'ils l'intéressent. C'est trop tôt pour Jeune-Bleue et Chatte-Grise, qui contemplent de haut la démence des mâles. La Noire, pour l'heure, se tient mal, et ne va pas plus loin. Elle choisit longuement dans le jardin une branche taillée en biseau, élaguée de l'an dernier, pour s'en servir en guise de brosse à dents d'abord, puis de gratte-oreilles, enfin de gratte-flancs. Elle s'y râpe, elle s'y écorche, en donnant tous les signes de la satisfaction. Une danse horizontale suit, au cours de laquelle elle imite l'anguille hors de l'eau. Elle se roule, chemine sur le dos et le ventre, souille sa robe, et les cinq matous avec elle avancent, reculent comme un seul matou. Souvent le doyen magnifique, n'y tenant plus, s'élance, et porte sur la tentatrice une patte pesante... Tout aussitôt la chorégraphe voluptueuse se redresse, gifle l'imprudent et s'accroupit, pattes rentrées sous le ventre, avec un aigre et revêche visage de vieille

dévote. En vain le puissant chat rayé pour montrer sa soumission, et rendre hommage à la Noire, feint-il de choir les quatre pattes en l'air, défaillant et soumis. Elle le relègue parmi le quintette anonyme, et gifle équitablement n'importe quel rayé, s'il manque à l'étiquette et la salue de trop près.

Ce ballet de chats dure depuis ce matin, sous mes fenêtres. Aucun cri, sauf le « rrrrr... » dur et harmonieux qui roule par moments dans la gorge des matous. La Noire, muette et lascive, provoque, puis châtie, et savoure sa toute-puissance éphémère. Dans huit jours le même mâle qui tremble devant elle, qui patiente et perd le boire et le manger, la tiendra solidement par la nuque... Jusque-là, il plie.

Un sixième rayé vient d'apparaître. Mais aucun des matous n'a daigné le toiser en rival. Gras, velouté, candide, il a perdu dès son jeune âge tout souci des jeux de l'amour, et les nuits tragiques de janvier, les clairs de lune de juin ont cessé pour lui, à jamais, d'être fatidiques. Ce matin, il se sent déjà las de manger, fatigué de dormir. Il promène, sous le petit soleil d'argent, sa robe lustrée, et la fatuité sans malice qui lui valut son nom de Beaugarçon. Il sourit au temps clair, aux passereaux confiants. Il sourit à la Noire, à sa frémissante escorte. Il taquine d'une patte molle un vieil oignon de tulipe, qu'il délaisse pour un gravier rond. La queue de la Noire fouette et se tord comme un serpent coupé : il s'élance, la capture, la mordille, et reçoit une demi-douzaine de mornifles, sèches et griffues, à le défigurer... Mais Beaugarçon, déchu du rang de mâle, ignore tout du protocole amoureux, et redescend à l'équité pure. Injustement battu, il ne prend que le temps de gonfler ses poumons et de reculer d'un pas, avant d'administrer à la Noire une correction telle qu'elle en suffoque, râle de rage et saute le mur pour cacher sa honte dans le jardin du voisin.

Et comme j'allais courir, craignant la fureur des matous, au secours de Beaugarçon, je vis qu'il faisait retraite avec lenteur, majesté et inconscience, parmi les rayés immobiles, silencieux, et pour la première fois déférents devant l'eunuque qui avait osé battre la reine.

COLETTE

LA MARINE

ET LA

CONFÉRENCE DE WASHINGTON

Le présent article paraît simultanément dans la *Revue de Paris* et dans *The Nineteenth Century and After.*

L'amiral Wester Wemyss est, comme on pourra s'en rendre compte, un ami de la France.

Voici, à grands traits, un résumé de sa brillante carrière :

« Comme contre-amiral, il a commandé une escadre dans la Manche, puis la base de Moudros et a pris part à la campagne des Dardanelles. Comme vice-amiral, il a commandé en chef la flotte des Indes et d'Égypte, puis a été nommé deuxième Lord naval en 1917. Devenu premier Lord naval, chef de l'État-Major naval de 1917 à 1919, il a, en cette qualité, seul avec le maréchal Foch, signé l'armistice, pour le compte des Alliés. Il a été fait, par la suite, amiral de la flotte, ce qui correspond à maréchal dans l'armée de terre.

De toutes les conférences et réunions dont le monde souffre depuis trois ans, aucune n'a été plus fertile en résultats que celle de Washington.

A la différence de toutes les autres, qui ne furent qu'une série d'improvisations plus ou moins brillantes, elle s'était ouverte sur un programme défini. Il comportait la limitation des armements et le problème du Pacifique. Sur le premier point le succès obtenu a été suffisant pour justifier la conférence; la réussite a sans doute été moindre dans la question du Pacifique, mais on ne pouvait guère s'attendre à mieux.

L'arrangement par lequel les cinq grandes puissances navales acceptent un rapport spécifique et un tonnage

maximum pour leurs forces navales est un résultat très remarquable. C'est un pas vers cette élimination des causes de friction que la conférence s'était donnée pour objet; c'est aussi la fin de cette course insensée aux armements, qui a, pour une si grande part, amené la dernière guerre. Souhaitons que les grands espoirs que cet arrangement autorise ne soient pas démentis par l'avenir.

Quoi qu'il en soit, si nous voulons arriver à une juste appréciation des résultats obtenus et de leurs suites possibles, il nous faut examiner, du point de vue particulier de chaque nation intéressée, les avantages et les sacrifices qu'ils entraînent.

En ce qui concerne la Grande-Bretagne, le fait de renoncer volontairement à la suprématie navale, pour l'obtention et le maintien de laquelle elle a lutté pendant plus de trois cents ans, et d'abandonner ainsi le principe primordial de sa politique, constitue, croyons-nous, un acte sans précédent dans l'histoire. Même pour partager la maîtrise de la mer avec une puissance dont elle ne peut attendre que de l'amitié, une pareille renonciation, aussi expédiente qu'elle soit, ne peut qu'exciter les regrets et même les appréhensions de ceux qui se rendent compte de ses répercussions possibles.

Sans s'arrêter aux sentiments avec lesquels tout Anglais et plus spécialement tout officier de marine doit envisager cette abdication, il est impossible de fermer les yeux sur le fait que la politique britannique sera désormais privée de son moyen d'action le plus efficace. La voix de la Grande-Bretagne dans les conseils des Nations n'aura plus le même poids; elle aura perdu beaucoup de son autorité et partant de son prestige. « Britannia ne règne plus sur les flots » ou, du moins, si elle y commande encore, c'est en association avec l'aigle américain sur les bases d'une société à responsabilité limitée.

Une tradition dans laquelle des générations d'Anglais ont été élevées, pour laquelle des millions de braves gens ont donné leur vie, est abandonnée, résultat vraiment paradoxal de la plus grande victoire qui ait jamais été gagnée et, comme cela sera toujours le cas pour l'Angleterre, gagnée par sa marine.

C'est la caractéristique la plus saillante de l'arrangement

naval, bien qu'il en soit d'autres qui ne doivent pas être omises dans une étude générale.

Le principe du rapport spécifique une fois admis, le tonnage maximum à allouer à chaque nation en « Capital Ships » fut déterminé sans difficultés. Mais, pour les croiseurs et les sous-marins, l'établissement d'une formule convenant à tous les cas et acceptable par tous, ne fut pas aussi facile.

Les « Capital Ships » sont le fondement d'une flotte. Ils représentent cette concentration de puissance que réclame la tactique. Leur principale fonction est d'anéantir les forces navales de l'ennemi.

Mais les navires plus petits ont d'autres devoirs à remplir que ceux qui leur incombent comme unités de la force principale. Et ces devoirs varient suivant la puissance dont ils portent le pavillon. Des pays comme l'Angleterre et la France, avec leurs vastes domaines d'outre-mer, ont en matière navale des charges plus grandes que d'autres sans territoires détachés. La subsistance journalière de l'Angleterre dépend entièrement de la sécurité de ses communications maritimes : c'est par là qu'elle diffère des autres nations. Le Japon, autre nation insulaire, est dans une situation analogue, bien qu'à un degré moindre, tandis que les États-Unis, du fait de leur situation géographique, ont moins à craindre d'une attaque par mer qu'une nation européenne. Dans ces conditions il est évident que la proportion acceptée pour les « Capital Ships » ne peut s'appliquer aux croiseurs sans porter atteinte à l'équilibre qu'il s'agit d'établir.

Pour compliquer encore les choses, il existe, sur la valeur militaire des sous-marins, cette différence d'opinions qui s'est si vivement manifestée à la conférence.

M. Balfour, avec son éloquence persuasive bien connue, a soutenu que le sous-marin, en tant qu'engin opposé à son adversaire naturel le navire de guerre, s'est révélé quantité négligeable; que pour la défense il est sans valeur, et que c'est seulement dans la destruction des navires de commerce qu'il a marqué des succès. Ceci, a-t-il ajouté, je le tiens de bonne source : affirmation qui n'a pas dû être sans étonner les amiraux de Bon et Sims, collaborateurs de l'Amirauté britannique dans la campagne anti-sous-marine.

Quelle était au surplus la « source » en question? Il est difficile de penser qu'il puisse s'agir du Naval Staff. Car enfin, si le public a pu être et est encore aujourd'hui mal informé en matière de guerre sur mer, les officiers de marine en tous cas doivent savoir que de pareilles conclusions sont en contradiction directe avec les leçons de l'expérience. Prétendre que la thèse de l'efficacité des sous-marins ne repose que sur leurs succès contre les navires de commerce est une affirmation inexacte. Parce que ces succès ne furent dus qu'à l'illégalité de cette forme particulière de leur emploi. Présumer que dans l'avenir cette forme sera encore la seule méthode suivie, c'est attribuer aux partisans des sous-marins une mentalité que rien ne justifie.

Quand la guerre éclata, le sous-marin n'avait pas encore fait ses preuves. On sait que les Allemands pensèrent dès le premier moment trouver en lui le moyen de réduire la supériorité de la « Grand Fleet ». Leur insuccès à cet égard fut moins dû à l'inefficacité de l'arme nouvelle qu'à leur manque d'expérience dans son emploi. En déduire que cette arme n'a aucune valeur offensive, c'est ignorer les exploits de nos sous-marins dans la Baltique et la mer de Marmara.

En présence des leçons de la campagne des Dardanelles, qui peut prétendre que des sous-marins soient sans valeur pour la défense? S'il s'en était trouvé en avril 1915 devant Gallipoli, le débarquement des troupes aurait été impossible; jamais les transports et ravitailleurs n'auraient pu stationner devant les plages et mettre à terre hommes et munitions, s'ils avaient été exposés à leurs attaques. En fait, quand plus tard les sous-marins firent leur apparition, ils coulèrent deux cuirassés et obligèrent les transports à chercher refuge dans le port de Moudros, augmentant ainsi dans des proportions énormes les difficultés du ravitaillement de l'armée. Les sous-marins ont rendu impossible un blocus rapproché, et les services qu'ils ont rendus dans la mer du Nord, en surveillant les côtes ennemies, ont prouvé qu'ils pouvaient être pour la flotte principale un appoint de grande valeur.

Pour la guerre au commerce maritime, l'impossibilité où ils se trouvent d'assurer la sécurité des équipages des navires saisis est en soi suffisante pour les rendre impropres à cet

emploi, à moins d'admettre la pratique illégale et inhumaine de couler les navires sans avis préalable.

En résumé la déclaration de M. Balfour donne lieu aux plus graves critiques. L'expérience montre en effet qu'en tant qu'arme offensive, le sous-marin est un utile auxiliaire de la flotte principale, que, pour la défensive, il joue un rôle important, alors que dans la guerre au commerce maritime il ne peut être d'aucune utilité si son emploi est limité aux méthodes légales.

La proposition britannique d'abolition des sous-marins était vouée à un échec dès l'origine. Que le public britannique, accoutumé pendant quatre longues années aux horreurs de la guerre sous-marine, ait été prêt à accueillir avec enthousiasme tout projet tendant à supprimer ce qui était devenu pour lui un véritable cauchemar, et que l'Amirauté, se rappelant combien l'emploi illégal des sous-marins nous avait conduits près de la défaite, ait ardemment souhaité voir proscrire ce type de bâtiment, il n'y a rien là qui puisse étonner. Mais il est difficile de concevoir les raisons qui ont pu amener notre Gouvernement à croire que d'autres nations donneraient leur agrément à une proposition si désavantageuse pour elles et avantageuse pour nous. Pouvait-il de plus avoir oublié qu'aussitôt après l'armistice, alors que, dans la première excitation de la victoire, les Alliés étaient encore imbus de cet idéalisme qui conduisit à la Ligue des Nations, des tentatives d'arriver à un arrangement pour l'abolition des sous-marins étaient restées sans écho? Aussi est-il à regretter qu'il se soit exposé à une fin de non-recevoir qui, pour avoir été présentée comme une victoire morale, n'en demeure pas moins une défaite diplomatique.

Ces divergences, en tout cas, auraient gagné à être examinée au préalable. On aurait ainsi évité un débat public appuyé sur des citations d'une inexactitude évidente. Ce traitement maladroit et sans tact d'une affaire demandant au contraire le doigté le plus délicat, n'est qu'un exemple de cette diplomatie nouvelle, ou plutôt de cette absence de diplomatie, qui, sous prétexte de méthodes démocratiques, embrouille et aigrit si souvent aujourd'hui les relations internationales. Triste retour, en vérité, de la collaboration toute cordiale et

du magnifique esprit de camaraderie apportés à l'Amirauté Britannique, lors de la conférence de la paix, par l'état-major de la Marine française et particulièrement par l'amiral de Bon.

Voyons maintenant comment les décisions prises affectent les intérêts britanniques.

D'un côté nous sommes assurés d'un répit dans la lourde charge imposée à nos finances par un vaste programme de constructions neuves, et nous pouvons compter sur la stabilité de notre politique navale pendant quinze ans au moins. Nous espérons nous être assuré l'amitié des États-Unis et peut-être aussi l'approbation de cette partie de la presse américaine restée jusqu'ici si aveuglément hostile à tout ce qui est britannique. D'un autre côté nous abandonnons notre suprématie navale, jusqu'ici la base de notre empire. Nous avons perdu de notre prestige et nous avons créé une nouvelle cause de friction avec nos amis français.

Le refus de la part de la France, naturel dans les circonstances présentes, de se lier par une limitation quelconque de ses forces terrestres parut, aux yeux des autres négociateurs, faire présumer l'acceptation de sa part de la limite qui pourrait lui être allouée pour sa marine. Aussi, quand, après avoir refusé de souscrire à l'abolition des sous-marins, elle réclama un tonnage de ces bâtiments égal à celui de la Grande-Bretagne, ils prétendirent que cette demande ne pouvait être dictée que par hostilité pour le commerce de cette dernière. C'était faire preuve d'une méconnaissance complète de la situation. C'était aussi fermer les yeux au fait qu'une partie importante de son armée provenant de l'Afrique du Nord, la sécurité de ses communications avec ce continent est pour la France de première importance.

La France ne partage pas les idées de M. Balfour sur les sous-marins. Elle les estime très nécessaires à sa défense. Et si nous considérons sa position dans la Méditerranée, où ses intérêts sont partout, et ses lignes de communication flanquées par plus d'une puissance non forcément amie, il n'est pas surprenant qu'elle refuse de renoncer à un moyen quelconque d'assurer sa sécurité. Cette attitude lui a valu beaucoup d'injures imméritées. On lui reproche d'être impérialiste, chauvine, militariste. Mais il serait bon que ceux

qui sont si prompts à la montrer du doigt réfléchissent et essaient de se rendre compte des réalités.

Des territoires français ont été envahis et dévastés; les pertes les plus grandes ont été celles de la population française et la victoire ne lui a apporté jusqu'ici que les résultats les moins tangibles. La flotte allemande est au fond de la mer, et l'Angleterre est débarrassée de ce qui la menaçait le plus. Les colonies allemandes les plus riches sont entre nos mains. Mais la sécurité des frontières françaises n'est pas assurée, et les risques résultant d'une puissante armée allemande n'ont pas disparu. Les réparations tardent et la difficulté de les obtenir a créé une situation financière auprès de laquelle celle de l'Angleterre peut être considérée comme florissante. De plus la France sait bien qu'au cas d'une nouvelle guerre ce serait elle encore qui aurait à soutenir le choc de cette agression. Aussi est-il permis de croire que, si ceux qui sont maintenant si prêts à la critique avaient subi pareil traitement, ils n'auraient pas été plus disposés que les Français à accepter les propositions faites à la conférence.

En résumé la France revient de Washington avec la réputation imméritée d'être exigeante et réactionnaire. Ceci est le passif de son bilan. A l'actif elle peut inscrire de bonnes raisons pour réduire ses dépenses en « Capital Ships » et le droit de prendre les mesures qu'elle juge nécessaires à sa sécurité, sécurité qu'elle estime avec raison être celle même de l'Europe. Il ne faut pas oublier enfin que son attitude est la conséquence directe du fait que la Grande-Bretagne et les États-Unis n'ont pas tenu leurs promesses de garantie.

L'acceptation immédiate par l'Italie du tonnage qui lui est attribué montre qu'elle est satisfaite des décisions de la conférence, du moment qu'elle a sa part des avantages financiers résultant de l'abandon général de la construction de navires de guerre.

S'il peut rester quelques doutes sur la façon dont les intérêts britanniques et français sont affectés, il n'y en a aucun en ce qui concerne ceux des États-Unis. Ceux-ci sortent de la conférence conscients d'avoir atteint leur but. Ils se sont débarrassés d'un vaste et ruineux programme de constructions neuves, sans avoir à renoncer à l'objet pour lequel il

était conçu. Ils ont obtenu une limitation des forces navales qui les libère de toute anxiété dans toutes les parties du monde, et ils ont atteint l'égalité avec la plus grande puissance navale avec un minimum d'efforts.

On ne voit pas bien pourquoi ils veulent une marine égale à celle de la Grande-Bretagne. La question fut posée à un des plus distingués des officiers de marine américains. « Et pourquoi pas? » répondit-il, boutade qui est peut-être assez près de la vérité.

Ce ne sont ni leurs charges au point de vue maritime, ni la défense de leurs côtes, qui demandent l'égalité avec la Grande-Bretagne. Et ce n'est pas non plus en vue de conquêtes futures, puisqu'ils n'en sont pas encore arrivés à ce point de surpopulation qui nécessite une expansion. Il faut par suite chercher ailleurs.

Les voies normales de la civilisation moderne entourent les États-Unis de leur réseau, et, quel que soit leur désir de se tenir éloignés des complications de la politique européenne, ils n'en demeurent pas moins aussi dépendants financièrement et commercialement du reste du monde qu'aucune autre nation. Quelles que soient les causes apparentes de leur participation à la guerre, les obligations financières des Alliés vis-à-vis d'eux les auraient amenés tôt ou tard à peser de tout leur poids en leur faveur. Et le fait peut se renouveler. Ils ont saisi l'occasion et ont maintenant une puissance qui ne peut que les ranger parmi les arbitres du monde. Employer cette puissance au maintien de la paix est l'idéal auquel ils aspirent. Mais les circonstances varient, les idées changent et les générations diffèrent les unes des autres. La bénédiction d'aujourd'hui peut être la malédiction de demain.

L'arrêt dans le développement de la puissance navale japonaise est, après l'abandon de la suprématie navale britannique, la caractéristique la plus frappante de la conférence.

La croissance de la population et la nécessité d'expansion qui en dérive sont presque toujours une cause d'augmentation des armements. Le Japon ne fait point exception à cette règle. Le surcroît de la population coupé de l'Australie et des États-Unis doit trouver un exutoire sur le continent asiatique,

et avec l'augmentation de ses intérêts d'outre-mer croissent automatiquement les besoins de leur protection.

La limitation acceptée pour sa marine peut gêner l'effet, mais il ne supprime pas la cause. Aussi l'assentiment donné aux propositions américaines a-t-il provoqué de sérieuses appréhensions. L'avenir montrera si elles sont justifiées.

Si les événements devaient prouver que sa marine ainsi réduite est insuffisante pour la tâche qu'elle a à accomplir, la réaction qui s'ensuivrait pourrait mettre en péril le pacte des quatre puissances. Le Japon a fait de grands sacrifices et, si jusqu'à la dernière minute il a refusé d'abandonner le *Mutsu* construit par souscription publique, ce n'est là qu'un nouvel exemple de ce qu'un gouvernement ne peut mettre trop à l'épreuve le sentiment national. On se rappelle qu'un fait analogue s'était produit au commencement de la guerre, lors de la réquisition, par le gouvernement britannique, de deux cuirassés turcs, également dus à une souscription publique et en construction en Angleterre. L'opinion publique en Turquie en fut exaspérée. Quoi qu'il en soit, on ne peut guère espérer que l'allégement des charges financières soit considéré au Japon comme une compensation suffisante aux sacrifices qu'il a fallu consentir.

Cet aperçu de la situation du Japon nous amène à l'examen du second objet de la conférence : la solution du problème du Pacifique.

Il s'agit de l'avenir de la Chine : un problème que ni traités, ni arrangements, ni pactes, n'arriveront jamais à résoudre complètement. Il contient trop d'inconnues en dehors de tout contrôle humain pour que l'avenir de ce gigantesque et chaotique conglomérat d'êtres humains, qui constitue la Chine, puisse être définitivement réglé.

L'état de dépendance mutuelle que la marche de la civilisation moderne et le progrès des sciences ont créé entre les nations fait que le mauvais gouvernement ou l'anarchie de l'un réagit sur tous. La Chine tombe rapidement dans cet état intolérable et le moment est proche où l'intervention étrangère deviendra inévitable. Une pareille éventualité ne peut que soulever des jalousies de races difficiles à réprimer, et faire surgir un conflit d'intérêts internationaux jusque-là

contenus par la diplomatie, créant ainsi une situation grosse de dangers pour la paix du monde.

Si cette intervention devient nécessaire, le Japon, de par l'affinité des races et la position géographique, semblerait naturellement désigné pour l'entreprendre. La politique japonaise s'y prépare depuis de nombreuses années. Mais les intérêts financiers, — la porte ouverte, — s'opposent à ce que cette tâche soit confiée à lui seul. Son désir de s'en charger n'implique pas nécessairement un esprit agressif ou militariste. Il n'y a pas en effet de plus grande erreur que de croire que la ligne de conduite générale d'un pays dépende de son régime politique.

Chaque pays a une politique fondamentale qui lui est propre, résultante de sa situation géographique et de ses besoins économiques, politique invariable quelle que soit la forme du gouvernement, bien qu'elle puisse subir à certains moments une éclipse temporaire par suite des circonstances étrangères.

Ainsi la Russie, sans débouché naturel, qu'elle soit bolcheviste ou tzariste, doit toujours lutter pour arriver à la mer, que ce soit par Constantinople, le golfe Persique, l'Inde ou les côtes nord de la Chine. La politique française sera toujours dominée par l'obligation d'assurer sa frontière de l'Est, qui de temps immémorial n'a cessé d'avancer et de reculer. Et c'est pourquoi cette politique ne diffère pas, aujourd'hui, dans ses points essentiels, de celle de Louis XIV et du Palatinat, ou de celle de Napoléon et de la Confédération du Rhin. La base de la politique de l'Angleterre, île surpeuplée, centre d'un vaste empire, est la maîtrise de la mer. Quoique temporairement obscurci par des considérations financières, ce principe est également la condition essentielle de l'existence même de l'empire britannique. Bien que les États-Unis n'aient pas derrière eux, comme d'autres nations, de longs siècles d'histoire et qu'ils soient, à tous points de vue, placés dans des conditions différentes, ils n'en ont pas moins une politique fondamentale. C'est la doctrine de Munroë. Elle leur est imposée par cette situation unique dans le monde que leur assurent leurs ressources pratiquement illimitées et leur indépendance.

Et c'est pour l'avoir ignorée dans sa conception idéaliste de la Ligue des Nations, que le président Wilson nous a valu la tragédie de cette paix de Versailles. Ses objurgations passionnées à ses compatriotes d'avoir à adopter ses idées ne pouvaient réussir, parce qu'elles étaient en contradiction directe avec cette doctrine de Munroë qui, comme toute politique fondamentale, est si profondément ancrée dans l'esprit du peuple qu'elle l'amène presque inconsciemment à en suivre les lois. Et ce sera toujours là l'obstacle insurmontable à l'entrée des États-Unis dans une alliance formelle ou à leur participation à la politique mondiale, à laquelle on a tant cherché à les intéresser depuis leur entrée dans la guerre.

Ainsi se trouve dissipé également le rêve d'une union des races anglo-saxonnes, si cher au cœur d'une section de la presse anglaise, qui paraît oublier que les habitants de la grande République Américaine constituent maintenant une race très différente de celle d'il y a trois générations. Pendant les cent dernières années un grand changement s'est opéré dans les habitants du continent nord-américain, dont l'observateur superficiel ne s'est pas rendu compte. L'afflux d'immigrés de toutes sortes de races, Latins, Teutons, Slaves, Scandinaves, Celtes, n'a pas été sans produire ses résultats naturels : une population qui n'est plus anglo-saxonne.

Tous ceux qui ont vu les troupes américaines en Europe pendant la guerre n'ont pas manqué d'être frappés des dissemblances qu'elles présentaient d'une façon générale avec les types qui nous sont familiers. Même l'observateur le moins attentif a dû remarquer que les traits et le physique de ces hommes différaient matériellement de ceux de tout autre nationalité. Le résultat des croisements dans un pays neuf a créé un nouveau type, très différent de celui de la souche anglo-saxonne. Ce serait une erreur fatale que de prêter à cette nouvelle nationalité les caractéristiques des Américains d'origine anglo-saxonne du commencement du XIXe siècle.

Ceux-ci survivent dans une certaine mesure dans les Américains cultivés que nous pouvons rencontrer en Europe, et dont la présence au milieu de nous entretient notre foi dans le « cousinage » anglo-américain, bien que malheureusement le temps et les circonstances l'aient aboli. Et nous ferons

bien de nous débarrasser de nos idées préconçues à cet égard. Nous arriverons plus facilement à une entente avec la grande nation américaine en voyant les choses comme elles sont, qu'à travers les lunettes d'écrivains enthousiastes ou d'orateurs sentimentaux d'après-dîner.

Il est donc à espérer que ce ne fut pas le vain appât d'une éventuelle alliance anglo-américaine qui nous a fait renoncer au traité avec le Japon, en faveur du pacte des quatre Puissances. Ainsi la politique fondamentale du Japon le conduit à l'intervention en Chine et la doctrine de Munroë empêcherait les États-Unis d'intervenir contre cette opération, ce qui ne facilite pas le problème pour ces derniers. Leurs intérêts financiers dans la République Céleste ne feront que croître dans l'avenir, parce que l'appauvrissement de la clientèle européenne les oblige à chercher de nouveaux débouchés et leur fait considérer la réorganisation de la Chine comme l'objet de leurs plus sérieuses préoccupations.

L'abrogation du traité anglo-japonais devient par suite pour les États-Unis une question des plus importantes, parce qu'ils estiment qu'il donne au Japon une situation trop forte pour leur permettre d'engager avec lui dans de bonnes conditions un duel diplomatique.

Ce traité, comme toute chose humaine, avait ses bons et ses mauvais côtés. Par une ironie du sort, c'est au moment où, en ayant subi tous les inconvénients, nous allions enfin en recueillir les avantages, qu'il est abrogé.

Conclu en 1902, il avait pour premier objet de nous permettre de diminuer nos charges en Extrême-Orient et de rappeler la plus grande partie des forces navales qui s'y trouvaient stationnées. Cette mesure devait être grosse de conséquences, que ses promoteurs pouvaient difficilement prévoir. Elle a permis au Japon d'attaquer et de vaincre la Russie. La défaite de cette dernière détruisit l'équilibre en Europe, jusque-là assez bien maintenu entre la Double et la Triple Entente. Et il ne put être rétabli que par l'adhésion de la Grande-Bretagne à l'alliance franco-russe.

Cette adhésion ne fut jamais formelle, mais elle s'imposa comme l'aboutissement inévitable des événements. Jusque-là arbitre de la situation européenne, la Grande-Bretagne devint

une des parties en cause. En fait, du moment où le traité anglo-japonais fut signé, le « splendide isolement » cessait et ne pouvait plus être compté parmi les facteurs les plus puissants du maintien de la paix en Europe.

Tels sont les inconvénients de ce traité déjà dans le domaine de l'histoire. Voyons maintenant ses avantages.

L'influence que l'alliance avec une grande puissance a exercée sur le Japon est incalculable. Poussé par une ambition toujours en éveil, il aurait, sans ses engagements avec la Grande-Bretagne, pénétré en Chine beaucoup plus loin qu'il ne l'a fait. Le Gouvernement japonais est venu loyalement à notre aide pendant la guerre, ce qui n'était pas nécessairement dans l'intérêt national ou conforme au désir populaire. Il a toujours découragé la politique antianglaise dans l'Inde. Et cependant la situation actuelle de ce pays est pleine de dangers. Elle serait peut-être désespérée sans l'influence restrictive ainsi exercée.

Le Japon n'aura pas été non plus sans recueillir de ce traité des bénéfices réels. Son crédit s'en est trouvé grandement rehaussé et il a pu se procurer à des conditions beaucoup plus favorables l'argent nécessaire à son développement. Il lui a permis de prendre place parmi les grandes nations et donné une voix dans leurs conseils, que, seule, l'augmentation de sa puissance et de sa richesse n'aurait pu lui assurer. Ainsi le traité anglo-japonais a valu de grands avantages à la Grande-Bretagne et au Japon; les clauses du pacte des quatre puissances rendront-elles autant de services aux parties contractantes? Quels que soient leurs avantages pour les autres, elles ne pourront jamais constituer pour l'Angleterre cette réelle garantie que lui donnait l'alliance japonaise. Mais si le Japon est réellement satisfait et si la substitution du pacte au traité n'amène aucune altération dans son amitié à notre égard, nous pouvons espérer que l'adjonction de la France et des États-Unis à cette association d'Extrême-Orient ne sera pas sans influence sur l'obtention de cette fin que tous recherchent, le maintien de la Paix.

Si au contraire le Japon n'est pas satisfait des nouvelles conditions, il est à craindre que le pacte des quatre ne soit pas d'un grand secours dans la solution du problème du Pacifique.

On a beaucoup parlé de cet épouvantail, le péril jaune; mais tout ce qui a été dit, ou écrit, sur l'union des races anglo-saxonnes et la solidarité des peuples de langue anglaise pourrait bien évoquer un « péril blanc », dans l'esprit de ceux qui craignent de voir l'exploitation du continent asiatique s'exercer au seul profit des races blanches.

La guerre a exacerbé le sentiment national et l'antagonisme des races à ce point qu'un mouvement ayant pour mot d'ordre l'Asie aux Asiatiques, est dans les choses probables. S'il se produit, c'est au Japon que les nations orientales s'adresseront naturellement pour les conduire. Ainsi les États allemands se tournèrent vers la Prusse avant 1870. Ils n'avaient cependant aucune affection pour leur puissant voisin, et les nations asiatiques n'en ont pas davantage pour le Japon. Mais elles se rendent compte que c'est la seule puissance qui puisse les mener au but. Dans une telle éventualité le pacte des quatre n'aurait aucune valeur.

La conférence a été un succès sans restrictions pour les États-Unis. Grâce à l'habileté et au sens politique du président Harding et de M. Hughes ils ont pu atteindre tous les buts qu'ils avaient en vue. Ils ont contribué à la paix du monde dans une mesure et d'une manière qu'on eût jugées impossibles il y a peu de temps encore. Leur puissance s'en est trouvée accrue et leur influence étendue; leur autorité et leur prestige y ont gagné. Mais ils n'auraient jamais obtenu pareil succès, il ne faut pas l'oublier, sans la cordiale coopération de la Grande-Bretagne dont les sacrifices ont été considérables dans son désir désintéressé de contribuer à la paix du monde. Et ces sacrifices sont tels que beaucoup d'Anglais se demandent anxieusement s'ils n'ont pas été trop grands et si leur Gouvernement, après une série d'échecs sans précédent, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, n'a pas, dans son ardent désir de marquer enfin au moins l'apparence d'un succès, lâché la proie pour l'ombre.

L'avenir en décidera.

LORD WESTER WEMYSS
Amiral de la flotte.

MI-LAN[1]

V

— Mi-Lan! fais donc attention! à quoi penses-tu? n'as-tu pas vu la « cyclette-à-feu »? ne l'as-tu pas entendue? Elle fait assez de bruit; le Génie du Tan-Vien ne gronde pas plus fort!

Thi-Môi avait saisi le bras de Mi-Lan et l'avait attirée sur le bord de la route tandis qu'un Européen, vêtu de kaki, passait de toute la vitesse de sa motocyclette et disparaissait dans un nuage de poussière.

— Là! sans moi, tu étais écrasée, bien sûr! Et par ton bel amoureux, encore! Le joli travail qu'il aurait fait! Il serait mort de désespoir ensuite.

— Thi-Môi, ne plaisante pas ainsi. Ne comprends-tu pas que tu me fais de la peine?

— Non, je ne comprends pas pourquoi je te ferais de la peine en te parlant du beau Français que toutes les filles admirent. Et elles ont raison. Moi, je n'ai jamais vu un homme aussi joli; mais pourquoi ne l'épouses-tu pas?

— Thi-Môi! je t'assure...

— Ne m'assure rien va, mais ne fais pas plus longtemps la mystérieuse : nous avons entendu la Caï-Boung. Et nous te

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 février.

trouvons bien difficile, bien ridicule aussi, d'attendre si longtemps... Au fait, qu'attends-tu pour te décider à devenir riche et heureuse?

— Penses-tu sérieusement, Thi-Môi, que la fortune fait le bonheur?

— Oh! oui! Et puis, même s'il n'était pas riche, je l'épouserais volontiers, ce Français-là!

— Thi-Môi!

— C'est ainsi, ma chère. As-tu souvent rencontré un homme semblable à celui-là?

— Je te croyais fiancée à Trân, le milicien; serait-il content de t'entendre parler de cette manière?

— Je me soucie peu de le contenter. Trân est un imbécile! Quand il me rencontre par hasard, il devient pâle d'émotion et ne sait plus dire un mot sensé. Je lui ris au nez le plus souvent. Mon fiancé, cet idiot? ah! mais non! J'ai repris ma parole. J'avais eu un caprice pour lui l'année dernière — je crois même que je lui ai dit que je l'aimais. — C'était le soir de la fête des Lumières. J'avais bu du vin de riz. L'air était lourd, l'orage grondait au loin et les fleurs de pekko m'enivraient... Trân était tout contre moi, si grand, si fort... Tiens! ne me fais plus penser à ces choses. Trân est un sot qui n'a pas su profiter de ce moment de griserie. Si je ne l'ai pas adoré, c'est sa faute, ne le plains pas! D'ailleurs, je me serais repentie de l'avoir accepté pour époux : un milicien ne pourrait me donner assez d'argent. Je rêve de vêtements élégants, de bijoux... de beaucoup de choses jolies et chères. Mon mari devra me donner ces choses sinon... je les « gagnerai » chez les Européens.

— Tu tromperais un mari annamite!

— Oui, sans remords, je te l'affirme. Ne me regarde pas avec ces yeux-là.

— Alors, marie-toi, marie-toi vite avec un Français riche.

— C'est facile à dire! Je ne suis pas aussi jolie que toi, et la Caï-Boung ne m'a pas fait l'honneur de me remarquer... mais je lui parlerai. Dis-donc, Mi-Lan, tu as trouvé le moyen de ne pas répondre à ma question : Pourquoi n'épouses-tu point le grand Français?

— Parce que je ne l'aime pas.

— Oh! cela est impossible! n'est-ce pas plutôt que tu n'es pas d'accord sur le prix?

— Tais-toi! J'ai honte de t'écouter parler ainsi.

Thi-Môi se mit à rire :

— Mi-Lan!... ah! ah! quelle mijaurée tu fais! ou quelle sotte! (mais l'une vaut l'autre.) Eh bien, ma petite, tu mérites un fiancé aussi stupide que mon pauvre Trân. Celui-là te dirait trois ans avant de t'épouser qu'il t'adore... Et il t'adorerait sans oser toucher le pan de ton cai-ao. Il pâlirait à ton approche... et tu ferais comme lui. Quelle sotte! quelle sotte que cette Mi-Lan! Bon! voilà que tu pleures... hou! cha! ne pleure donc pas ainsi... je n'ai pas voulu te faire de la peine. Tes yeux sont gonflés. Que dirait la Caï-Boung, si elle te voyait? Tiens, justement, la voici.

— Laisse-moi, Thi-Môi, je me soucie peu de cette femme.

— Vrai?

— Tellement vrai que je vais lui dire tout de suite, que je n'épouserai jamais son Français... ni celui-ci ni un autre. Je les hais tous ces hommes qui tentent les filles d'Annam avec leur or et les colifichets dont ils les affublent.

— Dis-le lui si cela te fait plaisir. Par la même occasion, rappelle-moi à son bon souvenir.

La nuit est venue, une nuit chaude et sans étoiles. Mi-Lan ne dort pas encore. Étendue sur sa natte, elle écoute le vent d'est qui gémit et se glisse entre les feuilles sèches de la paillote, les chuchotements des tamariniers et la barre du fleuve qui gronde au loin. Devant les Tablettes des Ancêtres, la flamme de la veilleuse vacille. Des ombres se meuvent entre les plis de la moustiquaire en étamine grossière. La jeune fille se sent lasse, accablée, Son âme est noyée de dégoût. Elle revoit le sourire méprisant de la Caï-Boung quand, à la sortie de l'atelier, elle a crié son indignation à l'ignoble femme.

La Caï-Boung arrangeait négligemment les plis de ses tuniques multicolores; et puis, arrogante et dure, elle avait, d'un coup sec, fermé son ombrelle et jeté ces mots d'une voix aigre :

— S'il te plaît de vivre avec des gueux, à ton aise, ma fille.

Mais, tu sais, on s'use vite à cette vie-là... Ta beauté aura la durée d'une étoile filante; la vieillesse hideuse griffera prématurément ton visage... Alors, tu te repentiras de ne pas avoir écouté mes conseils... trop tard, ma petite! Une occasion comme celle-ci est trop belle pour n'être pas unique.

Et comme Mi-Lan s'éloignait, craintive, la femme l'avait un instant retenue. Posant sa main grasse, chargée de bagues sur le bras tremblant de la jeune fille, à voix basse, elle avait ajouté, en manière d'adieu.

— Crois-moi, réfléchis encore. Si dans quelque temps, tu es plus raisonnable, viens trouver la Caï-Boung, elle te tirera toujours d'affaire.

Alors, Mi-Lan avait fui, comme elle aurait fui devant un reptile... Et voici qu'à cette heure nocturne, le visage maquillé se penche encore sur le sien.

— Viens! viens! — répète la femme.

Les paroles de Thi-Môi résonnent à ses oreilles... Les instincts mauvais dévoilés par la jeune congaïe prennent corps soudain et deviennent des sorcières hideuses... Ce sont bien là l'Envie, le Lucre, la Jalousie, la Luxure. Toutes ont la même figure étrange : celle de Thi-Môi, considérablement modifiée et enlaidie, mais reconnaissable quand même... Quels infâmes calculs lui a prêtés Thi-Môi! C'est à en perdre la face! Quoi! lorsque son cœur s'élance vers un fiancé délicat et charmant, avec qui elle affronterait toutes les peines de la vie, on lui propose d'épouser un étranger pour la seule raison qu'il est riche et qu'il couvrira, de son or, la honte du marché!

La Caï-Boung l'a menacée d'une décrépitude précoce... Bah! qu'importe la vieillesse, si Mi-Lan a donné sa radieuse jeunesse à l'Aimé? Si de petits êtres issus d'elle, reproduisent ses traits, les perpétuent pour le plus grand charme des yeux de l'époux?

Une partie de la nuit, la jeune fille s'était débattue contre les apparitions mauvaises, mais la douce image évoquée avait effacé toute peine, et le sommeil vint, réparateur.

VI

La pluie tombe fine, persistante et détrempe les chemins d'ocre rouge. Les ornières sont emplies d'eau sanglante comme si le Saint Dragon s'était rompu de nouveau quelque veine. Les jambes souillées de vermillon, des coolies, qui passent sur la route, ressemblent, avec leurs manteaux de feuilles, à de bizarres gallinacés. Les loques pittoresques, dont sont couverts les gamins, deviennent tout à coup lamentables. Dans les cai-nhas humides, des vieillards aux articulations raidies, frissonnent; des femmes grelottent de fièvre, accroupies sur leur natte, et la demi-obscurité vibre du bourdonnement des moustiques.

Depuis huit jours, l'aïeul est malade. Thi-Liêt, toujours fâchée contre sa sœur, ne lui parle qu'avec des mots aigres. Les peigneuses de chiendent chuchotent lorsque Mi-Lan arrive à l'atelier, tête basse et si triste. Deux fois, en la croisant sur son chemin, la Caï-Boung a haussé les épaules. Le regard dédaigneux de la femme a souligné le contraste existant entre la douillette ouatée qui la couvre et la mince tunique plaquée sur le corps transi de la pauvrette; entre ses socques de cuir verni et les pieds nus, maculés.

Thi-Môi rit très fort en travaillant : l'entremetteuse a promis de s'occuper d'elle.

Depuis huit jours, Phuoc n'est pas venu. Han-Kiên a-t-il déjà choisi la fiancée qu'il destine à son fils? Jamais Mi-Lan n'a connu une telle détresse. Ce soir, tandis que sa sœur bavarde avec une voisine, elle s'approche du lit où repose le vieillard.

— Père m'entendez-vous?

— Je t'entends, ma fille chérie. Il me semble que je vais mieux aujourd'hui.

— Que le ciel soit loué! car... je suis trop malheureuse déjà sans que votre souffrance vienne augmenter ma peine.

— Tu es malheureuse, Mi-Lan! Pourquoi es-tu malheureuse, ma petite-fille?

Alors, Mi-Lan dit tout à l'Aïeul : la colère de Thi-Liêt, les propositions et le dédain de la Caï-Boung, la jalousie méchante des filles de l'atelier.

— Devais-je, ô père, devais-je épouser le Français, et avec l'or de cet étranger, racheter les tombes des Ancêtres?

Gravement, lentement, Baÿ cita le Tao-teu-kinh :

« Que ton pied ne s'embarrasse jamais dans les vanités. Marche droit toujours.

» Ne porte pas ton cœur dans le cou. En levant trop la tête tu ne verrais pas les embûches semées sur ta route. Le regard courbé vers la terre fait éviter les chutes.

» Qui monte trop haut tombe très bas. »

Mi-Lan écoute religieusement le vieillard. Ce dernier verset lui rappelle Tourane et la congaïe parée qui offrait sa beauté. aux passants... Thi-Sau, Thi-Môi! pauvres folles qui portez le cœur dans le cou et rêvez bijoux d'or, vestes de soies brodées prenez garde aux écueils de la route trop fleurie...

Posant la main sur les cheveux de son enfant, l'aveugle ajoute :

— Non, il ne faut pas épouser ce Français, petite-fille. Reste toujours une Annamite véritable. Vis comme ta mère a vécu. Les Génies auront, pour toi, des bénédictions particulières. Et voici déjà la preuve tangible de leur bonté : Hanh-Kiên, venu tout à l'heure, demande si je consens à te donner pour épouse de premier rang à son fils Phuoc. Le douaire qu'il offre est fort avantageux. Je l'accepterai pour toi et je serai heureux de mourir en confiant ta destinée à un tel époux.

Mi-Lan tressaille. Elle chancelle presque sous l'émoi délicieux et croit rêver : Phuoc!... Le Bien-Aimé va devenir son mari!

L'Aïeul parle encore :

— N'es-tu pas heureuse de la décision que j'ai prise?

— Père, je suis infiniment heureuse! Que les bons Génies soient loués!

Et tandis que la jeune fille se penche vers la main ridée qui cherche la sienne, et qu'elle l'effleure respectueusement de son souffle, le vieillard continue :

— Phuoc échangera le bétel avec toi et t'offrira bientôt les présents d'usage. Il est généreux et délicat. Il te laisse disposer à ton gré de la somme d'argent donnée par son père. Le rachat des Tombes nous est possible. Dès maintenant, nous pouvons songer au retour car — reconnais ici la bonté

des Esprits!— Phuoc, devenu l'intendant de son maître est envoyé vers les montagnes de Marbre où il doit surveiller une exploitation de bois. Nous allons revoir notre cher village et les tombes sacrées... Il en est temps, enfant, mes jours sont comptés.

— Ne parlez pas ainsi, ô père! ne troublez pas la joie de mon âme par de funèbres visions. Vous atteindrez votre vingtième lustre dans la sérénité.

—Réjouis-toi donc, petite-fille. Réjouis-toi sans crainte. Et le mois à peine écoulé, nous célébrerons, dans la paix familiale, la fête de tes noces.

— Hou! cha! une fête de noces! la tienne, Mi-Lan! oh! que suis contente! Il est si riche, si beau, n'est-ce pas? Je te disais tous les jours que tu avais tort de refuser un aussi brillant mariage. Tu vois, l'aïeul t'a décidée. Je savais que cela finirait ainsi. Ah! que je suis contente de te voir épouser le Français!

Thi-Liêt, avec d'exhubérantes démonstrations de tendresse, embrassait la jeune fille. Mi-Lan souriait de la méprise de sa sœur qui, vraisemblablement, n'avait entendu que les dernières paroles de l'aveugle. Baÿ éleva la voix avec colère :

— Que vient dire celle-ci? ô mes Pères! est-ce bien la fille de mon fils que j'entends? Il n'est pas question d'épouser un étranger, mais bien le jeune Phuoc, parent de Mac.

Confuse, Thi-Liêt se hâta de réparer sa maladresse.

— Oh! père, ceci est une agréable nouvelle. Je te félicite Mi-Lan, nous serons ainsi deux fois sœurs.

Mac qui entrait, fut mis au courant de l'événement inattendu. Et la soirée s'acheva dans la joie. Tout en préparant les pipes d'opium du vieillard, le doï dépeignit le bonheur des futurs époux.

— O père! vous n'aurez aucune inquiétude sur le sort de ma sœur cadette. La bonté habite l'âme de Phuoc et mon oncle Hanh-Kiên est riche... Quel douaire offre-t-il à la fiancée?

— Six maù de rizières et six cents piastres dont deux cents représentées par un collier de septante grains d'or.

Par ces paroles de l'aveugle, Mi-Lan connut « sa valeur » et fut éblouie de la générosité de son futur beau-père.

— Oh! le beau douaire! s'exclamait Thi-Liêt... Et tu auras un collier de grains d'or! tu vas être bien heureuse... Mais pour porter ce collier, tu as besoin d'un cai-ao de soie. Nous irons demain, sans tarder chez les marchands indiens. Tu choisiras de la soie violette, n'est-ce pas? c'est la plus jolie. Et nous la confierons au tailleur Lap, celui qui demeure sur la route de Kim-long, c'est le plus habile. Pour ton pantalon, tu trouveras une soie noire frappée au fer, de lunes et d'étoiles, chez la vieille Tonkinoise de Dong-ba. Ah! et ton repas de noces! il faudra y songer. Il est nécessaire d'acheter des banh'u au millet, de la crème de haricots, des sirops de toutes couleurs, du vin de riz, un canard verni (j'en ai vu de magnifiques, gras à point chez le Chinois du marché). Il faut aussi des œufs pour les Ancêtres et la jarre de choum-choum que l'on porte au cortège nuptial. Que de choses! que de choses! Tout cela ne sera pas prêt avant deux mois!

— Tais-toi, incorrigible bavarde, — interrompit l'aïeul. — Les fêtes de noces devront être simplifiées et hâtées. Je suis près de rejoindre mes Pères. Il ne faudrait pas que mon trépas mît un retard au bonheur mérité de cette enfant. Si je mourais avant le mariage, elle devrait attendre trois années avant d'être heureuse. Cela, je ne le veux pas.

— Vous avez raison, ô père vénéré, — répondit Thi-Liêt en se mordant les lèvres, la figure soudain contractée. Mais tout de suite, un sourire détendit ses traits mobiles, elle pensait :

« Je mettrai bientôt mes tuniques éclatantes, mes boutons d'oreilles et mon bracelet d'or ciselé... et les voisines m'admireront avec jalousie. Elles prendront le torticolis pour mieux regarder... Si je puis obtenir de Mac, l'argent nécessaire, j'achèterai aussi une tunique violette... Cha! comme les voisines enrageront! Je suis bien contente.

Une matrone envoyée comme émissaire à Hanh-Kiên lui annonça que les négociations étaient terminées : Câu-vân-Baÿ donnerait, sans marchander davantage, sa petite-fille à Phuoc.

Le jeune garçon vint offrir le bétel à Mi-Lan. Il arriva en « pousse » vêtu de ses plus beaux habits, chaussé de sandales

de cuir. Un bécon essoufflé le suivait en courant, portant la boîte à bétel toute neuve, laquée rouge et rehaussée d'or. Et de même, Han-Kiên vint en « pousse ». D'un coup d'œil rapide, Thi-Liêt constata que les auvents de plusieurs paillotes voisines furent soulevées. Elle joignit sa voie suraiguë à celle de Mac pour souhaiter la bienvenue aux visiteurs.

Phuoc remercia l'aïeul et s'inclina devant la Tablette des Ancêtres. Il prit la main de Mi-Lan. Ensemble, ils firent les quatre prosternations rituelles. Le garçon prépara la bouchée des fiancailles qu'il échangea avec la jeune fille. Leurs regards se joignirent, se scellèrent, pleins d'amour cependant que Baÿ formulait les vœux :

« Vous ne ferez qu'un seul corps, une seule âme.

» Votre postérité réjouira vos Ancêtres.

» Les phénix apparaîtront au-dessus de votre couche nuptiale. »

Ainsi parla l'aïeul tandis que les baguettes d'encens se consumaient, emplissant la case de leur parfum, donnant un caractère religieux à la cérémonie familiale, une sorte de consécration aux paroles du vieillard.

Hanh-Kiên offrit les cadeaux. Mi-Lan dut enrouler à son cou le long chapelet de grains d'or pour contenter sa sœur. Son cœur tressaillait d'aise, ses yeux disaient, mieux que des paroles, toute sa tendresse pour le Maître qu'elle acceptait.

Au dehors, la pluie tombait. Le vent soufflait en rafales lugubres. Sur sa natte, l'aveugle gémit, tenaillé par une douleur plus aiguë. Les fiancés, mains unies, vinrent auprès de lui. Il eut un geste de bénédiction et la sérénité reparut sur sa face.

VII

Le soleil, tout rayonnant et jeune, dispersa le brouillard humide. Les bourgeons craquèrent aux branches. Les feuilles et les fleurs naquirent. Ce fut une débauche de parfums, de couleur, de lumière. Alors, la lune étant favorable, la date de la cérémonie nuptiale fut fixée. Hanh-Kiên avait négocié le rachat des tombes avec le Chinois de Fai-fo. L'usurier fit quelques difficultés avant de céder pour trois cents piastres,

le méchant morceau de terre qu'il avait volé, mais Hanh-Kiên ayant menacé de porter plainte devant le Résident supérieur, A-Trieu s'empressa de terminer l'affaire. Une maisonnette fut aménagée pour recevoir les nouveaux époux et l'aveugle. Dans les deux familles, heureuses de resserrer les liens qui les unissaient déjà, les derniers préparatifs furent achevés en hâte.

Chez Hanh-Kiên, le lit nuptial était monté avec ses nattes fines et neuves. La maison du doï, accueillant les hôtes de choix fut ornée de fleurs et de banderolles sur lesquelles les sentences ou des vœux de bonheur étaient peints. Du grand coffre de camphrier, Thi-Liêt sortit les bijoux, les vêtements de fête. Tout vêtement de nuance blanche était soigneusement mis à part pour les jours de deuil. Thi-Liêt évitait de les déplier afin de ne pas donner aux esprits malins, l'occasion d'apporter le malheur en sa demeure. Phuoc lui ayant offert le cai-ao de crépon violet qu'elle convoitait depuis si longtemps, la jeune femme s'essayait à des harmonies de couleurs. Elles superposait les tuniques, ses doigts s'attardaient en lentes caresses sur les soyeuses étoffes :

— Je possède maintenant cinq tuniques. Ah! si j'en avais encore deux! Je serais aussi belle que Cô-Ba, l'épouse du chef de Mac... Tout de même, cela sera superbe. Aucune de mes voisines ne peut porter autant de tuniques à la fois. Mi-Lan n'en a que trois... mais elle a un collier d'or et je n'ai qu'un cercle d'argent ciselé!... J'accrocherai mes boutons d'oreilles si pesants. L'or en est rouge brun et les dragons s'enroulent avec grâce autour des mignons saphirs. Sur ma tête, je poserai mon mouchoir de soie rose vif. Mon petit Dà sera vêtu de même soie. Comme il sera gentil, mon petit Dà, avec sa tête rasée en couronne et sa houppe de cheveux huilés! Mac étrennera un nouvel uniforme. L'aïeul recouvrira de gaze noire son vêtement bleu. Il ressemblera à un notable... Ce sera bien ainsi, ce sera vraiment très bien!

Mains unies, silencieux, au seuil de la paillote, les fiancés regardaient pâlir la pourpre crépusculaire. Un léger nuage lilas s'accrochait aux sombres pins de la montagne du Roi.

Le grand jour naissait. A l'orient, l'aube rosissait à peine le ciel de chrysolithe, et déjà, les pétards, éclatant avec fracas,

chassaient les génies malfaisants de la demeure où Mi-Lan s'éveillait heureuse : son joli rêve se réalisait.

Des voisines s'empressaient. Les invités accouraient joyeux. Mac et Thi-Liêt leur souhaitaient cérémonieusement la bienvenue et offraient le thé. Le visage de Baÿ avait la teinte de la cire; impassible malgré ses souffrances, l'aïeul accueillait les arrivants avec de courtoises paroles :

— Salut, noble Phan-Lang! l'aile de l'aigrette est moins blanche que ta longue barbe! Tu es semblable au parfait Arhat : la sagesse habite ton cœur!

» Qu'au centuple te soit rendu l'honneur que tu nous fais, ô vénérable Cam-Sao, toi qui fus belle et gracieuse entre les belles et les gracieuses!

Les jeunes filles parèrent Mi-Lan. Une bà-gia lui fit les recommandations d'usage, baroques et réalistes conseils, entrecoupés d'invocations à la déesse de la Fécondité, à An-Ki, la mère des Ancêtres. L'aïeul bénit le petit-fils qu'il acceptait. Ensemble, ils s'inclinèrent devant les Tablettes et préparèrent les offrandes. Malgré l'assistance de Mac, le vieillard dut s'étendre très vite sur sa natte, ses forces le trahirent. Il fallut, sans lui, former le cortège qui, au son des gongs, se mit en marche vers la pagode.

Thi-Liêt pouvait se déclarer satisfaite : après un hommage rendu à la beauté de la mariée, toutes les commères du voisinage admiraient comment, avec quelle grâce et du bout des doigts, la coquette femme faisait voleter les brillantes étoffes de ses tuniques. Les hommes s'extasiaient devant les belles dimensions de la jarre de choum-choum, présage d'abondance et gage certain de libations copieuses. Une nuée de gamins demi-nus jetaient des fleurs ou agitaient des palmes au passage des époux. Les curieux se massaient de préférence sous les auvents des restaurants en plein air, alignés, sur la route de Nam-Giao et ne ménageaient pas leurs salutations aussi bruyantes que sympathiques. Le vieux barbier qui tient échoppe au bout du pont de bois laissa, bouche bée et à moitié rasé, un client à califourchon sur son banc pour joindre sa voix au chœur laudatif. Enfin, quelques mendiants exhibaient leurs plaies hideuses et tendaient la main en criant d'emphatiques souhaits de félicité.

A la pagode, sous le dais somptueux orné de phénix et de lotus brodés, tandis que le bonze consacrait le riz et le bétel, Mi-Lan implora le Thât divin et le Génie qui tisse le bonheur conjugal avec de fragiles fils de soie :

O Puissant! bénissez celui que j'aime!
Que mon âme se perde en son âme!
Que la main de mon époux cherche ma main dans les jours de peine comme dans les jours de joie.
Que notre foyer soit le sanctuaire de la paix!

Le prêtre, vieillard à la barbe et aux cheveux d'argent, récitait les prières et accomplissait les gestes sacrés. Rites traditionnels, incompréhensibles à la masse des fidèles, mais commandés par les Puissances créatrices, par les Thâns bienfaiteurs. Rites des orgueilleux brahmanes, conservés par Çakya-Mouni, transmis par ses disciples d'une génération à l'autre génération, de l'Inde à la Chine, du Pendj-âb au Nam-Giao, plus encore et bien mieux que les préceptes du Sage. Rites, accompagnement des légendes mystérieuses, seule (ou presque seule) religion de l'Annamite.

Des brûle-parfums, l'odorante fumée montait droite vers la face hiératique du Bouddha, dorait un instant les traits rigides des hallebardiers, faisait glisser des ombres sur leurs lances d'apparat. Phuoc et Mi-Lan joignirent leurs doigts et se prosternèrent pour les loi-kinh (révérences « très respectueuses »), puis ils se relevèrent, le sacrifice terminé.

En raison de la santé précaire de Baÿ, les cérémonies familiales du « dam » et le repas furent abrégés. Une matrone donna le signal du départ. Elle vint s'accroupir au centre de la grande salle et psalmodia ces versets :

Tu vas partir, ô jeune épousée, et ta famille ne prendra pas les vêtements blancs, car tu t'en iras dans la joie.
Tu partageras la couche de ton Maître et tu lui donneras les fils qui perpétueront sa race.
Et entretiendront le Culte!
Que tes entrailles soit fécondes!
Ton devoir est de plaire à ton époux et de ne rien négliger pour le plus grand plaisir de ses yeux.
Je souhaite, pour toi, une jeunesse « prolongée ».
Que ton âge mûr s'écoule dans l'abondance!
Lorsque ta main ne passera plus dans ton bracelet de jeune fille,

tu couvriras tes cheveux d'un mouchoir de soie, noué sous le menton et tu iras au village voisin.

Au village voisin, où tu choisiras de jolies filles qui seront les épouses secondes de ton mari.

Et tes humbles servantes.

Alors tu vivras dans la joie. Tu seras respectée telle une souveraine. Tes cheveux blanchiront, des rides s'entre-croiseront sur la peau flasque de tes joues, mais tu verras venir la vieillesse avec sérénité.

Ce nom de vieillesse, tu ne consentirais pas à l'échanger contre tous les trésors de l'empereur d'Annam : tu seras une aïeule!

En attendant, allez dans la paix, nouveaux époux!

La bà-gia se releva. Après avoir bu une dernière tasse de choum-choum, après une dernière révérence, elle se dirigea vers la porte. Un milicien, compagnon de Mac, légèrement pris d'ivresse, l'interpella au passage :

— Hé! mon estimable tante! es-tu donc si heureuse de tes dents branlantes et de tes joues ridées? Quel conte as-tu chanté là?

— Jeune impertinent, ignores-tu à ce point, le respect dû aux vieillards? Ignores-tu les devoirs de la femme annamite? Et puis... tiens! je me tais : La musique n'est pas faite pour l'oreille des buffles!

La matrone sortit très digne.

Peu après, Phuoc emmena son épouse.

VIII

Ce retour de Câu-vân-Baÿ au village natal, fut presque un triomphe. Les habitants du hameau l'attendaient sur la route afin de l'escorter. Un notable, qui tenait l'aveugle en haute estime, avait prêté son palanquin. Un bien pauvre palanquin, en vérité, un palanquin rongé des termites et dont la laque s'écaillait; les revêtements d'argent des brancards avaient été arrachés et vendus. A peine trouvait-on quelques traces des dorures anciennes, et il était impossible de définir la nuance primitive des lambeaux de soie subsistant, çà et là, dans l'intérieur de la chaise où l'aïeul se tenait raidi malgré sa fatigue, malgré l'émotion intense qui bouleversait son âme. Phuoc et Mi-Lan marchaient à ses côtés.

— Où sommes-nous, mes enfants? Près de la mer sans doute? L'air salin rafraîchit mon visage et je crois entendre le ressac contre la grève.

— Nous longeons la rade de Mi-qué, mon père. Nous venons de traverser la plage de sable uni.

— Ah!... Alors, petite-fille, tu dois voir, déjà, la colline des Trois-Pagodes?

— Je la vois, Père.

— A-t-elle revêtu sa parure de printemps?

— Le vent du large moire sa tunique vert tendre.

— Ah!... N'aperçois-tu pas encore les premières maisons de Tam-ô'? Tam-ô' notre doux pays... Tam-ô' dont les vingt paillotes se mirent dans les vagues... Tam-ô', enclos de papayers et de bambous!

— J'aperçois Tam-ô', mon père... Et la demeure où nous allons vivre heureux.

— Et les Tombes? Mi-Lan. Les Tombes des Ancêtres, cachées dans le petit vallon ceint de tamariniers?

— Père, nous arrivons près des Tombes.

— Que les Génies soient loués! Je puis mourir maintenant, ô mes Pères! O mes Pères! Je puis mourir dans la paix!

Dans la petite maion de pisé, caressée par l'aile des mouettes, la vie coula, uniforme et douce. Chaque soir, sous l'auvent de rotin tressé, Phuoc et Mi-Lan venaient s'asseoir et regardaient se lever les étoiles. Elles s'allumaient une à une, presque timidement puis, resplendissaient tout à coup dans le ciel devenu plus sombre. La crête des vagues s'argentait et la mer, plus tendrement, chantait sa câline berceuse. Phuoc récitait à mi-voix, pour sa belle épouse, les poèmes qu'elle préférait. Il lui contait les menus faits de la journée, passée tout entière en forêt, au milieu des coolies.

Quand les moustiques devenaient trop importuns, les jeunes gens rentraient. Avant d'aller prendre son repos, Phuoc préparait l'opium de l'aveugle, l'opium qui rend la nuit courte et divins les rêves. Ensuite, il venait s'étendre sur la natte conjugale. Quelque lourde que fût la chaleur nocturne, il s'endormait en maintenant sur son épaule, d'un bras caressant, la jolie tête de sa femme.

Cependant, malgré les « pilules de santé » (thû'oc-té) administrées par le bonze guérisseur, Baÿ trépassa. Mais ce ne fut pas un décès triste. L'aïeul pria ses enfants de se réjouir avec lui : la Grande récompense étant proche. Il attendit la mort avec sérénité, « les pieds joints et le visage tourné vers la droite », tel un sage dont l'âme affranchie de toute renaissance douloureuse, est prête à se joindre à l'éternelle Essence dans un Nirvanâ bienheureux.

Dès que le souffle libérateur eut effleuré le front de l'agonisant, Phuoc, remplaçant le fils aîné, en l'absence du doï, prépara l'aveugle pour le dernier voyage. Il plaça trois grains de riz dans la bouche du défunt, il recouvrit la tête vénérable de trois feuilles de papier sur lesquelles il étendit un carré de soie rouge. Mi-Lan disposa les offrandes et la collation suprême.

Selon les rites, en semant généreusement les papiers funèbres, les gens du hameau tinrent à honneur de suivre le cercueil laqué de vermillon dans lequel dormait l'aveugle très estimé. Mac et Phuoc, tête nue et cheveux épars, conduisirent le deuil, vêtus de tuniques blanches effilochées du bas et ceinturées de paille. Précédé par les porteurs d'oriflammes exaltant les vertus du défunt, le notable tint la Tablette gravée aux caractères de Câu-van-Baÿ. Sur le tombeau, tandis que les offrandes se consumaient, de jeunes garçons représentant les bons génies, chassèrent à grands cris les mauvais esprits; des coolies battirent férocement du gong pour éloigner les âmes errantes qui eussent pû se glisser dans le confortable sépulcre et incommoder le nouvel habitant. La flamme s'éteignit, le vent dispersa les cendres légères, alors, le notable rappela, en termes choisis que, si la vie humaine est brève comme le passage de la goutte de rosée glissant sur la feuille du lotus, le souvenir du Sage est impérissable.

Câu-vân-Baÿ reposait dans la paix.

IX

Les saisons succédèrent aux saisons. Et cela fit des années s'ajoutant, s'enchaînant les unes aux autres, sans laisser la

plus légère trace. Phuoc et Mi-Lan vivaient heureux, tout simplement, dans le décor splendide de la mer infinie et des monts dentelés auxquels s'accrochent les nuages. Une ombre à ce joli tableau : la stérilité de la gracieuse épouse. En vain, sur les conseils de sa sœur, Mi-Lan, une feuille de grenadier collée au front, avait fait un pèlerinage à la source miraculeuse des Grottes de Marbre... En vain, chaque soir, Phuoc implorait en des « lay » très humbles, la Tablette représentant l'âme de l'aïeul, honorée parmi celles des Mânes...

Quand le fils de son amie Daï-Liên tendait ses menottes vers elle, Mi-Lan tressaillait. Un étrange frisson la secouait, ses yeux devenaient humides. Deux voyages à Hué laissèrent dans son cœur, avec le souvenir du jeune Dà, déjà grand garçon, le regret le plus poignant. Les Thâns bienfaisants refuseraient-ils à Phuoc, l'héritier mâle destiné à perpétuer le culte des Ancêtres?

Une douce espérance vint, suivie d'un morne découragement : Mi-Lan donna le jour à un bel enfant qui ne vécut point. Dès lors, sa santé s'altéra. Imperceptiblement ses joues se creusèrent, ses yeux perdirent leur éclat, sa bouche eut un pli douloureux. Elle ne chantait plus en broyant le paddy, elle ne souriait plus en guettant le sampan qui chaque soir, ramenait son mari. Elle restait de longues heures accroupie devant sa maisonnette, l'âme « absente ». Les cris gutturaux des bateliers ne la faisaient point tressaillir. Souvent même, elle ne s'apercevait pas que le jour fuyait. Le soleil disparu dans la mer, de longues écharpes safranées traînaient dans le ciel vert. Les mouettes, avec un cri chagrin, rasaient les vagues écumeuses. Une brume violette descendait aux flancs des monts de Marbre. Au seuil de sa maison, Mi-Lan restait immobile, telle une statue...

— Bonsoir, ma femme chérie!

— Ah! Phuoc!... tu es là, déjà!

— Déjà? mais je suis en retard ce soir, tu ne t'en es pas aperçue, tant mieux! —

Phuoc souriait, se penchait vers l'épouse et mettait un baiser dans ses cheveux.

— Mon Phuoc! tu es bon et je t'aime!

— Moi aussi, je t'aime, femme... ah! de toutes mes forces!

La journée me semble longue sans ton sourire, sans le rayonnement de tes yeux. Durant la sieste, « les moustiques et ton souvenir me tiennent éveillé »[1]... Et tu sais! plus encore ton souvenir que les moustiques! Parfois, dans la caresse de la brise, je crois sentir ton souffle léger...

— Tu es bon... tu es bon, Toi!

Mi-Lan, cachant son visage sur l'épaule de son mari, dit à voix très basse :

— Pourtant, mon bien-aimé, ne devrais-tu pas mépriser celle dont les entrailles restent stériles? Tu es jeune, tu es fort, tu es beau... et tu n'a pas d'héritier mâle! Et c'est moi qui t'inflige cette humiliation... Pourquoi les Génies m'accablent-ils ainsi?

— Mi-Lan! que parles-tu d'humiliation? Je n'ai point de fils mais ne suis-je pas heureux avec celle que j'adore, un peu plus chaque jour?

— Et le Culte, Phuoc? Qui l'entretiendra à ton foyer?

— Le culte! Patience, Mi-Lan, notre vie est encore longue. Il ne sied point de fixer un terme à la bonté des Génies.

Ce soir-là, Mi-Lan fut presque joyeuse, un rayon d'espoir glissait en son cœur. Le lendemain, elle retombait dans sa détresse. Maintenant, elle craignait que Phuoc ne déguisât sa pensée véritable. Serait-il possible qu'il ne souffrît pas de son foyer anormal? Et pouvait-il envisager l'avenir sous de riants aspects, le culte n'étant pas assuré en sa maison? Par bonté, sans doute, il cachait le tourment de son âme... Dès lors, Mi-Lan augmenta son chagrin de celui qu'elle attribuait à l'Aimé.

Chaque jour, Daï-Liên (la chère compagne retrouvée) constatait un nouveau changement dans le caractère de son amie. Souvent — comme en cet instant — un pli soucieux barrait son front.

— Qu'as-tu, Mi-Lan? — demanda la jeune femme — Tu as de la peine, confie-la moi. J'en porterai ma part, elle te sera plus légère ensuite.

Et Mi-Lan dit son grand tourment, une angoisse folle dans ses yeux agrandis, la voix faussée, très vite :

1. Ballade des repiqueuses de riz.

— Le temps n'est-il pas venu de choisir une épouse seconde pour mon mari?

— As-tu besoin d'une servante, Mi-Lân?

— Je n'ai pas besoin d'une servante.

— Alors, tu veux montrer à tous la fortune de Phuoc? es-tu donc suffisamment pourvue de bijoux et de tuniques? Il me semble que l'argent économisé sur ta nourriture peut être employé à cet usage longtemps encore. Tu n'as pas de bracelets d'or, et si je compte bien, il y a plus de deux printemps que tu n'as acheté de cai-ao.

— Tu ne saisis pas ma pensée, Daï-Liên. Je sais fort bien que pour exhiber la fortune de son maître, la femme annamite se vêt d'abord somptueusement. Lorsqu'elle est couverte de soie et d'or comme un bouddha, elle amène dans sa maison autant d'épouses secondes que son mari peut en nourrir. Cette manière de comprendre la loi est mauvaise selon moi.

— Alors?

— Si j'offre, à Phuoc, une épouse seconde, c'est que... je ne puis lui donner d'héritier direct.

— Et sans jalousie aucune, tu vas lui choisir une belle épouse?

— Je lui choisirai la plus belle épouse... mais pas sans jalousie, Daï-Liên, pas sans jalousie... et c'est là ma peine.

— Comme je te comprends, Mi-Lan! moi, j'aime mon époux, jamais je ne pourrais me résoudre à amener une autre femme sous son toit.

— J'adore Phuoc. Ah! de tout mon être! mais je pense à son bonheur avant de penser au mien.

— Crois-tu donc qu'il n'est pas heureux? Quel charme trouvera-t-il dans un regard qui ne sera pas le tien? dans une voix qui n'aura pas la douceur de ta voix? Comment veux-tu que sa caresse aille vers une femme qui ne sera pas la femme qu'il a choisie, entre toutes, pour son épouse d'honneur?

— Et sa descendance mâle qui n'est point assurée! Crois-tu donc que je n'y songe pas?

— Pardonne-moi, Mi-Lan, je n'avais pas songé à cela.

— Les dieux n'ordonnent-ils pas à l'épouse stérile d'introduire dans sa maison, la femme seconde qui la remplacera?

— Ils l'ordonnent. Ils sont durs pour la femme. Et ce qui est étrange, c'est que la femme annamite accepte presque toujours avec joie cette condition. Mais, tu souffres, toi, Mi-Lan! tu souffres comme je souffrirais si l'amour de mon époux allait à une autre épouse. Les Européennes sont privilégiées. Elles ne subissent que la loi de fidélité.

— Daï-Liên? Crois-tu que nous soyons des « Annamites véritables »... Qu'aurait décidé mon aïeul, en ce cas?

— Nous sommes des femmes amoureuses, ma chérie... de très pauvre femmes... Je crois pourtant que ton aïeul t'aurait conseillé de réfléchir encore avant de prendre une détermination aussi pénible. Voici Phuoc...

Mi-Lan réfléchissait...

Daï-Liên n'avait-elle pas raison? Phuoc serait-il heureux de posséder une épouse autre que celle, qu'entre toutes, il avait élue? Comme cette loi annamite est barbare! En faisant cette constatation, Mi-Lan rougit de honte : Allait-elle maintenant se croire plus sage que le Sage?

Toujours cette corruption européenne venant jeter le trouble en des cerveaux orientaux! Non! il ne fallait pas succomber à cette tentation facile. Le devoir était là. Quelle que fût la douleur éprouvée, il fallait, avant tout, assurer la « lignée ».

Restait la circonstance de temps. La question se posait telle encore que Mi-Lan l'avait posée à son amie : Etait-il l'heure de choisir pour Phuoc, une épouse nouvelle?

La jeune femme se souvenait du soir de l'hyménée... Elle revoyait la vieille matrone accroupie au centre de la case, elle entendait sa voix aigrelette et pleurarde :

Lorsque ta main ne passera plus dans ton bracelet de jeune fille, tu couvriras tes cheveux d'un mouchoir de soie, noué sous le menton, et tu iras au village voisin.

Au village voisin où tu choisiras de jolies filles qui seront les épouses secondes de ton mari

Et tes humbles servantes.

Le regard de Mi-Lan allait au coffre en bois de fer dans lequel le mouchoir de crépon nacarat — sa coiffure de « visites » — reposait, soigneusement plié sur les cai-aos de fête.

Elle arracha de son poignet le modeste cercle d'argent... La main gardait sa juvénile souplesse, le bracelet glissait avec facilité.

Mi-Lan se contempla au miroir. N'était-elle pas belle, très belle encore, malgré sa pâleur et ses yeux fiévreux? Oui. Mais à quoi lui servait cette beauté? Dans un coin de la maison, le berceau de rotin restait vide...

Cependant, Phuoc, toujours épris de sa femme, ne semblait pas se désoler aussi désespérément que l'eût ordonné la loi. Phuoc allait souvent à Tourane embarquer des billes de bois précieux sur les bateaux des Européens. Est-ce que Phuoc, dans ses rapports avec les Français, n'aurait pas été induit en tentation, lui aussi? Se laisserait-il corrompre par l'immoralité des Occidentaux qui voient trop souvent, dans le mariage, le plaisir plutôt que le devoir?

Non! cela est impossible : Phuoc est trop savant, il connaît trop parfaitement les sentences sacrées, il est Annamite véritable!

Les hésitations de la jeune femme subsistaient, se prolongeaient, se compliquaient. Comme jadis, Mi-Lan désirait que les Génies lui montrassent clairement leur volonté. A chacune de ses méditations, elle concluait : La femme est née pour le sacrifice.

X

La saison des pluies revint. Comme chaque année, l'ocre des chemins saigna. Une gaze humide, le crachin, s'étendit sur les pentes des collines, sur la mer houleuse, pénétra partout.

Thi-Liêt ayant mis une fillette au monde, Mi-Lan alla porter ses vœux de bonheur à l'enfant et à la mère. Ce voyage à Hué, au cœur de la saison mauvaise et dans un train inconfortable, fut néfaste à la jeune femme. Elle eut froid, grelotta sous ses vêtements humides. La fièvre la saisit. Durant trois semaines, elle délira sur sa natte. Sa jeunesse, les soins de Phuoc et de Daï-Liên eurent raison du mal, Mi-Lan guérit.

Ce fut une très pauvre Mi-Lan, une Mi-Lan au visage émacié, aux yeux perdus en deux trous sombres, qui se vit

au miroir, ce matin-là. Aussi lorsque Phuoc rentra, bienveillant et doux comme à l'habitude, son épouse épia chacun de ses regards. Ils mangèrent en silence, selon les usages, mais à la fin du repas, quand Mi-Lan apporta la boîte à bétel, elle interrogea, anxieusement, le Maître tant aimé :

— Tu regardes mes yeux, Phuoc? Tu vois ce cercle noir, immense, qui les entoure?

— Oh! Mi-Lan!

— Et ce pli, ce terrible pli du coin de mes lèvres qui, chaque jour s'accentue... et mon cou, tellement amaigri... et mes joues, flasques ainsi que la peau d'une papaye trop mûre?... J'ai des cheveux blancs, Phuoc, tu les as comptés peut-être?

— Mi-Lan! Comme tu me chagrines! Je ne regarde pas cela, je te l'affirme. Je vois ma femme à moi, qui vient d'échapper à la mort et, que je chéris davantage encore après cette épreuve. Devrais-je répondre à tes questions ridicules? Ta convalescence est à peine terminée, tu as encore ton visage de malade. Bientôt le soleil rayonnera, la nature revivra et ma bien-aimée retrouvera, avec sa fraîche mine, sa bonne humeur et sa gaîeté. Les idées noires s'éloigneront de ton cerveau ainsi que les hiboux effrayés à l'approche du jour. Ces idées te font beaucoup de mal, elles m'en font aussi. Chasse-les Mi-Lan. Ne pense qu'à ma tendresse inaltérable, ô ma femme!

Et ce fut son dernier espoir.

De même que le mortel, entraîné dans les humides cavernes du Génie des Eaux, s'accroche à la moindre branche pour résister à l'esprit diabolique, de même, Mi-Lan espéra qu'une vie nouvelle coulerait en ses veines tandis que les bourgeons des frangipaniers laisseraient entrevoir leur pâle duvet. Phuoc ne l'avait-il pas affirmé? Elle se reprit à sourire. Parfois, elle fredonnait tout bas la mélodie que les bateliers chantaient au loin sur les vagues. Sa beauté reparut dans tout son éclat, plus émouvante que naguère.

Depuis longtemps, Mac et Thi-Liêt promettaient leur visite. Ce fut en ce moment qu'ils arrivèrent. La vie de famille fut charmante. Souvent le doï accompagnait son beau-frère en forêt, laissant les femmes à la maison. Alors Thi-Liêt con-

tait, sans se lasser jamais, les nouvelles susceptibles d'intéresser sa sœur : La Caï-Boung était morte de « trop bien vivre ». Thi-Moï s'était mariée successivement à deux Français, mais ceux-ci étaient repartis dans leur pays, sans donner à l'avide congaïe, les piastres de consolation qu'elle attendait.

D'autres fois, après la sieste, tous réunis, ils faisaient de longues courses au bord de la mer, ou suivaient les sentes ombreuses de la montagne. Très câlin, Dà marchait auprès de sa jolie tante. Thi-Liêt portait sa pouponne sur la hanche. Ils allèrent ainsi visiter une parente éloignée qui habitait au village voisin, sur le versant opposé de la colline.

La journée était splendide, les ramures, peuplées d'oiseaux, Ce fut une délicieuse promenade. Lorsque le chemin montait, trop abrupt, Phuoc tendait la main à sa femme. Il pressait longuement les doigts qui s'abandonnaient avec amour à son étreinte. Aux déclivités rapides de la route, il avait les mêmes soins tendres. Mi-Lan rayonnait. Jamais peut-être, elle ne s'était sentie si parfaitement heureuse.

La parente, très honorée de leur présence, salua les hôtes qui arrivaient, leur offrit le thé et leur présenta sa progéniture : trois jeunes filles à la mine réjouie, aux joues rondes, aux seins épanouis déjà, et fermes sous la tunique de cotonnade. L'aînée riait à tout propos, et son rire creusait des fossettes profondes aux commissures des lèvres charnues.

Lorsqu'il fut l'heure de se retirer, les fillettes escortèrent leurs visiteurs jusqu'au ruisselet coulant au bas de la pente. Espiègles, elles se mirent à courir, défiant Dà de les vaincre à la course. L'aînée seule put le devancer. Le garçon vexé, pria son jeune oncle de se mesurer avec l'agile personne.

Mi-Lan eut un regard de détresse que Phuoc ne vit pas en acceptant le pari. Il s'élança... Comme il arrivait au but et se retournait pour voir où en était sa partenaire, il l'aperçut qui trébuchait. Il tendit les bras et la reçut palpitante contre sa poitrine. Il rougit, car la fille se dégageait sans hâte et prolongeait, comme à plaisir, le frôlement de sa joue ambrée contre la bouche de l'homme.

Les adieux furent enfin échangés. La petite famille reprit le chemin de la montagne. Le soleil déclinait; les oiseaux s'endormaient sous les ramures assombries; un ru'-ri fit

entendre son cri lugubre. Thi-Liêt restait silencieuse. Dà marchait en avant, près de son père.

Mi-Lan se sentit soudain très lasse...

Phuoc oubliait de lui tendre la main aux passages difficiles.

Le congé de Mac expira. Thi-Liêt et son mari repartirent à Hué. L'habituelle existence recommença dans la demeure de Mi-Lan. Elle fut plus monotone, plus triste. Certains jours, la conversation des époux languissait. Phuoc avait d'étranges distractions et laissait parfois ses phrases inachevées. Il pâlissait et rougissait sans cause apparente. Son regard fixe effleurait toutes choses ou se posait lourd, sur le visage soucieux de sa compagne. Mi-Lan détournait la tête.

A d'autres jours, l'époux avait des joies débordantes, presque enfantines. Il comblait sa femme d'attentions gentilles, la couvrait de caresses qui demandaient pardon. Mais chaque soir, étendu sur la natte conjugale, Phuoc se plaignait de l'intense chaleur. Il évitait avec soin, le contact du souple corps de sa belle épouse. Et Mi-Lan soupirait.

Au seuil de sa maisonnette, ses longues rêveries recommencèrent. Elle songeait devant la mer et devant la montagne :

« Ainsi, s'achève l'amour du mâle au cœur multiple... A ce néant, aboutissent tous ses serments... Et la loi de bigamie qui pèse sur la femme annamite a prévu la déchéance de la plus sublime des passions! »

Sa loyauté se révoltait : Pourquoi sa tendresse envers Phuoc résistait-elle à cette dure épreuve? pourquoi subsistait-elle intacte, exclusive, dévouée? L'amour de l'un ne devait-il pas mourir lorsque meurt l'amour de l'autre conjoint? Car, — elle en était persuadée maintenant — Phuoc ne l'aimait plus d'amour. Sa passion allait toute à la fille qu'il avait tenue entre ses bras.

Dans son ancien tourment de jalousie, atténué d'ardent mysticisme, quand, — pour les Ancêtres et pour la Race! — elle envisageait l'arrivée de la femme seconde sous son toit, Mi-Lan n'avait jamais pensé que l'affection de Phuoc pût être modifiée aussi complètement. Elle imaginait volontiers que la remplaçante inspirerait un sentiment très particulier,

un peu compliqué peut-être... mais que, « servante » dans la maison, elle resterait « servante » dans le cœur du Maître. Celle-ci entrait victorieuse, prenant déjà la tendresse réservée jusque-là à l'épouse... Quelle dérision pour la pauvre femme si passionnément respectueuse des Coutumes et des Rites!

Cependant, de l'excès de sa douleur, une force lui vint : la volonté des Génies se manifestait, lumineuse jusqu'à l'éblouissement. Mi-Lan ne pouvait plus douter, l'heure était venue de donner à Phuoc une compagne plus jeune.

Comme par enchantement, le tumulte de son âme se calma. Elle se prit à penser sans amertume à l'épouse seconde qu'elle irait chercher, elle-même, par le sentier ombreux qui serpente dans la montagne, le sentier peuplé d'oiseaux... Le sort en était jeté : elle entendrait, sa vie durant, le grand rire de la fille à la mine réjouie... Phuoc, entre elles deux partagerait son affection...

Aux longs cils de Mi-Lan, une dernière larme perla que sécha la brise marine...

La jeune femme se leva. Sans hésitation, elle alla droit au coffre en bois de fer dont elle rabattit le couvercle. Elle compta les piastres accumulées et cachées sous les vêtements de fête. Leur nombre suffisait à négocier un mariage de deuxième rang. Comme s'il se fût agi d'un quelconque marché, Mi-Lan supputa la valeur de l'épouse que, pour son mari, elle allait acquérir : La fille, évidemment, manquait d'élégance, de finesse dans la ligne... peut-être aussi dans l'esprit, mais telle quelle, elle avait fait vibrer les sens de Phuoc. Sa robustesse, ses hanches larges, puissantes, permettaient d'espérer une maternité prolifique.

Alors, — tandis que le coffre n'était pas encore refermé — Mi-Lan, d'une main qui tremblait à peine, saisit son petit mouchoir de crépon nacarat... et le noua sous le menton.

CL. CHIVAS-BARON

LA QUESTION DE TANGER

La question de Tanger vient d'être récemment soulevée à Cannes par M. Lloyd George. Il semble que l'opinion publique s'en soit émue, et s'en soit émue plus que de raison. Il serait en effet inexact de croire qu'en abordant ce problème, le premier ministre britannique ait ouvert un débat et provoqué quelque incident diplomatique local. — La situation dans laquelle se trouvent Tanger et la zone internationalisée qui l'environne, attend depuis dix ans d'être réglée. Des négociations sont depuis longtemps engagées en vue d'établir, dans ce coin de l'empire chérifien, un statut définitif; toutefois, bien que la guerre ait sensiblement modifié les circonstances, ces négociations n'ont jusqu'ici abouti à aucun résultat pratique. En manifestant le désir de voir les divers Gouvernements dont les intérêts sont en jeu, examiner la question avec la ferme résolution de conclure et de conclure sans plus tarder, M. Lloyd George n'a fait qu'exprimer nos propres souhaits. Aucune des puissances intéressées n'a d'avantages à prolonger une période d'attente pendant laquelle l'incertitude qui règne donne le jour non seulement à d'inévitables intrigues mais encore aux interprétations les plus fantaisistes et les plus tendancieuses. Au surplus, et contrairement peut-être à ce que l'on croit communément, la question de Tanger et de la zone internationalisée, si elle comporte des difficultés de détail, ne contient

cependant aucune divergence fondamentale qui soit de nature à élever entre les chancelleries française, espagnole et britannique un conflit inquiétant. Sans doute, un accord se consacrera-t-il plus aisément par les voies diplomatiques normales que dans la hâte fiévreuse d'une conférence interalliée; sans doute nécessitera-t-il, avant de se concrétiser en formules définitives, des conversations qui devront, dans le calme, dans la sérénité et dans une atmosphère de bonne volonté réciproque, régler bien des points importants qui restent encore en suspens; toujours est-il — et n'est-ce point l'essentiel? — que cet accord peut se faire et qu'il doit se faire.

***

La résurrection politique, économique et sociale de l'antique et vaste empire chérifien a donné lieu depuis quelque trente ans et surtout pendant la période qui va de 1904 à 1914 à toute une série d'actes diplomatiques qui, par étapes successives, simplifièrent en le réduisant, si l'on peut dire, à trois faces nettement déterminées, le complexe problème qui se posait aux treize États[1], signataires de la convention de Madrid du 3 juillet 1880, relative au régime des capitulations au Maroc.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail de ces tractations, quelque historiques qu'elles puissent être. Au reste qui ne se souvient de celles qui tinrent dans la vie diplomatique européenne une place prédominante et souvent dramatique?

L'acte d'Algésiras d'abord, signé le 7 avril 1906 et qui, mettant un terme au grave malaise provoqué par la brutale manifestation du Kaiser à Tanger, bouleversa les dispositions que M. Delcassé avait prises en harmonie avec les cabinets de Londres et de Madrid et arrêta un nouvel ordre de choses au Maroc. Le principe de l'intervention et du contrôle au lieu d'être établi en faveur de la France et de l'Espagne était en quelque sorte internationalisé; on ne prévoyait pour la réorganisation de la police chérifienne que des cadres d'ins-

1. Ces états étaient l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède et la Norvège.

tructeurs français et espagnols sous l'autorité d'un colonel suisse. Le capital de la Banque d'État du Maroc devait être divisé en autant de parts égales qu'il y avait de parties prenantes parmi les puissances représentées à la Conférence; toute concession et toute exploitation de travaux publics subirait dorénavant la procédure de l'adjudication; enfin l'acte d'Algésiras, en créant un comité des douanes et une commission des valeurs douanières, édictait un règlement douanier et des tarifs nouveaux et ordonnait toutes les mesures propres à contrecarrer la fraude et la contrebande.

L'accord franco-allemand du 4 novembre 1911 signé à Berlin par M. Jules Cambon et M. de Kiderlen-Waechter, ramena sensiblement la question du Maroc sur le terrain que la politique de M. Delcassé avait choisi, c'est-à-dire sur le terrain franco-espagnol. Quatre mois après, le 30 mars 1912, M. Regnault, notre ministre à Tanger, pouvait signer avec le sultan Moulay-Hafid le traité qui établissait notre protectorat; ce traité se compléta aussitôt d'un indispensable corollaire : l'accord conclu à Madrid le 27 novembre 1912 aux termes duquel la situation de l'Espagne au Maroc était définie à son tour.

L'article 7 de ladite convention spécifiait notamment que « la ville de Tanger et sa banlieue seraient dotées d'un régime spécial qui serait déterminé ultérieurement; elle formerait une zone comprise dans les limites ci-après, etc. »

Dès lors, sortant d'une pénible et longue période de tâtonnements et d'à-coups, le Maroc commençait à voir les conditions mêmes de sa restauration se fixer. Dans notre zone le général Lyautey était heureusement désigné par le Gouvernement français pour organiser le Protectorat, — et chacun sait l'œuvre géniale qu'il y a accomplie en étroite collaboration avec le sultan et son maghzen. Les Espagnols de leur côté s'attachaient également à remplir leur mandat dans la zone contrôlée par eux et qu'administre au nom du sultan son khalifa (délégué) Moulay Mehdi.

Tanger seul et son mince hinterland attendent encore le statut spécial qu'annonçait l'article 7 de la convention de Madrid.

Est-ce à dire que, par je ne sais quelle négligence, les puis-

sances intéressées à la question aient omis jusqu'ici de s'en occuper? Non pas. Une Commission franco-hispano-britannique, dès le lendemain de la signature de l'accord de Madrid, se mit à l'œuvre pour préparer ce statut. En attendant qu'un protocole officiel apportât au problème posé une solution définitive, la zone de Tanger continua donc à vivre sous le régime de l'acte d'Algésiras. Et c'est dans ce morceau de terrain large à peine de quelques kilomètres que s'étaient finalement réduites et que subsistent depuis 1906 les vastes conceptions de la célèbre conférence diplomatique.

A la veille de la conflagration européenne de 1914, l'Angleterre et la France avaient élaboré, d'un commun accord, un projet de statut qui fut soumis à l'adhésion de l'Espagne. Mais cette puissance crut devoir faire des objections; elle discuta; elle tergiversa; tant et si bien que, le 2 août 1914, survint la guerre. Les circonstances imposèrent alors certaines résolutions urgentes. Les hostilités étant ouvertes entre le Sultan et les empires centraux, il en résultait que le ministre d'Allemagne et le ministre d'Autriche à Tanger ne pouvaient plus demeurer à leur poste puisqu'ils y étaient accrédités auprès du Sultan lui-même. Ces agents diplomatiques furent par conséquent expulsés. D'ailleurs le traité de Versailles (art. 141 à 146) marqua le terme de l'action allemande au Maroc en spécifiant que toutes les dispositions consécutives aux diverses conventions diplomatiques antérieures à la guerre étaient, en ce qui concerne les puissances vaincues, purement et simplement abrogées, et que « tous les biens et propriétés de l'empire et des États allemands, dans l'empire chérifien, passaient de plein droit au maghzen, sans aucune indemnité ».

La zone de Tanger se trouve donc aujourd'hui dans la même situation qu'en 1912, avec cette différence que les conséquences de la guerre ont fait revenir entre les mains du Sultan les intérêts que l'Allemagne et que l'Autriche y possédaient et que dorénavant pas plus l'Allemagne que les héritiers de l'Autriche-Hongrie n'ont à prendre part au débat qui se poursuit désormais entre le maghzen, l'Espagne, l'Angleterre et nous.

***

Le voyageur qui s'embarque sur le méchant petit bateau qui fait trois fois par semaine le service entre Algésiras et Tanger, jouit à mesure que tourne l'hélice d'un spectacle véritablement beau. D'un côté, c'est la ville espagnole, avec ses maisons colorées enfouies dans les jardins touffus; de l'autre, c'est le prodigieux rocher de Gilbratar, suprême effort d'un continent dont on dirait qu'il se soulève avant de mourir, pour dominer une dernière fois les mers et jeter un regard inquiet sur cette terre rivale qu'on voit au loin et qui barre l'horizon de son aspect farouche. Le navire creuse les eaux vertes et bientôt le voici qui se trouve au milieu du chenal; les monts d'Andalousie et les chaînes du Rif projettent, sur la mer docile, leurs ombres réciproques. Mais si belles que soient les visions dont se remplissent les yeux, elles ne suffisent pourtant pas à détourner l'esprit des saisissantes pensées qui vous pressent de toutes parts. Ce bras de mer entre deux murs rugueux, n'est-ce point le vrai carrefour du monde? Voici l'Europe avec son orgueilleux promontoire; voilà le vestibule de l'immense Afrique; ici la porte méditerranéenne qui, de soleil en soleil, mène jusqu'aux plus lointaines Asies; là, la porte Atlantique, qui s'ouvre sur le désert des houles, mais au delà desquelles il y a les grandes Amériques et les Iles. Toutes les races, toutes les civilisations, l'histoire même de l'homme, il semble que ce soit ici le lieu d'en faire les plus vastes synthèses. De quelque côté que l'on se tourne ce n'est pas seulement sur un horizon de terre et d'eau que le regard se pose; mais sur les horizons, lourds de passé et riches d'avenir, des humanités qui sont mortes, des humanités qui vieillissent et des humanités qui naissent. Au surplus ces passionnantes réflexions aident à supporter la traversée qui sur le frêle bateau n'est guère propice au voyageur qui n'a pas le pied marin. La pestilentielle odeur de friture à l'huile qui s'échappe de l'entrepont fait le trait d'union entre les cuisines espagnoles et les cuisines marocaines et met déjà le cœur à l'envers. Toutefois l'épreuve n'est pas longue. Cette baie aux contours harmonieux, cette ville

blanche qui descend vers la mer, cette romanesque Kasbah, qui, de minute en minute, se précisent et se rapprochent, c'est Tanger. Et bientôt, au milieu d'une foule grouillante où toutes les races se mêlent, assailli par une nuée de gamins loqueteux qui parlent « parisien », l'on débarque sur ce coin de terre chérifienne dont le nom restera l'un des plus captivants et décevants chapitres de l'Histoire diplomatique de l'Europe.

Le nombre et la variété des intérêts qui sont en jeu, le séjour des missions diplomatiques (la France, la Belgique, l'Espagne, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Russie entretiennent des ministres ou des chargé d'affaires) font de Tanger une ville à part, bien plus préoccupée de politique que d'affaires, sorte d'antichambre du Maroc où l'on s'arrête pour causer — et les conversations n'en finissent pas! — avant de pénétrer par la porte espagnole ou par la porte française dans l'intérieur du Pays. La ville est administrée par une Commission d'hygiène et de voirie. Cette Commission est composée de membres qui sont, soit désignés par le corps diplomatique, soit élus par le Collège international qui assure l'administration municipale de la Ville sous la direction et avec l'assistance des autorités chérifiennes locales. D'importants organismes, comme la Banque d'État du Maroc, la Société de Régie des tabacs, le contrôle de la Dette, ont leur siège social à Tanger, ainsi que les diverses Commisions prévues par l'acte d'Algésiras, comme la Commission d'adjudication des travaux, etc. Un tabor de police français et un tabor de police espagnol assurent la tranquillité de la ville. Depuis dix ans qu'elle attend son statut, Tanger s'est habituée au régime provisoire. C'est qu'en définitive, au-dessus des intérêts européens et des passions que ces intérêts mêmes suscitent, malgré toutes les vicissitudes par lesquelles, depuis si longtemps, Tanger a dû passer, un principe permanent, une puissante autorité morale règnent toujours et règnent seuls : la souveraineté de Sa Majesté le Sultan. Cette souveraineté n'a subi et ne peut subir aucune atteinte, pas plus à Tanger que dans aucune autre partie de l'Empire chérifien. Pour les Musulmans de la zone internationalisée, comme pour ceux

de Rabat ou de Mélilla, Moulay-Youssef est le chef religieux, seul maître incontesté et incontestable; aussi bien est-ce auprès de sa personne que sont accrédités les ministres qui séjournent à Tanger et qui entretiennent avec lui et son gouvernement des relations diplomatiques par l'intermédiaire du Naib (représentant du Sultan à Tanger).

***

Comment se pose donc aujourd'hui la question du statut définitif de Tanger? Il y a deux manières de répondre, car nous nous trouvons en présence d'une solution d'ordre diplomatique et d'une solution inspirée par une opinion publique espagnole farouchement nationaliste.

Beaucoup d'Espagnols en effet — et non les moindres — veulent purement et simplement « désinternationaliser » si l'on ose dire! Tanger, et cela au profit de l'Espagne. Depuis l'*A. B. C.*, organe du parti mauriste — jusqu'à M. Lerroux, l'ancien leader républicain, une vigoureuse campagne est menée qui se résume dans les paroles que le député espagnol prononçait le 29 novembre dernier à la Chambre. « L'Espagne doit négocier pour que la zone de Tanger soit placée sous notre pouvoir... L'heure est venue maintenant de dire que Tanger ne peut être qu'espagnol ou si nous ne pouvons le faire espagnol il faut abandonner le Maroc! » Les chefs de la droite s'associèrent, en donnant le signal des applaudissements, à ces affirmations d'un membre de la gauche.

Cette campagne ne se cantonne pas entre les murs du Parlement ou dans les colonnes de la Presse. M. Merry del Val, ambassadeur d'Espagne en Angleterre, dans une conférence qu'il a lue à la Société Royale de Géographie de Londres, a fait nettement allusion à « Tanger espagnol ». D'autre part la Société Royale de Géographie de Madrid a attribué récemment son grand prix à un ouvrage de M. Abelardo Marino Alvarez consacré au Maroc, dont la conclusion proclame que le « Maroc sans Tanger ne nous convient pas ». Et dans une poétique vision impérialiste, le lauréat de l'Académie à Madrid va même jusqu'à écrire :

Il n'y aura aucune entrave pour nous arrêter. Nos frontières iront des Pyrénées à l'Atlas, de l'Atlas au Sahara, du Sahara à l'Océan. Et de l'autre côté des flots, — car l'Atlantique doit être notre Mer Intérieure — se trouvera l'autre Espagne, celle des Amazones, du Plata et du Popocatépelct.

Les Ibéro-Berbères de l'Espagne, du Portugal, de l'Amérique, du Maroc et du reste de l'Afrique du Nord — en un puissant empire qui rappellera celui de l'Atlantide — renoueront les liens rompus de la race commune et, continuant la glorieuse tradition historique, constitueront un facteur décisif pour le progrès de l'humanité dans l'avenir.

Assurément les partisans de Tanger espagnol étayent leurs arguments sur certains faits d'ordre social ou économique, comme le chiffre important de la population espagnole à Tanger, ou comme la situation géographique de la ville qui semble tourner le dos à l'Afrique pour regarder l'Espagne. Toutefois il nous semble qu'il entre dans les raisonnements de certains éléments intransigeants espagnols moins de raisons pratiques que de chauvinisme inquiet et que précisément ce chauvinisme ne nous est guère favorable. L'Espagne à Tanger, nous dit-on, c'est l'Espagne assurant son indépendance? Nous ne sachons pas que l'indépendance espagnole puisse être le moins du monde menacée et nous ne voyons pas en quoi la possession de Tanger pourrait être nécessaire à la sécurité du royaume? La présence de l'Angleterre à Gibraltar, sur le sol même de la péninsule ibérique, nous offrirait à ce titre, s'il en était besoin, toutes les garanties désirables!

Existe-t-il parallèlement chez nous un parti nationaliste qui réclame bruyamment « Tanger français »? Certainement non. Sans doute serait-il inexact de dire que, lorsque l'accord franco-espagnol du 23 novembre 1912 fut connu à Tanger, une profonde et douloureuse émotion ne s'empara point de tous ceux — et ils étaient nombreux — qui s'attendaient à voir Tanger comprise dans la zone soumise au protectorat de la République. Il n'y avait pas là seulement qu'une question de sentiment ou de vraisemblance; il y avait encore une question de logique.

En 1909 le commerce français à Tanger (importation et exportations réunies) tenait le premier rang avec un

chiffre de 5 769 999 francs sur un total de 16 719 713 francs.

En 1910 le commerce français tenait encore le premier rang avec un chiffre de 6 138 950 francs, l'Angleterre venant après avec 3 883 000.

En 1911 le commerce français tenait toujours le premier rang avec un chiffre, sans cesse grandissant, de 8 191 266 francs.

Dés lors ne semblait-il pas naturel que les Tangerois s'attendissent à bénéficier, pour le développement de leur cité, des droits protecteurs que la France tirait du traité signé, le 30 mars 1912, avec le sultan?

Néanmoins Tanger s'inclina et comprit toute la sagesse de la modération française. Cette sagesse et cette modération, la victoire de la France en Europe et le prodigieux épanouissement de notre protectorat au Maroc ne les ont pas altérées.

Peut-être, çà et là, quelques revendications isolées se sont-elles fait entendre — émanant surtout de personnes mal renseignées et même point renseignées du tout sur le débat; toujours est-il qu'aucun parti, qu'aucun organe, qu'aucune publication ne soutient le point de vue « Tanger Français » ainsi que de l'autre côté des Monts l'on soutient avec véhémence celui de « Tanger Espagnol ».

Cette constatation n'est-elle sans doute pas inutile à faire à un moment où, comme l'a si justement dit M. Poincaré dans sa déclaration ministérielle « une propagande éhontée, dont il est trop aisé de deviner les inspirateurs, s'exerce aujourd'hui contre la France et s'efforce de dénaturer son attitude et ses intentions en la représentant comme atteinte d'une sorte de folie impérialiste ».

***

Il y a pourtant une thèse française, sur la question du statut de Tanger. Cette thèse s'appuie sur ce dogme fondamental : la souveraineté du sultan. Nous estimons que Tanger, qui, de toutes les villes du Maroc, est la seule qui soit du fait de sa situation géographique, si l'on peut dire, européenne, doit, par conséquent, rester celle où, vis-à-vis de l'Europe, la souveraineté du sultan continue à être nettement établie et affirmée. Les Espagnols n'ont peut-être pas tout à fait la

même conception que nous sur le caractère spécial que nous reconnaissons au chef de l'empire marocain. Dans la zone qu'ils surveillent et qu'ils surveillent en son nom, ils tendraient à substituer à l'autorité du sultan celle de son khalifa; cependant il n'y a et il ne peut y avoir de substitution puisqu'il ne s'agit en l'espèce que d'une simple délégation, le sultan du Maroc étant un chef religieux qui ne saurait avec personne partager sa mission spirituelle.

Les Espagnols parlent couramment de leur « Protectorat au Maroc ». D'une part, il n'y a pas de protectorat espagnol au Maroc; d'autre part, y en aurait-il, que nous ne pensons pas que les Espagnols l'appliqueraient dans l'esprit avec lequel nous l'appliquons nous-mêmes. Les graves incidents militaires dont le Rif a récemment été le sanglant théâtre contiennent peut-être, à ce titre, des enseignements qu'il ne faudrait pas négliger.

Nous ne préconisons donc pas plus Tanger espagnol que nous ne préconisons Tanger français; le point de vue que nous soutenons c'est Tanger chérifien. En cela d'ailleurs, nous ne faisons que seconder les préférences de la population musulmane de la ville elle-même.

Dès avril 1912, une délégation de cette population est allée trouver la Commission franco-hispano-anglaise chargée d'élaborer le statut de Tanger pour lui soumettre un triple vœu. Elle demandait :

1° Que toutes les fonctions officielles fussent réservées aux musulmans de Tanger sur la désignation du Sultan;

2° Que la future municipalité tînt compte de la prépondérance numérique des musulmans à Tanger;

3° Que les musulmans bénéficiassent d'une autonomie religieuse complète et que les biens religieux fussent gérés par eux.

Aussi bien la solution que nous suggérons aujourd'hui aux puissances intéressées s'inspire-t-elle de ces grandes lignes puisqu'elle consiste, tout d'abord, à reconnaître à Tanger et dans la zone qui l'environne la souveraineté du sultan sans qu'aucun droit protecteur particulier ne soit attribué pas plus à l'Espagne qu'à la France. Nous proposons en outre que Tanger soit administré par une municipalité composée d'un nombre X de membres avec majorité de membres musulmans,

égalité de membres français et espagnols, plusieurs membres anglais, un membre belge, etc., sous la présidence du Naib, représentant du Sultan. La France, l'Espagne et l'Angleterre prendraient part de ce fait à l'administration d'une ville où chacune de ces puissances a des intérêts et cette collaboration tripartite s'exercerait en plein accord et sous l'autorité morale du chef de l'empire chérifien et de son maghzen. Telle nous semble devoir être la combinaison à la fois la plus équitable et le plus pratique pour assurer, tout en ménageant les intérêts et les droits de chacun, le libre épanouissement du port de Tanger.

***

Nous l'avons dit au début de ces pages et nous le redisons plus catégoriquement encore : si une certaine opinion publique espagnole agite avec éclat une thèse impérialiste, si l'Angleterre de son côté pour des raisons diverses reprend la question de Tanger dans un esprit qui ne semble pas, *a priori*, très favorable à notre thèse, il n'y a là pourtant que des difficultés secondaires. Nous croyons savoir que, de part et d'autre, les trois chancelleries européennes sont parfaitement désireuses de se mettre d'accord sur le problème tangérois et même, à quelques points de détails près, nous sommes persuadés qu'elles sont virtuellement d'accord. La thèse « Tanger espagnol » pas plus que la thèse « Tanger français » n'ont jamais constitué à vrai dire un point de vue diplomatique, mais un simple point de vue d'opinion ou de presse. Les trois puissances — et c'est là un point essentiel — sont animées de la même intention d'assurer la neutralisation stratégique de Tanger, sa liberté commerciale et l'égalité économique.

Nous reconnaissons bien volontiers les intérêts que possède l'Espagne à Tanger; nous reconnaissons bien volontiers aussi les intérêts qu'y possède l'Angleterre. Mais ce que nous demandons en revanche à l'Angleterre comme à l'Espagne c'est de reconnaître les nôtres.

Est-il besoin de dire qu'ils sont considérables? Sans compter les établissements commerciaux français établis à Tanger, tels que : des sardineries, briqueterie, minoteries, fonderies

sur métaux, etc., ni même les terrains urbains, d'une considérable superficie, appartenant à nos nationaux, on ne saurait oublier la part prédominante de la France dans les grandes entreprises de travaux publics.

Il en est deux qui dominent tout; le futur chemin de fer Tanger-Fès et le port de Tanger.

Tanger est appelée à devenir la tête de ligne de la grande voie ferrée de la zone française. Sans doute cette voie traversera-t-elle d'abord, par une sorte de coïncidence géographique, un coin de la zone espagnole; mais sans grand profit économique. Le véritable but du Tanger-Fès c'est de desservir la partie la plus riche de la zone française et d'être, pour cette zone, une voie de transit et une porte d'accès ou de sortie. Au surplus 60 p. 100 du capital de la Société est français; française aussi la majorité du Conseil d'administration. Cette circonstance suffirait déjà à affirmer le droit qu'a la France de ne pas se désintéresser du sort de Tanger; mais il en est une autre d'un poids tout aussi considérable : le port de Tanger.

La rade de Tanger exige d'importants travaux pour devenir un port praticable. Avant la guerre, l'exécution de ces travaux avait été adjugée à la Société Marocaine de Travaux publics et la part française et la part chérifienne représentaient 50 p. 100 du capital. Le traité de Versailles, cependant, eut pour conséquence de faire passer entre les mains du Sultan les parts de capital que possédaient l'Allemagne et l'Autriche, en vertu des conventions antérieures à la guerre. Le Nouvelle Société Internationale pour le développement de Tanger qui s'est substituée à la Société marocaine de Travaux publics a reçu, l'an dernier, par dahir du sultan, la concession du port. Cette société comporte quatre administrateurs français, deux espagnols et deux anglais. L'Espagne, sans doute, a cru devoir élever des protestations relatives à l'attribution au Maghzen des parts austro-allemandes; l'Angleterre paraît s'être associée aux objections formulées par le cabinet de Madrid. Il n'y a là pourtant que l'application toute naturelle de l'article 144 du traité de Versailles que l'Angleterre a signé et auquel l'Espagne est totalement étrangère.

Au demeurant ni l'une ni l'autre de ces puissances ne songent à contester la prédominance des intérêts français, dans les travaux que le port de Tanger suscite. Cette prédominance confère des droits. Mais ces droits, si imprescriptibles qu'ils soient, doivent pouvoir se concilier, croyons-nous, avec les intérêts espagnols et britanniques. Ce n'est même que de cette conciliation que dépend le développement de Tanger.

***

L'heure est donc venue de mener à bonne fin cette négociation qui n'a que trop duré. On a lancé l'idée d'un arbitrage de la Société des Nations. Certes la thèse française n'aurait-elle rien à perdre en se soumettant au verdict du tribunal diplomatique international, mais l'on se demande vraiment si cette pompeuse procédure est nécessaire? C'est en vain, en effet, que des agitateurs sans scrupules essayeraient d'élever entre l'Espagne et nous de nouvelles Pyrénées. Hâtons-nous de le dire : s'il y a des intransigeants en Espagne — hélas! où n'y a-t-il pas d'intransigeants? — d'éminentes personnalités politiques sont animées, comme nous le sommes nous-mêmes, du sincère désir de voir la question de la zone de Tanger se régler amiablement dans une atmosphère de parfaite cordialité. N'est-ce point M. Salvador Canals, ancien sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil et spécialiste des questions marocaines, qui a récemment écrit ces fortes paroles : « Entre l'Espagne et la France il doit exister sur la question du Maroc une intelligence pratique, effective, agissante et extrêmement cordiale. Nous avons à collaborer à une œuvre commune et, si une entente intime n'existe pas, nous nous nuisons mutuellement les uns aux autres. A mon avis, il est extrêmement facile de s'entendre, même sur la question de Tanger. »

On ne saurait mieux dire et ce langage, tenu par un membre influent du parti libéral conservateur en Espagne, la France s'en approprie les termes avec la même foi. Nous poursuivons, l'Espagne et nous, des fins identiques au Maroc; notre œuvre est parallèle et similaire : œuvre de résurrection sociale et de développement économique, œuvre de paix s'il en fut.

Il serait désastreux de créer un malentendu entre les deux sœurs latines, là où leur primordial intérêt est de s'unir et de se compléter. Cette volonté d'entente qui l'emporte sur les patriotismes aveugles, il est à souhaiter que l'Angleterre ne risque pas de la faire dévier en introduisant dans le débat sa politique personnelle. Peut-être la Grande-Bretagne estime-t-elle qu'entre deux nations de race latine, son intervention anglo-saxonne est nécessaire? Peut-être se mêle-t-il, dans ses préoccupations actuelles, non pas seulement le légitime souci de soutenir à Tanger les intérêts de ses nationaux, mais encore celui de jouer en quelque sorte le rôle de l'arbitre prédestiné? Toujours est-il que nous nous refusons à croire, comme d'aucuns l'ont prétendu, que les hommes d'État de Downing-street, qui s'effarouchent toujours avec grandiloquence de l'impérialisme des autres, inclinent dans la question de Tanger à partager le point de vue impérialiste qu'une certaine opinion publique entretient en Espagne.

Il ne peut y avoir là que des assertions tendancieuses, comme nous en avons vu malheureusement trop souvent compliquer une situation européenne qui n'est déjà pas simple.

M. Lloyd George et lord Curzon, dans la manière un peu rude qui leur est familière, ont laissé tomber à Cannes le mot « Tanger ». C'est un mot qui a déjà fait si peur à l'Europe qu'on ne peut le prononcer sans qu'aussitôt les fronts des uns et des autres se plissent. Grâce à Dieu, ce ne sont là que de vieux réflexes désormais inutiles. « Tanger » ne signifie plus aujourd'hui dans l'œuvre marocaine commune qu'un simple point de détail qu'un peu de bonne volonté réciproque suffira à régler. Et demain, « Tanger », nous en sommes sûrs, délivrée des incertitudes qui pèsent depuis dix ans sur elle, ne représentera plus qu'une ville heureuse et blanche, escale ensoleillée au milieu des houles, et qui sera, avec ses jardins et ses terrasses, pour le voyageur un peu ému, comme le premier sourire de l'Islam.

WLADIMIR D'ORMESSON

LE

TRICENTENAIRE DE MOLIÈRE

Allons! nous savons encore honorer nos grands hommes. Nous n'avons pas organisé pour Molière, comme les Italiens pour Dante, de cortège historique, ni de fête dans la rue : la saison ne s'y prêtait pas, et ce n'est pas notre faute si Molière est né un 15 janvier. Sans doute ne porterons-nous pas ses cendres au Panthéon, parce que nous ne sommes pas sûrs de les posséder et que son tombeau du Père-Lachaise n'offre aucune garantie d'authenticité; mais la proposition du doyen Silvain ne s'inspirait pas moins d'un sentiment très juste, et de même que, d'après un vers fameux,

Le vrai feu d'artifice est d'être magnanime,

il existe un Panthéon moral, fait de l'admiration des peuples, où Molière siège en effet au premier rang, à côté de Voltaire et de Victor Hugo.

Les honneurs officiels ne lui ont pas manqué. Il y a eu une grande cérémonie à la Sorbonne, puis une réception à l'Hôtel de Ville, car Molière était Parisien, on le sait, ainsi que la plupart de nos auteurs comiques. Aussi tous les députés de Paris, sans distinction de couleur politique, ont-ils voté les deux cent mille francs destinés à payer les fêtes, tandis qu'une soixantaine de ruraux, appartenant pour la plupart aux groupes de droite, ont refusé ce crédit qui n'intéressait pas leur circonscription.

Mais enfin, puisque Molière est un homme de théâtre, c'est au théâtre que l'hommage essentiel devait lui être rendu. A vrai dire, on le lui rend d'une façon constante. Molière est non seulement le plus grand de nos auteurs dramatiques, mais le plus populaire. Il est de beaucoup le plus joué, en tout temps, à la Comédie-Française. Certes, Corneille et Racine y font toujours bonne figure, mais c'est Molière qui l'emporte par le nombre des représentations. Plus de vingt mille en moins de deux cent cinquante ans (depuis 1680), ce qui fait une moyenne de près de cent chaque année; et cette prodigieuse fortune n'est pas en décroissance, puisqu'il y en avait eu cent vingt l'an dernier, qui n'était pas encore celui du troisième centenaire. Notons que le plus grand succès est celui du *Tartuffe*, qui a dépassé la deux millième.

C'est naturellement à la Comédie-Française que revenait d'abord le soin de célébrer son patron. Elle s'est largement acquittée de ce devoir pieux, et il faut décidément croire qu'il y a une justice, car il s'est trouvé qu'en l'accomplissant avec un zèle des plus louables, elle a fait une excellente affaire. En ce mois de janvier, mois d'étrennes et de terme, généralement mauvais pour les théâtres, elle a réalisé environ 550 000 francs de recettes, soit presque le maximum à toutes les représentations. Or, pendant tout ce mois, elle n'a guère joué que du Molière (à tel point que les auteurs contemporains, sans pouvoir protester ouvertement, commençaient à trouver leur illustre ancêtre un peu encombrant et à maudire *in petto* cette manie des centenaires, qui heureusement ne reviennent qu'une fois par siècle).

La Comédie-Française a donc représenté en janvier vingt-cinq pièces de Molière, si j'ai bien compté, à savoir : *l'Étourdi, le Dépit amoureux, les Précieuses ridicules, Sganarelle ou le Cocu imaginaire, l'École des maris, les Fâcheux, l'École des femmes, la Critique de l'École des femmes, l'Impromptu de Versailles, le Mariage forcé, Don Juan, l'Amour médecin, le Misanthrope, le Médecin malgré lui, le Sicilien ou l'Amour peintre, le Tartuffe, Amphitryon, George Dandin, l'Avare, Monsieur de Pourceaugnac, le Bourgeois gentilhomme, les Fourberies de Scapin, la Comtesse d'Escarbagnas, les Femmes savantes* et *le Malade Imaginaire*. C'est un record. Imagine-t-on bien ce

que cela suppose de travail et de talent? Il est de mode aujourd'hui de dénigrer la Comédie-Française, de juger tout ce qu'elle fait détestable, et admirable tout ce qui se fait ailleurs. Je n'hésite pas à dire que c'est une iniquité, laquelle est, du reste, commise surtout par des gens qu'on ne voit jamais rue de Richelieu. Ainsi, selon le mot célèbre de l'absentéiste Monselet, ils ne sont pas influencés. J'ai assisté à plusieurs de ces représentations le mois dernier, et je connais toutes ces interprétations : vraiment l'ensemble est de premier ordre, et il n'y a pas un théâtre au monde qui puisse en fournir l'équivalent.

Sans doute, nous n'avons plus Coquelin, ni Delaunay. Mais je ne crois pas que Tartuffe et Chrysale aient jamais été mieux joués que par Silvain; ni Harpagon et M. Jourdain que par Féraudy; ni George Dandin et Pourceaugnac que par Bernard (et je me souviens de Coquelin cadet dans ce dernier rôle); ni Sosie et le Sganarelle de *Don Juan* que par Georges Berr, qui, en outre, comme directeur des études classiques, partage avec l'administrateur général, M. Émile Fabre, le principal mérite de ce grand effort. Plusieurs pièces ont bénéficié de décors et de costumes nouveaux, notamment *l'Étourdi, les Fâcheux, l'École des femmes, l'Amour médecin, l'Amour peintre, les Fourberies de Scapin*... De Max a tracé une prodigieuse et irrésistible caricature de Caritidès, dans *les Fâcheux*; car, suivant une très exacte observation du regretté Paul Mounet, la tragédie est interdite aux acteurs comiques, mais il arrive souvent que les tragédiens soient excellents dans la comédie.

La jeune troupe, Granval, Croué, Denis d'Inès, s'est distinguée à maintes reprises, notamment dans *les Fourberies de Scapin*, remises à neuf avec un lumineux décor de Granval, et menées dans un mouvement qui emportait tout. Sans médire de M. Jacques Copeau, qui nous a donné des spectacles remarquables, je constate que la Comédie-Française a joué *les Fourberies de Scapin* beaucoup mieux que le Vieux-Colombier. Je ne puis entrer dans tous les détails, ni tourner un compliment à chacun des artistes, mais pas une de ces représentations n'a été indigne de Molière et de sa maison, pas même celle de *Don Juan*, quoi qu'on en ait dit. On a été

parfaitement injuste pour M. Raphaël Duflos, qui a consenti par dévouement à paraître dans ce rôle si difficile, devant lequel un Le Bargy s'est toujours prudemment dérobé. A quelques jours de distance, on a pu voir un autre Don Juan, à l'Opéra-Comique, dans le chef-d'œuvre de Mozart : et c'était un artiste légitimement réputé, M. Vanni-Marcoux. Pour la prestance, la plastique, le *ton*, il faut bien reconnaître que la comparaison tournait nettement à l'avantage de M. Duflos.

Par une pensée touchante, plusieurs autres théâtres ont voulu participer aussi à cette commémoration. Molière est particulièrement populaire parmi les comédiens, et cela va de soi : il est la gloire de leur profession. M. Lucien Guitry, aujourd'hui célèbre entre tous, s'est généreusement prodigué. Il a fait, à la Société des Conférences, une causerie retentissante, dont le leit-motiv était : « J'adore Molière », et où, jouant déjà les Alceste devant le verre d'eau sucrée, il a décoché quelques traits à diverses puissances, notamment à l'Académie, qui n'a point élu Molière, et qui n'élit point Georges de Porto-Riche. Il a été le principal organisateur d'un gala à l'Opéra. Ce fut une très agréable matinée, très émouvante même à cause de l'idée qu'a eue Guitry d'interrompre la cérémonie du *Malade Imaginaire*, pour quelques secondes de recueillement, au mot *juro*, qu'allait prononcer Molière lorsqu'il fut foudroyé par le mal auquel il devait succomber environ une heure après. Signalons en passant que l'Opéra aurait pu fêter Molière plus complètement encore, si la Comédie-Française avait bien voulu lui accorder sa collaboration. On rétablit maintenant les divertissements des comédies-ballets, comme Théophile Gautier a été le premier à le réclamer, et l'on a grandement raison; mais on n'y arrive que dans une certaine mesure, avec des coupures et des interpolations. Par exemple, on exécute le *Tambourin* de Rameau (déjà!) à l'acte du souper du *Bourgeois gentilhomme*, mais on abrège la cérémonie turque et d'autres intermèdes. La Comédie-Française n'a pas un outillage musical suffisant. Il eût été curieux de monter *le Bourgeois* et *le Malade* à l'Opéra qui eût fourni la musique et la danse, tandis que M. Émile Fabre eût prêté à M. Jacques Rouché les comédiens.

Le plus brillant attrait de ce gala avait été le premier acte du *Misanthrope*, avec Lucien Guitry dans Alceste. L'enthousiasme fut tel qu'il s'est décidé à jouer le chef-d'œuvre en entier, au théâtre Édouard-VII. C'est un des événements du tricentenaire et de la saison théâtrale.

Vous n'ignorez pas qu'on discute le point de savoir si Alceste est un personnage ridicule ou au contraire sérieux et sympathique. Je confesse que cette controverse me stupéfie, tout autant que celle qui dure encore sur la folie d'Hamlet. Sans vouloir offenser personne, je suis obligé de dire que ceux qui trouvent Hamlet réellement fou et Alceste risible, me paraissent n'y avoir rien compris. J'ajoute que leur erreur est grave, parce qu'elle ne méconnaît pas seulement les intentions des auteurs, mais la position du problème et parce que, dans un débat fondamental, elle prend le mauvais parti. Il ne manquerait plus que de juger Caton grotesque et Prométhée bouffon. Il y a conflit entre l'homme supérieur, le héros, et la malfaisance ou la bassesse des êtres et des choses. Comment admettre qu'un grand poète ait voulu bafouer le héros, et comment ose-t-on faire chorus contre lui avec les méchants, les sots et les médiocres? C'est, qu'on le veuille ou non, à cette conséquence qu'on est logiquement réduit si l'on tient à considérer Alceste comme plus plaisant qu'il ne croit être et à prétendre qu'il faut qu'Hamlet ne se contente pas de simuler la folie, mais soit fou à lier, pour dire leurs vérités aux gens. Non, c'est bien évidemment Musset qui a raison, et, si je ne cite pas une fois de plus les beaux vers de *la Soirée perdue*, c'est que vous les savez tous par cœur. Avec son instinct de poète, Musset a vu clair. Dira-t-on que c'est une exégèse romantique? On l'a dit. Et ce n'est guère aimable pour le classicisme. Il faudrait donc que le romantisme englobât non seulement Shakespeare, qu'il revendique comme son maître, mais Eschyle, manifestement favorable à Prométhée, et Voltaire, dont les sympathies sont sans contredit pour son Huron contre les conventions sociales, et Molière lui-même, dont le texte ne laisse aucun doute sur sa pensée, non seulement dans le rôle d'Alceste, mais dans celui d'Éliante :

> Dans ses façons d'agir il est fort singulier;
> Mais j'en fais, je l'avoue, un cas particulier;

Et la sincérité dont son âme se pique
A quelque chose en soi de noble et d'héroïque;
C'est une vertu rare au siècle d'aujourd'hui,
Et je la voudrais voir partout comme chez lui.

D'ailleurs, après tout, le romantisme de Molière, cela peut se défendre. Il diffère de ses amis de l'école de 1660, Racine, Boileau, beaucoup plus jeunes que lui. Par son âge, sa culture, ses goûts, il se rattache à l'époque de Louis XIII, à la Renaissance, à la tradition frondeuse, libertine et gauloise. Son *Don Juan*, le plus original de ses chefs-d'œuvre, est libertin non seulement par l'incroyable audace de la pensée (de la libre pensée), mais par la forme, aussi émancipée et irrespectueuse des trois unités que celle de Shakespeare ou de Calderon. A tous points de vue, dans ce XVIIe siècle orthodoxe et discipliné, Molière est à part.

Lucien Guitry a, bien entendu, adopté la conception de l'Alceste sérieux et noble, qui, du reste, a généralement prévalu. Mais il y a introduit une nuance nouvelle. Worms, par exemple, était un Alceste sombre, irrité, violent. Guitry est plus calme, mais surtout méprisant et hautain. Cette interprétation convient à sa carrure d'homme fort, à sa voix puissante et mordante, qu'il n'a pas besoin de pousser pour en tirer ces intonations souveraines qui mettent un interlocuteur plus bas que terre. Dans les scènes avec Célimène, sa colère et sa douleur, pour se contenir et ne point éclater en coups de foudre, n'en sont que plus impressionnantes, comme un grondement souterrain. Vraiment, c'est admirable, et l'immense succès de Lucien Guitry dans ce grand rôle est pleinement justifié.

Je note que cette interprétation n'empêche pas *le Misanthrope* d'être une comédie. Et c'est même un des miracles du génie de Molière d'avoir fait tenir, dans ces limites, cette lutte si aisément tragique entre l'héroïsme et la médiocrité. Mais ce qui est comique, ce n'est pas le caractère d'Alceste en soi, ce sont les heurts de ce caractère avec le milieu, et c'est le milieu qui a tort. C'est d'Oronte qu'il faut rire, et des marquis, et d'Arsinoé; et ce serait de Célimène, si une jolie femme pouvait jamais encourir à nos yeux cette disgrâce.

M. Tristan Bernard a pris la défense de Célimène, et a

traité à peu près Alceste de raseur. Amusant paradoxe, qui n'étonne pas trop dans la bouche d'un humoriste professionnel, et qui explique suffisamment qu'il ne regarde pas *le Misanthrope* comme un chef-d'œuvre. Cette conclusion s'impose en effet aux contempteurs d'Alceste. Dans la même conférence, au Théâtre-Michel, M. Tristan Bernard a blâmé tel quiproquo de *l'Avare*, et le passage du grand monologue où Harpagon interpelle le public. Cela manque en effet de réalisme, comme on l'entend aujourd'hui. Il est vrai que Molière ne pratiquait pas le réalisme littéral, à la façon de nos auteurs de comédies bourgeoises. Sa vérité était plus haute et plus libre. C'était aussi un symboliste, en quelque sorte. Autrement dit, c'était un poète, et Victor Hugo, qui avait quelque autorité en la matière, l'en a justement loué.

Signalerai-je la représentation du *Médecin malgré lui*, qui a suivi cette conférence au Théâtre-Michel, avec M. Tristan Bernard dans Sganarelle, MM. Nozière, Georges Casella et Robert Trébor, dans M. Robert, Thibaud et Perrin; celle d'*Amphitryon*, à la Renaissance, où madame Cora Laparcerie a spirituellement supposé une Alcmène qui n'est pas dupe et a très bien reconnu Jupiter; celle de la *Princesse d'Elide* par la « Petite Scène », dans la salle des fêtes du *Journal*? Les amateurs se sont montrés aussi bons moliéristes que les comédiens professionnels.

Le *Requiem*, dont on a tant parlé, a complété la victoire de Molière. Il demeure tout à fait certain que Bossuet et Bourdaloue ne se sont pas trompés, et que la philosophie de l'auteur de *Tartuffe* fait le pont entre Rabelais et Voltaire. Mais elle a si bien triomphé qu'on ne sait même plus au juste ce que représentait la thèse contraire, et qu'un jeune sociétaire croit pouvoir opposer les *Méditations sur l'Evangile* aux *Maximes sur la Comédie*, comme si l'austérité et l'ascétisme n'étaient pas identiques dans ces deux ouvrages. On veut conserver d'anciens rites, tout en adoptant la morale qu'ils contredisaient. Cela est piquant. Et personne ne veut plus être l'ennemi de Molière, ni l'avoir contre soi. C'est pour lui la suprême consécration et l'apothéose définitive.

PAUL SOUDAY

LA HOUILLE BLANCHE

ET SON AVENIR

L'une des conséquences les plus prévues de la guerre aura été de déterminer un grand effort en vue de réaliser nos ressources en houille blanche et de les appliquer à la reconstitution économique du pays. Par quelles voies et quels moyens s'est-on flatté d'obtenir le résultat cherché? Il est remarquable que le projet d'un vaste inventaire des richesses publiques exposé par M. le comte de Fels, dans la *Revue de Paris*, — et qui vient d'être heureusement repris aux termes d'un récent décret du Ministre des Finances — ait reçu, en ce qui concerne la houille blanche, une satisfaction anticipée. Le Conseil supérieur des Travaux publics, composé de fonctionnaires éminents et de techniciens éprouvés, a fort bien discerné qu'il fallait tout d'abord procéder à un recensement méthodique de tous les cours d'eau susceptibles de produire l'énergie hydro-électrique et à une évaluation exacte de leur puissance virtuelle.

Avant le terme des hostilités, une commission a été chargée de l'opération. Elle était présidée par M. de la Brosse, inspecteur général des Travaux publics. MM. Daniel Berthelot, Cahen et Robert Pinot y siégeaient en compagnie de cinq autres membres recrutés parmi nos hydrauliciens et électriciens les plus qualifiés. Les travaux de cette commission ont été achevés dans la première moitié de l'année 1919. On a ainsi appris que les établissements dits *barreurs*, emprun-

tant directement leur force motrice aux cours d'eau navigables et flottables, se trouvaient au nombre de 834 et qu'ils utilisaient ensemble 71 721 HP.

Avant la guerre, la France disposait de 750 000 HP environ provenant de la transformation de l'énergie hydraulique en énergie électrique. Pendant la guerre, malgré les difficultés matérielles nées de la mobilisation générale, ce chiffre s'est encore accru de 450 000 HP. Et il y a lieu de prévoir, pour la fin de 1922, si rien ne vient contrarier l'achèvement des entreprises en cours d'exécution, que la France disposera d'un total de 1 500 000 HP. Quelles sont les perspectives d'avenir à partir de 1923?

Le Conseil supérieur estime que, dans la période s'étendant de 1922 à 1937, il sera possible d'obtenir un nouveau supplément de 3 millions de HP. Mais c'est là un maximum dont nous sommes bien loin d'être assurés. Pour l'atteindre, il faudra aménager le Rhône, la Dordogne, une partie du Rhin, toutes les chutes d'eau dans la région du Centre et dans les régions pyrénéenne et alpestre. Un grand obstacle à la réalisation d'aussi belles espérances, c'est la rareté de la main-d'œuvre combinée avec la cherté des matériaux. Le coût des installations a plus que doublé. Le prix de revient d'un kilowatt installé oscille actuellement entre 1 500 et 2 000 francs. Le rapport du cheval-vapeur au kilowatt étant de 4 à 3, le capital du premier établissement à investir, en quinze ans, ne saurait être inférieur à 3 milliards et demi. Et encore faut-il considérer qu'à l'égard de certaines chutes d'eau, peu accessibles, le prix des matériaux et de leur adduction devient nettement prohibitif. Si les prévisions du Conseil supérieur se vérifient, il restera, en 1937, une disponibilité de 4 millions de HP correspondant à 3 millions de kilowatts, à mettre en œuvre.

Le bilan de la houille blanche s'établit donc ainsi, à l'heure actuelle :

1 500 000 HP installés ou en cours d'exécution.

7 000 000 de HP à installer.

La répartition générale des énergies hydro-électriques utilisées ou à utiliser présente un grand intérêt qu'il serait superflu de souligner :

Région du Sud-Est : 4 millions de HP dont 1 690 000 captés ou en voie de l'être.

Région du Sud-Ouest : 1 500 000 HP dont 445 000.

Région du Centre : 1 100 000 HP dont 365 000.

Région de l'Est : 200 000 HP dont 58 000.

Nos grand fleuves ont fait l'objet d'un recensement spécial :

Rhône : 900 000 HP dont 38 000 utilisés.

Loire : 300 000 HP à équiper entièrement.

Garonne : 200 000 HP dont 40 000 utilisés.

Rhin : 800 000 HP à équiper entièrement.

A propos du Rhin, il importe de rappeler, bien que certaines objections aient été récemment élevées par le gouvernement helvétique à l'encontre de nos droits sur ce fleuve, que l'article 358 du Traité de Versailles attribue à la France la propriété incommutable de l'énergie produite par le Rhin dans les limites de nos frontières.

Mais le Conseil supérieur des Travaux publics ne s'est pas borné à un inventaire pur et simple. Avec l'indiscutable autorité qui lui appartient, il a formulé des conclusions, ou plutôt des suggestions, dont il semble bien qu'une sage politique de la Houille blanche ne doive pas s'écarter, sous peine de donner de graves mécomptes. Le Conseil supérieur a voulu surtout mettre en garde l'opinion publique contre des illusions suscitées par une littérature d'ordre électoral et sentimental, mal étayée aux données positives et scientifiques. Dans la supposition la plus favorable, la Houille blanche ne procurera pas l'économie de tout le charbon nécessaire à la production d'une énergie égale. Ce constat ne fait aucun tort à la nécessité de poursuivre, avec suite et vigueur, la réalisation de nos ressources en énergie hydro-électrique. Si la Houille blanche ne doit pas nous procurer des économies pécuniaires, elle n'en garde pas moins ce mérite inappréciable de pourvoir au déficit de notre production houillère et de mettre la France en posture de se suffire à elle-même. Il paraît donc s'ensuivre que la Houille blanche doit être utilisée, autant que possible, par voie de concentration et non de dispersion.

Aussi, ne sera-t-on pas étonné que le Conseil supérieur place au tout premier rang des fins à atteindre l'électrifica-

tion des chemins de fer, laquelle produirait une économie annuelle de 3 millions de tonnes de charbon pour 8 000 kilomètres exploités. Le second résultat à rechercher est l'emploi de la Houille blanche dans les hauts fourneaux. Quant à la diffusion de l'éclairage et de la force motrice, que l'opinion courante fait venir en première ligne, le Conseil supérieur ne l'envisage qu'à titre subsidiaire. Il s'est donc prononcé, en somme, pour la solution *centralisée*.

Ses autres suggestions ne sont pas moins à retenir. L'attention du Conseil supérieur s'est portée sur la façon dont se constitueraient les capitaux des entreprises hydro-électriques. Il a estimé nécessaire le concours du Crédit foncier qui devrait faire très large la part des prêts hypothécaires fondés sur toutes les chutes du domaine public et du domaine privé. Quel doit être le rôle de l'État, en ces matières? Il serait bon que celui-ci participât aux entreprises comme actionnaire de façon à en mieux apprécier les risques et les difficultés. Il appartient, en outre, à l'État d'entreprendre lui-même, en raison de leur caractère permanent, les travaux propres à régulariser le régime des eaux, de construire lui-même, ou à tout le moins, de subventionner les grands réservoirs de régularisation. C'est un ensemble de vues fortement liées et ordonnées.

Dans quelle mesure le Parlement en a-t-il tenu compte, quand, au mois d'octobre 1919, il a doté d'une loi organique la production de la Houille blanche régie jusque-là par les dispositions générales du Code civil et du droit coutumier et par la jurisprudence du Conseil d'État? Cette loi avait été l'objet des travaux préparatoires accomplis avec soin par une commission extra-parlementaire. Malheureusement, le texte en fut improvisé dans ces heures de fièvre où une législature finissante se hâte de déblayer un ordre du jour encombré. D'où des lacunes, des imperfections, voire des contre-sens et des erreurs matérielles auxquelles le Sénat lui-même, rompant avec ses habitudes de correction et de redressement, n'eut pas le loisir de remédier. La seconde partie de la loi, relative aux entreprises préexistantes, est à peu près indéchiffrable.

On a sujet de craindre que l'esprit de cette loi ne soit en contradiction avec les conclusions émises par le Conseil supé-

rieur des Travaux publics. Celui-ci s'est placé au point de vue général et a estimé qu'un intérêt supérieur commandait de réunir et de ramasser les ressources en Houille blanche pour les appliquer aux grandes entreprises qui consomment le charbon en quantités massives. Il semble que cette façon de voir soit conforme à la nature des choses. Le législateur, au contraire, a sacrifié à l'esprit local. Il n'a pas osé heurter de front les réclamations présumées des riverains enclins à faire valoir le droit de prélibation sur des cours d'eau tombés qu'ils considèrent un peu comme leur propriété exclusive. Cette appartenance, certes, est indiscutable quand il s'agit des chutes d'eau de moindre importance et dont l'énergie ne vaut pas la peine d'un transport à longue distance. Mais, en vérité, les grandes sources d'énergie hydro-électrique, puisées à même des fleuves, ou accumulées dans un espace restreint, ne constituent-elles pas une véritable propriété nationale, purgée de toute hypothèque locale? On s'est, d'ailleurs, peut-être trompé en prévoyant, de la part des agriculteurs, une opposition irréductible. Les revendications rurales en faveur de la force et de la lumière électriques exigent d'être satisfaites, mais, si nous devons en croire de grands journaux agricoles, interprètes nés de la pensée rurale, les agriculteurs répugnent à être desservis par de grandes entreprises rayonnant sur une aire trop vaste. Ils y voient une sujétion dommageable à leurs intérêts. Leurs préférences vont à de petites entreprises de canton, plus faciles à contrôler et moins puissantes pour la résistance dans la lutte des tarifs. Peut-être le législateur, en allant au-devant des protestations locales, en introduisant avec des prérogatives trop étendues le département dans une affaire d'État, a-t-il coté trop haut la violence du préjugé d'arrondissement. Les collectivités locales, aux termes de la loi, sont autorisées à prélever au passage, un quart du total de l'énergie captée. Ne peut-on redouter que cette faculté ne dérange l'harmonie du plan conçu par le Conseil supérieur des Travaux publics, et que, pour avoir visé simultanément deux buts contradictoires, le législateur n'atteigne ni l'un ni l'autre?

La Houille blanche a été pourvue de tous ses organes administratifs. Elle possède une direction au Ministère des Travaux

publics, trois grands services régionaux et un comité consultatif, composé de juristes, de parlementaires, de hauts fonctionnaires, d'industriels et de techniciens. Elle est donc devenue une personne morale, capable de se manifester utilement. Il faudrait, à l'heure actuelle, provoquer cette manifestation dans le sens d'une reprise en sous-œuvre du travail ébauché plutôt que parachevé en 1919.

La grande force de la France, dans la période de désordre que traverse l'Europe, est de constituer une unité économique indépendante. L'exploitation de toutes nos ressources en Houille blanche conduirait cette unité à son dernier degré d'autonomie et de perfection. Mais il est clair que l'entreprise de mettre en valeur cette immense richesse naturelle n'est pas de celles qui, par l'abondance illimitée des profits qu'on en doit tirer, admettent le gaspillage, la dispersion et l'incohérence. Pour que, dans l'exploitation de la Houille blanche, le budget national trouve une recette régulière et assurée, les capitaux investis une rémunération certaine et raisonnable, le pays une économie de houille qui le dispense de tout tribut charbonnier payé à l'étranger, il faut, au contraire, qu'un programme très précis, très serré, où rien ne soit abandonné au hasard ou sacrifié aux contingences électorales, soit conçu et appliqué avec vigueur et continuité, que les conditions de collaboration de l'État avec les corps intermédiaires et les individus soient déterminées avec exactitude. La supposition d'un échec et de graves mécomptes n'est pas à écarter, selon ce que trop d'optimistes imaginent, comme impossible ou seulement improbable.

Or, ce programme d'ensemble, à longue échéance, fortement ordonné, dérivant d'une conception unitaire, n'existe pas encore. Il est à établir, comme la loi du 19 octobre 1919, est à reviser, sur les bases de l'Inventaire dressé par le Département des Travaux publics. Cet Inventaire a sa logique à laquelle on serait mal venu à se soustraire. Il conclut nettement à la centralisation contre l'éparpillement, à la prédominance du point de vue national sur le point de vue local. De la façon dont le Parlement les arbitrera dépend l'avenir de la Houille blanche.

J. DESSAINT

LA MUSIQUE

DON JUAN

Cette figure immortelle, qui a tourmenté l'imagination de tant de poètes, depuis Byron jusqu'à M. Henry Bataille, ce n'est pas un poète, c'est un musicien qui en a fixé les traits.

Les érudits sont seuls à connaître, autrement que par le titre, le drame de Tirso de Molina qui parut à Séville en 1634 et développait une légende édifiante, déjà mise à la scène avant lui par d'autres poètes de couvent. Le *Don Juan* de Molière, qui fut joué en 1665, n'eut alors que quinze représentations et ne s'est pas maintenu au répertoire. C'est le 29 octobre 1787, au théâtre de Prague, que pour la première fois don Juan, tel que nous l'imaginons aujourd'hui, est apparu. Il s'appelait alors don Giovanni. Le chanteur Luigi Bassi lui prêtait sa voix, son goût, et sa belle prestance. Auprès de lui on reconnaissait Térésa Saporiti, sous les traits de doña Anna, Antonio Baglioni, Catarina Micelli, Felice Ponziani, Giuseppe Lolli, Teresa Bondini, dans les rôles de don Ottavio, du Commandeur, d'Elvire, de Leporello, de Masetto et de Zerlina. *Le Courrier de Prague* du 3 novembre rend compte de la représentation en ces termes :

« Le lundi 29 octobre, la troupe italienne a donné l'opéra attendu avec impatience du maître Mozard, *Don Giovanni* ou *le Festin de pierre*. Les connaisseurs et les musiciens déclarent que jamais on n'a vu à Prague rien de si beau. M. Mozard conduisait l'orchestre; une triple acclamation l'a accueilli à son entrée et s'est renouvelée à la fin de la représentation.

L'ouvrage est d'une difficulté d'exécution extrême, et chacun s'étonne qu'en si peu de temps on soit arrivé à un aussi bon résultat. C'est que les artistes et les musiciens ont fait tout ce qu'ils ont pu pour contenter Mozard. Il y a eu aussi beaucoup de frais pour les chœurs et les décors, qui font honneur au directeur, M. Guardasoni. La foule extraordinaire des spectateurs répond du succès. »

Le Courrier de Prague écrivait mal le nom de Mozart, mais savait rendre justice à son génie, et prévoir sans mécompte le destin futur du nouvel opéra. Il fut joué à Vienne le 7 mai 1788, et bientôt adopté par le public, d'abord surpris par la force du style. Il passa ensuite en Allemagne, puis en France. Les personnes qui aujourd'hui vont rendre visite au Directeur de l'Opéra peuvent remarquer, parmi les anciennes affiches qui décorent le couloir, devant la salle d'attente, un rectangle de papier saumon, daté de l'an XIV de la République et annonçant pour le 2 vendémiaire la troisième représentation de « *Don Juan*, opéra en trois actes, paroles de Thuring et Baillot, musique de Mozart, arrangée par Kalkbrenner ». C'est en effet en 1805 que *Don Juan* a fait ainsi son entrée en France, et au répertoire de l'Opéra. Il a fréquemment été repris depuis lors, sous diverses formes, soit à ce théâtre, soit sur les scènes du Théâtre italien ou plus récemment du Théâtre lyrique et de l'Opéra-Comique. Le 7 janvier, c'est ce dernier théâtre qui le remettait, une fois de plus, à la scène.

Berlioz l'avait entendu à l'Opéra, le 14 novembre 1835; le rôle de doña Anna était chanté par mademoiselle Falcon, et les artistes qui n'avaient pas d'emploi dans la pièce avaient demandé à chanter dans les chœurs. Berlioz n'a que des éloges pour cette représentation; il écrit, le lendemain, dans le *Journal des Débats* :

« Le succès de *Don Juan* à l'Opéra, succès d'argent s'il en fut, peut être regardé comme la manifestation d'un progrès sensible dans notre éducation musicale. Il prouve avec évidence qu'une bonne partie du public peut déjà goûter sans ennui une musique fortement pensée, consciencieusement écrite, instrumentée avec goût et dignité, toujours expressive, dramatique, vraie; une musique libre et fière, qui ne se courbe pas servilement devant le parterre et préfère l'appro-

bation de quelques esprits élevés, selon l'expression de Shakespeare, aux applaudissements d'une salle pleine de spectateurs vulgaires. »

Mais déjà *Don Juan* dépassait la compétence des musiciens et pouvait appeler de leurs verdicts à ceux d'un tribunal plus étendu : en 1813, Hoffmann l'avait recommandé à l'attention des poètes, des artistes et des philosophes en sa nouvelle à demi fantastique intitulée *Don Juan, aventure d'un voyageur enthousiaste* : il y comparait le héros au Méphistophélès de Gœthe. La carrière littéraire de don Juan s'ouvrait; elle devait être longue et glorieuse.

Mozart n'est pas l'unique auteur de son opéra : les musiciens de son temps n'avaient pas coutume, comme ceux du nôtre, de s'improviser poètes. Un réfugié Vénitien qui avait pris le nom de da Ponte lui en avait fourni les paroles, comme l'année précédente celles des *Noces de Figaro*, et deux ans plus tard celles de *Cosi fan tutte*. Mais sans Mozart, qui se souviendrait de da Ponte? Son poème de *Don Juan* est calqué sur une production analogue d'un certain Bertati, qui a le même titre, le même sujet, les mêmes personnages, et fut jouée à Venise durant le carnaval de l'année 1787. Il n'en diffère que par quelques détails, qui semblent avoir été changés sur le conseil de Mozart. Cependant le *Don Juan* de Bertati est resté obscur. C'est qu'il a été mis en musique par Gazzaniga, non par Mozart.

Tirso de Molina, qui fut prieur du couvent des frères de la Miséricorde, à Madrid, avait donné pour titre à son drame *le Fourbe de Séville et le Convive de pierre*. De nombreux épisodes, qui transportent la scène tour à tour à Naples, à Séville, sur la côte de Tarragone, à la campagne, dans une rue et à la cour du roi, mettent sans cesse au jour quelque nouvelle perfidie de don Juan qui prend auprès d'Isabelle la place de don Ottavio, séduit la fille du pêcheur qui l'a recueilli après un naufrage, s'introduit auprès de doña Anna sous le manteau du marquis de la Mota et, reconnu par elle, tue son père, le commandeur, accouru pour la défendre, puis laisse accuser le marquis de ce meurtre. En vain son père lui fait des remontrances et lui annonce que le roi le bannit de Séville. Sur la route il rencontre le cortège nuptial de Patricio et

d'Aminta : il se fait inviter au mariage, et par ses intrigues parvient à le rompre à son profit. Poursuivi par ses victimes, il se laisse si peu intimider que, passant auprès de la tombe du commandeur, il invite sa statue à souper avec lui. Le commandeur de marbre vient en effet, et l'invite à son tour. Don Juan cependant a obtenu sa grâce et le roi veut le marier à Isabelle, Mais il est homme de parole : il va trouver le commandeur, dans la chapelle où s'élève son monument, et c'est là qu'il est précipité dans l'enfer. Le roi est informé de ce dénouement par le valet Catalinon, qui joue dans la pièce le rôle obligé du *gracioso* ou bouffon, aussi poltron que son maître est brave. Dès lors l'action de la justice humaine est éteinte, et chacun oublie ses griefs. Ottavio tend la main à Isabelle, le marquis à doña Anna, Patricio à Aminta, le pêcheur Anfriso à Tisbée, et « ainsi se termine *le Convive de pierre* ».

Ce don Juan, on le voit, est une sorte de don Quichotte à rebours, qui se fait un jeu de manquer à toutes les prescriptions de l'honneur chevaleresque. Molière, adaptant le sujet aux mœurs françaises de son temps, a été naturellement conduit à changer ce caractère en celui d'un grand seigneur qui se rit des lois divines et humaines. On sait comment il a simplifié l'action, rejetant dans le passé le meurtre du commandeur, et ne laissant subsister que trois figures féminines, celles d'Elvire, que Tirso de Molina appelait Isabelle, et des deux paysannes Charlotte et Mathurine, qui sont le dédoublement de Tisbée la fille du pêcheur. Par contre, il a développé les dialogues entre don Juan et son valet Sganarelle, en leur donnant, sous une forme familière, une portée philosophique, et ajouté les personnages des frères d'Elvire, du marchand M. Dimanche, et du pauvre, afin de découvrir, en des scènes vigoureuses, le courage de don Juan, sa mauvaise foi et son mépris de l'humanité.

Bertati, ni da Ponte, ni Mozart, n'ont pu connaître la comédie de Molière, et c'est par une suite de pièces italiennes que la tradition du *Convive de pierre* leur a été transmise. Toutes ces pièces sont médiocres, sans excepter celle de Goldoni, représentée à Venise en 1736, parce qu'elles manquent de vérité. Le drame y tourne à la farce, l'intrigue n'est plus qu'un prétexte à travestissements et à quiproquos, et

le dénouement ne peut être pris au sérieux. Gluck, en 1761, écrit un ballet sur ce sujet, et Mozart lui-même qualifie son *Don Juan* d'opéra-bouffe. Mais c'est un opéra-bouffe unique en son genre, où les facéties d'un valet et les coups de bâton donnés à un rustre sont comme les plaisants intermèdes de cette fête à tout moment troublée et d'autant plus séduisante. Fête tendre, plutôt que galante, d'une tendresse perfide qui laisse Zerline hésitante, arrache des larmes à Elvire dédaignée et toujours éprise, et voue à un long deuil doña Anna que le pur amour d'Ottavio ne parvient pas à consoler.

Une ancienne édition de *Don Juan*, de format oblong, est ornée sur la première page d'une lithographie qui représente la scène du châtiment. La statue du commandeur y porte une armure de chevalier. Don Juan est vêtu d'un haut-de-chausses collant, d'un pourpoint débraillé, il se tord sous l'étreinte de la main inflexible, et ses longs cheveux épars, sa bouche entr'ouverte, le regard détourné de ses yeux, tous ses traits expriment autant de surprise que de terreur. Son visage est celui d'un adolescent, soit qu'il ait été précoce, ou qu'il ait reçu le privilège, attribué plus tard par Oscar Wilde à Dorian Grey, de ne pas vieillir. Il a l'air d'un écolier pris en faute, et sa main libre implore un délai. Livré à la douceur de la vie, insoucieux du mal qu'il peut faire et sans égard pour la souffrance, tout à ses caprices, il semble ne s'être jamais avisé que sa dernière heure pouvait venir. Jusqu'au moment fatal où la statue l'a saisi, il n'a pas cru au danger, et a refusé l'acte de contrition qui pouvait le sauver. Sur le point de descendre au séjour des peines éternelles, il a certes grand'peur, mais ne prononce pas un mot de repentir. Que regretterait-il? La promesse de mariage qu'il faisait à Zerline sur un air si délicatement trompeur, ou la langoureuse sérénade qu'il improvisa, laissant Elvire à son valet, pour une femme de chambre? Et n'était-ce pas un joli bal que celui où dansaient, aux sons unis de trois orchestres différents, jouant l'un une valse, l'autre une contredanse, et le troisième un menuet, tout à la fois Zerline parée pour son douteux mariage, et les trois masques vengeurs qui n'étaient autres qu'Elvire, doña Anna et don Ottavio? Un tel charmeur ne peut mourir que dans l'impénitence finale,

et c'est seulement quand il a disparu que la morale reprend ses droits. Toutes ses victimes, Zerline, Elvire, doña Anna, don Ottavio, Masetto, accourent et apprennent du valet Leporello que la justice divine a déjà puni le coupable. Zerline et Masetto se réconcilient, Elvire passera le reste de ses jours dans la retraite, doña Anna, sollicitée par don Ottavio, lui demande d'attendre une année encore, après tant d'événements funestes. Puis les six voix s'unissent, en un ensemble de style sévère et presque religieux, pour proclamer que « telle est la fin du méchant, *questo é il fin di chi fà mal* ».

La partition de Mozart est très nettement divisée en deux actes, dont chacun a son finale, le premier se terminant sur la scène du bal chez don Juan, le second sur le morceau qui vient d'être cité. Cependant on a vu que dès 1805 *Don Juan* avait été mis en trois actes par les soins de Kalkbrenner. D'autres changements y avaient été introduits, dont l'un au moins mérite d'être signalé. Le trio des masques, devant la maison de don Juan, était chanté par trois gendarmes, sur ces paroles :

Courage, vigilance,
Adresse, défiance,
Que l'active prudence
Préside à nos desseins !

Depuis lors, le zèle des compilateurs ne s'est pas ralenti, et l'Opéra-Comique vient encore de nous montrer un *Don Juan* bien différent de celui de Mozart. Il est vrai qu'on n'y voit pas de gendarmes. Par contre, on y entend, avant la scène du bal, un morceau symphonique qui est bien de Mozart, mais n'a jamais été destiné par lui à cet emploi. Le finale du second acte, selon une tradition déjà ancienne, mais qui n'en vaut pas mieux pour cela, a été supprimé. L'ouvrage perd ainsi son équilibre, et la scène précédente, où don Juan est à table, en attendant son invité lugubre, a paru trop peu animée pour servir de conclusion. Je ne sais quel metteur en scène a imaginé, pour la remplir, de faire souper le héros au milieu d'un essaim de jolies femmes. L'expédient était absurde; c'est pourquoi sans doute il s'est imposé sur tous nos théâtres, jusqu'à ce jour. Mozart n'avait pas prévu cette joyeuse com-

pagnie; il s'était contenté de Leporello, pour donner la réplique à don Juan, et de musiciens qui lui jouent les airs à la mode. Il en résulte que le maître de maison, ayant des invitées auprès de lui, ne leur adresse pas la parole et ne s'entretient qu'avec son domestique. De leur côté, ces demoiselles, réduites au rôle de figurantes, continuent à trinquer entre elles quand Elvire vient supplier don Juan de songer au salut de son âme, et don Juan lui répond en l'invitant à partager son repas : galanterie qu'il peut se permettre s'il est seul, mais qui en pareille société devient une grossière insulte, indigne d'un gentilhomme comme lui. C'est ainsi que, sous le prétexte de « faire du théâtre », on avilit une scène émouvante, et il faut que la musique de Mozart ait un pouvoir magique, pour résister à tant d'outrages.

Elle résiste aussi, par un contraire effort, au respect excessif d'un chef d'orchestre qui paraît ne se représenter Mozart qu'avec une grande robe de pédant ou sous l'habit à palmes d'un membre de l'Institut, et lui inflige une dignité compassée et vieillotte, aussi contraire que possible à la vivacité de cette musique radieuse et à son parfum enchanteur. M. Vanni Marcoux donne au personnage de don Juan toute la fougue que lui permet une pareille direction, et chante avec un goût, une sûreté, et un sentiment qui ont fait grande impression. Les autres artistes, j'ai le regret de le constater une fois de plus, ne paraissent pas avoir la moindre idée de ce qu'il faut pour interpréter Mozart. Les uns cherchent des effets d'opéra-comique, qui seraient à leur place dans *Manon*, et les autres font de grands éclats de voix, comme s'ils chantaient *Thaïs*. Ils ne sont pas les seuls, je le sais, à commettre de telles erreurs, et la Comédie-Française, qui vient de reprendre le *Don Juan* de Molière, a confié l'interprétation du rôle principal à un illustre sociétaire qui semble confondre Molière avec Paul Hervieu. On est en droit d'attendre mieux en des théâtres subventionnés dont la mission principale est de montrer au public, dans une perfection dont les autres scènes ne sont pas capables, les chefs-d'œuvre devenus classiques.

LOUIS LALOY

OU EN EST LE PROBLÈME DES RÉPARATIONS

La question des réparations est en suspens. Deux ans d'efforts, des concessions successives, de lourds sacrifices devaient aboutir à un règlement définitif. Au mois de mai 1921, à la suite de l'envoi d'un ultimatum, sont intervenus les accords de Londres et l'état des paiements arrêté par la Commission des réparations. Les dispositions contenues dans ces deux documents ont pu être critiquées; elles faisaient paraître que nous avions poussé l'esprit de conciliation jusqu'à ses limites. Mais enfin, pour la première fois depuis le traité de paix, un résultat important, bien qu'il fût chèrement acheté, était atteint : les obligations de l'Allemagne étaient fixées d'une manière précise, le montant de la somme due était déterminé, les échéances étaient prévues.

Quelle a été depuis ce temps l'attitude de l'Allemagne? Du 5 mai 1921 au 1er janvier 1922, elle a tenu ses engagements; elle a payé les échéances du 31 août et du 15 novembre. Mais après cet effort, qui a duré à peine quelques mois, elle a déclaré qu'elle était incapable de tenir ses promesses. La Conférence de Cannes devait tirer les conséquences de cette situation et décider les mesures à prendre. Elle a interrompu ses travaux avant d'avoir conclu. C'est la Commission des réparations qui a réglé le régime provisoire des premières

semaines de 1922, en accordant un délai et en fixant une échéance de trente et un millions tous les dix jours. Ce régime dure encore. La Commission des réparations et, s'il le faut, les gouvernements alliés sont donc amenés à prendre les résolutions que réclame la carence de l'Allemagne.

S'il ne s'agissait que d'un problème de droit et si nous n'avions qu'à soutenir notre cause devant un tribunal, l'affaire serait simple. Nous n'aurions pas de peine à faire un exposé lumineux et probant. L'Allemagne coupable a reconnu officiellement sa dette; elle a signé le traité; elle a promis de se conformer au texte des accords de Londres et de l'état des paiements. D'autre part, les sommes qui nous sont destinées représentent à peine ce qui nous est dû. La Commission des réparations a évalué nos dommages environ à deux cent quinze milliards de francs. Or sur les 132 milliards marks or que l'Allemagne est tenue de payer, il nous revient, d'après la convention de Spa, 52 p. 100, soit 68 milliards marks or, dont la valeur dépendra du cours des changes aux époques des paiements et qui, au cours de mai 1921, ne représentaient pas tout à fait 200 milliards de francs. Nous pouvons dès maintenant, en tous cas, nous résigner à penser que les 60 milliards avancés par nous pour les réparations avant mai 1921, c'est-à-dire, payés sur les fonds d'emprunt pour le compte de l'Allemagne, ne seront jamais recouvrés. Nous avons accepté tous les atermoiements, nous avons subi toutes les charges, nous avons fait un effort épuisant. Désormais nous ne pouvons pas davantage et nous attendons que justice soit faite.

Mais il ne s'agit pas d'un procès, et il n'y a pas de tribunal. Le problème posé est d'ordre politique, et met en jeu des réalités de force. Il y aurait certes une iniquité scandaleuse à ce que nous ne soyons pas payés. Mais nous ne pouvons nous tenir à cette appréciation morale. Pour obtenir ce que nous voulons, nous sommes obligés de prendre les données des problèmes telles qu'elles sont, et de tenir compte des éléments économiques, psychologiques, internationaux d'une affaire complexe, qui intéresse non seulement l'Allemagne, mais nos Alliés. Il ne suffit pas que nous ayons raison : il faut encore que nous fassions reconnaître nos droits; il faut ensuite que

nous les fassions respecter. Le problème des réparations, qui est essentiellement financier, est aussi un problème d'action politique. Et comme son règlement ne dépend pas d'une exécution unique, mais d'une série de versements répétés sur un nombre d'années variables, cinquante peut-être, il domine pour longtemps notre vie publique.

Pourquoi l'Allemagne ne tient-elle pas ses engagements? La première raison est qu'elle n'a pas la volonté de les tenir. La France après 1871 avait mis son point d'honneur à s'acquitter complètement et le plus vite possible; elle avait fait preuve de la plus grande fermeté dans son dessein; elle avait à cœur de respecter sa signature. L'Allemagne raisonne autrement. Elle agit comme si son point d'honneur était de se soustraire à ses promesses et comme si le sentiment national consistait à se dérober aux obligations de la nation. On peut juger cette attitude, mais on doit surtout tirer les conclusions qu'elle commande. Il est caractéristique qu'au mois de décembre 1921, le Chancelier en avertissant la Commission des réparations que l'Allemagne ne pouvait pas faire face à ses échéances n'a même pas eu l'idée de donner une indication sur l'avenir ni de prévoir comment elle s'acquitterait plus tard : il s'est contenté de proclamer l'impuissance de son pays, sans montrer aucun souci de la suite des événements.

Les derniers incidents de la politique allemande sont à ce sujet bien instructifs. Le ministère Wirth s'est présenté d'abordcomme un gouvernement de bonne volonté, comme un gouvernement d'exécution. Et pour être exact, il faut noter qu'il a commencé par tenir certaînes promesses, comme d'ailleurs ses prédécesseurs. Il serait intéressant d'avoir un tableau complet de ce que l'Allemagne a versé depuis l'armistice. M. de Lasteyrie, alors qu'il était rapporteur du budget des dépenses recouvrables, avait exprimé ce vœu et avait essayé de dresser ce tableau. L'*Echo National*, il y a quelque temps, invitait la Commission des réparations à tenir les Alliés au courant du mouvement du compte des réparations, et tentait à son tour d'établir un état approximatif. Il résulte de ces documents que l'Allemagne a versé aux alliés depuis l'armistice, et avant le 1er mai 1921, sous différentes formes, environ 10 milliards de marks or, et qu'en fait cette somme

se réduit à un peu plus de 6 milliards : au lendemain de la cessation des hostilités, en effet, les Alliés ont avancé à l'Allemagne pour son ravitaillement 3 800 millions qu'elle a remboursés, et qu'il faut déduire des 10 milliards versés. Les livraisons diverses faites, par l'Allemagne, en matériel de chemins de fer, camions, matériel agricole, navires, charbon, etc., n'atteignent pas d'ailleurs ce qui était dû et laissent un déficit de plus d'un milliard.

Depuis le 1er mai 1921, les alliés ont continué à recevoir de l'Allemagne un certain nombre de prestations, navires, bétail, charbon, et dérivés du charbon, batellerie fluviale. Le 31 août, l'Allemagne a versé un milliard, qui n'a pas été réparti, puisque l'accord du 13 août n'a pas été ratifié, et le 15 novembre, elle a fait face à son échéance de 285 millions. Mais quel secours avons-nous trouvé dans ces versements pour l'équilibre de nos propres finances? Il n'y a eu aucun versement en numéraire, du moins dans ce qui est présentement revenu à la France. En tout et pour tout, nous avons touché le montant des produits allemands livrés à notre pays et vendus par nous, soit environ deux milliards. Et nous avons avancé pour les pensions et les régions libérées 80 milliards! Ces deux chiffres en disent plus que tout commentaire.

On conçoit avec quel intérêt notre pays suivait le développement de la politique de M. Wirth. Nous avions été tolérants et conciliants : nous attendions l'effet des accords de Londres signés en mai 1921. L'attente n'a pas été longue, puisque dès le mois de décembre M. Wirth avertissait que l'Allemagne cessait déjà de payer en 1922. Que s'était-il passé et l'Allemagne était-elle subitement ruinée? Elle le disait. Prétextant la baisse des changes, elle soutenait que la chute du mark était due aux exigences des alliés; elle soutenait que la perte d'une partie de la Haute-Silésie diminuait sa capacité de paiement; elle menaçait toute l'Europe centrale d'être entraînée dans sa ruine et de causer un bouleversement économique universel. Bref, plus le temps passait, plus M. Wirth, sans force réelle au Reichstag, sans autorité sur les groupements puissants des socialistes et des industriels conservateurs, paraissait s'appliquer à lou-

voyer et à ne rien faire : le prétendu ministère d'exécution devenait surtout le ministère de la non-exécution.

Les derniers événements ont fait apparaître la situation vraie de M. Wirth. Le Reichstag est divisé à peu près en deux parties d'égale force. La coalition du centre, des démocrates, et des social-démocrates donne un peu plus de deux cents voix. La coalition des partis d'opposition, nationaux, populaires, indépendants et communistes en donne autant. M. Wirth navigue entre les deux, en évitant la défiance, plutôt qu'en obtenant la confiance. Ayant résolu de provoquer un vote, il n'a réuni que 220 voix, et n'a triomphé que grâce à des abstentions, le Reichstag comptant 469 députés. La *Gazette de Francfort*, quelques jours avant le vote, constatait mélancoliquement l'insécurité de la vie parlementaire allemande et se demandait si le Reichstag était capable de former une majorité raisonnable et apte au travail. L'incertitude de la vie politique n'est pas propre à l'Allemagne : c'est, après la guerre, un phénomène européen, mais il est possible qu'une assemblée allemande soit plus anarchique qu'aucune autre. Ce qui semble certain, c'est que tous les partis allemands soient d'accord pour laisser un délai à M. Wirth, qui est commode au point de vue des affaires extérieures. Que ce soit l'effet d'un calcul prémédité ou le résultat des circonstances, la politique « de bonne volonté » de M. Wirth, par sa passivité à l'égard des alliés, a abouti à procurer des avantages au Reich ou du moins à éviter des sacrifices. M. Wirth, sous prétexte d'exécuter le traité, est passé maître dans l'art de montrer l'impossibilité de l'exécution. C'est son mérite. Le jour où l'Allemagne aurait un gouvernement conservateur frappant les classes populaires par des impôts indirects, ou un gouvernement socialiste frappant les industriels et les capitalistes par des impôts directs, il faudrait bien en passer par où voudrait le pouvoir établi. M. Wirth, qui ne peut rien présentement ni sur la social-démocratie ni sur M. Stinnes, est plus facile : on le garde donc provisoirement, mais on ne le gardera qu'aussi longtemps qu'il réussira à ne rien décider, et à payer le moins possible le plus tard possible.

Il est possible que l'Allemagne tienne à conserver M. Wirth

jusqu'à la Conférence de Gênes. On ne sait plus quand cette conférence aura lieu. Mais on sait que M. Lloyd George y tient, et l'Allemagne compte sur elle. Peut-être se fait-elle des illusions. Il ne suffit pas d'une conférence, surtout si elle est préparée et étudiée, pour remettre tout en question. Les Alliés, si bénévoles qu'ils se soient montrés, ne sont pas à la merci des manœuvres allemandes. La France en particulier est de force à assister à une conférence et au besoin à la quitter, sans rien céder de ses droits et sans prendre aucun engagement contraire à sa politique. Mais l'Allemagne considère comme important pour elle d'être admise à une conférence internationale, alors qu'elle a donné si peu de preuves de sa bonne volonté, et elle garde toujours l'espérance d'attendrir M. Lloyd George, de se recommander à l'indulgence du monde, et d'obtenir quelques concessions. M. Wirth paraît sans doute l'homme le plus qualifié pour apitoyer décemment l'Europe sur le sort de son pays. L'Allemagne, après avoir gagné du temps, cherche dans le malaise européen une occasion de confondre ses affaires et ses obligations avec de plus vastes problèmes. Ayant provoqué, par son agression de 1914, la crise dont souffre aujourd'hui l'Europe, elle travaille à ne plus paraître la cause responsable, et le débiteur principal : elle voudrait devenir un simple cas particulier d'une maladie générale, une nation souffrante, comme les autres, dans un monde souffrant. Et c'est ainsi que la question des réparations, réglée au mois de mai 1921 dans des conditions bien acceptables pour l'Allemagne, est de nouveau évoquée moins d'un an après.

Quelle est cependant la réalité de la situation allemande? La situation budgétaire est mauvaise, la situation monétaire est mauvaise, mais la richesse de l'Allemagne est effective. Quand l'Allemagne dit que son budget est en déficit, elle ne ment pas, et d'ailleurs, elle a tout fait pour arriver à ce résultat. Quand l'Allemagne dit que son change s'est effondré et qu'elle est accablée de papiers sans valeur, elle ne ment pas, et elle n'a rien négligé pour qu'il en soit ainsi. Mais cependant quand elle nous dit qu'elle est sans ressource, elle nous abuse. Les budgets ordinaires du Reich sont en déficit parce que le gouvernement a dépensé sans compter et parce qu'il n'a

pas recouvré d'impôts : il a grevé les finances par la multiplicité des services publics, l'Étatisme, l'accroissement du nombre des fonctionnaires, une politique humanitaire et sociale luxueuse, la diminution des heures de travail, l'augmentation des traitements, l'insuffisance des tarifs de chemins de fer, les entreprises des établissements télégraphiques, téléphoniques, les programmes somptueux de marine marchande. Il a établi, il est vrai, des impôts en apparence fort lourds, mais il a négligé de les percevoir, et d'ailleurs il avait pris soin de ne pas changer les évaluations faites en 1918 et 1919, à un moment où les chiffres n'avaient pas la même signification. Et toutes les mesures prises depuis n'indiquent aucune volonté sérieuse de faire rentrer les impôts. Le résultat est que, contrairement au traité de Versailles, le contribuable allemand paie deux fois moins d'impôts que le contribuable français. Quant à la mauvaise situation monétaire de l'Allemagne, elle s'explique par ce fait simple que depuis l'armistice elle a vécu grâce à une émission intensive de billets de banque ou de bons du Trésor. En trois ans, de la fin de 1918 à la fin de 1921, la circulation des billets a augmenté d'environ 250 milliards de marks. Prodigalité, inflation démesurée, désordre général, tels sont les traits caractéristiques des finances allemandes.

Mais l'Allemagne conserve tous ses moyens de production; elle a gardé intactes ses usines, ses terres, ses mines; ses commerçants et ses industriels font des affaires, exportent, gagnent de l'argent; ses ouvriers ne souffrent pas du chômage; ses capitalistes enfin possèdent un avoir important à l'étranger. Les particuliers, les chefs d'industries ont fait passer dès la fin de 1918 des sommes considérables hors de l'Allemagne, sans que le gouvernement prît aucune mesure pour empêcher cet exode, sans qu'il tînt compte des promesses faites à ce sujet aux Alliés. Il en résulte que même si la situation officielle de l'Allemagne empirait, même si l'Allemagne était à la veille de la faillite, la question des réparations ne serait pas insoluble. Les Alliés n'auraient qu'à exiger des livraisons en nature, à prendre hypothèque sur les biens, à demander l'inventaire de l'État prussien, qui a été réclamé ici même il y a plusieurs mois. En se dérobant aux promesses

faites à Londres, au mois de mai 1921, l'Allemagne ne rend pas impossible l'exécution du traité; elle n'en provoque pas, comme elle l'imagine, la revision. Elle ajourne les solutions : elle ne supprime ni le problème ni la dette à laquelle elle est tenue.

Il faut aboutir à un règlement pratique. Le problème des réparations ne peut pas demeurer comme la toile de Pénélope de l'Europe; il ne peut être destiné à renaître lors de chaque échéance; il ne peut, par son incertitude, compromettre les finances françaises et la vie économique du monde. L'attitude de l'Allemagne qui se déclare incapable de payer six mois après avoir signé le règlement prévu par les accords de Londres démontre que le moment est venu de prendre des mesures. Il y a un système qui s'impose. Le Traité donne aux Alliés le droit de contrôler les finances allemandes, d'y mettre de l'ordre, d'exercer un privilège sur les ressources du Reich. Une commission de la dette fonctionnant à Berlin aurait pour objet de veiller à réduire les dépenses, de faire rentrer les impôts, de restreindre l'émission de billets, d'empêcher l'évasion des capitaux, d'opérer les perceptions correspondant aux échéances fixées par les accords du 5 mai, de déterminer la part des paiements en nature, dans le genre de ceux qui ont été étudiés à Wiesbaden. C'est la solution qui depuis longtemps apparaît à beaucoup comme nécessaire; c'est celle qu'avait adoptée quelque temps avant de devenir ministre M. de Lasteyrie dans son remarquable rapport sur les dépenses recouvrables.

Comment et par qui une mesure de ce genre peut-elle être décidée? C'est la Commission des réparations qui est chargée de se prononcer sur ce qui doit être entrepris pour faire payer l'Allemagne. Dans une récente séance de la Chambre, M. Poincaré a déclaré qu'il était d'accord avec les Alliés pour remettre à la Commission des réparations le soin de prendre les décisions nécessaires. Cette commission a donné dès le mois de décembre un avertissement à l'Allemagne au moment où elle a reçu la lettre de M. Wirth annonçant que les échéances ne seraient pas payées. Au mois de janvier, elle a été à Cannes, et depuis la Conférence, elle attendait : les gouvernements alliés ayant décidé de la consulter,

elle saura, nous le souhaitons, bientôt faire connaître son avis. Nous ne sommes pas seuls sans doute, à la Commission des réparations, et nous ne pouvons pas être assurés d'avance que notre opinion y prévaudra. Mais il est certain que la Commission ne peut pas laisser se prolonger la défaillance de l'Allemagne, et qu'elle devra prendre un parti.

Une fois la décision connue, l'Allemagne s'inclinera-t-elle? Quelles que soient les résolutions de la Commission, quelles que soient même les garanties qu'elle fixera, elle n'a pas de moyens d'exécution. Ces moyens sont entre les mains des gouvernements alliés. L'expérience prouve que l'Allemagne n'est pas gênée par des promesses, si elle ne se sait pas obligée de les tenir. Or ce sentiment varie selon qu'elle croit les alliés prêts à agir, ou résignés à se contenter de paroles. Toutes les fois que l'Allemagne a vu les Alliés unis et capables de passer aux actes, en cas d'infraction de sa part, elle a fini par s'exécuter. Toutes les fois qu'elle les a crus divisés et qu'elle n'a redouté aucune contrainte, elle s'est dérobée. A ce sujet, les gouvernements français ont toujours eu soin de déclarer que notre garantie essentielle était l'occupation de la rive gauche du Rhin, et que les délais de cette occupation ne courraient que si l'Allemagne s'exécutait. M. Poincaré en arrivant au pouvoir n'a pas manqué de faire sur cette question une déclaration d'une parfaite netteté. On peut assurer que le jour où le gouvernement allemand sera bien convaincu de cette vérité, il fera des efforts pour se libérer. Mais il a pris l'habitude d'escompter le désaccord des Alliés, et de rêver de manœuvres lui permettant d'échapper aux conséquences de sa défaite : il n'est pas encore persuadé qu'il n'y a aucun moyen de se soustraire aux réparations.

C'est pourquoi il est indispensable que s'il y a une conférence internationale touchant les affaires économiques, il soit bien établi que le problème des réparations ne peut être mis en cause. Nos propres difficultés ne nous empêchent pas de voir celles des autres pays, en particulier celles de l'Angleterre. Nous comprenons très bien que l'Angleterre se préoccupe de réaliser en Europe une certaine stabilisation de changes, bien que nous ne puissions ignorer combien une conférence aura de mal à statuer sur une affaire aussi com-

plexe. Mais la question des changes est une chose; la question des réparations en est une autre, et si elles ont des rapports entre elles, elles ne sont pas liées. On conçoit que l'Allemagne s'efforce d'établir une confusion qui pourrait lui être très profitable. On ne saurait admettre que les Alliés commettent la même erreur. La question des réparations est réglée dans ses grandes lignes; elle l'est par le traité, elle l'est par les accords de Londres. Ce qui reste à faire, en raison de l'attitude de l'Allemagne et de sa situation financière, ce qui est essentiel pour nous, c'est d'abord de déterminer les paiements de l'Allemagne en 1922, c'est ensuite de définir les garanties que le gouvernement allemand devra fournir. Les difficultés des finances françaises, le déficit de notre budget résultent du fait que l'Allemagne ne paie pas, et qu'on ne sait plus ni quand ni comment elle paiera. Il est d'un intérêt capital d'établir, non plus en théorie, mais avec un vigoureux réalisme et de manière pratique la valeur des versements allemands. Nous ne pourrons tenter des opérations pour mobiliser la créance allemande que lorsqu'il sera acquis avec certitude qu'à des échéances fixes l'Allemagne s'exécutera. Concluons donc : la Commission a les pouvoirs nécessaires pour fixer toutes les mesures qui seront efficaces; quand elle a décidé, les gouvernements alliés seuls sont capables de faire respecter ses décisions. Le problème des réparations n'est pas insoluble : mais finalement il est en fonction de la politique, de la pratique des alliances, en un mot de la liberté de notre action.

ANDRÉ CHAUMEIX

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. André CHAUMEIX, Directeur de la Revue de Paris, 85bis, *Faubourg Saint-Honoré. — Paris (VIIIe).*

Le Gérant : ED. PAUPHILET.

LIVRES NOUVEAUX

LA BACHELIÈRE

par **Gabrielle Réval.**

Malvos est un éminent archéologue auvergnat, dont les doctrines ont, par leur audacieuse nouveauté, bouleversé les érudits. Sa fille, Gaude Malvos, qui est bachelière, est la plus fervente de ses élèves. Malvos, pour entreprendre des fouilles décisives a besoin d'argent. Il n'en a pas. Pour lui en procurer, Gaude se fiance à un jeune homme stupide, qu'elle a en aversion, mais qui est fort riche. Le père ne comprend pas ce sublime dévoûment et il maudit sa fille. Sur ce l'impitoyable Destin le frappe : il meurt. Sans tarder et, avec un étonnant cynisme, Gaude élimine le fiancé devenu inutile et elle part à la conquête de Paris, hantée par un grand projet : écrire la vie de son père dont elle a partagé les idées et les travaux. En attendant il faut vivre. Après bien des déceptions, elle se place comme secrétaire dans un riche ménage, qui ne semblait d'ailleurs avoir aucun besoin d'une secrétaire. Mais le mari s'éprend d'elle et Gaude, par égard pour l'épouse, se retire. Elle entre bientôt comme professeur dans une stupéfiante institution pour jeunes filles plus ou moins milliardaires, où les études sont considérées par tout le monde comme chose d'importance secondaire. Cette curieuse pension est dirigée par une jeune femme qui exerce sur ses élèves un étrange ascendant. Ce ne sont que rivalités pour lui plaire. Gaude a bientôt ses ennemies et ses alliées. Tout cela finit par un petit drame, dont la narration serait bien compliquée. Il provoque le départ spontané de Gaude. Et la voilà qui gagne la Pologne où vit une sienne cousine. On annonce au lecteur un prochain volume destiné à retracer les aventures de la bachelière en Pologne.

LE TABAC DU BOUC

par **Régis Gignoux.**

Ce n'est qu'un recueil de contes; et c'est aussi une philosophie souriante et familière. Non qu'il y ait là aucun de ces récits ambitieux et abstrus que l'on étiquète contes philosophiques. Mais en nous promenant dans les milieux les plus divers, dans les sphères les plus éloignées les unes des autres. M. Régis Gignoux nous montre les aspects variés des choses et des sentiments. Il y a un fil ténu qui relie ces récits tout simples, et c'est la même tranquillité douce, parfois comme résignée, que l'auteur y a mis. Ce calme devant la vie, dont on n'attend pas grand'chose sauf elle-même, cette résignation devant les événements plus forts que la volonté, n'empêchent pas une sensibilité vive et profonde de se manifester et laissent place quand il le faut à l'émotion sincère. Mais quoi? Ira-t-on s'étonner que les hommes soient ce qu'ils sont? Mieux vaut leur montrer qu'on n'est pas dupe et que le courage quotidien et souriant est la meilleure arme contre le sort et contre eux.

LE PANTHÉON DES COMÉDIENS

par **Louis Péricaud.**

De Molière à Coquelin, tous les comédiens, chanteurs, voire mimes notoires, ont droit d'entrée dans le dit Panthéon. Les monuments qui leur sont réservés n'y semblent pas toujours parfaitement proportionnés à leur mérite ou à leur influence. La visite de cet édifice n'en demeure pas moins fort instructive. On consultera avec fruit cette suite de biographies, auxquelles un ensemble d'illustrations, choisies avec un soin minutieux et une sûreté de goût parfaite, donnent un relief exceptionnel.

Nous ne saurions négliger que le produit de cette publication doit revenir partiellement à la maison de retraite de Pont-aux-Dames.

LA LUNE DE FIEL

par **Henri Duvernois.**

L'auteur de *Gisèle*, d'*Edgar*, de *Crapotte*, a des dons d'observation, d'ironie et de fantaisie qui en font un des meilleurs romanciers et conteurs de ce temps. Dans le nouveau volume qu'il publie sous le titre plaisant, *La lune de fiel*, Henri Duvernois raconte l'existence des ménages où l'amour s'est éteint tout doucement, sans éclat. Ses personnages ne vivent plus ensemble que par habitude : ils se méprisent, se trompent et s'ennuient. Quelquefois, ils aiment à nouveau, mais jamais pour bien longtemps. De leur malheur quotidien, ils ont fait quelque chose dont ils ne peuvent plus se séparer. Le livre, malgré son titre, n'est pas triste. Toutes les petites misères du ménage y sont vues par un observateur ému qui sait tout raconter avec grâce et esprit, et où l'amertune est enveloppée d'une mélancolie faite d'ironie et de pitié.

LES « PREMIÈRES » DE MOLIÈRE

par **Henry Lyonnet.**

Les Moliéristes liront avec plaisir cet ouvrage documenté. Chacun de ses trente chapitres est consacré à l'une des pièces de Molière. Dans quelles conditions, où, et par qui furent-elles jouées? C'est ce que l'auteur s'efforce de préciser. La première partie de ce livre retiendra particulièrement l'attention. Il y est en effet question de la troupe « de la Béjart », alors qu'elle se déplaçait incessamment en province. Nous la suivons à Lyon, à Pézenas, à Bordeaux, à Béziers, à Rouen et quelques premières jalonnent ces étapes. C'est évidemment la partie la moins connue de l'existence de Molière et le tableau qui nous en est tracé ici est précis et vivant. M. Lyonnet n'a pas laissé dans l'ombre les autres acteurs de la troupe. Il s'est efforcé de replacer Molière parmi ses collaborateurs et ses camarades. On ne saurait trop l'en louer. Sur cette autre capitale question : « Que valait Molière comme acteur et metteur en scène? » tous les documents importants sont réunis. Ils restent malheureusement bien insuffisants. D'autre part, il est fort possible que les côtés les plus originaux du jeu de Molière aient échappé à ses contemporains.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE.	60 »	31 »	16.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES.	66 »	34 »	18 »
ÉTRANGER.	72 »	37 »	19.50

La Revue de Paris *continue à faire payer son abonnement à l'étranger* 72 francs *par an.*

Elle prend ainsi à sa charge l'augmentation des tarifs postaux appliquée depuis le 1er janvier 1922.

PRIX DE LA LIVRAISON : 3 fr. 50

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-30, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table Décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . 2 fr. 50
Deuxième Table Décennale (1904-1913). *Prix*. . . . . 3 fr. 50

P. BRODARD, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85 bis, faubourg Saint-Honoré, Paris.